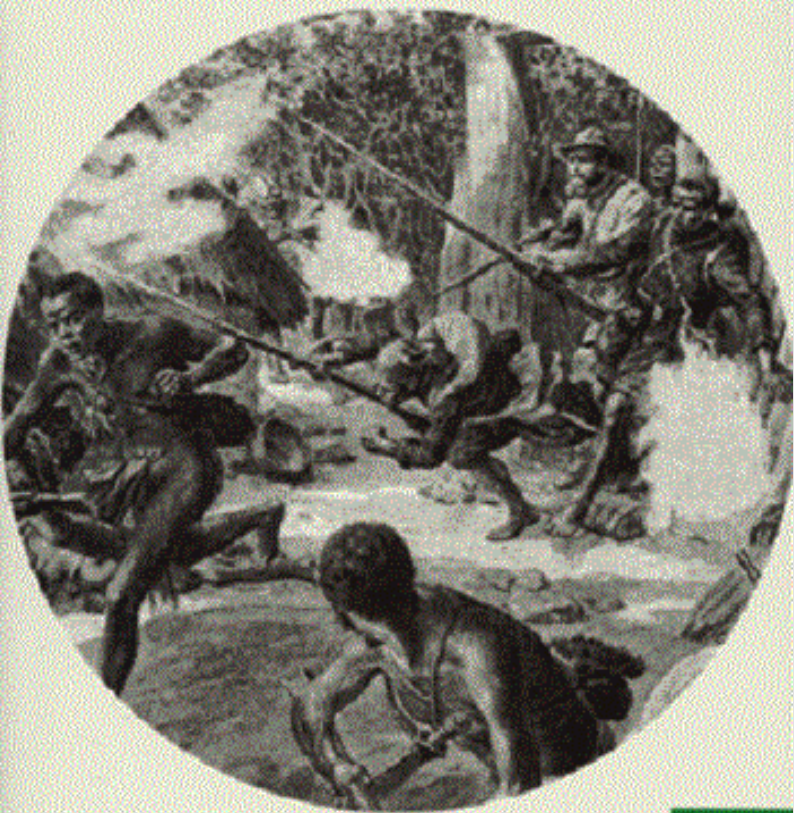


Hannah Arendt

Points

Les origines
du totalitarisme

L'Impérialisme



Essais

Facebook : *La culture ne s'hérite pas elle se conquiert*

Hannah Arendt

Les origines du totalitarisme

L'Impérialisme

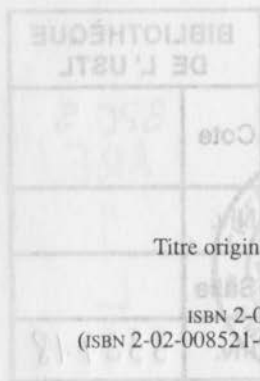
TRADUIT DE L'ANGLAIS
PAR MARTINE LEIRIS

BIBLIOTHÈQUE DE L'USTL	
Cote	320.5 ARE
Niv.	1
Salle	L
Inv.	332418



Fayard

L'Impérialisme constitue la deuxième partie de *The Origins of Totalitarianism* (New York, Harcourt, Brace and World, 1951 ; nouvelle édition en 1958, 1966 et 1968). La première partie est intitulée *Sur l'antisémitisme* et la troisième *Le Système totalitaire*. La présente édition de *L'Impérialisme* a paru initialement en 1982, à la librairie Arthème Fayard, dans la collection « L'Espace du politique ».



Titre original : *Imperialism*

ISBN 2-02-032653-1

(ISBN 2-02-008521-6, 1^{re} publication poche)

© 1951, 1958, 1966, 1968, Hannah Arendt.

© 1982, Librairie Arthème Fayard,
pour la traduction française.

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Chapitre I

L'émancipation politique de la bourgeoisie

Si je le pouvais, j'annexerais les planètes.

Cecil Rhodes

Les notes de l'auteur ont été regroupées en fin de volume, page 293.

Chapitre I

L'émancipation politique de la bourgeoisie

1884-1914 : ces trois décennies auront marqué la séparation entre le dix-neuvième siècle, qui s'acheva dans la ruée vers l'Afrique et vit naître le pangermanisme et autres mouvements annexionnistes, et le vingtième siècle qui commença avec la Première Guerre mondiale. Calme plat en Europe, évolutions saisissantes en Afrique et en Asie¹, c'est le temps de l'impérialisme. Il se dégage de certains aspects fondamentaux de cette période une telle similitude avec les phénomènes totalitaires du vingtième siècle que l'on pourrait non sans raison y voir le germe des catastrophes qui devaient suivre, bien que, d'un autre point de vue, son calme la place encore tout à fait dans le dix-neuvième siècle. Comment ne pas observer ce passé si proche de nous, et cependant étranger, avec le regard trop averti de ceux qui connaissent déjà la fin de l'histoire et savent que ce passé devait aboutir à une rupture quasi totale dans le flux ininterrompu de l'histoire occidentale telle que l'homme l'avait connue durant plus de deux millénaires ? Mais, aussi bien, comment saurions-nous nous défendre d'une certaine nostalgie pour ce que l'on peut encore appeler « âge d'or de la sécurité », pour un âge, en tout cas, où l'horreur elle-même, parce qu'elle

demeurait dans les limites d'une certaine modération et s'inclinait devant le respect des bienséances, pouvait encore s'inscrire dans un monde apparemment gouverné par la raison ? En d'autres termes, ce passé a beau être très proche de nous, il n'empêche que nous sommes parfaitement conscients que notre expérience des camps de concentration et des usines de mort lui est — comme d'ailleurs à toute autre période de l'histoire occidentale — totalement étrangère.

Pour l'Europe intérieure, l'événement majeur de l'ère impérialiste fut l'émancipation politique de la bourgeoisie, la seule classe, jusque-là dans l'histoire, à avoir obtenu la domination économique sans briguer l'autorité politique. La bourgeoisie s'était développée dans et en même temps que l'Etat-nation, lequel régnait pour ainsi dire par définition sur et par-dessus une société de classes. Même quand la bourgeoisie se fut d'ores et déjà instituée en classe dirigeante, elle laissa à l'Etat toutes les décisions d'ordre politique. C'est seulement au moment où la structure de l'Etat se révéla impropre à permettre à l'économie capitaliste de poursuivre son expansion que l'Etat et la société passèrent du conflit latent à la guerre ouverte pour le pouvoir. Au cours de la phase impérialiste, ni l'Etat ni la bourgeoisie ne l'emportèrent nettement. Les institutions nationales résistèrent bel et bien à la brutalité et à la mégalomanie des aspirations impérialistes, et les tentatives de la bourgeoisie de se servir de l'Etat et de ses instruments de violence à ses propres fins économiques ne réussirent jamais qu'à demi. Les choses changèrent lorsque la bourgeoisie allemande décida de jouer son va-tout avec le mouvement hitlérien et chercha à gouverner avec l'appui de la foule, mais il était trop tard. La bourgeoisie avait certes réussi à détruire l'Etat, mais c'était une victoire à la Pyrrhus : la foule se révéla parfaitement capable de régler les questions politi-

ques toute seule, et elle liquida la bourgeoisie en même temps que le reste des classes et des institutions.

I — L'EXPANSIONNISME ET L'ÉTAT-NATION

« L'expansion, tout est là », disait Cecil Rhodes, et de sombrer dans le désespoir, car chaque nuit il voyait au firmament « toutes ces étoiles ... ces vastes mondes qui restent toujours hors d'atteinte. Si je le pouvais, j'annexerais les planètes »². Il avait découvert le moteur de l'ère moderne, de l'ère de l'impérialisme : en moins de vingt ans, l'Empire britannique devait s'accroître de 12 millions de kilomètres carrés et de 66 millions d'habitants, la nation française gagnait 9 millions de kilomètres carrés et 26 millions d'âmes, les Allemands se taillaient un nouvel empire de 2,5 millions de kilomètres carrés et de 13 millions d'autochtones et la Belgique, grâce à son roi, héritait de 2,3 millions de kilomètres carrés et d'une population de 8,5 millions d'individus³. Pourtant le même Rhodes reconnaissait aussitôt dans un instant de sagesse qu'un tel principe reposait sur la négation même de la raison et du fait humain. Naturellement, ni clairvoyance ni mélancolie ne modifièrent son attitude. Il n'avait que faire de ces lueurs de sagesse qui le transportaient à tant de lieues de ses facultés normales d'homme d'affaires ambitieux, nettement enclin à la mégalomanie.

« Une politique mondiale est à la nation ce que la mégalomanie est à l'individu »⁴, disait Eugène Richter (leader du parti progressiste allemand) à peu près au même moment de l'histoire. Toutefois, en s'opposant au sein du Reichstag à la proposition de Bismarck d'aider financièrement les compagnies pri-

vées à établir des bases commerciales et maritimes, Richter montrait clairement qu'il était encore moins capable de comprendre les impératifs économiques d'une nation de son temps que ne l'était Bismarck lui-même. Les hommes qui combattaient ou ignoraient l'impérialisme — tels Richter en Allemagne, Gladstone en Angleterre ou Clemenceau en France — semblaient avoir perdu toute notion des réalités et ne pas se rendre compte que les besoins du commerce et de l'industrie avaient d'ores et déjà impliqué toutes les nations dans la politique mondiale. L'idée de nation devenait ignorantisme provincial et la bataille livrée par la raison était perdue.

Modération et confusion d'esprit étaient le lot réservé aux hommes d'Etat qui s'entêtaient dans leur opposition à l'expansion impérialiste. Ainsi, en 1871, Bismarck refusa-t-il d'échanger l'Alsace-Lorraine contre certaines possessions françaises en Afrique, pour acheter l'île d'Helgoland à la Grande-Bretagne vingt ans plus tard, en échange de l'Ouganda, de Zanzibar et de l'île de Vitu — deux royaumes pour une baignoire, comme le lui firent remarquer, non sans raison, les impérialistes allemands. Ainsi, dans les années 80, Clemenceau s'opposa-t-il au parti impérialiste français qui voulait envoyer un corps expéditionnaire contre les forces britanniques d'Egypte, pour rendre trente ans plus tard les gisements de pétrole de Mossoul à l'Angleterre au nom de l'alliance franco-britannique. Ainsi Cromer dénonça-t-il la politique de Gladstone en Egypte comme celle d'un homme « à qui l'on ne pouvait certes pas confier le sort de l'Empire britannique ».

Pour ces hommes d'Etat qui raisonnaient essentiellement en termes de territoire national, il y avait évidemment toutes les raisons de dénigrer l'impérialisme, mais ils commettaient aussi l'erreur de refuser d'y voir autre chose que ce qu'ils appelaient des « aventures

exotiques ». Par instinct plutôt que par clairvoyance, ils comprenaient que ce nouveau mouvement expansionniste, pour qui « le gain... est la meilleure preuve de patriotisme » (Huebbe-Schleiden) et le drapeau national une « carte commerciale » (Rhodes), ne pouvait que détruire le corps politique de l'Etat-nation. Ce n'était pas un hasard si l'esprit de conquête et la notion d'empire avaient l'un et l'autre perdu de leur gloire. Seuls les avaient menés à bien les gouvernements qui, telle la République romaine, reposaient sur le principe de la loi, de telle sorte que la conquête pouvait se poursuivre par l'intégration des peuples les plus hétérogènes, auxquels était imposée une loi commune. En se fondant sur le consentement volontaire d'une population homogène à son gouvernement (« *le plébiscite de tous les jours* * »), l'Etat-nation, pour sa part, se voyait privé de ce principe unificateur et, en cas de conquête, contraint d'assimiler au lieu d'intégrer, de faire respecter le consentement au lieu de la justice, c'est-à-dire de dégénérer en tyrannie. Robespierre en était déjà pleinement conscient lorsqu'il s'écriait : « *Périssent les colonies si elles nous en coûtent l'honneur, la liberté.* »

L'expansion en tant que but politique permanent et suprême, voilà l'idée clé de la politique impérialiste. Parce qu'elle n'implique ni pillage temporaire ni, en cas de conquête, assimilation à long terme, c'était là un concept absolument neuf dans les annales de la pensée et de l'action politiques. La raison de cette surprenante originalité — surprenante parce que les concepts vraiment neufs sont très rares en politique — tient tout simplement à ce que ce concept n'a en réalité rien de politique, mais prend au contraire ses racines dans le domaine de la spéculation marchande,

* Tous les mots et groupes de mots en italiques sont en français dans le texte. (N. d. T.)

où l'expansion signifiait l'élargissement permanent de la production industrielle et des marchés économiques qui a caractérisé le dix-neuvième siècle.

Dans les milieux économiques, le concept d'expansion était parfaitement adéquat, puisque la croissance industrielle représentait une réalité satisfaisante. Expansion signifiait augmentation de la production existante de biens de consommation et d'usage. Les modes de production sont aussi illimités que la capacité de l'homme à produire pour son propre monde, à l'organiser, à le pourvoir et à l'améliorer. Lorsque la production et la croissance économique commencèrent à ralentir leur rythme, ce ne fut pas tant pour des motifs économiques que politiques, dans la mesure où c'étaient une multitude de peuples constitués en corps politiques radicalement différents qui assuraient la production et s'en partageaient les fruits.

L'impérialisme naquit lorsque la classe dirigeante détentrice des instruments de production capitaliste s'insurgea contre les limitations nationalistes imposées à son expansion économique. C'est par nécessité économique que la bourgeoisie s'est tournée vers la politique : en effet, si elle refusait de renoncer au système capitaliste — dont la loi première implique une croissance économique constante —, il lui fallait imposer cette loi à ses gouvernements locaux et faire reconnaître l'expansion comme but final de la politique étrangère.

Avec pour mot d'ordre « l'expansion pour l'expansion », la bourgeoisie s'efforça — et elle y parvint dans une certaine mesure — de convaincre ses gouvernements nationaux d'entrer sur la voie de la politique mondiale. La nouvelle stratégie qu'elle proposait sembla un moment trouver d'elle-même ses limitations et son équilibre naturels, plusieurs nations abordant l'expansion en même temps et dans un même

esprit de concurrence. A ses débuts, l'impérialisme pouvait encore se définir comme la lutte d'« empires rivaux », et se distinguer de la « notion d'empire [qui], pour l'Antiquité et le Moyen Age, impliquait l'existence d'une fédération d'Etats, sous la domination d'une hégémonie et couvrant... la totalité du monde connu »⁶. Cet esprit de compétition n'était pourtant que l'un des nombreux vestiges d'une ère révolue, une concession au principe nationaliste qui prévalait encore (et selon lequel l'humanité se présente comme une famille de nations faisant assaut de mérite) ou à la croyance libérale selon laquelle la concurrence se donnerait d'elle-même ses propres limites stabilisatrices et prédéterminées avant que l'un des concurrents ait liquidé tous les autres. Si cet heureux équilibre se manifesta, néanmoins, ce ne fut pas comme l'inévitable aboutissement de mystérieuses lois économiques, mais bien en s'appuyant lourdement sur des institutions politiques, et davantage encore sur des institutions policières destinées à empêcher les concurrents d'user de revolvers. Que la compétition entre des intérêts marchands armés jusqu'aux dents — des « empires » — puisse se terminer autrement que par la victoire de l'un et la mort des autres, voilà qui est difficile à comprendre. Autrement dit, pas plus que l'expansion, la concurrence ne saurait constituer un principe politique, ni se passer du pouvoir politique, nécessaire à ses fins de contrôle et de répression.

A la différence de la structure économique, la structure politique ne peut pas se développer à l'infini, parce qu'elle ne se fonde pas sur la productivité de l'homme qui est, elle, illimitée. De toutes les formes de gouvernement et d'organisation des gens, l'Etat-nation est la moins favorable à une croissance illimitée, car le consentement volontaire sur lequel il repose ne peut se perpétuer indéfiniment : il ne

s'obtient que rarement, et non sans peine, des peuples conquis. Quel Etat-nation pourrait songer à conquérir en toute bonne conscience des peuples étrangers, puisqu'une telle bonne conscience suppose que la nation conquérante ait la conviction d'imposer une loi supérieure à des barbares ? Or la nation considérait sa loi comme l'émanation d'une réalité nationale unique, sans validité au-delà de son propre peuple et des frontières de son propre territoire.

Partout où l'Etat-nation s'est posé en conquérant, il a fait naître une conscience nationale et un désir de souveraineté chez les peuples conquis, ruinant par là toute tentative authentique de créer un empire. Ainsi la France incorpora-t-elle l'Algérie comme province de la mère-patrie sans pour autant imposer ses propres lois à un peuple arabe. Bien au contraire, elle continua à respecter la loi islamique et garantit à ses citoyens arabes un « statut particulier », créant au bout du compte un produit hybride totalement absurde, à savoir un territoire décrété français, juridiquement aussi français que le département de la Seine, mais dont les habitants n'étaient pas des citoyens français.

Les premiers « bâtisseurs d'empire » britanniques, qui plaçaient leur foi dans la conquête en tant que méthode de domination permanente, ne parvinrent jamais à embrigader leurs plus proches voisins, les Irlandais, dans la structure boulimique de l'Empire ou du Commonwealth britanniques ; mais quand, après la dernière guerre, l'Irlande s'est vu accorder le statut de *dominion* et qu'elle a été accueillie comme membre à part entière au sein du Commonwealth, l'échec, pour être moins manifeste, demeura cependant tout aussi réel. Ce pays, à la fois « possession » la plus ancienne et *dominion* le plus récent, a dénoncé unilatéralement son statut de *dominion* (en 1937) et rompu tous ses liens avec la nation anglaise lorsqu'il a

refusé d'entrer en guerre à ses côtés. Cette politique de conquête permanente de l'Angleterre, qui « échoua à détruire » l'Irlande (Chesteron), n'avait pas tant éveillé le « génie de l'impérialisme qui sommeillait » en elle⁸ que fait naître un esprit de résistance nationale chez les Irlandais.

La structure nationale du Royaume-Uni avait rendu impossible l'assimilation et l'incorporation rapides des peuples conquis ; le Commonwealth britannique ne fut jamais une « République de nations », mais l'héritier du Royaume-Uni, le fait d'une seule nation disséminée dans le monde entier. Du fait de cette dissémination et de la colonisation, la structure politique ne se voyait pas développée, mais transplantée : les membres de ce nouveau corps fédéré demeuraient étroitement liés à leur commune mère-patrie car ils partageaient un même passé et une même loi. L'exemple irlandais prouve combien le Royaume-Uni était peu apte à élaborer une structure d'empire dans laquelle une multitude de peuples différents pussent vivre harmonieusement⁹. La nation anglaise se révéla experte, non à pratiquer l'art des bâtisseurs d'empire romains, mais bien à suivre le modèle de la colonisation grecque. Au lieu de conquérir et de doter de leur propre loi des peuples étrangers, les colons anglais s'installèrent dans des territoires fraîchement conquis aux quatre coins du monde, tout en demeurant membres de la même nation britannique¹⁰. La structure fédérée du Commonwealth, admirablement construite sur la réalité d'une nation dispersée sur toute la terre, sera-t-elle assez souple pour équilibrer les difficultés inhérentes à une nation qui bâtit un empire et pour accueillir indéfiniment des peuples non-britanniques en tant que « partenaires à part entière » du Commonwealth ? Cela reste à voir. L'actuel statut de *dominion* de l'Inde — statut que, pendant la guerre, les nationalistes indiens ont d'ailleurs froidement refusé — a souvent été

considéré comme une solution temporaire et transitoire¹³.

La profonde contradiction entre le corps politique de la nation et la conquête en tant que moyen politique est devenue manifeste depuis l'effondrement du rêve napoléonien. C'est à cause de cette expérience, et non pas en vertu de considérations humanitaires, que la conquête a depuis lors été condamnée et n'a joué qu'un rôle mineur dans le règlement des querelles de frontières. Qu'un Napoléon eût échoué à réaliser l'unité de l'Europe sous le drapeau français indiquait clairement que toute conquête menée par une nation conduisait soit à un éveil de la conscience nationale chez les peuples conquis, et donc à leur rébellion contre le conquérant, soit à la tyrannie. Et bien que la tyrannie, parce qu'elle n'a pas besoin du consentement, puisse régner avec succès sur des peuples étrangers, elle ne peut se maintenir au pouvoir qu'à condition de préalablement détruire les institutions nationales de son propre peuple.

A la différence des Britanniques et de toutes les autres nations européennes, les Français ont réellement essayé, dans un passé récent, de combiner le *ius* et l'*imperium*, et de bâtir un empire dans la tradition de la Rome antique. Eux seuls ont au moins tenté de transformer le corps politique de la nation en une structure politique d'empire, ont cru que « la nation française était en marche... pour aller répandre les bienfaits de la civilisation française » ; ils ont eu le désir d'assimiler leurs colonies dans le corps national en traitant les peuples conquis « à la fois... en frères et... en sujets » — frères en tant qu'unis par les liens nés d'une civilisation française commune, et sujets dans le sens où ces peuples sont les disciples du rayonnement de la France¹⁴. Ce qui se réalisa en partie lorsque des députés de couleur purent siéger au

Parlement français et que l'Algérie fut déclarée département.

Cette entreprise audacieuse devait aboutir à une exploitation particulièrement brutale des colonies au nom de la nation. Au mépris de toutes les théories, l'Empire français était en réalité construit en fonction de la défense nationale¹⁵, et les colonies étaient considérées comme terres à soldats susceptibles de fournir une *force noire* capable de protéger les habitants de la France contre les ennemis de leur nation. La fameuse phrase prononcée par Poincaré en 1924 : « La France n'est pas un pays de quarante millions d'habitants ; c'est un pays de cent millions d'habitants », annonçait purement et simplement la découverte d'une « forme économique de chair à canon, produite selon des méthodes de fabrication en série »¹⁶. Quand, lors de la Conférence sur la paix de 1918, Clemenceau insistait sur le fait qu'il ne désirait rien d'autre qu'« un droit illimité à lever des troupes noires destinées à contribuer à la défense du territoire français en Europe si la France venait à être attaquée par l'Allemagne »¹⁷, il ne protégeait pas la nation française contre une agression allemande, comme il nous a malheureusement été donné de l'apprendre, bien que son plan ait été mené à bien par l'état-major général ; mais il portait là un coup fatal à l'existence, jusqu'à là encore concevable, d'un Empire français¹⁸. Face à ce nationalisme aveugle et désespéré, les impérialistes britanniques qui acceptaient le compromis du système du mandat faisaient figure de gardiens de l'autodétermination des peuples. Et cela, bien qu'ils eussent fait d'emblée un mauvais usage du système du mandat en pratiquant le « gouvernement indirect », méthode qui permet à l'administrateur de gouverner un peuple « non pas directement mais par le biais de ses propres autorités locales et tribales »¹⁹.

Soucieux d'échapper à la dangereuse incohérence

inhérente à une nation désireuse de se doter d'un empire, les Britanniques veillèrent à livrer à eux-mêmes les peuples conquis tant qu'il s'agissait de la culture, de la religion et du droit, en demeurant à distance et en s'interdisant de répandre la loi et la culture britanniques. Ce qui n'empêcha pas les indigènes de s'éveiller à une conscience nationale et de revendiquer leur souveraineté et leur indépendance — bien que l'attitude britannique ait peut-être retardé quelque peu ce processus. Mais cela a énormément conforté la nouvelle conscience impérialiste dans le sentiment d'une supériorité fondamentale, et non pas simplement temporaire, de l'homme sur l'homme, des races « supérieures » sur les races « inférieures ». En retour, ce sentiment devait exacerber la lutte des peuples assujettis pour leur liberté et les empêcher de se montrer sensibles aux incontestables bienfaits de la domination britannique. En raison de cette distance observée par des administrateurs qui, « en dépit de leur sincère respect pour les natifs en tant que peuple, et même dans certains cas de leur amour pour eux... comme pour des êtres presque humains, ne pensent pas qu'ils sont ou qu'ils seront un jour capables de se gouverner eux-mêmes sans surveillance.¹⁸ », les indigènes ne pouvaient en conclure qu'une chose : c'est qu'on les excluait et qu'on les séparait à tout jamais du reste de l'humanité.

Impérialisme ne signifie pas construction d'un empire, de même qu'expansion ne signifie pas conquête. Les conquérants britanniques, ces vieux « briseurs de lois en Inde » (Burke), avaient peu de chose en commun avec les exportateurs de devises britanniques ou les administrateurs du peuple indien. Si ces derniers s'étaient mis à faire des lois au lieu d'appliquer des décrets, ils auraient pu devenir des bâtisseurs d'empire. Quoi qu'il en soit, la nation anglaise n'en avait cure et elle ne les aurait guère soutenus. De

fait, les spéculateurs animés par l'esprit impérialiste étaient secondés par des fonctionnaires qui voulaient que « l'Africain reste africain », cependant qu'une certaine minorité d'hommes qui ne s'étaient pas encore défaits de ce que Harold Nicolson devait appeler leur « idéal d'adolescent »¹⁹, voulaient aider l'Africain à « devenir un meilleur Africain »²⁰ — quoi que cela pût signifier. Ils n'étaient en aucun cas « disposés à appliquer le système administratif et politique de leur propre pays au gouvernement de populations arriérées »²¹, ni à rattacher les vastes colonies de la Couronne britannique à la nation anglaise.

A la différence des authentiques structures d'empire où les institutions de la métropole sont diversement introduites dans l'empire, l'impérialisme présente cette caractéristique que les institutions nationales y demeurent distinctes de l'administration coloniale, tout en ayant le pouvoir d'exercer un contrôle sur celle-ci. A vrai dire, la motivation de cette séparation consistait en un curieux mélange d'arrogance et de respect : l'arrogance toute nouvelle des administrateurs allant affronter au loin des « populations arriérées », des « races inférieures », trouvait sa corrélation dans le respect suranné des hommes d'Etat qui, demeurés au pays, étaient fermement convaincus qu'aucune nation n'avait le droit d'imposer sa loi à un peuple étranger. L'arrogance était tout naturellement vouée à s'ériger en mode de gouvernement, tandis que le respect, qui demeurait, lui, totalement négatif et donc incapable d'engendrer le nouveau modèle nécessaire à des peuples appelés à vivre ensemble, ne parvenait qu'à contenir l'impitoyable et despotique administration impérialiste. C'est à cette salutaire modération exercée par les institutions nationales et leurs responsables politiques que nous devons les seuls bienfaits qu'il ait été donné aux peuples non européens, malgré tout, de tirer de la domination occiden-

tales. Mais l'administration coloniale n'a jamais cessé de protester contre l'ingérence de la « majorité non avertie » — la nation — qui essayait de faire pression sur la « minorité avertie » — les administrateurs impérialistes — « dans la voie de l'imitation »²², autrement dit dans la voie d'un mode de gouvernement calqué sur les formes de justice et de liberté en vigueur dans la métropole.

Qu'un mouvement d'expansion pour l'expansion se soit développé dans des Etats-nations qui étaient, plus que tout autre corps politique, définis par des frontières et des limitations à toute conquête possible, voilà bien un exemple de ces écarts apparemment absurdes entre cause et effet qui sont devenus la marque de l'histoire moderne. L'extrême confusion qui règne dans la terminologie historique moderne n'est qu'un sous-produit de ces disparités. En dressant des comparaisons avec les Empires de l'Antiquité, en confondant expansion et conquête, en négligeant la différence entre Commonwealth et Empire (que les historiens pré-impérialistes ont appelée différence entre comptoirs et colonies, entre colonies de peuplement et territoires annexés, ou encore, un peu plus tard, entre colonialisme et impérialisme²³), autrement dit en négligeant la différence entre exportation de population (britannique) et exportation de capitaux (britanniques)²⁴, les historiens se sont efforcés d'étouffer l'étrange constatation que bon nombre des événements importants de l'histoire contemporaine donnent l'impression d'une souris qui aurait accouché d'un lion.

Devant le spectacle d'une poignée de capitalistes parcourant le globe, tels des oiseaux de proie, à la recherche de nouvelles possibilités d'investissement, flattant la soif de profit chez les plus que nantis et l'instinct du jeu chez les plus que pauvres, les historiens contemporains voudraient revêtir l'impérialisme

de l'antique grandeur de Rome ou d'Alexandre le Grand, grandeur qui rendrait la suite des événements humainement plus tolérable. Le fossé entre la cause et l'effet a été révélé par la fameuse — et tristement pertinente — observation selon laquelle l'Empire britannique avait été conquis dans un moment d'inadvertance ; cela est devenu cruellement manifeste à notre époque, où il aura fallu une guerre mondiale pour se débarrasser d'un Hitler, ce qui serait moins honteux si ce n'était aussi risible. L'affaire Dreyfus avait déjà révélé quelque chose d'analogue quand la nation avait dû faire appel à ses meilleurs éléments pour mettre fin à une mêlée qui avait débuté comme une conspiration grotesque et s'était terminée en farce.

L'impérialisme doit sa seule grandeur à l'échec qu'il a infligé à la nation. L'aspect tragique de cette timide opposition ne vient pas de ce que les nouveaux hommes d'affaires impérialistes aient pu acheter aussi facilement les représentants de la nation ; car il y avait pire que la corruption, c'est que les incorruptibles fussent convaincus que la seule manière de mener une politique mondiale résidait dans l'impérialisme. Comme les nations avaient toutes réellement besoin de comptoirs maritimes et d'accès aux matières premières, ils en vinrent à croire qu'annexion et expansion allaient œuvrer pour le salut de la nation. Ils furent les premiers à commettre l'erreur de ne pas discerner la différence entre les bases commerciales et maritimes jadis établies au nom du commerce, et la nouvelle politique d'expansion. Ils croyaient un Cecil Rhodes quand celui-ci leur disait de « prendre conscience que vous ne pouvez pas vivre à moins d'entretenir un commerce avec le monde », « que votre commerce, c'est le monde, et que votre vie, c'est le monde, non l'Angleterre », et qu'en conséquence ils devaient « régler ces questions d'expansion et de main-mise sur le monde »²⁵. Sans le vou-

loir, parfois même sans le savoir, ils devinrent non seulement les complices de la politique impérialiste, mais aussi les premiers à être blâmés et accusés d'« impérialisme ». Tel fut le cas de Clemenceau qui, parce qu'il se sentait si désespérément inquiet pour l'avenir de la nation française, devint « impérialiste » dans l'espoir que les effectifs coloniaux protégeraient les citoyens français contre leurs agresseurs.

La conscience nationale, représentée par le Parlement et par une presse libre, avait une action réelle et provoquait la rancœur des administrateurs coloniaux, dans tous les pays européens dotés de colonies — aussi bien en Angleterre qu'en France, en Belgique, en Allemagne ou en Hollande. En Angleterre, afin de distinguer entre le gouvernement impérial en place à Londres, contrôlé par le Parlement, et les administrateurs coloniaux, cette influence était désignée sous le terme de « facteur impérial », prêtant de ce fait à l'impérialisme des vertus et des reliquats de légalité que celui-ci mettait tant d'ardeur à détruire²⁶ *. Sur ce point, les Anglais se trouvèrent à deux doigts de l'expérience des bâtisseurs d'empire français ; toutefois, ils n'allèrent jamais jusqu'à accorder une véritable représentation aux peuples assujettis. Quoi qu'il en fût, ils espéraient manifestement que la nation pourrait en somme se comporter comme une sorte d'administrateur de biens pour ses peuples colonisés, et il faut bien reconnaître qu'elle a invariablement fait de son mieux pour éviter le pire.

Le conflit entre les représentants du « facteur impérial » (qu'il serait plus juste d'appeler facteur national) et les administrateurs coloniaux court en filigrane à travers toute l'histoire de l'impérialisme britannique.

* Du point de vue politique, le « facteur impérial » exprimait le fait que les indigènes étaient non seulement protégés, mais, dans une certaine mesure, représentés par les Britanniques, par le « Parlement impérial »²⁷.

On a dit et répété à l'envi la « supplique » que Cromer, alors gouverneur d'Égypte, avait adressée en 1896 à Lord Salisbury : « Protégez-moi contre les ministères anglais²⁸ », jusqu'au moment où, dans les années 20 de ce siècle, le parti ultra-impérialiste s'est mis à blâmer ouvertement la nation et tout ce qu'elle représentait en l'accusant de vouloir la perte de l'Inde. Les impérialistes avaient toujours trouvé profondément irritant que le gouvernement de l'Inde dût « justifier son existence aux yeux de l'opinion publique anglaise » ; ce contrôle interdisait désormais de prendre les mesures de « massacre administratif »²⁹ qui, aussitôt après la fin de la Première Guerre mondiale, avaient été expérimentées à diverses reprises en d'autres colonies comme méthode radicale de pacification³⁰, et qui auraient certainement pu faire obstacle à l'indépendance de l'Inde.

En Allemagne régnait la même hostilité entre élus nationaux et administrateurs coloniaux d'Afrique. En 1897, Karl Peters fut relevé de ses fonctions en Afrique sud-orientale allemande et il dut démissionner des services gouvernementaux en raison des atrocités commises sur les indigènes. Le gouverneur Zimmermer partagea le même sort. Et en 1905, les chefs tribaux adressèrent pour la première fois leurs plaintes au Reichstag, et ils obtinrent l'intervention du gouvernement allemand lorsque les administrateurs coloniaux les jetèrent en prison³¹.

Il en allait de même de la domination française. Les gouverneurs généraux nommés par le gouvernement en place à Paris ou bien étaient l'objet d'une forte pression de la part des coloniaux français, comme ce fut le cas en Algérie, ou bien refusaient carrément d'appliquer en faveur des indigènes les réformes soi-disant « inspirées par la faiblesse des principes démocratiques de (leur) gouvernement »³². Partout les administrateurs impérialistes voyaient dans le contrôle

exercé par la nation un insupportable fardeau et une menace contre leur domination.

Les impérialistes avaient d'ailleurs parfaitement raison. Les conditions qui s'imposaient dorénavant pour gouverner les peuples assujettis, ils les connaissaient bien mieux que ceux qui, d'un côté, s'élevaient contre un gouvernement par décrets et contre une bureaucratie arbitraire, et de l'autre espéraient conserver à tout jamais leurs colonies pour la plus grande gloire de la nation. Mieux que les nationalistes, les impérialistes savaient que le corps politique de la nation n'est pas capable de construire un empire. Ils étaient parfaitement conscients que la marche de la nation et sa conquête des autres peuples, dès qu'on laisse libre cours à leur loi, aboutit à la prise de conscience de l'identité nationale des peuples conquis et à la défaite du conquérant. C'est pourquoi les méthodes françaises, qui se sont toujours efforcées de concilier les aspirations nationales et les exigences d'un empire, ont été beaucoup moins fructueuses que les méthodes britanniques qui, après les années 80 du siècle dernier, devinrent franchement impérialistes, tout en demeurant tempérées par une métropole qui se cramponnait à ses institutions démocratiques nationales.

II — LE POUVOIR ET LA BOURGEOISIE

Au fond, les impérialistes souhaitaient une expansion du pouvoir politique sans que soit institué un corps politique. L'expansion impérialiste avait été déclenchée par une curieuse forme de crise économique, la surproduction de capital et l'apparition d'argent

« superflu » résultant d'une épargne excessive qui ne parvenait plus à trouver d'investissement productif à l'intérieur des frontières nationales. Pour la première fois, ce n'était pas l'investissement du pouvoir qui avait préparé la voie à l'investissement de l'argent, mais l'exportation du pouvoir qui suivait docilement le chemin de l'argent exporté, puisque les investissements incontrôlables réalisés dans les pays lointains menaçaient de transformer en joueurs de vastes couches de la société, de changer l'économie capitaliste tout entière, de système de production qu'elle était en système de spéculation financière, et de substituer aux profits de la production des profits à la commission. La décennie précédant l'ère impérialiste, c'est-à-dire les années soixante-dix du siècle dernier, connut une augmentation inouïe des escroqueries, des scandales financiers et de la spéculation sur le marché des valeurs.

Les pionniers de ce mouvement pré-impérialiste furent les financiers juifs qui avaient bâti leur fortune en dehors du système capitaliste et à qui les États-nations en essor avaient dû faire appel pour des emprunts sur garantie internationale³³. Une fois en place un système d'impôt permettant d'assainir les finances gouvernementales, ce groupe avait toutes les raisons de craindre d'être complètement éliminé. Eux qui pendant des siècles avaient gagné leur argent dans la commission étaient les premiers tentés — et d'ailleurs invités à le faire — de placer le capital que l'on ne pouvait plus investir avec profit dans le marché interne. Les financiers juifs internationaux semblaient évidemment tout désignés pour ces opérations financières à caractère essentiellement international³⁴. Bien plus, les gouvernements eux-mêmes, dont l'aide était d'une certaine manière indispensable aux investissements dans les pays lointains, avaient tendance à préférer, au début, les bons vieux

financiers juifs aux nouveaux venus dans la finance internationale, dont beaucoup étaient des aventuriers.

Une fois que les financiers eurent ouvert la voie de l'exportation des capitaux « superflus » qui semblaient condamnés à dormir à l'intérieur des étroites limites de la production nationale, il devint bientôt manifeste que les actionnaires absents n'avaient pas la moindre intention de prendre les risques gigantesques correspondant à l'immense augmentation de leurs profits. Les financiers à la commission ne disposaient pas, même avec l'aide bénévole de l'Etat, d'un pouvoir suffisant pour garantir ces risques : seul le pouvoir matériel d'un Etat pouvait le faire.

Dès qu'il fut devenu clair qu'à l'exportation des capitaux allait devoir succéder une exportation du pouvoir gouvernemental, la position des financiers général, et celle des financiers juifs en particulier, s'affaiblit considérablement, et la direction des transactions financières et de l'entreprise impérialiste passa peu à peu aux mains des membres de la bourgeoisie locale. A cet égard, la carrière de Cecil Rhodes en Afrique du Sud est fort instructive, si l'on songe que, malgré sa totale ignorance du pays, il réussit en quelques années à évincer totalement les tout-puissants financiers juifs. Alors qu'en 1885 il participait encore comme co-associé à la fondation de l'*Ostafrikanische Gesellschaft*, Bleichroeder (et en même temps que lui le baron Hirsch) se vit évincé, quatorze ans plus tard, lorsque l'Allemagne entreprit la construction de la ligne ferroviaire de Bagdad, par les futurs géants de l'entreprise impérialiste, Siemens et la Deutsche Bank. Au fond, la répugnance du gouvernement à consentir un pouvoir réel aux Juifs, et le refus de ces derniers de participer à des affaires impliquant un engagement politique, coïncidaient si bien qu'aucune lutte véritable pour le pouvoir ne s'engagea vraiment, en dépit de la richesse considérable du

groupe juif, une fois dépassé le stade initial de la spéculation et de la commission.

Les divers gouvernements nationaux observaient avec méfiance la tendance de plus en plus marquée à transformer les affaires en question politique et à identifier les intérêts économiques d'un groupe relativement restreint avec les intérêts nationaux ou prétendus tels. Mais il semblait que la seule alternative à l'exportation du pouvoir fût le sacrifice d'une part importante des revenus nationaux. Seule l'expansion des instruments de violence de la nation pouvait rationaliser le mouvement d'investissement extérieur et ramener à l'intérieur du système économique de la nation les spéculations désordonnées — qui avaient conduit les gens à risquer l'épargne à tout-va — sur le capital superflu. Si l'Etat élargit son pouvoir, c'est qu'entre des pertes supérieures à celles que le corps économique d'une nation était capable de supporter et des gains supérieurs à ceux dont pouvait rêver un peuple livré à lui-même, il ne pouvait, lui, que choisir la seconde solution.

L'exportation du pouvoir fit d'abord que les instruments de violence de l'Etat, police et armée, qui dans la structure de la nation allaient de pair avec les autres institutions nationales et demeuraient sous le contrôle de celles-ci, se trouvèrent séparés de ce corps et promus au rang de représentants nationaux dans des pays arriérés ou sans défense. Là, dans ces régions privées d'industries et d'organisation politique, où la violence avait les coudées bien plus franches qu'en n'importe quel pays occidental, les soi-disant lois du capitalisme jouissaient en fait du pouvoir de créer les réalités. Le vain désir de la bourgeoisie de voir l'argent engendrer l'argent comme l'homme engendre l'homme était resté un rêve honnête tant que l'argent avait dû passer par la longue route de l'investissement productif ; non que l'argent

se mit seulement à engendrer l'argent, mais les hommes avaient pouvoir de faire des choses et de l'argent. Le secret de ce rêve devenu réalité tenait précisément à ce que dorénavant les lois économiques ne faisaient plus obstacle à la voracité des classes possédantes. L'argent pouvait enfin engendrer l'argent parce que le pouvoir, au total mépris de toute loi — économique aussi bien que morale — pouvait s'approprier la richesse. C'est seulement quand l'argent exporté eut réussi à provoquer l'exportation du pouvoir qu'il put accomplir les desseins de ceux qui le détenaient. Seule l'accumulation illimitée du pouvoir était capable de susciter l'accumulation illimitée du capital.

Les investissements à l'étranger, exportation de capital qui avait débuté comme mesure d'urgence, devinrent l'un des aspects caractéristiques de tous les systèmes économiques dès qu'ils se trouvèrent sous la protection d'un pouvoir exporté. Le concept impérialiste d'expansion, selon lequel l'expansion est une fin en soi et non un procédé temporaire, fit son apparition dans la pensée politique lorsqu'il fut devenu manifeste que l'une des fonctions permanentes les plus importantes de l'Etat-nation allait être l'expansion du pouvoir. Les agents de la violence appointés par l'Etat constituèrent bientôt une nouvelle classe à l'intérieur des nations et, bien que leur champ d'action fût très éloigné de la métropole, ils se mirent à exercer une influence considérable sur le corps politique de celle-ci. Etant donné qu'ils n'étaient en fait rien d'autre que des fonctionnaires de la violence, ils ne pouvaient penser que dans les termes d'une politique de pouvoir. Ils furent les premiers à proclamer, en tant que classe et forts de leur expérience quotidienne, que le pouvoir est l'essence de toute structure politique.

L'aspect novateur de cette philosophie politique impérialiste n'est pas d'avoir accordé une telle prépon-

dérance à la violence, ni d'avoir découvert que le pouvoir est une des réalités fondamentales de la politique. La violence était depuis toujours l'*ultima ratio* en matière d'action politique, et le pouvoir l'expression visible de l'autorité et du gouvernement. Mais jamais auparavant ni la violence ni le pouvoir n'avaient représenté le but conscient d'un corps politique ou l'ultime enjeu d'une politique définie. Car le pouvoir livré à lui-même ne saurait produire autre chose que davantage encore de pouvoir, et la violence exercée au nom du pouvoir (et non de la loi) devient un principe de destruction qui ne cessera que lorsqu'il n'y aura plus rien à violenter.

Cette contradiction, que l'on retrouve dans toutes les politiques de pouvoir qui devaient suivre, prend toutefois un semblant de sens si on la considère dans le contexte d'un processus supposé permanent et qui n'a pas d'autre terme ou d'autre finalité que lui-même. Alors, en effet, il devient possible de dire que le succès en soi n'a plus la moindre signification, et de considérer le pouvoir comme le moteur perpétuel et autonome de toute action politique, correspondant à la légende de l'accumulation perpétuelle de l'argent qui engendre l'argent. La notion d'expansion illimitée, seule capable de répondre à l'espérance d'une accumulation illimitée du capital, et qui entraîne la vaine accumulation de pouvoir, rend la constitution de nouveaux corps politiques — qui, jusqu'à l'ère de l'impérialisme, avait toujours été une conséquence de la conquête — pratiquement impossible. En fait, sa suite logique est la destruction de toutes les communautés humaines, tant celles des peuples conquis que celles des peuples souverains. Car, livrée à elle-même, toute structure politique, neuve ou ancienne, développe des forces stabilisatrices qui font obstacle à une transformation et à une expansion constantes. C'est pourquoi les corps politiques apparaissent tous comme des obsta-

cles momentanés dans la mesure où ils participent du flux ininterrompu d'un pouvoir toujours croissant.

Alors qu'au temps de l'impérialisme modéré les administrateurs de ce pouvoir toujours croissant ne cherchaient même pas à incorporer les territoires conquis et qu'ils préservaient les communautés politiques existantes de ces pays arriérés comme les vestiges d'une vie révolue, leurs successeurs totalitaires se sont acharnés à dissoudre et à détruire toutes les structures politiquement stables, aussi bien les leurs que celles des autres peuples. La seule exportation de la violence avait fait des serviteurs des maîtres, sans leur donner la prérogative du maître : la possibilité de créer du nouveau. La concentration monopolistique et l'immense accumulation de la violence dans la métropole fit de ses serviteurs les agents actifs de la destruction, jusqu'à ce que l'expansion totalitaire fût finalement devenue une force de destruction dirigée contre les nations et contre les peuples.

Le pouvoir devint l'essence de l'action politique et le centre de la pensée politique lorsqu'il a été séparé de la communauté politique qu'il était supposé servir. Il est vrai que c'est un facteur économique qui avait tout déclenché. Mais ce qui en est résulté, à savoir l'avènement du pouvoir comme unique contenu de la politique, et de l'expansion comme son unique but, n'aurait sans doute pas rencontré une approbation aussi unanime, de même que la dissolution du corps politique de la nation n'aurait pas à son tour rencontré si peu d'opposition, si ces phénomènes n'avaient pas eux-mêmes répondu aussi parfaitement aux désirs cachés et aux secrètes convictions des classes économiquement et socialement dominantes. La bourgeoisie, que l'Etat-nation et son propre désintérêt pour les affaires publiques avaient si longtemps tenue à l'écart du gouvernement, doit son émancipation politique à l'impérialisme.

L'impérialisme doit être compris comme la première phase de la domination politique de la bourgeoisie bien plus que comme le stade ultime du capitalisme. On sait assez que, jusque-là, les classes possédantes n'avaient guère aspiré à gouverner, et qu'elles s'étaient accommodé de bon gré de n'importe quelle forme de gouvernement pourvu que celui-ci garantît la protection des droits de la propriété. Cette fausse modestie avait néanmoins et curieusement abouti à maintenir la classe bourgeoise tout entière en dehors du corps politique ; avant d'être sujets d'un monarque ou citoyens d'une république, les membres de la bourgeoisie étaient essentiellement des particuliers. Ce caractère privé, allié au souci primordial de s'enrichir, avait créé un ensemble de modèles de comportement qui s'expriment dans tous ces proverbes — « le succès sourit au succès », « la raison du plus fort est toujours la meilleure », « qui veut la fin veut les moyens », etc. — qui naissent fatalement de l'expérience d'une société de concurrence.

Quand, à l'ère de l'impérialisme, les hommes d'affaires devinrent des politiciens et qu'ils se virent acclamés au même titre que des hommes d'Etat, alors que les hommes d'Etat n'étaient pris au sérieux que s'ils parlaient le langage des hommes d'affaires couronnés par le succès et « pensaient en termes de continents », ces pratiques et ces procédés qui étaient ceux de particuliers se transformèrent peu à peu en règles et en principes applicables à la conduite des affaires publiques. Ce processus de réévaluation qui a commencé à la fin du siècle dernier et qui se poursuit encore aujourd'hui est né avec la mise en pratique des convictions bourgeoises en matière de politique étrangère et ne s'est étendu que lentement à la politique intérieure. Aussi les nations concernées ne surent-elles guère voir que la témérité qui avait toujours prévalu dans la vie privée, et contre laquelle le corps public avait tou-

jours dû se protéger et protéger ses citoyens en tant qu'individus, allait être élevée au rang de principe politique officiellement consacré.

Il est significatif que les champions modernes du pouvoir se trouvent en accord total avec la philosophie de l'unique grand penseur qui prétendit jamais tirer le bien public des intérêts privés et qui, au nom du bien privé, imagina et échafauda l'idée d'un Commonwealth qui aurait pour base et pour fin ultime l'accumulation du pouvoir. Hobbes est en effet le seul grand philosophe que la bourgeoisie puisse revendiquer à juste titre comme exclusivement sien, même si la classe bourgeoise a mis longtemps à reconnaître ses principes. Dans son *Leviathan*³⁵, Hobbes exposait la seule théorie politique selon laquelle l'Etat ne se fonderait pas sur une quelconque loi constitutive — la loi divine, la loi de nature ou celle du contrat social — qui déterminerait les droits et interdits de l'intérêt individuel vis-à-vis des affaires publiques, mais sur les intérêts individuels eux-mêmes, de sorte que « l'intérêt privé est le même que l'intérêt public »³⁶.

Il n'est pratiquement pas un seul modèle de la morale bourgeoise qui n'ait été anticipé par la magnificence hors pair de la logique de Hobbes. Il donne un portrait presque complet, non pas de l'homme, mais du bourgeois, analyse qui en trois cents ans n'a été ni dépassée ni améliorée. « La Raison... n'est rien d'autre que des Comptes » ; « Sujet libre, libre Arbitre... sont des mots... vides de sens ; c'est-à-dire Absurdes. » Etre privé de raison, incapable de vérité, sans libre-arbitre — c'est-à-dire incapable de responsabilité — l'homme est essentiellement une fonction de la société et sera en conséquence jugé selon sa « valeur ou [sa] fortune... son prix ; c'est-à-dire pour autant qu'il serait donné contre l'usage de son pouvoir ». Ce prix est constamment évalué et réévalué par

la société, l'« estime des autres » variant selon la loi de l'offre et de la demande.

Pour Hobbes, le pouvoir est le contrôle accumulé qui permet à l'individu de fixer les prix et de moduler l'offre et la demande de manière à ce que celles-ci favorisent son profit personnel. L'individu envisagera son profit dans un isolement complet, du point de vue d'une minorité absolue, pourrait-on dire ; il s'apercevra alors qu'il ne peut œuvrer et satisfaire à son intérêt sans l'appui d'une quelconque majorité. Par conséquent, si l'homme n'est réellement motivé que par ses seuls intérêts individuels, la soif de pouvoir doit être sa passion fondamentale. C'est elle qui fixe les relations entre individu et société, et toutes les autres ambitions, richesse, savoir et honneur, en découlent elles aussi.

Hobbes souligne que dans la lutte pour le pouvoir comme dans leurs aptitudes innées au pouvoir, tous les hommes sont égaux ; car l'égalité des hommes entre eux a pour fondement le fait que chaque homme a par nature assez de pouvoir pour en tuer un autre. La ruse peut racheter la faiblesse. Leur égalité en tant que meurtriers en puissance place tous les hommes dans la même insécurité, d'où le besoin d'avoir un Etat. La *raison d'être* de l'Etat est le besoin de sécurité éprouvé par l'individu, qui se sent menacé par tous ses semblables.

L'aspect crucial du portrait tracé par Hobbes n'est pas du tout ce pessimisme réaliste qui lui a valu tant d'éloges dans les temps modernes. Car si l'homme était vraiment la créature que Hobbes a voulu voir en lui, il serait incapable de constituer le moindre corps politique. Hobbes, en effet, ne parvient pas — et d'ailleurs ne cherche pas — à faire entrer nettement cette créature dans une communauté politique. L'Homme de Hobbes n'a aucun devoir de loyauté envers son pays si celui-ci est vaincu, et il est pardonné pour

toutes ses trahisons si jamais il est fait prisonnier. Ceux qui vivent à l'extérieur de son Commonwealth (les esclaves, par exemple) n'ont pas davantage d'obligations envers leurs semblables, et sont au contraire autorisés à en tuer autant qu'ils peuvent ; tandis que, en revanche, « de résister au Glaive du Commonwealth afin de porter secours à un autre homme, coupable ou innocent, aucun homme n'a la Liberté », autrement dit il n'y a ni solidarité ni responsabilité entre l'homme et son prochain. Ce qui les lie est un intérêt commun qui peut être « quelque crime Capital, pour lequel chacun d'entre eux s'attend à mourir » ; dans ce cas, ils ont le droit de « résister au Glaive du Commonwealth », de « se rassembler, et se secourir, et se défendre l'un l'autre... Car ils ne font que défendre leurs vies ».

Ainsi pour Hobbes, la solidarité dans telle ou telle forme de communauté est-elle une affaire temporaire et limitée qui, pour l'essentiel, ne change rien au caractère solitaire et privé de l'individu (qui ne trouve « aucun plaisir mais au contraire mille chagrins dans la fréquentation de ses semblables, nul pouvoir ne réussissant à les tenir tous en respect ») ni ne crée de liens permanents entre lui-même et ses semblables. C'est comme si le portrait de l'homme de Hobbes trahissait le propos de ce dernier, propos qui est de fournir une base pour son Commonwealth, et qu'il avançait à la place un modèle cohérent de comportements par le biais desquels toute communauté véritable puisse être facilement détruite. D'où l'instabilité inhérente et avouée du Commonwealth de Hobbes qui, dans sa conception, prévoit sa propre dissolution — « quand, à l'occasion d'une guerre (étrangère ou intestine) les ennemis emportent la Victoire finale... alors le Commonwealth est dissous et chaque homme se trouve libre de se protéger » —, instabilité d'autant plus frappante que le but primordial et ré-

pété de Hobbes était d'instaurer un maximum de sécurité et de stabilité.

Ce serait commettre une grave injustice envers Hobbes et sa dignité de philosophe que de considérer son portrait de l'homme comme une tentative de réalisme psychologique ou de vérité philosophique. En fait, Hobbes ne s'intéresse ni à l'un ni à l'autre, son seul et unique souci étant la structure politique elle-même, et il décrit les aspects de l'homme selon les besoins du Leviathan. Au nom du raisonnement et de la persuasion, il présente son schéma politique comme s'il partait d'une analyse réaliste de l'homme, être qui « désire le pouvoir, encore plus de pouvoir », et comme s'il s'appuyait sur cette recherche pour concevoir un corps politique idéal pour cet animal assoiffé de pouvoir. Le véritable processus, c'est-à-dire le seul processus selon lequel son concept de l'homme ait un sens et dépasse la banalité manifeste d'une méchanceté humaine reconnue, est précisément tout autre.

Ce corps politique nouveau était conçu pour le profit de la nouvelle société bourgeoise telle qu'elle apparut au cours du dix-septième siècle, et cette peinture de l'homme est une esquisse du type d'homme nouveau qui serait apte à le constituer. Le Commonwealth a pour fondement la délégation du pouvoir, et non des droits. Il acquiert le monopole de l'assassinat et offre en retour une garantie conditionnelle contre le risque d'être assassiné. La sécurité est assurée par la loi, qui est une émanation directe du monopole du pouvoir dont jouit l'Etat (et n'est pas établie par l'homme en vertu des valeurs humaines du bien et du mal). Et comme cette loi découle directement du pouvoir absolu, elle représente une nécessité absolue aux yeux de l'individu qu'elle régit. En ce qui concerne la loi de l'Etat, à savoir le pouvoir accumulé par la société et monopolisé par l'Etat, il n'est plus question

de bien ou de mal, mais uniquement d'obéissance absolue, du conformisme aveugle de la société bourgeoise.

Privé de droits politiques, l'individu, pour qui la vie publique et officielle se manifeste sous le manteau de la nécessité, acquiert un intérêt nouveau et croissant pour sa vie privée et son destin personnel. Exclu de toute participation à la conduite des affaires publiques qui concernent tous les citoyens, l'individu perd sa place légitime dans la société et son lien naturel avec ses semblables. Il ne peut désormais juger sa vie privée personnelle que par comparaison avec celle d'autrui, et ses relations avec ses semblables à l'intérieur de la société prennent la forme de la compétition. Une fois les affaires publiques réglées par l'Etat sous le couvert de la nécessité, les carrières sociales ou politiques des concurrents tombent sous l'empire du hasard. Dans une société d'individus tous pourvus par la nature d'une égale aptitude au pouvoir et semblablement protégés les uns des autres par le pouvoir, seul le hasard peut décider des vainqueurs.³⁷

Selon les critères bourgeois, ceux à qui la chance ou le succès sont totalement refusés sont automatiquement rayés de la compétition, laquelle est la vie de la société. La bonne fortune s'identifie à l'honneur, la mauvaise au mépris. En déléguant ses droits politiques à l'Etat, l'individu lui abandonne également ses responsabilités sociales : il demande à l'Etat de le soulager du fardeau que représentent les pauvres exactement comme il demande à être protégé contre les criminels. La différence entre indigent et criminel disparaît — tous deux étant des hors-la-loi. Ceux qui n'ont pas de succès sont dépouillés de la vertu que leur avait léguée la civilisation classique ; ceux qui n'ont pas de chance ne peuvent plus en appeler à la charité chrétienne.

Hobbes libère tous ceux qui sont bannis de la

société — ceux qui n'ont pas de succès, ceux qui n'ont pas de chance, les criminels — de tous leurs devoirs envers la société et envers l'Etat si ce dernier les ignore. Ils peuvent lâcher la bride à leur soif de pouvoir et sont invités à tirer profit de leur aptitude élémentaire à tuer, restaurant ainsi cette égalité naturelle que la société ne dissimule que par opportunisme. Hobbes prévoit et justifie l'organisation des déclassés sociaux en un gang de meurtriers comme issue logique de la philosophie morale de la bourgeoisie.

Etant donné que le pouvoir est essentiellement et exclusivement le moyen d'arriver à une fin, une communauté fondée seulement sur lui doit sombrer dans le calme de l'ordre et de la stabilité ; sa complète sécurité révèle qu'elle est construite sur du sable. C'est seulement en gagnant toujours plus de pouvoir qu'elle peut garantir le *statu quo* ; c'est uniquement en étendant constamment son autorité par le biais du processus d'accumulation du pouvoir qu'elle peut demeurer stable. Le Commonwealth de Hobbes est une structure vacillante qui doit sans cesse se procurer de nouveaux appuis à l'extérieur si elle ne veut pas sombrer du jour au lendemain dans l'aveugle, l'insensé chaos des intérêts privés d'où elle est issue. Pour justifier la nécessité d'accumuler le pouvoir, Hobbes s'appuie sur la théorie de l'état de nature, la « condition de guerre perpétuelle » de tous contre tous dans laquelle les divers Etats individuels demeureraient encore les uns vis-à-vis des autres exactement comme l'étaient leurs sujets respectifs avant de se soumettre à l'autorité d'un Commonwealth³⁸. Cet état permanent de guerre potentielle garantit au Commonwealth une espérance de permanence parce qu'il donne à l'Etat la possibilité d'accroître son pouvoir aux dépens des autres Etats.

Ce serait une erreur de prendre à la légère la contradiction manifeste entre le plaidoyer de Hobbes

pour la sécurité de l'individu et l'instabilité fondamentale de son Commonwealth. Là encore il s'efforce de convaincre, de faire appel à certains instincts de sécurité fondamentaux dont il savait bien qu'ils ne pourraient survivre, chez les sujets du *Léviathan*, que sous la forme d'une soumission absolue au pouvoir qui « en impose à tous », autrement dit à une peur omniprésente, irrépessible — ce qui n'est pas exactement le sentiment caractéristique d'un homme en sécurité. Le véritable point de départ de Hobbes est une analyse extrêmement pénétrante des besoins politiques du nouveau corps social de la bourgeoisie montante, dont la confiance fondamentale en un processus perpétuel d'accumulation des biens allait bientôt éliminer toute sécurité individuelle. Hobbes tirait les conclusions nécessaires des modèles de comportement social et économique quand il proposait ses réformes révolutionnaires en matière de constitution politique. Il esquissait le seul corps politique possible capable de répondre aux besoins et aux intérêts d'une classe nouvelle. Ce qu'il donnait, au fond, c'était le portrait de l'homme tel qu'il allait devoir devenir et tel qu'il allait devoir se comporter s'il voulait entrer dans le moule de la future société bourgeoise.

L'insistance de Hobbes à vouloir trouver dans le pouvoir le moteur de toutes choses humaines et divines (car même le règne de Dieu sur les hommes est « le fait, non pas de la Création... mais de l'Irrésistible Pouvoir ») découlait de la proposition théoriquement irréfutable selon laquelle une accumulation indéfinie de biens doit s'appuyer sur une accumulation indéfinie de pouvoir. Le corollaire philosophique de l'instabilité fondamentale d'une communauté fondée sur le pouvoir est l'image d'un processus historique perpétuel qui, afin de demeurer en accord avec le développement constant du pouvoir, se saisit inexorablement des individus, des peuples et, finalement, de

l'humanité entière. Le processus illimité d'accumulation du capital a besoin de la structure politique d'« un Pouvoir illimité », si illimité qu'il puisse protéger la propriété grandissante en accroissant sans cesse sa puissance. Compte tenu du dynamisme fondamental de la nouvelle classe sociale, il est parfaitement exact qu'« il ne saurait s'assurer du pouvoir et des moyens de vivre bien, dont il jouit présentement, à moins d'en acquérir toujours plus ». Cette conclusion ne perd rien de sa logique même si, en trois cents ans, il ne s'est trouvé ni un roi pour « convertir cette Vérité de la Spéculation en l'Utilité de la Pratique », ni une bourgeoisie dotée d'une conscience politique et d'une maturité économique suffisantes pour adopter ouvertement la philosophie du pouvoir de Hobbes.

Ce processus d'accumulation indéfinie du pouvoir indispensable à la protection d'une accumulation indéfinie du capital a suscité l'idéologie « progressiste » de la fin du XIX^e siècle et préfiguré la montée de l'impérialisme. Ce n'est pas l'illusion naïve d'une croissance illimitée de la propriété, mais bien la claire conscience que seule l'accumulation du pouvoir pouvait garantir la stabilité des prétendues lois économiques, qui ont rendu le progrès inéluctable. La notion de progrès du XVIII^e siècle, telle que la concevait la France pré-révolutionnaire, ne faisait la critique du passé que pour mieux maîtriser le présent et contrôler l'avenir ; le progrès trouvait son apogée dans l'émancipation de l'homme. Mais cette notion restait loin du progrès sans fin de la société bourgeoise, qui non seulement s'oppose à la liberté et à l'autonomie de l'homme, mais qui, de plus, est prête à sacrifier tout et tous à des lois historiques prétendument supra-humaines. « Ce que nous appelons progrès, c'est le vent... qui guide irrésistiblement [l'ange de l'histoire] jusque dans le futur auquel il tourne le dos cependant que devant lui l'amas des ruines s'élève

jusqu'aux cieux. »³⁹ C'est seulement dans le rêve de Marx d'une société sans classes qui, selon les mots de Joyce, allait secouer l'humanité du cauchemar de l'histoire, qu'une ultime — bien qu'utopique — influence du concept du XVIII^e siècle apparaît encore.

L'homme d'affaires pro-impérialiste, que les étoiles ennuyaient parce qu'il ne pouvait pas les annexer, avait vu que le pouvoir organisé au nom du pouvoir engendrait un pouvoir accru. Quand l'accumulation du capital eut atteint ses limites naturelles, nationales, la bourgeoisie comprit que ce serait seulement avec une idéologie de « l'expansion, tout est là », et seulement avec un processus d'accumulation du pouvoir correspondant, que l'on pourrait remettre le vieux moteur en marche. Néanmoins, au moment même où il semblait que le véritable principe du mouvement perpétuel venait d'être découvert, l'esprit explicitement optimiste de l'idéologie du progrès se voyait ébranlé. Non que quiconque commençât à douter du caractère inéluctable du processus lui-même ; mais beaucoup commençaient à voir ce qui avait effrayé Cecil Rhodes, à savoir que la condition humaine et les limitations du globe opposaient un sérieux obstacle à un processus qui ne pouvait ni cesser ni se stabiliser, mais seulement déclencher les uns après les autres toute une série de catastrophes destructrices une fois ces limites atteintes.

A l'époque impérialiste, la philosophie du pouvoir devint la philosophie de l'élite qui découvrit bientôt — et fut rapidement prête à admettre — que la soif de pouvoir ne saurait être étanchée que par la destruction. Telle fut la principale raison d'être de son nihilisme (particulièrement manifeste en France au tournant du siècle, et en Allemagne dans les années 20) qui remplaçait la foi superstitieuse dans le progrès par une foi non moins superstitieuse dans la chute, et qui prêchait l'annihilation automatique avec autant d'en-

thousiasme qu'en avaient mis les fanatiques du progrès automatique à prêcher le caractère inéluctable des lois économiques. Il avait fallu trois siècles pour que Hobbes, ce grand adorateur du Succès, puisse enfin triompher. La Révolution française en avait été pour une part responsable, qui, avec sa conception de l'homme comme législateur et comme *citoyen*, avait failli réussir à empêcher la bourgeoisie de développer pleinement sa notion de l'histoire comme processus nécessaire. Cela résultait également des implications révolutionnaires du Commonwealth, de sa rupture farouche avec la tradition occidentale, que Hobbes n'avait pas manqué de souligner.

Tout homme, toute pensée qui n'œuvrent ni ne se conforment au but ultime d'un appareil dont le seul but est la génération et l'accumulation du pouvoir, sont dangereusement gênants. Hobbes estimait que les livres des « Grecs et des Romains de l'Antiquité » étaient aussi « nuisibles » que l'enseignement chrétien d'un « Summum bonum... tel qu'il est dit dans les Livres des vieux Moralistes », ou que la doctrine du « quoi qu'un homme fasse contre sa conscience, est Pêché », ou que « les Lois sont les Règles du Juste et de l'Injuste ». La profonde méfiance de Hobbes à l'égard de toute la tradition de la pensée politique occidentale ne doit pas nous surprendre si nous nous souvenons seulement que ce qu'il souhaitait n'était ni plus ni moins que la justification de la Tyrannie qui, pour s'être exercée à plusieurs reprises au cours de l'histoire de l'Occident, n'a cependant jamais connu les honneurs d'un fondement philosophique. Hobbes est fier de reconnaître que le Léviathan se résume en fin de compte à un gouvernement permanent de la tyrannie : « le nom de Tyrannie ne signifie pas autre chose que le nom de Souveraineté... » ; « pour moi, tolérer une haine déclarée de la Tyrannie, c'est tolérer la haine du Commonwealth en général... »

En tant que philosophe, Hobbes avait déjà pu déceler dans l'essor de la bourgeoisie toutes les qualités antitraditionnalistes de cette classe nouvelle qui devait mettre plus de trois cents ans à arriver à maturité. Son *Léviathan* n'avait rien à voir avec une spéculation oiseuse sur de nouveaux principes politiques, ni avec la vieille quête de la raison telle qu'elle gouverne la communauté des hommes ; il constituait délibérément « la renaissance des conséquences » découplant de l'essor d'une classe nouvelle dans une société fondamentalement liée à la propriété conçue comme élément dynamique générateur d'une propriété toujours nouvelle. La fameuse accumulation du capital qui a donné naissance à la bourgeoisie a changé les notions mêmes de propriété et de richesse : on ne les considérait plus désormais comme les résultats de l'accumulation et de l'acquisition, mais bien comme leurs préalables ; la richesse devenait un moyen illimité de s'enrichir. Etiqueter la bourgeoisie comme classe possédante n'est que superficiellement correct, étant donné que l'une des caractéristiques de cette classe était que quiconque pût en faire partie du moment qu'il concevait la vie comme un processus d'enrichissement perpétuel et considérait l'argent comme quelque chose de sacro-saint, qui ne saurait en aucun cas se limiter à un simple bien de consommation.

En elle-même, la propriété est néanmoins vouée à être employée et consommée, et elle s'amenuise donc constamment. La forme de possession la plus radicale, la seule vraiment sûre est la destruction, car seules les choses que nous avons détruites sont à coup sûr et définitivement nôtres. Les possédants qui ne consomment pas mais s'acharnent à étendre leur avoir se heurtent continuellement à une limitation bien fâcheuse, à savoir que les hommes doivent mourir. La mort, voilà la véritable raison pour laquelle propriété

et acquisition ne sauraient tenir lieu d'authentique principe politique. Un système social essentiellement fondé sur la propriété est incapable d'aller vers autre chose que la destruction finale de toute forme de propriété. Le caractère limité de la vie de l'individu est un obstacle aussi sérieux pour la propriété en tant que fondement de la société que le sont les limites du globe pour l'expansion en tant que fondement du corps politique. Du fait qu'elle transcende les limites de la vie humaine en misant sur une croissance automatique et continue de la richesse au-delà de tous les besoins et de toutes les possibilités de consommation personnels imaginables, la propriété individuelle est promue au rang d'affaire publique et sort du domaine de la stricte vie privée. Les intérêts privés, qui sont par nature temporaires, limités par l'espérance de vie naturelle de l'homme, peuvent désormais chercher refuge dans la sphère des affaires publiques et leur emprunter la pérennité indispensable à l'accumulation continue. Il semble ainsi se créer une société très proche de celle des fourmis et des abeilles, où « le bien Commun ne diffère pas du bien Privé ; leur nature les poussant à satisfaire leur profit personnel, elles œuvrent du même coup au profit commun ».

Comme les hommes ne sont néanmoins ni fourmis ni abeilles, tout cela n'est qu'illusion. La vie publique prend l'aspect fallacieux d'une somme d'intérêts privés comme si ces intérêts pouvaient suffire à créer une qualité nouvelle par le simple fait de s'additionner. Tous les concepts politiques prétendument libéraux (c'est-à-dire toutes les notions politiques pré-impérialistes de la bourgeoisie) — tel celui d'une compétition illimitée réglée par quelque secret équilibré découlant mystérieusement de la somme totale des activités en compétition, celui de la quête d'un « intérêt personnel éclairé » comme juste vertu politique, ou celui d'un progrès illimité contenu dans la

simple succession des événements — tous ces concepts ont un point en commun : ils mettent tout simplement bout à bout les vies privées et les modèles de comportement individuels et présentent cette somme comme lois historiques, économiques ou politiques. Les concepts libéraux, qui expriment la méfiance instinctive et l'hostilité foncière de la bourgeoisie à l'égard des affaires publiques, ne sont toutefois qu'un compromis momentané entre les vieux principes de la culture occidentale et la foi de la classe nouvelle dans la propriété en tant que principe dynamique en soi. Les anciennes valeurs finissent par perdre tant de terrain que la richesse et sa croissance automatique se substituent en réalité à l'action politique.

Bien que jamais reconnu officiellement, Hobbes fut le véritable philosophe de la bourgeoisie, parce qu'il avait compris que seule la prise de pouvoir politique peut garantir l'acquisition de la richesse conçue comme processus perpétuel, car le processus d'accumulation doit tôt ou tard détruire les limites territoriales existantes. Il avait deviné qu'une société qui s'était engagée sur la voie de l'acquisition perpétuelle devait mettre sur pied une organisation politique dynamique, capable de produire à son tour un processus perpétuel de génération du pouvoir. Il sut même, par la seule puissance de son imagination, esquisser les principaux traits psychologiques du nouveau type d'homme capable de s'adapter à une telle société et à son tyrannique corps politique. Il devina que ce nouveau type humain devrait nécessairement idolâtrer le pouvoir lui-même, qu'il se flatterait d'être traité d'animal assoiffé de pouvoir, alors qu'en fait la société le contraindrait à se démettre de toutes ses forces, vertus et vices naturels, pour faire de lui ce pauvre type qui n'a même pas le droit de s'élever contre la tyrannie et qui, loin de lutter pour le pouvoir, se soumet à n'importe quel gouvernement en place et ne bronche même pas quand

son meilleur ami tombe, victime innocente, sous le coup d'une incompréhensible *raison d'Etat*.

Car un Commonwealth fondé sur le pouvoir accumulé et monopolisé de tous ses membres individuels laisse nécessairement chacun impuissant, privé de ses facultés naturelles et humaines. Ce régime le laisse dégradé, simple rouage de la machine à accumuler le pouvoir ; libre à lui de se consoler avec de sublimes pensées sur le destin suprême de cette machine, construite de telle sorte qu'elle puisse dévorer le globe en obéissant simplement à sa propre loi interne.

L'ultime objectif destructeur de ce Commonwealth est au moins indiqué par l'interprétation philosophique de l'égalité humaine comme « égalité dans l'aptitude » à tuer. Vivant avec toutes les autres nations « dans une situation de conflit perpétuel et, aux confins de l'affrontement, ses frontières en armes et ses canons de toutes parts pointés sur ses voisins », ce Commonwealth n'a d'autre règle de conduite que celle qui « concourt le plus à son profit » et il dévorera peu à peu les structures les plus faibles jusqu'à ce qu'il en arrive à une ultime guerre « qui fixera le sort de chaque homme dans la Victoire ou dans la Mort ».

« Victoire ou Mort » : fort de cela, le Léviathan peut certes balayer toutes les protections politiques qui accompagnent l'existence des autres peuples et peut englober la terre entière dans sa tyrannie. Mais quand est venue la dernière guerre et qu'à chaque homme est échu son destin, il ne s'en instaure pas pour autant sur terre une paix ultime : la machine à accumuler le pouvoir, sans qui l'expansion continue n'aurait pu être menée à bien, a encore besoin d'une proie à dévorer dans son fonctionnement perpétuel. Si le dernier Commonwealth victorieux n'est pas en mesure de se mettre à « annexer les planètes », il n'a plus qu'à se détruire lui-même afin de reprendre à son

origine le processus perpétuel de génération du pouvoir.

III — L'ALLIANCE ENTRE LA FOULE ET LE CAPITAL

Lorsque l'impérialisme fit son entrée sur la scène politique à l'occasion de la mêlée africaine des années 80, ce fut à l'instigation des hommes d'affaires, contre l'opposition sans merci des gouvernements en place, et avec le soutien d'une partie étonnamment importante des classes cultivées⁴⁰. Pour ces dernières, il apparaissait tel un don de Dieu, un remède à tous les maux, une panacée facile pour tous les conflits. Et il est vrai que dans un sens, l'impérialisme ne déçut point ces espérances. Il donna un nouveau souffle à des structures politiques et sociales que menaçaient très clairement les nouvelles forces sociales et politiques et qui, en d'autres circonstances, sans cette interférence des développements impérialistes, n'auraient guère eu besoin de deux guerres mondiales pour disparaître.

Dans le contexte de l'époque, l'impérialisme balayait toutes les difficultés et offrait ce semblant de sécurité, si universel dans l'Europe d'avant-guerre, qui trompait tout le monde à l'exception des esprits les plus fins. Péguy en France et Chesterton en Angleterre avaient compris d'instinct qu'ils vivaient dans un monde de faux-semblants et que sa stabilité constituait le pire des mensonges. Jusqu'à ce que tout se mît à tomber en miettes, la stabilité de structures politiques manifestement dépassées était un fait, et leur longévité impavide et obstinée semblait faire mentir ceux qui sentaient le sol trembler sous leurs

pieds. La solution de l'énigme, c'était l'impérialisme. A la question fatidique : pourquoi l'ensemble des nations d'Europe ont-elles permis à ce fléau de se répandre jusqu'à ce que tout fût détruit, le bon comme le mauvais, la réponse est que les gouvernements, tous sans exception, savaient parfaitement que leurs pays étaient secrètement en train de se désintégrer, que le corps politique se détruisait de l'intérieur et qu'ils vivaient en sursis.

Sous un abord assez inoffensif, l'expansion apparut dans un premier temps comme le débouché rêvé pour l'excédent de la production capitaliste auquel elle apportait un remède : l'exportation du capital⁴¹. L'enrichissement galopant qu'avait provoqué la production capitaliste dans un système social fondé sur la distribution inégalitaire avait abouti à la « surépargne », à savoir l'accumulation d'un capital condamné à l'inertie à l'intérieur des capacités nationales existantes à produire et à consommer. C'était véritablement de l'argent superflu, utile à personne, bien que détenu par une classe de « Monsieur Personne ». Les crises et dépressions qui suivirent pendant les décennies du pré-impérialisme⁴² avaient conforté les capitalistes dans l'idée que leur système économique de production tout entier dépendait d'une offre et d'une demande qui devaient désormais provenir de « l'extérieur de la société capitaliste »⁴³. Ce système d'offre et de demande venait de l'intérieur de la nation tant que le système capitaliste ne contrôlait pas toutes ses classes au moyen de la totalité de sa capacité productive. Quand le capitalisme eut pénétré la structure économique tout entière et que toutes les couches sociales se trouvèrent dans l'orbite de son système de production et de consommation, les capitalistes comprirent qu'il leur fallait choisir entre voir s'écrouler le système entier ou bien trouver de nouveaux marchés, autrement dit pénétrer de nouveaux pays qui

n'étaient pas encore soumis au capitalisme et qui pouvaient par conséquent fournir un système d'offre et de demande nouveau, non capitaliste.

Revenons sur ces dépressions des années 60 et 70 qui ont ouvert l'ère du capitalisme : elles ont contraint la bourgeoisie à réaliser pour la première fois que ce qui, des siècles auparavant, avait permis « l'accumulation originelle du capital » (Marx) et avait amorcé toute l'accumulation à venir, à savoir le péché originel de pillage pur et simple, allait finir par devoir se répéter si l'on ne voulait pas voir soudain mourir le moteur de l'accumulation⁴⁵. Face à ce danger, qui ne menaçait pas uniquement la bourgeoisie, mais aussi bien la nation tout entière d'une chute catastrophique de la production, les producteurs capitalistes comprirent que les formes et les lois de leur système de production « avaient de tout temps été calculées à l'échelle du monde »⁴⁶.

La première réaction à la saturation du marché intérieur, à la pénurie de matières premières et aux crises grandissantes fut l'exportation de capital. Les détenteurs de la richesse superflue tentèrent d'abord d'investir à l'étranger sans volonté d'expansion ni de contrôle politique, ce qui eut pour tout résultat une orgie sans pareille d'escroqueries, de scandales financiers et de spéculation sur le marché des valeurs, d'autant plus alarmante que les investissements à l'étranger rapportaient beaucoup plus que les investissements intérieurs⁴⁷. Les gros sous issus de la surépargne ouvraient la voie au modeste bas de laine, fruit du travail du petit peuple. De la même manière, les entreprises métropolitaines, soucieuses de ne pas se laisser distancer par les gros profits de l'investissement extérieur, en vinrent elles aussi à des méthodes frauduleuses et attirèrent un nombre croissant de gens qui jetaient l'argent par les fenêtres dans l'espoir d'en tirer des profits miraculeux. Le scandale de Panama en

France, le *Gründungsschwindel* en Allemagne et en Autriche devinrent des exemples classiques. En contrepartie des énormes profits promis, on assistait à des pertes énormes. Les détenteurs du bas de laine perdirent tant et si vite que les détenteurs du gros capital superflu restèrent bientôt seuls en course sur ce qui était, en un sens, un champ de bataille. Leur échec à faire de la société entière une communauté de joueurs les transformait encore une fois en marginaux, exclus du processus normal de production auquel toutes les autres classes, après un certain émoi, revinrent tranquillement, bien que plus ou moins appauvries et quelque peu aigries.⁴⁸

L'exportation de l'argent et l'investissement extérieur ne sont pas en eux-mêmes l'impérialisme, ne mènent pas nécessairement à l'expansion érigée en système politique. Tant que les détenteurs du capital superflu se contentaient d'investir « une part importante de leurs biens dans des contrées étrangères », même si cette tendance allait « à l'encontre de toutes les traditions nationalistes du passé »⁴⁹, ils ne faisaient guère que confirmer leur démarquage par rapport à un corps national dont ils étaient de toute manière les parasites. C'est seulement lorsqu'ils demandèrent aux gouvernements de protéger leurs investissements (une fois que l'escroquerie des débuts leur eut ouvert les yeux sur la possibilité d'utiliser la politique contre les risques du jeu), qu'ils reprirent place dans la vie de la nation. A cet égard, ils suivaient néanmoins la tradition bien établie de la société bourgeoise, consistant à ne voir dans les institutions politiques qu'un instrument destiné à protéger la propriété individuelle⁵⁰. Seule l'heureuse coïncidence de l'essor d'une nouvelle classe de propriétaires avec la révolution industrielle avait fait de la bourgeoisie le promoteur et le nerf de la production. Tant qu'elle remplissait cette fonction essentielle dans la société moderne, qui est surtout

une communauté de producteurs, sa richesse jouait un rôle important pour la nation dans son ensemble. Les détenteurs du capital superflu ont été la première fraction de la classe bourgeoise à vouloir des profits sans remplir de réelle fonction sociale — fût-ce la fonction de producteur exploitant — et aussi la première, par conséquent, qu'aucune police au monde n'aurait pu protéger contre le courroux du peuple.

L'expansion ne représenta alors plus la planche de salut du seul capital superflu. Plus important encore, elle protégea les détenteurs de ce capital contre la perspective menaçante de demeurer à tout jamais superflus et parasites. Elle venait sauver la bourgeoisie des conséquences de la distribution inégalitaire et régénérer son concept de propriété à un moment où la richesse ne pouvait plus servir de facteur de production à l'intérieur de la structure nationale, et où elle était entrée en conflit avec l'idéal de production de l'ensemble de la communauté.

Plus ancien que la richesse superflue, il y avait cet autre sous-produit de la production capitaliste : les déchets humains que chaque crise, succédant invariablement à chaque période de croissance industrielle, éliminait en permanence de la société productive. Les hommes devenus des oisifs permanents étaient aussi superflus par rapport à la communauté que les détenteurs de la richesse superflue. Tout au long du XIX^e siècle, on avait dénoncé la véritable menace que ces hommes faisaient peser sur la société, et leur exportation avait contribué à peupler les *dominions* du Canada et de l'Australie aussi bien que les Etats-Unis. L'élément nouveau, à l'ère impérialiste, est que ces deux forces superflues, l'argent superflu et la main-d'œuvre superflue, se sont donné la main pour quitter ensemble le pays. Le concept d'expansion — exportation du gouvernement et annexion de tout territoire où les nationaux avaient investi soit leur argent soit

leur travail — semblait être la seule alternative à des pertes de plus en plus lourdes, tant en argent qu'en hommes. L'impérialisme et sa notion d'expansion illimitée semblaient offrir un remède permanent à un mal permanent⁵⁰.

Ironie du sort, le pays où richesse superflue et hommes superflus se trouvèrent réunis pour la première fois était lui-même en passe de devenir superflu. L'Afrique du Sud était une possession britannique depuis le début du siècle parce qu'elle assurait la route maritime des Indes. L'ouverture du canal de Suez, et la conquête administrative de l'Égypte qui en découla, privèrent bientôt d'une grande part de son importance le vieux comptoir commercial du Cap. Les Britanniques se seraient alors vraisemblablement retirés d'Afrique, tout comme l'avaient fait les autres nations européennes une fois liquidés leurs biens et leur commerce en Inde.

L'ironie particulière et, en un sens, la circonstance symbolique qui firent curieusement de l'Afrique du Sud « le berceau de l'Impérialisme »⁵¹, tiennent à la nature même de son soudain attrait alors qu'elle avait perdu toute valeur pour l'empire proprement dit : on y découvrit des gisements de diamants dans les années 70, et d'importantes mines d'or dans les années 80. La soif nouvelle du profit à tout prix coïncidait pour la première fois avec la vieille course au trésor. Prospecteurs, aventuriers et déchets des grandes villes émigrèrent vers le Continent Noir de concert avec le capital des pays industriellement développés. Désormais, la foule engendrée par la monstrueuse accumulation du capital allait de pair avec son géniteur dans ces voyages de découverte où rien n'était en fait découvert hormis de nouvelles possibilités pour l'investissement. Les détenteurs de la richesse superflue étaient les seuls hommes susceptibles de se servir des hommes superflus accourant des

quatre coins de la planète. Ils établirent ensemble le premier paradis des parasites, où la sève de la vie était l'or. L'impérialisme, produit de l'argent superflu et des hommes superflus, commença son extraordinaire carrière en produisant les biens les plus superflus et les plus irréels qui soient.

On peut encore se demander si la panacée de l'expansion aurait inspiré une telle tentative aux non-impérialistes si elle n'avait proposé ses dangereuses solutions qu'aux seules forces superflues qui, de toute façon, étaient déjà sorties du corps constitué de la nation. La complicité de tous les groupes parlementaires en faveur des programmes impérialistes est un fait notoire. L'histoire du parti travailliste britannique est à cet égard une chaîne pratiquement ininterrompue de justifications de la précoce prédiction de Cecil Rhodes : « Les travailleurs découvrent qu'en dépit de l'immense attachement que leur témoignent les Américains et des sentiments extrêmement fraternels qu'ils se vouent réciproquement en ce moment même, ceux-ci interdisent toutefois leurs produits. Les travailleurs s'aperçoivent aussi que la Russie, la France et l'Allemagne font de même, et ils voient que s'ils n'y prennent pas garde, il n'y aura plus pour eux un seul endroit au monde avec lequel faire du commerce. Voilà pourquoi les travailleurs sont devenus Impérialistes, et pourquoi le Parti Libéral les suit. »³² En Allemagne, les libéraux (et non le parti conservateur) ont été les véritables promoteurs de cette fameuse politique maritime qui devait peser si lourd dans le déchaînement de la Première Guerre mondiale³³. Le parti socialiste hésitait entre un soutien actif à la politique navale des impérialistes (il vota à plusieurs reprises des fonds pour la création d'une marine militaire allemande après 1906) et un total mépris vis-à-vis de toute préoccupation de politique étrangère. Les mises en garde isolées contre le *Lumpen-*

proletariat et la possibilité de corrompre certaines fractions de la classe ouvrière par les miettes du banquet impérialiste ne conduisirent pas à une meilleure compréhension de la fascination qu'exerçaient les programmes impérialistes sur les hommes de troupe du parti. En termes marxistes, le phénomène nouveau d'une alliance entre foule et capital semblait tellement contre nature, si manifestement en désaccord avec la doctrine de la lutte des classes, que les réels dangers de l'ambition impérialiste — diviser l'humanité en une race de maîtres et une race d'esclaves, en nobles et en vilains, en hommes blancs et en peuples de couleur, autant de distinctions qui étaient en fait des tentatives pour unifier le peuple conçu comme une foule — passèrent totalement inaperçus. Même l'effondrement de la solidarité internationale, lorsque éclata la Première Guerre mondiale, ne parvint pas à troubler la béatitude des socialistes ni leur foi dans le prolétariat en tant que tel. Les socialistes en étaient encore à étudier les lois économiques de l'impérialisme alors que les impérialistes avaient pour leur part cessé depuis longtemps d'y croire : dans les pays d'outre-mer ces lois avaient été sacrifiées au « facteur impérial » ou au « facteur de race », et seuls une poignée de messieurs d'un certain âge appartenant à la haute finance avaient encore foi dans les droits inaliénables du profit.

L'étrange faiblesse de l'opposition populaire à l'impérialisme, les nombreuses incohérences, les manquements brutaux à leurs promesses d'hommes d'Etat fréquemment taxés d'opportunisme et d'escroquerie, ont d'autres causes plus profondes. Ni l'opportunisme ni l'escroquerie n'auraient pu persuader un homme comme Gladstone de manquer à sa promesse, en tant que leader du parti libéral, d'évacuer l'Egypte lorsqu'il deviendrait Premier ministre. Comme en un songe, sans logique ou presque, ces hommes parta-

geaient avec le peuple la conviction que le corps national lui-même était si profondément scindé en classes, que la lutte des classes était une caractéristique si universelle de la vie politique moderne que la cohésion même de la nation était en péril. Là encore, l'expansion apparaissait comme une planche de salut, dès lors et aussi longtemps qu'elle serait capable de susciter un intérêt commun pour la nation dans son intégralité, et c'est principalement pour cette raison que les impérialistes purent devenir les « parasites du patriotisme »⁵⁴.

Pour une part, évidemment, ces espérances s'appartaient encore à la vieille et perverse coutume consistant à « cicatriser » les conflits intérieurs au moyen d'aventures lointaines. Pourtant la différence est nette. Les aventures sont, par leur nature même, limitées dans le temps et dans l'espace ; elles peuvent réussir à surmonter momentanément les conflits, bien qu'en règle générale elles échouent et tendent plutôt à les aviver. L'aventure impérialiste de l'expansion était apparue d'emblée comme une solution éternelle, parce que l'on croyait cette expansion illimitée. Du reste, l'impérialisme n'était pas une aventure au sens habituel du terme, car il s'appuyait moins sur les slogans nationalistes que sur la base apparemment solide des intérêts économiques. Dans une société d'intérêts contradictoires, où le bien commun était identifié à la somme globale d'intérêts individuels, l'expansion semblait, elle, pouvoir représenter un intérêt commun pour la nation tout entière. Comme les classes possédantes et maîtresses avaient convaincu tout le monde que l'intérêt économique et la passion de la propriété confèrent une base raisonnable au corps politique, même les hommes d'Etat non impérialistes se laisseraient aisément persuader d'applaudir lorsqu'un intérêt économique commun se profila à l'horizon.

Voilà donc les raisons qui ont amené le nationalisme à nourrir un tel penchant envers l'impérialisme,

en dépit des contradictions profondes entre les deux principes. Moins les nations étaient aptes à incorporer les peuples étrangers (ce qui allait contre la constitution de leur propre corps politique), plus elles étaient tentées de les opprimer. En théorie, un abîme sépare le nationalisme de l'impérialisme ; dans la pratique, cet abîme peut être et a été franchi par le nationalisme tribal et le racisme brutal. Dès le début, et dans tous les pays, les impérialistes déclarèrent bien haut et à qui voulait les entendre qu'ils se situaient « au-dessus des partis », et ils furent les seuls à parler au nom de la nation dans son ensemble. Cela était particulièrement vrai des pays d'Europe centrale et orientale, qui avaient peu ou pas de comptoirs outre-mer ; l'alliance entre la foule et le capital y fut tout de suite appliquée, et c'est là qu'elle souffrit le plus (et que ses attaques furent les plus violentes) des institutions nationales et des partis nationalistes⁵⁶.

L'indifférence méprisante des politiciens impérialistes à l'égard des questions intérieures était partout évidente, particulièrement en Angleterre. Tandis que des « partis au-dessus des partis » comme la Primrose League demeuraient secondaires, c'est principalement à cause de l'impérialisme que le système bipartite dégénéra en système des *Front Benches*, ce qui aboutit à une « diminution du pouvoir de l'opposition » au Parlement et à une augmentation du « pouvoir du Cabinet au détriment de la Chambre des Communes »⁵⁷. Bien entendu, on présentait aussi cette situation comme une politique dépassant la guerre des partis et des intérêts individuels, et les acteurs en étaient des hommes qui affirmaient parler au nom de la nation tout entière. Comment un tel langage n'aurait-il pas séduit et abusé ceux qui précisément conserveraient encore une étincelle d'idéalisme politique ? La clameur unitaire ressemblait exactement aux cris de bataille qui, de tout temps, avaient conduit les peuples

à la guerre ; et pourtant, personne ne sut déceler dans ce recours universel et permanent à l'unité le germe d'une guerre universelle et permanente.

Les gouvernements s'engagèrent plus activement que tous les autres groupes dans le courant impérialiste et furent les principaux responsables de la confusion entre impérialisme et nationalisme. Les Etats-nations avaient créé une administration en tant que corps permanent de fonctionnaires remplissant leur rôle sans tenir compte des intérêts de classe ni des changements de gouvernement ; ils s'appuyaient sur eux. Leur honneur et leur amour-propre professionnels — surtout en Angleterre et en Allemagne — venaient de ce qu'ils étaient les serviteurs de la nation en tant que telle. Seul leur groupe avait directement intérêt à soutenir la revendication fondamentale de l'Etat à l'indépendance vis-à-vis des classes et des factions. Que l'autorité de l'Etat-nation lui-même dépendît largement de l'indépendance économique et de la neutralité politique de ses administrateurs semble aujourd'hui évident ; le déclin des nations a variablement commencé avec la corruption de leurs administrations permanentes et avec la conviction générale que les fonctionnaires sont à la solde non de l'Etat, mais des classes possédantes. A la fin du siècle, celles-ci avaient acquis une telle prépondérance qu'il eût été pour ainsi dire ridicule de la part d'un fonctionnaire d'Etat de s'entêter à prétendre servir la nation. La division en classes les excluait du corps politique et les contraignait à former une clique à part. Dans les administrations coloniales, ils échappaient à la véritable désintégration du corps national. En gouvernant les peuples de lointains pays, il leur était beaucoup plus facile de se prétendre les héroïques serviteurs de la nation — « eux qui, par les services rendus, avaient glorifié la race britannique »⁸⁶ — que s'ils étaient restés en Angleterre. Les colonies n'étaient plus sim-

plement « un vaste réseau d'occupations destinées aux classes élevées », ainsi que James Mill pouvait encore les décrire ; elles allaient devenir l'ossature même du nationalisme britannique, découvrant dans la domination de pays lointains et dans le gouvernement de peuples étrangers le seul moyen de servir les intérêts britanniques et eux seuls. L'administration croyait en fait que « le génie particulier d'une nation ne se dévoile jamais plus clairement que dans sa manière de traiter les races assujetties »⁸⁷.

A la vérité, c'est seulement une fois loin de son pays qu'un citoyen d'Angleterre, d'Allemagne ou de France pouvait réellement n'être rien d'autre qu'anglais, allemand ou français. Dans son propre pays, il était tellement englué dans des questions d'intérêt économique ou de loyalisme qu'il se sentait plus proche d'un membre de sa propre classe en pays étranger que d'un homme d'une autre classe dans son propre pays. L'expansion venait régénérer le nationalisme, et c'est pourquoi elle fut accueillie comme instrument de la politique nationale. Les membres des nouvelles sociétés coloniales et des ligues impérialistes se sentaient « bien au-dessus de la lutte entre partis », et plus loin ils allaient s'expatrier, plus s'enracinait leur conviction de « ne représenter qu'un intérêt national »⁸⁸. Ce qui montre bien la situation désespérée des nations européennes avant l'impérialisme, à quel point leurs institutions s'étaient affaiblies, combien désuet se révélait leur système social face à la capacité grandissante de l'homme à produire. Les expédients utilisés étaient eux aussi désespérés, et finalement le remède se révéla pire que le mal — que, d'ailleurs, il ne sut pas guérir.

Il faut s'attendre à trouver une alliance entre le capital et la foule à l'origine de toute politique impérialiste de quelque importance. Dans certains pays, surtout la Grande-Bretagne, cette nouvelle alliance entre

les beaucoup trop riches et les beaucoup trop pauvres était et demeura limitée aux possessions d'outre-mer. La prétendue hypocrisie des politiques britanniques fut le résultat du bon sens des hommes d'Etat qui avaient tiré un trait entre les méthodes coloniales et la politique intérieure normale, évitant de la sorte, et avec un succès considérable, l'effet « boomerang » tant redouté par lequel l'impérialisme s'implanterait en métropole. En d'autres pays, principalement l'Allemagne et l'Autriche, l'alliance s'installa à l'intérieur sous forme de mouvements annexionnistes, et à un moindre degré en France dans une politique dite « coloniale ». Ces « mouvements » avaient pour but d'impérialiser, pour ainsi dire, la nation tout entière (et pas seulement sa frange « superflue »), de combiner politique intérieure et politique étrangère de manière à organiser la nation à seule fin de mieux rançonner les territoires étrangers et d'abaisser en permanence leurs peuples.

La poussée de la foule hors de l'organisation capitaliste a été observée très tôt par tous les grands historiens du XIX^e siècle, qui notaient soigneusement et anxieusement son développement. Le pessimisme historique, de Burckhardt à Spengler, découle essentiellement de ce constat. Mais ce que les historiens, tristement préoccupés par le phénomène en soi, ne surent pas saisir, c'est que l'on ne pouvait identifier cette foule avec la classe ouvrière grandissante, ni avec le peuple pris dans son ensemble, mais qu'elle se composait en fait des déchets de toutes les classes. Sa composition donnait à croire que la foule et ses représentants avaient aboli les différences de classe et qu'ils étaient — eux qui se tenaient en dehors de cette nation divisée en classes — le peuple lui-même (la *Volksgemeinschaft* chère aux nazis) plutôt que sa monstrueuse caricature. Les tenants du pessimisme historique comprenaient l'irresponsabilité fondamen-

tale de cette nouvelle couche sociale, et ils avaient également raison de prévoir l'éventualité que la démocratie se transforme en un despotisme dont les tyrans sortiraient de la foule et s'appuieraient sur elle. Ce qui leur échappait, c'est que la foule est non seulement le rebut mais aussi le sous-produit de la société bourgeoise, que celle-ci secrète directement et dont, par conséquent, elle ne saurait se séparer tout à fait. C'est pourquoi ils ne surent pas remarquer l'admiration grandissante de la haute société à l'égard du monde des bas-fonds, qui traverse en filigrane tout le XIX^e siècle, sa dérobade, pas à pas, devant toute considération morale, et son goût croissant pour le cynisme anarchiste du plus profond d'elle-même. Au tournant du siècle, l'affaire Dreyfus révéla que les bas-fonds et la haute société étaient si étroitement liés qu'il devenait bien difficile de trouver l'un quelconque des « héros » parmi les antidreyfusards d'une catégorie ou de l'autre.

Ce sentiment de complicité, cette réunion du géniteur et de sa progéniture, dont les romans de Balzac ont donné une peinture déjà classique, sont à mettre ici à l'origine de toute considération économique, politique ou sociale, et rappellent les traits psychologiques de ce nouveau type d'homme occidental que Hobbes avait définis trois siècles plus tôt. Mais il est vrai que c'est essentiellement à cause des pressentiments éprouvés par la bourgeoisie au cours des crises et dépressions qui précédèrent l'impérialisme que la haute société avait fini par admettre qu'elle était prête à accepter le retournement révolutionnaire des valeurs morales que le « réalisme » de Hobbes avait proposé, et qui était de nouveau proposé, cette fois, par la foule et ses leaders. Le seul fait que le « péché originel » d'« accumulation originelle du capital » allait rendre indispensables des péchés supplémentaires pour permettre le fonctionnement du système, persuadait

beaucoup plus efficacement la bourgeoisie de se débarrasser des contraintes de la tradition occidentale que n'auraient pu le faire, au demeurant, son philosophe ou ses bas-fonds. C'est ainsi que la bourgeoisie allemande finit par jeter bas le masque de l'hypocrisie et par avouer ouvertement ses liens avec la foule, en demandant à celle-ci de se faire le champion de ses intérêts de propriété.

Il est significatif que ce phénomène se soit produit en Allemagne. En Angleterre et en Hollande, le développement de la société bourgeoise avait progressé assez paisiblement et la bourgeoisie de ces pays put jouir de plusieurs siècles de sécurité et d'ignorance de la peur. Mais, en France, son essor fut interrompu par une grande révolution populaire dont les conséquences vinrent contrecarrer la suprématie béate de la bourgeoisie. En Allemagne, où la bourgeoisie dut attendre la seconde moitié du XIX^e siècle pour atteindre à son plein épanouissement, son essor s'accompagna d'emblée du développement d'un mouvement révolutionnaire ouvrier de tradition pratiquement aussi ancienne que la sienne. Il allait de soi que plus la classe bourgeoise se sentait menacée au sein de son propre pays, plus elle était tentée de déposer le lourd fardeau de l'hypocrisie. En France, les affinités de la haute société avec la foule vinrent au grand jour plus tôt qu'en Allemagne, mais, en fin de compte, elles devinrent aussi fortes dans l'un et l'autre pays. Du fait de sa tradition révolutionnaire et d'une industrialisation encore faiblement développée, la France produisait toutefois une pègre relativement peu nombreuse, si bien que sa bourgeoisie finit par se voir contrainte de chercher appui au-delà de ses frontières, et de s'allier avec l'Allemagne de Hitler.

Quelle que soit la nature précise de la longue évolution historique de la bourgeoisie dans les divers pays d'Europe, les principes politiques de la foule,

tels qu'ils apparaissent dans les idéologies impérialistes et les mouvements totalitaires, trahissent une affinité étonnamment forte avec le comportement politique de la société bourgeoise quand celui-ci est exempt de toute hypocrisie et de toute concession à la tradition chrétienne. Ce qui, dans une période plus récente, a rendu les attitudes nihilistes de la foule si attirantes — intellectuellement — aux yeux de la bourgeoisie est une relation de principe qui va bien au-delà de la naissance de la foule proprement dite.

En d'autres termes, la disparité entre cause et effet, qui a caractérisé la naissance de l'impérialisme, a ses raisons d'être. L'occasion — une richesse superflue créée par un excès d'accumulation et qui avait besoin de l'aide de la foule pour trouver un investissement à la fois sûr et profitable — a déclenché une force qui avait toujours existé dans la structure de base de la société bourgeoise, bien qu'elle fût jusqu'alors dissimulée par de plus nobles traditions et par cette bienheureuse hypocrisie dont La Rochefoucauld disait qu'elle est l'hommage du vice à la vertu. En même temps, une politique du pouvoir totalement dénuée de principes ne pouvait s'exercer qu'à partir du moment où il se trouvait une masse de gens eux-mêmes totalement libres de principes, si importants en nombre qu'ils dépassaient la capacité de l'Etat et de la société à les prendre en charge. Le fait que seuls des politiciens impérialistes pouvaient utiliser cette foule, et que seules des doctrines raciales pouvaient séduire celle-ci porte à croire qu'il n'y avait que l'impérialisme pour régler les graves problèmes intérieurs, sociaux et économiques, des temps modernes.

La philosophie de Hobbes, il est vrai, ne contient rien des doctrines raciales modernes, qui non seulement excitent la foule mais qui, dans leur forme totalitaire, dessinent très clairement les traits d'une organisation grâce à laquelle l'humanité pourrait mener

à bien le processus perpétuel d'accumulation du capital et du pouvoir jusqu'à son terme logique : l'auto-destruction. Mais du moins Hobbes a-t-il donné à la pensée politique le préalable à toute doctrine raciale, c'est-à-dire l'exclusion a priori de l'idée d'humanité qui constitue la seule idée régulatrice en termes de droit international. En partant du principe que la politique étrangère se situe nécessairement hors du contrat humain, qu'elle s'exprime par une guerre perpétuelle de tous contre tous, ce qui est la loi de « l'état de nature », Hobbes apporte le meilleur fondement théorique possible à ces idéologies naturalistes qui maintiennent les nations à l'état de tribus, séparées par nature les unes des autres, sans nul contact possible, inconscientes de la solidarité humaine et n'ayant en commun que l'instinct de conservation que l'homme partage avec le monde animal. Si l'idée d'humanité, dont le symbole le plus décisif est l'origine commune de l'espèce humaine, n'a plus cours, alors rien n'est plus plausible qu'une théorie selon laquelle les races brunes, jaunes et noires, descendent de quelque espèce de singes différente de celle de la race blanche, et qu'elles sont toutes destinées par nature à se faire la guerre jusqu'à disparaître de la surface du globe.

S'il devait se révéler exact que nous sommes emprisonnés dans ce processus perpétuel d'accumulation du pouvoir cher à Hobbes, alors l'organisation de la foule prendra inévitablement la forme d'une transformation des nations en races, car il n'existe, dans les conditions d'une société d'accumulation, aucun autre lien unificateur possible entre des individus qui, du fait même du processus d'accumulation du pouvoir et d'expansion, sont en train de perdre tous leurs liens naturels avec leurs semblables.

Le racisme peut conduire le monde occidental à sa perte et, par suite, la civilisation humaine tout

entière. Quand les Russes seront devenus des Slaves, quand les Français auront assumé le rôle de chefs d'une *force noire*, quand les Anglais se seront changés en « hommes blancs », comme déjà, par un désastreux sortilège, tous les Allemands sont devenus des Aryens, alors ce changement signifiera lui-même la fin de l'homme occidental. Peu importe ce que des scientifiques chevronnés peuvent avancer : la race est, politiquement parlant, non pas le début de l'humanité mais sa fin, non pas l'origine des peuples mais leur déchéance, non pas la naissance naturelle de l'homme mais sa mort contre nature.

Chapitre II

Penser la race avant le racisme

Si la notion de race était, comme on l'a souvent affirmé, une invention allemande, alors la « pensée allemande » (quelle qu'elle soit) a triomphé dans de nombreuses régions du monde de l'esprit bien avant que les nazis n'aient entrepris leur désastreuse tentative de conquérir le monde lui-même. Si l'hitlérisme a exercé sa puissante séduction internationale et intereuropéenne au cours des années 30, c'est que le racisme, bien que doctrine d'Etat dans la seule Allemagne, avait d'ores et déjà remporté un énorme succès aux yeux de l'opinion publique internationale. La machine de guerre de la politique nazie était depuis longtemps en marche quand, en 1939, les tanks allemands commencèrent leur course destructrice, puisque — en matière d'offensive politique — le racisme avait été conçu comme un allié plus puissant que n'importe quel agent à la solde ou que toute organisation secrète de cinquièmes colonnes. Forts des expériences menées depuis bientôt deux décennies dans les diverses capitales, les nazis étaient convaincus que leur meilleure « propagande » serait précisément cette politique raciale dont, en dépit de nombreux compromis et de manquements à leurs promesses, ils n'avaient jamais dévié, fût-ce au nom de l'opportunisme¹. Le

racisme n'était ni une arme nouvelle ni une arme secrète, bien que jamais auparavant il n'eût été exploité avec une telle lucidité aussi systématiquement.

La vérité historique est que la pensée raciale, dont les racines sont profondément ancrées dans le XVIII^e siècle, est apparue simultanément dans tous les pays occidentaux au cours du XIX^e siècle. Le racisme a fait la force idéologique des politiques impérialistes depuis le tournant de notre siècle. Il a indéniablement absorbé et régénéré tous les vieux modèles d'opinion raciale qui, toutefois, n'auraient jamais été en eux-mêmes assez forts pour créer — ou plutôt pour dégénérer en — ce racisme considéré comme *Weltanschauung* ou comme idéologie. Au milieu du siècle dernier, les opinions raciales étaient encore mesurées à l'aune de la raison politique : jugeant les doctrines de Gobineau, Tocqueville écrivait à ce dernier : « Je les crois très vraisemblablement fausses et très certainement pernicieuses »³. La pensée raciale dut attendre la fin du siècle pour se voir célébrée comme l'une des plus importantes contributions à l'esprit du monde occidental.⁴

Jusqu'aux jours fatidiques de la « mêlée pour l'Afrique », la pensée raciale avait fait partie de cette foule de libres opinions qui, au sein de la structure d'ensemble du libéralisme, se disputaient les faveurs du public⁴. Seules quelques-unes devenaient idéologie à part entière, à savoir un système fondé sur une opinion unique se révélant assez forte pour attirer et convaincre une majorité de gens et suffisamment étendue pour les guider à travers les diverses expériences et situations d'une vie moderne moyenne. Car une idéologie diffère d'une simple opinion en ceci qu'elle affirme détenir soit la clé de l'histoire, soit la solution à toutes les « énigmes de l'univers », soit encore la connaissance profonde des lois cachées de l'univers qui sont supposées gouverner la nature et

l'homme. Peu d'idéologies ont su acquérir assez de prépondérance pour survivre à la lutte sans merci pour convaincre, et seules deux d'entre elles ont effectivement réussi à survivre à toutes les autres et à les écraser vraiment : l'idéologie qui conçoit l'histoire comme une lutte économique entre classes et celle qui l'interprète comme une lutte naturelle entre races. Toutes deux ont exercé sur les masses une séduction assez forte pour se gagner l'appui de l'Etat et pour s'imposer comme doctrines nationales officielles. Mais, bien au-delà des frontières à l'intérieur desquelles la conscience de race et la conscience de classe se sont érigées en modèles de pensée obligatoires, la libre opinion publique les a faites siennes à un point tel que non seulement les intellectuels mais aussi les masses n'accepteraient désormais plus une analyse des événements passés ou présents qui ne s'aligne sur l'une ou l'autre de ces perspectives.

L'immense pouvoir de persuasion inhérent aux idéologies maîtresses de notre temps n'est pas fortuit. Persuader n'est possible qu'à condition de faire appel soit aux expériences soit aux désirs, autrement dit aux nécessités politiques immédiates. En l'occurrence, la vraisemblance ne vient ni des faits scientifiques, comme voudraient nous le faire croire les divers courants darwinistes, ni de lois historiques, comme le prétendent les historiens en quête de la loi d'après laquelle naissent et meurent les civilisations. Les idéologies à part entière ont toutes été créées, perpétuées et perfectionnées en tant qu'armes politiques, et non en tant que doctrine théorique. Il est parfois arrivé, c'est vrai — et tel est le cas du racisme — qu'une idéologie évolue par rapport à son sens originel, mais, sans contact immédiat avec la vie politique, aucune d'elles ne serait même imaginable. Leur aspect scientifique est secondaire ; il découle d'abord du désir d'apporter des arguments sans faille, ensuite de ce que

le pouvoir de persuasion des idéologies s'est aussi emparé des scientifiques qui, cessant de s'intéresser au résultat de leurs recherches, n'eurent soudain rien de plus pressé que de quitter leurs laboratoires pour aller prêcher à la multitude leurs nouvelles interprétations de la vie et du monde¹. C'est à ces prêcheurs « scientifiques », bien plus qu'à toute découverte scientifique, que nous devons le fait qu'il ne soit aujourd'hui pas une science dont le système de catégories n'ait été profondément pénétré par la pensée raciale. C'est encore une fois ce qui a conduit les historiens, dont certains ont été tentés de tenir la science pour responsable de la pensée raciale, à voir dans certains résultats de la recherche philologique ou biologique les causes de la pensée raciale et non ses conséquences². Le contraire eût été plus proche de la vérité. De fait, il fallut plusieurs siècles (du XVII^e au XIX^e) à la doctrine de la « force fait droit » pour conquérir la science naturelle et produire la « loi » de survie des meilleurs. Et si, pour prendre un autre exemple, la théorie de De Maistre et de Schelling, selon laquelle les tribus sauvages sont les résidus dégénérés de peuples plus anciens, avait aussi bien répondu aux procédés politiques du XIX^e siècle que la théorie du progrès, il est probable que nous n'aurions guère entendu parler de « primitifs » et qu'aucun scientifique n'aurait perdu son temps à chercher le « chaînon manquant » entre le singe et l'homme. Le blâme n'en revient pas tant à la science elle-même qu'à certains scientifiques qui n'étaient pas moins hypnotisés par ces idéologies que leurs compatriotes.

Que le racisme soit la principale arme idéologique des politiques impérialistes est si évident que bon nombre de chercheurs donnent l'impression de préférer éviter les sentiers battus du truisme. En revanche, la vieille confusion entre le racisme et une sorte de nationalisme exacerbé est encore monnaie courante.

Quant aux remarquables études qui ont été faites, en France surtout, et qui ont prouvé non seulement que le racisme est un phénomène radicalement différent, mais qu'il tend à détruire le corps politique de la nation, elles sont généralement passées sous silence. Face à la gigantesque lutte entre la pensée raciale et la pensée de classe pour régner sur l'esprit des hommes modernes, certains ont fini par voir dans l'une l'expression des tendances nationales et dans l'autre celle des tendances internationales, par penser que l'une est la préparation mentale aux guerres nationales et l'autre l'idéologie des guerres civiles. Si l'on a pu en arriver là, c'est à cause de la Première Guerre mondiale et de son curieux mélange de vieux conflits nationaux et de conflits impérialistes nouveaux, mélange dans lequel les vieux slogans nationaux ont fait la preuve que, partout dans le monde, ils exerçaient encore sur les masses une influence bien plus grande que toutes les ambitions impérialistes. Toutefois, la dernière guerre, avec ses espions et ses collaborateurs omniprésents, devrait avoir prouvé que le racisme peut engendrer des luttes civiles en n'importe quel pays, et que c'est l'un des plus ingénieux stratagèmes jamais inventés pour fomenter la guerre civile.

Car la vérité est que la pensée raciale est parvenue sur la scène de la politique active au moment où les populations européennes avaient préparé — et dans une certaine mesure réalisé — le nouveau corps politique de la nation. D'entrée de jeu, le racisme a délibérément coupé à travers toutes les frontières nationales, qu'elles fussent déterminées par la géographie, la langue, les traditions ou par tout autre critère, et nié toute existence nationale politique en tant que telle. Bien plus que la pensée de classe, c'est la pensée raciale qui a plané sur le développement de l'alliance des nations européennes telle une ombre constante, pour devenir finalement l'arme redoutable de la des-

truction de ces nations. Du point de vue historique, les racistes détiennent un record de patriotisme pire que les tenants de toutes les autres idéologies pris ensemble, et ils ont été les seuls à nier sans cesse le grand principe sur lequel sont bâties les organisations nationales des peuples, à savoir le principe d'égalité et de solidarité de tous les peuples, reposant sur l'idée d'humanité.

I — UNE « RACE » D'ARISTOCRATES CONTRE UNE « NATION » DE CITOYENS

Un intérêt sans cesse croissant envers les peuples les plus différents, les plus étranges, et même sauvages, a caractérisé la France du XVIII^e siècle. C'était l'époque où l'on admirait et copiait les peintures chinoises, où l'un des écrits les plus fameux du siècle s'appelait les *Lettres persanes*, et où les récits de voyage constituaient la lecture favorite de la société. On opposait l'honnêteté et la simplicité des peuples sauvages et non civilisés à la sophistication et à la frivolité de la culture. Bien avant que le XIX^e siècle et son immense développement des moyens de transport eussent mis le monde non européen à la porte de tout citoyen moyen, la société française du XVIII^e siècle s'était efforcée de s'emparer spirituellement du contenu des cultures et des contrées qui s'étendaient loin au-delà des frontières de l'Europe. Un vaste enthousiasme pour les « nouveaux spécimens de l'humanité » (Herder) gonflait le cœur des héros de la Révolution qui venaient, après la nation française, libérer tous les peuples de toute couleur sous la bannière de la France. Cet enthousiasme à l'égard des pays étrangers et lointains a culminé dans le message de fraternité, parce que

celui-ci était inspiré par le désir de prouver auprès de tous ces nouveaux et surprenants « spécimens de l'humanité » le vieux propos de la Bruyère : « *La raison est de tous les climats.* »

C'est pourtant dans ce siècle créateur de nations et dans le pays de l'amour de l'humanité que nous devons chercher les germes de ce qui devait plus tard devenir la capacité du racisme à détruire les nations et à annihiler l'humanité⁷. On doit noter que le premier auteur à prendre à son compte la coexistence en France de peuples différents, d'origines différentes fut aussi le premier à élaborer une pensée raciale définie. Le comte de Boulainvilliers, noble français qui écrivit au début du XVIII^e siècle des œuvres qui ne furent publiées qu'après sa mort, interprétait l'histoire de la France comme l'histoire de deux nations différentes dont l'une, d'origine germanique, avait conquis les premiers habitants, les « Gaulois », leur avait imposé sa loi, avait pris leurs terres et s'y était installée comme classe dirigeante, en « pairs » dont les droits suprêmes s'appuyaient sur le « droit de conquête » et sur la « nécessité de l'obéissance toujours due au plus fort »⁸. Essentiellement préoccupé de trouver de nouveaux arguments contre la montée du pouvoir politique du *Tiers-Etat* et de ses porte-parole, ce « *nouveau corps* » composé par les « *gens de lettres et de loi* », Boulainvilliers devait aussi combattre la monarchie parce que le roi de France ne voulait plus représenter les pairs en tant que *primus inter pares*, mais bien la nation tout entière : en lui, de ce fait, la nouvelle classe montante trouva un moment son allié le plus puissant. Soucieux de rendre à la noblesse une primauté sans conteste, Boulainvilliers proposait à ses semblables, les nobles, de nier avoir une origine commune avec le peuple français, de briser l'unité de la nation et de se réclamer d'une distinction originelle, donc éternelle⁹. Avec beaucoup plus d'audace que la

plupart des défenseurs de la noblesse ne le firent par la suite, Boulainvilliers reniait tout lien prédestiné avec le sol ; il reconnaissait que les « Gaulois » étaient en France depuis plus longtemps, que les « Francs » étaient des étrangers et des barbares. Sa doctrine se fondait exclusivement sur le droit éternel de la conquête et affirmait sans vergogne que « la Frise... fut le véritable berceau de la nation française ». Des siècles avant le développement du racisme impérialiste proprement dit, et ne suivant que la logique intrinsèque de son concept, il avait vu dans les habitants originels de la France des natifs au sens moderne du terme ou, selon ses propres mots, des « sujets » — non pas du roi, mais de tous ceux dont le privilège était de descendre d'un peuple de conquérants qui, par droit de naissance, devaient être appelés « Français ».

Boulainvilliers était profondément influencé par les doctrines de la « force fait droit » chères au XVII^e siècle, et il fut certainement l'un des plus fermes disciples contemporains de Spinoza dont il traduisit *l'Ethique* et dont il analysa le *Traité théologico-politique*. Selon son interprétation et sa mise en application des idées politiques de Spinoza, la force devenait conquête et la conquête agissait comme une sorte de jugement unique quant aux qualités naturelles et aux privilèges humains des hommes et des nations. On décèle ici les premières traces des transformations naturalistes que devait subir par la suite la doctrine de la « force fait droit ». Cette perspective se trouve renforcée par le fait que Boulainvilliers fut l'un des libres penseurs les plus marquants de son époque, et que ses attaques contre l'Église chrétienne n'auraient pu être motivées par le seul anticléricalisme.

La théorie de Boulainvilliers ne s'applique toutefois qu'aux peuples, non aux races ; elle fonde le droit des peuples supérieurs sur une action historique, la

conquête, et non sur un fait physique — bien que l'action historique exerce déjà une certaine influence sur les qualités naturelles des peuples conquis. S'il invente deux peuples différents au sein de la France, c'est pour s'opposer à la nouvelle idée nationale telle qu'elle était représentée dans une certaine mesure par l'alliance de la monarchie absolue et du *Tiers-Etat*. Boulainvilliers est antinationaliste à une époque où l'identité nationale était ressentie comme neuve et révolutionnaire, et à un moment où l'on n'avait pas perçu, comme cela se produisit à l'occasion de la Révolution française, combien elle était liée à une forme de gouvernement démocratique. Boulainvilliers préparait son pays à la guerre civile sans savoir ce que cette guerre civile signifierait. Il illustre le sentiment d'une bonne fraction des nobles qui ne se considéraient pas comme représentants de la nation mais comme classe dirigeante à part, susceptible d'avoir beaucoup plus en commun avec un peuple étranger de « même société et condition » qu'avec ses compatriotes. Ce sont bien ces tendances antinationales qui ont exercé leur influence dans le milieu des *émigrés* avant d'être finalement absorbées par des doctrines raciales nouvelles et sans ambiguïté à la fin du XIX^e siècle.

Ce n'est que lorsque l'explosion proprement dite de la Révolution eut contraint une grande part de la noblesse française à chercher refuge en Allemagne et en Angleterre que les idées de Boulainvilliers se révélèrent fournir une précieuse arme politique. Entre temps, son influence sur l'aristocratie française était restée intacte, comme en témoignent les travaux d'un autre comte, Dubuat-Nançay¹⁰, qui souhaitait voir se resserrer plus encore les liens de la noblesse française avec ses frères du continent. A la veille de la Révolution, ce héraut du féodalisme français se sentait si peu en sécurité qu'il appelait de ses vœux « la création d'une sorte d'*internationale* de

l'aristocratie d'origine barbare »¹¹, et comme la noblesse allemande était la seule dont on pût espérer un secours, pour lui la véritable origine de la nation française était supposée identique à celle des Allemands ; quant aux classes françaises les plus humbles, bien que n'étant plus constituées par des serfs, elles n'étaient pas libres de naissance mais par « *affranchissement* », par la grâce de ceux qui étaient nés libres, les nobles. Quelques années plus tard, les Français en exil tentèrent effectivement de constituer une *internationale* d'aristocrates dans le but d'écraser la révolte de ceux qu'ils considéraient comme un peuple étranger d'esclaves. Et bien que sous un aspect plus pratique ces tentatives eussent subi un désastre spectaculaire à Valmy, des *émigrés* comme Charles-François Dominique de Villiers — qui vers 1800 opposait les « *Gallo-Romains* » aux Germains — ou comme William Alter — qui, dix ans plus tard, rêvait d'une fédération de tous les peuples germaniques¹² — refusaient de s'avouer vaincus. Sans doute ne leur vint-il jamais à l'idée qu'ils étaient en fait des traîtres, tant ils étaient convaincus que la Révolution française était une « guerre entre peuples étrangers », ainsi que devait l'écrire beaucoup plus tard François Guizot.

Tandis que Boulainvilliers, avec la paisible équité d'un temps moins troublé, ne fondait les droits de la noblesse que sur ceux de la conquête, sans déprécier directement la nature même de l'autre nation conquise, le comte de Montlosier, l'un de ces personnages plutôt douteux qui gravitaient parmi ces Français en exil, exprimait ouvertement son mépris pour ce « nouveau peuple né d'esclaves... (mélange) de toutes les races et de tous les temps »¹³. Il était clair que les temps avaient changé et que les nobles, qui n'appartenaient plus à une race victorieuse, devaient eux aussi changer. Ils abandonnèrent la vieille idée, si chère à Boulainvilliers et même à Montesquieu, selon

laquelle seule la conquête, *fortune des armes*, déterminait les destinées des hommes. Les idéologies de la noblesse connurent leur Valmy quand, dans son fameux pamphlet, l'abbé Sieyès eut invité le *Tiers-Etat* à « renvoyer dans les forêts de Franconie toutes ces familles qui conservent la folle prétention d'être issues de la race des conquérants et d'avoir succédé à des droits de conquête »¹⁴.

Il est assez étrange que depuis les premiers temps où, à l'occasion de sa lutte de classe contre la bourgeoisie, la noblesse française découvrit qu'elle appartenait à une autre nation, qu'elle avait une autre origine généalogique et qu'elle avait des liens plus étroits avec une caste internationale qu'avec le sol de France, toutes les théories raciales françaises aient soutenu le germanisme, ou tout au moins la supériorité des peuples nordiques contre leurs propres compatriotes. Car si les hommes de la Révolution française s'identifiaient mentalement avec Rome, ce n'est pas parce qu'ils opposaient au « germanisme » de leur noblesse un « latinisme » du *Tiers-Etat*, mais parce qu'ils avaient le sentiment d'être les héritiers spirituels de la République romaine. Cette revendication historique, dans sa différence par rapport à l'identification tribale de la noblesse, pourrait avoir été l'une des raisons qui ont empêché le « latinisme » de se développer en soi comme doctrine raciale. En tout cas, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, le fait est que ce sont les Français qui, avant les Allemands ou les Anglais, devaient insister sur cette *idée fixe* d'une supériorité germanique¹⁵. De la même manière, la naissance de la conscience de race allemande après la défaite prussienne de 1806, alors qu'elle était dirigée contre les Français, ne changea en rien le cours des idéologies raciales en France. Dans les années quarante du siècle dernier, Augustin Thierry adhérait encore à l'identification des classes et des races et

distinguaient entre « noblesse germanique » et « bourgeoisie celte », cependant que le comte de Rémusat, encore un noble, proclamait les origines germaniques de l'aristocratie européenne. Finalement, le comte de Gobineau développa une opinion déjà couramment admise parmi la noblesse française en une doctrine historique à part entière, affirmant avoir découvert la loi secrète de la chute des civilisations et promu l'histoire à la dignité d'une science naturelle. Avec lui, la pensée raciale achevait son premier cycle, pour en entamer un second dont les influences devaient se faire sentir jusqu'aux années 20 de notre siècle.

II — L'UNITÉ DE RACE COMME SUBSTITUT A L'ÉMANCIPATION NATIONALE

En Allemagne, la pensée raciale ne s'est développée qu'après la déroute de la vieille armée prussienne devant Napoléon. Elle dut son essor aux patriotes prussiens et au romantisme politique bien plus qu'à la noblesse et à ses champions. A la différence du mouvement racial français qui visait à déclencher la guerre civile et à faire éclater la nation, la pensée raciale allemande fut inventée dans un effort visant à unir le peuple contre toute domination étrangère. Ses auteurs ne cherchaient pas d'alliés au-delà des frontières ; ils voulaient éveiller dans le peuple la conscience d'une origine commune. En fait, cette attitude excluait la noblesse et ses relations notoirement cosmopolites — lesquelles étaient d'ailleurs moins caractéristiques des Junkers prussiens que du reste de la noblesse européenne ; en tout cas, cela excluait que cette pensée

raciale pût s'appuyer sur la classe sociale la plus fermée.

Comme la pensée raciale allemande allait de pair avec les vieilles tentatives déçues visant à unifier les innombrables Etats allemands, elle demeura à ses débuts si étroitement liée à des sentiments nationaux d'ordre plus général qu'il est assez malaisé de distinguer entre le simple nationalisme et un racisme avoué. D'inoffensifs sentiments nationaux s'exprimaient en des termes que nous savons aujourd'hui être racistes, si bien que même les historiens qui identifient le courant raciste allemand du xx^e siècle avec le langage très particulier du nationalisme allemand ont curieusement été amenés à confondre le nazisme avec le nationalisme allemand, contribuant ainsi à sous-estimer le gigantesque succès international de la propagande hitlérienne. Ces circonstances particulières du nationalisme allemand changèrent seulement quand, après 1870, l'unification de la nation se fut effectivement réalisée et que le racisme allemand eut, de concert avec l'impérialisme allemand, atteint son plein développement. De ces débuts, un certain nombre de caractéristiques ont toutefois survécu, qui sont restées significatives du courant de pensée raciale spécifiquement allemand.

A la différence des nobles français, les nobles prussiens avaient le sentiment que leurs intérêts étaient étroitement liés à la position de la monarchie absolue et, dès l'époque de Frédéric II en tout cas, ils cherchèrent à se faire reconnaître comme représentants légitimes de la nation tout entière. A l'exception des quelques années de réformes prussiennes (de 1808 à 1812), la noblesse prussienne n'était pas effrayée par la montée d'une classe bourgeoise qui aurait pu vouloir s'emparer du gouvernement, pas plus qu'elle n'avait à craindre une coalition entre les classes moyennes et la dynastie au pouvoir. Le roi de Prusse, jusqu'en 1809

le plus grand propriétaire terrien du pays, demeurait *primus inter pares* en dépit de tous les efforts des réformistes. Aussi la pensée raciale se développa-t-elle à l'extérieur de la noblesse, et comme l'arme de certains nationalistes qui, désireux de faire l'union de tous les peuples de langue allemande, insistaient sur l'idée d'une origine commune. Ces hommes étaient des libéraux en ce sens qu'ils étaient plutôt opposés au rôle exclusif des Junkers prussiens. Mais dans la mesure où cette origine commune était définie par une langue identique, il est encore difficile de parler ici de pensée raciale¹⁷.

Il faut noter que c'est seulement après 1814 que cette origine commune est fréquemment décrite en termes de « liens du sang », d'attaches familiales, d'unité tribale, d'origine sans mélange. Ces définitions, qui apparaissent presque simultanément sous la plume du catholique Josef Goerres et de libéraux nationalistes comme Ernst Moritz Arndt ou F.L. Jahn, témoignent de l'échec total de ceux qui avaient espéré éveiller des sentiments nationaux véritables parmi le peuple allemand. De cet échec à élever le peuple au rang de nation, de l'absence de mémoire historique commune et de l'indifférence du peuple, semblait-il, à la vision d'une commune destinée future, naquit un mouvement naturaliste qui faisait appel à l'instinct tribal en tant que substitut possible à ce qui était apparu aux yeux du monde entier comme le glorieux pouvoir de l'identité nationale française. La doctrine organique d'une histoire pour qui « chaque race est un tout distinct, complet »¹⁸, fut inventée par des hommes qui avaient besoin de définitions idéologiques de l'unité nationale à défaut d'une identité nationale politique. C'est un fanatisme frustré qui amenait Arndt à affirmer que les Allemands — qui étaient apparemment les derniers à manifester une unité orga-

nique — avaient la chance d'être de souche pure, sans mélange, d'être un « peuple authentique »¹⁹.

Les définitions organiques et nationalistes des peuples sont un trait saillant des idéologies et de la réflexion historique allemandes. Mais elles ne sont pas encore réellement racistes, car les hommes qui parlent en ces termes « raciaux » sont aussi ceux qui soutiennent encore le pilier central de l'identité nationale authentique : l'égalité de tous les peuples. Ainsi, dans l'article même où il compare les lois des peuples aux lois de la vie animale, Jahn insiste-t-il sur l'égalité plurale originelle des peuples dans la multiplicité desquels le genre humain peut seul se réaliser²⁰. Et Arndt, qui devait par la suite exprimer une chaude sympathie pour le mouvement national de libération des Polonais et des Italiens, ne s'écriait-il pas : « Maudit soit celui qui oserait soumettre et gouverner des peuples étrangers »²¹ ? Dans la mesure où le sentiment national allemand n'était pas le fruit d'un élan national authentique, mais plutôt une réaction à l'occupation étrangère²², les doctrines nationalistes avaient un singulier caractère négatif, car elles étaient destinées à bâtir un mur autour du peuple, à agir comme substitut à des frontières que ni la géographie ni l'histoire ne pouvaient définir nettement.

Si, à ses débuts au sein de l'aristocratie française, la pensée raciale avait été inventée comme instrument de division interne et s'était révélée comme arme de la guerre civile, cette première forme de la doctrine raciale allemande fut élaborée pour être l'arme de l'unité nationale interne, et devint celle des guerres nationales. De même que le déclin de la noblesse française en tant que classe prépondérante au sein de la nation française aurait rendu cette arme inutile si les adversaires de la Troisième République ne l'avaient ranimée, de même la doctrine organique de l'histoire eût-elle perdu tout son sens, une fois l'unité

nationale allemande réalisée, si les modernes conjurés de l'impérialisme n'avaient eu le désir de la ressusciter afin de séduire le peuple et de cacher leurs faces hideuses sous le couvert d'un nationalisme de bon aloi. Mais il n'en va pas de même pour une autre source du racisme allemand qui, bien qu'apparemment plus éloignée de la scène politique, devait avoir une portée profonde et beaucoup plus puissante sur les idéologies politiques qui ont suivi.

On a accusé le romantisme politique d'avoir inventé la pensée raciale, au même titre qu'on l'a accusé, d'ailleurs à bon escient, d'avoir engendré toutes les opinions irresponsables possibles et imaginables. Adam Mueller et Friedrich Schlegel témoignent au plus haut degré de cet engouement général de la pensée moderne qui permet à pratiquement n'importe quelle opinion de triompher momentanément. Il ne fut pas un fait réel, pas un événement historique, pas une idée politique pour échapper à la folie omniprésente et omnivore en vertu de laquelle tous ces maîtres-littérateurs réussissaient toujours à trouver des occasions aussi nouvelles qu'originales pour répandre des opinions inédites autant que fascinantes. « Il faut romanticiser le monde », comme disait Novalis qui voulait « inculquer un sens élevé au commun, une apparence mystérieuse à l'ordinaire, la dignité de l'inconnu au connu »²⁵. L'un des objectifs de cette romantisation était le peuple, ou bien pouvait devenir à tout moment l'Etat, la famille, la noblesse ou n'importe quoi d'autre, c'est-à-dire, dans les premiers temps, tout ce qui pouvait venir à l'esprit de l'un de ces intellectuels, ou plus tard, quand avec l'âge ils eurent appris la réalité du pain quotidien, tout ce que pouvait commander la bourse d'un mécène²⁶. Aussi est-il pratiquement impossible d'étudier le développement de n'importe laquelle de ces libres opinions rivales, dont le XIX^e siè-

cle fut si étonnamment prodigue, sans se trouver en présence du romantisme sous sa forme allemande.

Ce que ces premiers intellectuels modernes préparèrent vraiment, ce ne fut pas tant l'apparition d'une idéologie particulière que la mentalité générale des penseurs allemands modernes ; ces derniers ont maintes fois prouvé qu'il n'est pas une idée à laquelle ils ne se rallient si elle ne tient pas compte de ce seul fait — que même un romantique ne saurait totalement négliger — : à savoir, la réalité de leur position. La meilleure justification de cette singulière attitude, le romantisme l'apportait avec son idolâtrie sans limites de la « personnalité » de l'individu, dont l'arbitraire même devenait preuve de génie. Tout ce qui pouvait servir la prétendue productivité de l'individu, en un mot le jeu totalement arbitraire de ses « idées », pouvait devenir le centre d'une conception globale de la vie et du monde.

Ce cynisme fondamental du culte romantique de la personnalité a ouvert la voie à certaines attitudes modernes parmi les intellectuels. Elles trouvèrent un porte-parole idéal en Mussolini, l'un des derniers héritiers de ce mouvement, quand il se décrivait à la fois comme « aristocrate et démocrate, révolutionnaire et réactionnaire, prolétaire et anti-prolétaire, pacifiste et anti-pacifiste ». L'individualisme à tout crin du romantisme n'a jamais exprimé d'affirmation plus sérieuse que celle-ci : « Chacun est libre de se créer sa propre idéologie. » L'expérience de Mussolini avait ceci de nouveau qu'elle représentait la « tentative de la mener à bien avec toute l'énergie possible »²⁵.

A cause de ce « relativisme » fondamental, la contribution du romantisme au développement de la pensée raciale est presque négligeable. Dans ce jeu anarchique dont les règles donnent à chacun le droit d'avoir à un moment quelconque au moins une opinion personnelle et arbitraire, il va pratiquement de

soi que toutes les opinions imaginables soient formulées et dûment imprimées. Beaucoup plus caractéristique que ce chaos était la croyance fondamentale en la personnalité en tant que but suprême en soi. En Allemagne, où le conflit entre noblesse et classe moyenne montante ne s'est jamais réglé sur la scène politique, le culte de la personnalité s'est développé comme l'unique moyen d'obtenir au moins une sorte d'émancipation sociale. La classe dirigeante de ce pays ne cachait pas son mépris traditionnel pour les affaires, ni sa répugnance à s'associer avec des marchands en dépit de la richesse et de l'importance croissante de ces derniers, si bien qu'il n'était pas facile de trouver le moyen de gagner quelque espèce de respect de soi. Le classique *Bildungsroman* allemand, *Wilhelm Meister*, où le héros, issu de la classe moyenne, est éduqué par des nobles et par des acteurs dans la mesure où, dans sa propre sphère, le bourgeois n'a pas de « personnalité », témoigne assez de cette situation désespérée.

Même s'ils ne cherchaient pas vraiment à déclencher une lutte politique en faveur de la classe moyenne à laquelle ils appartenaient, les intellectuels allemands livrèrent une bataille sans merci, et hélas triomphante, pour obtenir un statut social. Même ceux qui avaient défendu la noblesse dans leurs écrits sentaient tout de même que leur propre intérêt se trouvait en jeu dès lors qu'il s'agissait de rang social. Afin de pouvoir entrer en lice avec des droits et qualités de naissance, ils formulèrent un concept neuf, celui de « personnalité innée », qui devait rencontrer une approbation unanime auprès de la société bourgeoise. Tout comme le titre dont héritait l'aîné d'une vieille famille, la « personnalité innée » était donnée à la naissance et non acquise à force de mérite. De même que l'absence d'une histoire commune, nécessaire à la construction d'une nation, avait été artifi-

ciellement compensée par le concept naturaliste de développement organique, de même, dans la sphère sociale, la nature elle-même était-elle supposée dispenser un titre alors que la réalité politique s'y opposait. Les écrivains libéraux ne tardèrent pas à revendiquer une « noblesse vraie » par opposition aux misérables petits titres de baron ou autres, qui se donnaient comme ils se reprenaient, et à affirmer par déduction que leurs privilèges naturels, tels que « force ou génie », ne sauraient découler d'aucun facteur humain²⁶.

L'aspect discriminatoire de ce nouveau concept social s'affirma d'emblée. Pendant la longue période de simple antisémitisme social, qui introduisit et prépara la découverte de la haine des Juifs comme arme politique, c'étaient son absence de « personnalité innée », son absence innée de tact, son absence innée de productivité, ses dispositions innées pour le commerce, etc., qui faisaient la différence de comportement entre l'homme d'affaires juif et son homologue moyen. Cherchant fiévreusement à trouver quelque orgueil en elle-même face à l'arrogance de caste des Junkers, sans toutefois oser se battre pour le leadership politique, la bourgeoisie s'efforça dès le début de dénigrer, non tant les autres classes en elles-mêmes inférieures, mais tout simplement les autres peuples. Parfaitement significatif de cette volonté est le court ouvrage de Clemens Brentano qui fut lu au club ultranationaliste des antibonapartistes groupés en 1808 sous le nom de « *die christlich-deutsche Tischgesellschaft* ». A sa manière brillante et extrêmement sophistiquée, Brentano insiste sur le contraste entre la « personnalité innée », l'individu de génie, et le « philistin » qu'il identifie immédiatement aux Français et aux Juifs. A la suite de quoi les bourgeois allemands voulurent au moins essayer d'attribuer aux autres peuples toutes les qualités que la noblesse méprisait

comme typiquement bourgeoises — d'abord aux Français, plus tard aux Anglais, et de tout temps aux Juifs. Quant à ces mystérieuses qualités qu'une « personnalité innée » recevait à la naissance, elles étaient exactement les mêmes que celles dont se réclamaient les véritables Junkers.

Bien que, dans ce sens, les valeurs de la noblesse aient contribué à l'essor de la pensée raciale, les Junkers eux-mêmes furent pour ainsi dire étrangers au façonnement de cette mentalité. Le seul Junker de l'époque à avoir développé une théorie politique en propre, Ludwig von der Marwitz, n'employa jamais de termes raciaux. Selon lui, les nations étaient séparées par la langue — différence spirituelle et non physique — et bien qu'il condamnât farouchement la Révolution française, il s'exprimait de la même manière que Robespierre sur la question de l'agression éventuelle d'une nation contre une autre nation : « Celui qui songerait à étendre ses frontières devrait être considéré comme un traître déloyal par la République des Etats européens tout entière »²⁸. C'est Adam Mueller qui insista sur la pureté de lignage comme critère de noblesse, et c'est Haller qui, partant de cette évidence que les puissants dominent ceux qui sont privés de pouvoir, n'hésita pas à aller plus loin et à déclarer « loi naturelle » que les faibles doivent être dominés par les forts. Bien entendu, les nobles applaudirent avec enthousiasme en apprenant que leur usurpation du pouvoir non seulement était légale, mais encore obéissait aux lois naturelles, et c'est en fonction de ces définitions bourgeoises que, pendant tout le XIX^e siècle, ils évitèrent les « *mésalliances* » avec un soin encore plus diligent que par le passé²⁹.

Cette insistance sur une origine tribale commune comme condition essentielle de l'identité nationale, formulée par les nationalistes allemands pendant et après la guerre de 1814, et l'accent mis par les roman-

tiques sur la personnalité innée et la noblesse naturelle, ont intellectuellement préparé le terrain à la pensée raciale en Allemagne. L'une a donné naissance à la doctrine organique de l'histoire et de ses lois naturelles ; de l'autre naquit à la fin du siècle ce pantin grotesque, le surhomme, dont la destinée naturelle est de gouverner le monde. Tant que ces courants cheminaient côte à côte, ils n'étaient rien de plus qu'un moyen temporaire d'échapper aux réalités politiques. Une fois amalgamés, ils constituèrent la base même du racisme en tant qu'idéologie à part entière. Ce n'est pourtant pas en Allemagne que le phénomène se produisit en premier lieu, mais en France, et il ne fut pas le fait des intellectuels de la classe moyenne, mais d'un noble aussi doué que frustré, le comte de Gobineau.

III — LA NOUVELLE CLÉ DE L'HISTOIRE

En 1853, le comte Arthur de Gobineau publia son *Essai sur l'Inégalité des Races humaines*, qui devait attendre quelque cinquante ans pour devenir, au tournant du siècle, une sorte d'ouvrage-modèle pour les théories raciales de l'histoire. La première phrase de cet ouvrage en quatre volumes — « La chute de la civilisation est le phénomène le plus frappant et, en même temps, le plus obscur de l'histoire »³⁰ — révèle clairement l'intérêt fondamentalement neuf et moderne de son auteur, ce nouvel état d'esprit pessimiste qui imprègne son œuvre et qui constitue une force idéologique capable de faire l'unité de tous les éléments et opinions contradictoires antérieurs. C'est vrai, l'humanité a de tout temps cherché à en savoir le plus possible sur les cultures passées, sur les empi-

res déchus, sur les populations éteintes ; mais personne avant Gobineau n'avait eu l'idée de découvrir une raison unique, une force unique selon laquelle, de tout temps et en tout lieu, une civilisation naît et meurt. Les doctrines de la décadence semblent avoir un rapport étroit avec la pensée raciale. Ce n'est certainement pas une coïncidence si un autre de ces premiers « croyants de la race », Benjamin Disraëli, éprouvait la même fascination pour le déclin des cultures, tandis que, de son côté, Hegel, dont la philosophie traite pour une grande part de la loi dialectique du développement de l'histoire, ne montra jamais le moindre intérêt pour l'essor et le déclin des cultures en soi, ni pour une loi qui expliquât la mort des nations. Gobineau offrait précisément la description d'une telle loi. Ignorant le darwinisme ou toute autre loi évolutionniste, cet historien se piquait d'avoir introduit l'histoire dans la famille des sciences naturelles, d'avoir su déceler la loi naturelle du cours de tous événements, d'avoir réduit l'ensemble des propositions spirituelles ou des phénomènes culturels à quelque chose « que, de par la vertu de la science exacte, nos yeux peuvent voir, nos oreilles entendre, nos mains toucher ».

L'aspect le plus surprenant de cette théorie, avancée au cœur de cet optimiste XIX^e siècle, tient dans le fait que l'auteur soit fasciné par la chute des civilisations, et fort peu intéressé par leur essor. A l'époque où l'*Essai* fut écrit, Gobineau n'imaginait guère que sa théorie pût être exploitée comme arme réellement politique, aussi avait-il le courage de décrire les sinistres conséquences inhérentes à sa loi de la décadence. A la différence d'un Spengler qui prédit la chute de la seule culture occidentale, Gobineau, avec sa précision « scientifique », ne prévoit rien moins que la disparition pure et simple de l'Homme — ou, selon ses propres termes, de la race humaine — de la surface de la

terre. Ayant pendant quatre volumes réécrit l'histoire de l'humanité, il conclut : « On serait donc tenté d'assigner à la domination de l'homme sur la terre une durée totale de douze à quatorze mille ans, divisée en deux périodes : l'une, qui est passée, aura vu, aura possédé la jeunesse, la vigueur, la grandeur intellectuelle de l'espèce ; l'autre, qui est commencée, en connaîtra la marche défaillante vers la décrépitude. »

On a observé avec justesse que Gobineau, trente ans avant Nietzsche, se préoccupait déjà du problème de la « décadence »³¹. Mais Nietzsche possédait l'expérience fondamentale de la décadence européenne, puisqu'il écrivit alors que ce mouvement vivait son apogée avec un Baudelaire en France, un Swinburne en Angleterre et un Wagner en Allemagne, cependant que Gobineau avait à peine conscience de la variété des *taedium vitae* modernes et doit être considéré comme le dernier héritier de Boulainvilliers et de la noblesse française en exil, lesquels, sans complications psychologiques, tremblaient tout simplement (et à juste titre) pour le sort de l'aristocratie en tant que caste. Non sans naïveté, il prenait pour ainsi dire à la lettre les doctrines du XVIII^e siècle à propos de l'origine du peuple français : les bourgeois sont les descendants des esclaves gallo-romains, les nobles sont des Germains³². Même chose lorsqu'il insiste sur le caractère international de la noblesse. Ses théories révèlent un aspect plus moderne si l'on pense qu'il n'était peut-être qu'un imposteur (son titre français étant plus que douteux), et qu'il a exagéré et déformé à tel point les vieilles doctrines qu'elles en devinrent franchement ridicules — ne prétendait-il pas que sa généalogie remontait jusqu'à Odin par le biais d'un pirate scandinave : « Moi aussi, je suis de la race des Dieux »³³ ? Mais sa réelle importance est qu'au moment où s'épanouissaient les idéologies progressistes il ait prophétisé le jugement dernier, la fin de l'humanité par une lente

catastrophe naturelle. Lorsque Gobineau commença son œuvre, à l'époque de Louis-Philippe, le roi bourgeois, le sort de la noblesse semblait réglé. La noblesse n'avait plus à craindre la victoire du *Tiers-Etat*, celle-ci était déjà accomplie ; elle ne pouvait plus que se plaindre. Sa détresse, telle que l'exprime Gobineau, est parfois très proche du grand désespoir des poètes de la décadence qui, quelques décennies plus tard, chanteront la fragilité de toutes choses humaines. Pour ce qui concerne Gobineau, cette affinité est plutôt accidentelle ; mais il est intéressant de noter qu'une fois celle-ci établie, il n'y avait plus rien pour empêcher des intellectuels parfaitement respectables, tels Robert Dreyfus en France ou Thomas Mann en Allemagne, de prendre au sérieux ce descendant d'Odin quand vint la fin du siècle. Bien avant que ne se profile ce mélange humainement incompréhensible d'horrible et de ridicule que notre siècle porte pour sceau, le ridicule avait déjà perdu le pouvoir de tuer.

C'est aussi au singulier esprit pessimiste, au désespoir actif des dernières décennies du siècle que Gobineau dut son succès tardif. Ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il ait lui-même été un précurseur de la génération de « la joyeuse ronde de la mort et du négoce » (Joseph Conrad). Il n'était ni l'un de ces hommes d'Etat qui avaient foi dans les affaires, ni l'un de ces poètes qui chantaient la mort. Il était seulement un curieux mélange de noble frustré et d'intellectuel romantique, qui inventa le racisme pour ainsi dire par hasard : lorsqu'il s'aperçut qu'il ne pouvait plus se contenter des vieilles doctrines des deux peuples réunis au sein de la France et que, vu les circonstances nouvelles, il devait réviser le vieux principe selon lequel les meilleurs se trouvent nécessairement au sommet de la société. A contrecœur, il dut contredire ses maîtres à penser et expliquer que les meilleurs, les nobles, ne pouvaient même plus espé-

rer retrouver leur position première. Petit à petit, il identifia la chute de sa caste avec la chute de la France, puis avec celle de la civilisation occidentale, et enfin avec celle de l'humanité tout entière. Ainsi fit-il cette découverte — qui lui valut par la suite tant d'admirateurs parmi les écrivains et les biographes — que la chute des civilisations est due à une dégénérescence de la race, ce pourrissement étant causé par un sang mêlé, car dans tout mélange, la race inférieure est toujours dominante. Ce type d'argumentation, qui devint presque un lieu commun après le tournant du siècle, ne coïncidait pas avec les doctrines progressistes des contemporains de Gobineau, qui connurent bientôt une autre *idée fixe*, celle de la « survie des meilleurs ». L'optimisme libéral de la bourgeoisie victorieuse voulait une nouvelle édition de la théorie de la « force fait droit », non une clé de l'histoire ou la preuve d'une inéluctable déchéance. Gobineau chercha en vain à élargir son public en prenant parti dans la question esclavagiste en Amérique, et en construisant habilement tout son système sur le conflit fondamental entre Blancs et Noirs. Il lui fallut près de cinquante ans pour devenir une gloire auprès de l'élite, et ses ouvrages durent attendre la Première Guerre mondiale et sa vague de philosophies de la mort pour jouir d'une réelle et large popularité³⁴.

Ce que Gobineau cherchait en réalité dans la politique, c'était la définition et la création d'une « élite » qui remplacerait l'aristocratie. Au lieu de princes, il proposait une « race de princes », les Aryens, qui étaient en danger, disait-il, de se voir submergés par les classes inférieures non aryennes du fait de la démocratie. Le concept de race permettait d'introduire les « personnalités innées » du romantisme allemand et de les définir comme les membres d'une aristocratie naturelle, destinée à régner sur tous les autres hommes. Si la race et le mélange des races sont les facteurs

déterminants de l'individu — et Gobineau n'affirmait pas l'existence de sangs « purs » —, rien n'empêche de prétendre que certaines supériorités physiques pourraient se développer en tout individu, quelle que soit sa présente position sociale, et que tout homme d'exception fait partie de ces « authentiques fils et survivants... des Mérovingiens », qu'il est l'un de ces « fils de rois ». Grâce à la race, une « élite » allait se former qui pourrait revendiquer les vieilles prérogatives des familles féodales du seul fait qu'elle avait le sentiment d'être une noblesse ; la reconnaissance de l'idéologie de race allait en soi devenir la preuve formelle qu'un individu était de « bon sang », que du « sang bleu » coulait dans ses veines et qu'une telle origine supérieure impliquait des droits supérieurs. D'un même événement politique, le déclin de la noblesse, notre Comte tirait donc deux conséquences contradictoires : la dégénérescence de la race humaine et la constitution d'une aristocratie nouvelle et naturelle. Mais il ne vécut pas assez longtemps pour voir ses enseignements mis en pratique, et résolues ainsi leurs contradictions fondamentales. La nouvelle aristocratie de race commença effectivement à perpétrer la ruine « inévitable » de l'humanité dans un effort suprême pour la détruire.

Suivant l'exemple de ses prédécesseurs, les nobles français en exil, Gobineau ne voyait pas seulement dans son élite de race un rempart contre la démocratie, mais aussi un rempart contre la « monstruosité chananéenne » du patriotisme⁵⁵. Et puisque la France se trouvait encore être la « patrie par excellence » dans la mesure où son gouvernement — qu'il fût monarchie, empire ou république — continuait à reposer sur le principe de l'égalité fondamentale entre les hommes, et puisque, pis encore, c'était à l'époque le seul pays où même les gens de peau noire pouvaient jouir de droits civiques, il semblait tout naturel à

Gobineau de ne pas faire allégeance au peuple français, mais aux Anglais et, par la suite, après la défaite française de 1871, aux Allemands⁵⁶. Nul ne saurait prendre ce manque de dignité pour un faux pas, ni cet opportunisme pour une malheureuse coïncidence. Le vieux dicton qui dit que le succès appelle le succès s'applique aux gens qui ont coutume de nourrir des opinions aussi variées qu'arbitraires. Les idéologues qui prétendent détenir la clé de la réalité sont obligés de modifier leurs opinions et de les adapter coûte que coûte aux cas isolés en fonction des événements les plus récents, et ils ne peuvent jamais se permettre d'entrer en conflit avec leur insaisissable dieu, la réalité. Il serait absurde de demander d'être fiables à des gens qui, en vertu de leurs convictions, doivent précisément pouvoir justifier n'importe quelle situation donnée.

Il faut reconnaître que jusqu'au moment où les nazis, en s'instaurant comme élite de race, ont exprimé ouvertement leur mépris à l'égard de tous les peuples, y compris le peuple allemand, le racisme français était resté le plus cohérent, car il n'avait jamais eu la faiblesse de céder au patriotisme. (La dernière guerre même n'a rien changé à cette attitude ; au vrai, l'« essence aryenne » n'était plus désormais le monopole des Allemands, mais plutôt des Anglo-Saxons, des Suédois et des Normands, et, en tout cas, nation, patriotisme et loi étaient toujours considérés comme « préjugés, valeurs factices et nominales »⁵⁷.) Taine lui-même croyait fermement au génie supérieur de la « nation germanique »⁵⁸, et Ernest Renan a probablement été le premier à opposer les « Sémites » aux « Aryens » en une « division du genre humain » décisive, bien qu'il reconnût en la civilisation la grande force supérieure qui détruit les originalités locales aussi bien que les différences de race originelles⁵⁹. Tous ces propos déçousus, qui caractérisent les écri-

vains français après 1870⁴⁰, même s'ils ne sont pas racistes au sens strict du mot, obéissent aux principes antinationalistes et pro-germaniques.

Si la ligne antinationaliste cohérente du gobinisme a permis de fournir aux ennemis de la démocratie française, et plus tard de la Troisième République, des alliés, réels ou fictifs, par-delà les frontières de leur pays, la fusion spécifique des concepts de race et d'« élite » a offert à l'intelligentsia internationale des jouets psychologiques aussi nouveaux qu'excitants pour se divertir sur le grand terrain de jeux de l'histoire. Les « *filis de rois* » de Gobineau étaient les proches parents des héros romantiques, des saints, des génies et des surhommes du XIX^e siècle finissant, dont aucun ne saurait cacher ses origines romantiques allemandes. L'irresponsabilité foncière des opinions romantiques reçut un nouvel élan du mélange des races de Gobineau, parce que celui-ci révélait un fait historique passé dont chacun pouvait retrouver la trace dans les profondeurs de lui-même. Cela signifiait que l'on pouvait accorder un sens historique aux expériences intimes, que le soi était devenu le champ de bataille de l'histoire. « Depuis que j'ai lu l'*Essai*, je n'ai pas cessé de sentir vivre dans mon être, chaque fois que quelque conflit, quelque hésitation, quelque anxiété ou au contraire quelque élan irrépressible remuaient mes sources cachées, qu'il se livrait dans mon âme une bataille sans merci... l'inexorable bataille du Noir, du Jaune, du Jésuite et de l'Aryen »⁴¹. On peut sans doute trouver quelque chose d'aussi significatif que cet aveu et d'autres confessions similaires dans l'état d'esprit des intellectuels modernes, qui sont les héritiers directs du romantisme ; quelle que soit leur opinion, ils n'en expriment pas moins l'innocence et la candeur politiques propres à ceux que toutes les idéologies qui passent ont pu modeler à leur gré.

IV — LES « DROITS DE L'ANGLAIS » CONTRE LES DROITS DE L'HOMME

Alors que les graines de la pensée raciale allemande ont été semées au moment des guerres napoléoniennes, les prémices du futur rameau anglais sont apparus au cours de la Révolution française et l'on peut en suivre la trace jusqu'à l'homme qui la dénonça comme la crise « la plus ahurissante qui soit jusque-là survenue dans le monde » — Edmund Burke⁴². On sait quelle énorme influence son œuvre a exercée sur la pensée politique anglaise, certes, mais aussi allemande. Il faut néanmoins insister sur ce fait, à cause des similitudes entre les pensées raciales anglaise et allemande par rapport au courant français. Ces deux pays avaient vaincu les Tricolores et montraient par conséquent une certaine tendance à critiquer les idées de *Liberté-Egalité-Fraternité* en tant qu'inventions étrangères. L'inégalité sociale étant la base de la société anglaise, les Conservateurs britanniques éprouvèrent quelque gêne quand on se mit à parler de « droits de l'homme ». Selon l'opinion couramment répandue par les Tories du XIX^e siècle, l'inégalité faisait partie du caractère national de l'Angleterre. Disraeli trouvait « quelque chose de mieux que les Droits des Hommes dans les Droits des Anglais », et, pour Sir James Stephen, il était apparu dans l'histoire « peu de chose aussi pitoyables que le degré auquel les Français se laissaient aller à s'exciter à ce propos »⁴³. C'est l'une des raisons pour lesquelles les Anglais purent se permettre de développer jusqu'à la fin du XIX^e siècle une pensée raciale en accord avec les grands principes nationaux, alors qu'en France les mêmes opinions

avaient révélé d'emblée leur vrai visage antinational.

Le principal argument de Burke contre les « principes abstraits » de la Révolution française apparaît dans cette phrase : « La ligne constante de notre Constitution a toujours été de revendiquer nos libertés et de les faire respecter en tant qu'*héritage inaliénable* transmis par nos aïeux et que nous devons transmettre à la postérité ; en tant que bien qui appartient en propre au peuple de ce royaume, sans aucune référence à un autre droit plus général ni plus ancien. » La notion d'héritage, appliquée à la nature même de la liberté, a été le fondement idéologique qui conféra au nationalisme anglais cette curieuse touche de sentiment racial à partir de la Révolution française. Sous la plume d'un écrivain issu de la classe moyenne, cela signifiait la reconnaissance directe du concept féodal de liberté en tant que somme totale des privilèges hérités en même temps que le titre et les terres. Sans empiéter sur les droits de la classe privilégiée au sein de la nation anglaise, Burke élargissait le principe de ces privilèges jusqu'à y inclure le peuple anglais tout entier, en faisant de celui-ci une sorte de noblesse des nations. D'où son mépris pour ceux qui revendiquaient leur liberté au nom des droits des hommes, droits qui, à ses yeux, ne pouvaient se revendiquer qu'au titre de « droits des Anglais ».

En Angleterre, le nationalisme se développa sans s'attaquer aux vieilles classes féodales, et cela parce que la petite noblesse anglaise s'était, dès le XVII^e siècle et dans des proportions croissantes, assimilée aux rangs les plus élevés de la bourgeoisie, à tel point qu'il arrivait parfois à l'homme du commun d'atteindre à la position de Lord. Par suite, l'habituelle arrogance de caste de la noblesse disparut pour une bonne part, tandis que se créait dans l'ensemble de la nation un sens étendu des responsabilités ; mais, en même temps, la mentalité et les concepts féodaux

se trouvaient bien plus qu'ailleurs à même d'influencer les idées politiques des classes inférieures. Ainsi le concept d'héritage se trouva-t-il pratiquement admis tel quel et étendu à la totalité de la « souche » anglaise. Cette assimilation des valeurs de la noblesse finit par rendre la pensée raciale anglaise comme obsédée par les théories de l'héritage et leur équivalent moderne, l'eugénisme.

Chaque fois que les peuples européens ont concrètement tenté d'englober tous les peuples de la terre dans leur conception de l'humanité, ils ont été irrités par l'importance des différences physiques entre eux-mêmes et ceux qu'ils rencontraient sur les autres continents⁴. L'enthousiasme du XVIII^e siècle pour la diversité des formes que pouvait revêtir la nature identique et omniprésente de l'homme et de la raison n'apportait qu'un bien faible argument à la question de savoir si le dogme chrétien d'unité et d'égalité de tous les hommes entre eux, fondé sur une commune descendance, demeurerait dans le cœur des hommes confrontés à des peuples qui, à notre connaissance, n'avaient jamais su trouver par eux-mêmes une expression adéquate de la raison ou de la passion humaine soit dans des faits culturels, soit dans des coutumes populaires, et qui n'avaient que modérément développé des institutions humaines. Ce nouveau problème qui apparaissait sur la scène historique de l'Europe et de l'Amérique avec la connaissance plus intime des tribus africaines avait déjà provoqué un retour en arrière, surtout en Amérique et dans certaines possessions britanniques, sous forme de certains types d'organisation sociale que l'on avait crus définitivement liquidés par le christianisme. Pourtant, même l'esclavage, bien que fondamentalement établi sur une base strictement raciale, n'a pas éveillé de conscience de race chez les peuples esclavagistes avant le XIX^e siècle. Pendant tout le XVIII^e siècle, les esclavagistes amé-

ricains eux-mêmes l'avaient considéré comme une institution temporaire qu'ils voulaient abolir peu à peu. La plupart d'entre eux auraient probablement dit comme Jefferson : « Je tremble quand je pense que Dieu est juste. »

En France, où le problème des peuples noirs avait éveillé le désir d'assimiler et d'éduquer, le grand savant Leclerc de Buffon avait donné une première classification des races qui, fondée sur les peuples européens, et classant tous les autres selon leurs différences par rapport à eux, avait professé l'égalité par stricte juxtaposition⁴⁵. Le XVIII^e siècle, pour reprendre l'admirable précision de cette formule de Tocqueville, « croyait à la diversité des *racés*, mais à l'unité de l'espèce humaine »⁴⁶. En Allemagne, Herder avait refusé d'appliquer l'« ignoble mot » de race aux hommes, et même le premier historien de la culture de l'humanité à faire usage de la classification en différentes espèces, Gustav Klemm⁴⁷, respectait encore assez l'idée d'humanité pour en faire la structure générale de ses investigations.

Mais, en Amérique et en Angleterre, où la population avait à résoudre un problème de coexistence depuis l'abolition de l'esclavage, les choses étaient beaucoup moins simples. A l'exception de l'Afrique du Sud, pays qui n'influença le racisme occidental qu'après la « mêlée pour l'Afrique », dans les années 80, ces nations furent les premières à devoir tenir compte du problème racial dans leur politique. L'abolition de l'esclavage aiguïsa les conflits latents au lieu d'apporter une solution aux graves difficultés du présent. C'était notamment le cas en Angleterre où les « droits des Anglais » n'avaient pas été remplacés par une nouvelle orientation politique qui eût permis de proclamer les droits des hommes. L'abolition de l'esclavage dans les possessions britanniques en 1834 et la controverse qui précéda la guerre civile

en Amérique survinrent en Angleterre face à une opinion publique en pleine confusion, qui apparaissait comme un terrain de choix pour les diverses doctrines naturalistes qui naquirent au cours de ces décennies.

La première de ces doctrines fut celle des polygénistes qui, accusant la Bible d'être un recueil de pieux mensonges, niaient toute parenté entre les « races » humaines ; leur plus belle victoire fut d'avoir détruit l'idée de loi naturelle qui unissait dans ses liens tous les hommes et tous les peuples. Bien qu'il ne stipulât pas une supériorité raciale prédestinée, le polygénisme isolait arbitrairement les peuples les uns des autres par les abysses d'une impossibilité physique des hommes à se comprendre et à communiquer. Le polygénisme explique pourquoi « l'Est est l'Est et l'Ouest est l'Ouest, et jamais ne se rencontreront » ; il fut d'une aide précieuse pour empêcher les mariages mixtes dans les colonies et pour encourager la discrimination à l'égard des métis. Selon le polygénisme, ceux-ci ne sont pas vraiment des êtres humains ; ils n'appartiennent à aucune race précise, mais sont des sortes de monstres dont « chaque cellule est le théâtre d'une guerre civile »⁴⁸.

Malgré la longue influence qu'en fin de compte le polygénisme a exercé sur la pensée raciale anglaise, le XIX^e siècle devait bientôt le voir détrôné dans l'opinion publique par une autre doctrine. Celle-ci partait elle aussi du principe d'héritage, mais elle y ajoutait un principe politique cher au XIX^e siècle, celui de progrès ; elle en arrivait dès lors à la conclusion inverse, mais beaucoup plus convaincante, que l'homme est non seulement lié à l'homme mais aussi à la vie animale, que l'existence de races inférieures montre clairement que seules des différences de degré séparent l'homme de la bête, et qu'une puissante lutte pour subsister l'emporte partout. Le darwinisme tira

une force particulière du fait qu'il s'inspirait de la vieille doctrine de la « force fait droit ». Cette doctrine avait été celle des seuls aristocrates, le fier langage de la conquête : elle se voyait désormais traduite dans la langue plus amère de ceux qui connaissaient le prix du pain quotidien et s'étaient frayés un chemin jusqu'à la relative sécurité des parvenus.

Si le darwinisme a connu un tel succès, c'est parce qu'il apportait, sur la base de l'héritage, les armes idéologiques de la domination de race aussi bien que de classe, et parce que l'on pouvait aussi bien s'en servir en faveur de la discrimination que contre celle-ci. Du point de vue politique, le darwinisme en tant que tel était neutre : il a donné lieu à toute sorte de pacifismes et de cosmopolitismes aussi bien qu'aux formes les plus aiguës d'idéologie impérialiste⁵⁰. Dans les années 70 et 80 du siècle dernier, le darwinisme était encore en Angleterre presque exclusivement exprimé par le parti anticolonialiste. Et le premier philosophe de l'évolution, Herbert Spencer, qui traitait la sociologie comme une branche de la biologie, pensait que la sélection naturelle profiterait à l'évolution de l'humanité et qu'elle amènerait une paix éternelle. Le darwinisme introduisait dans le débat politique deux concepts importants : la lutte pour la subsistance, avec la foi optimiste en la nécessaire et automatique « survie des meilleurs », et les possibilités infinies qui semblaient s'offrir à l'évolution de l'homme hors du règne animal et qui donnèrent naissance à cette nouvelle « science », l'eugénisme.

La doctrine de la nécessaire survie des meilleurs, selon laquelle, implicitement, les couches supérieures de la société pourraient être les « mieux adaptées », mourut de la même mort que la doctrine de la conquête, c'est-à-dire lorsque les classes dirigeantes en Angleterre — ou bien la domination anglaise dans les possessions coloniales — cessèrent d'être absolument

sûres, et qu'il devint bien difficile de savoir si ceux qui étaient aujourd'hui les « mieux adaptés » le seraient encore demain. L'autre aspect du darwinisme, la généalogie de l'homme à partir de la vie animale, a malheureusement survécu. L'eugénisme promettait de résoudre les embarrassantes incertitudes de la doctrine de la survie selon laquelle il était aussi impossible de prédire qui se révélerait le mieux adapté que de procurer aux nations le moyen de rester éternellement fortes. Cette conséquence virtuelle d'un eugénisme appliqué triompha dans l'Allemagne des années 20 comme réaction au *Déclin de l'Occident* de Spengler⁵¹. Il suffisait de ne plus voir le processus de sélection comme une nécessité naturelle agissant dans le dos des hommes, mais comme un instrument physique « artificiel » que l'on peut utiliser délibérément. La cruauté avait toujours été latente dans l'eugénisme, et la remarque de précurseur d'Ernst Haeckel, disant qu'une mort miséricordieuse éviterait des « dépenses inutiles aux familles et à l'Etat », est tout à fait caractéristique⁵². Finalement, les derniers disciples du darwinisme en Allemagne décidèrent de quitter le domaine de la recherche scientifique, d'oublier la quête du chaînon manquant entre l'homme et le singe, et d'entamer plutôt une recherche pratique visant à transformer l'homme en ce que les darwinistes pensaient être un singe.

Mais avant que le nazisme tentât, par sa politique totalitaire, de changer l'homme en bête, il y eut de nombreuses tentatives pour faire de lui, sur une base strictement héréditaire, un dieu⁵³. Non seulement Herbert Spencer, mais avec lui tous les évolutionnistes et les darwinistes des premiers temps « avaient une foi aussi profonde en l'avenir angélique de l'humanité qu'en l'origine simiesque de l'homme ». ⁵⁴ De l'héritage sélectif était supposé découler un « génie héréditaire »⁵⁴, et encore une fois l'aristocratie était présen-

tée comme le fruit naturel, non de la politique, mais de la sélection naturelle, d'un pur lignage. Transformer la nation entière en une aristocratie naturelle dont certains spécimens de choix deviendraient des génies et des surhommes était l'une des nombreuses « idées » élaborées par les intellectuels libéraux frustrés qui rêvaient de voir les vieilles classes gouvernantes détrônées selon des moyens non politiques par une nouvelle « élite ». A la fin du siècle, les écrivains traitaient tout naturellement des questions politiques en termes de biologie et de zoologie, et les zoologistes écrivaient leurs « Vues biologiques de notre Politique étrangère » comme s'ils avaient découvert un guide infailible à l'usage des hommes d'Etat⁵⁶. Tous proposaient de nouveaux moyens permettant de contrôler et d'organiser la « survie des meilleurs » en accord avec les intérêts nationaux du peuple anglais⁵⁷.

L'aspect le plus dangereux de ces doctrines évolutionnistes est d'avoir, partant du concept d'héritage, mis avec insistance l'accent sur l'épanouissement personnel et sur le caractère individuel qui avaient tant compté pour l'amour-propre de la classe moyenne du XIX^e siècle. La classe moyenne voulait des savants capables de prouver que les grands hommes, et non les aristocrates, étaient les véritables représentants de la nation, ceux en qui se manifestait le « génie de la race ». Ces savants fournirent le moyen idéal d'échapper à la réalité politique lorsqu'ils « firent la preuve » du postulat de Disraeli selon lequel le grand homme est « la personnification de la race, son meilleur exemple ». Le raisonnement de ce « génie » connut son aboutissement logique lorsqu'un autre disciple de l'évolutionnisme eut tout simplement déclaré : « L'Anglais est le Surhomme et l'histoire de l'Angleterre est l'histoire de son évolution »⁵⁸.

Il est significatif que la pensée raciale anglaise, tout

comme la pensée raciale allemande, ait dû ses origines à des écrivains de la classe moyenne et non de la noblesse, qu'elle soit née du désir d'étendre à toutes les classes les avantages des valeurs de la noblesse et qu'elle se soit nourrie de véritables sentiments nationaux. A cet égard, les idées de Carlyle sur le génie et le héros étaient en réalité bien plus les armes d'un « réformisme social » que la doctrine d'un « Père de l'Impérialisme britannique », ainsi qu'il en a été bien injustement accusé.⁵⁹ Ce culte du héros qui lui valut une si large audience, tant en Allemagne qu'en Angleterre, avait les mêmes sources que le culte de la personnalité du romantisme allemand : c'était la même affirmation et la même glorification de la grandeur innée du caractère individuel quel que soit son environnement social. Parmi les hommes qui ont influencé le mouvement colonial du milieu du XIX^e siècle à sa fin, avec le déchaînement de l'impérialisme proprement dit, nul n'a échappé à l'influence de Carlyle, mais aucun d'entre eux ne peut être accusé d'avoir ouvertement prêché le racisme. Carlyle lui-même, dans son essai sur la *Question nègre*, se préoccupe de trouver le moyen d'aider les Antilles à produire des « héros ». Charles Dilke, dont on considère parfois le livre sur la *Greater Britain* (1869) comme marquant les débuts de l'impérialisme⁶⁰, était un radical éclairé qui glorifiait les colons anglais comme partie prenante de la nation britannique contre ceux qui prétendaient les mépriser et ne voir en leurs terres que de vulgaires colonies. J.R. Seeley, dont *l'Expansion of England* (1883) se vendit à 80 000 exemplaires en moins de deux ans, respecte encore les Hindous en tant que peuple étranger et les distingue nettement des « barbares ». Froude lui-même, dont on pourrait trouver suspecte l'admiration qu'il vouait aux Boers, premier peuple à se convertir sans équivoque à la philosophie tribale du racisme, s'opposait à l'octroi de droits trop

importants à l'Afrique du Sud, parce que « l'autonomie en Afrique du Sud voulait dire le gouvernement des indigènes par les colons européens, ce qui n'est pas l'autonomie »⁶⁰.

Exactement comme en Allemagne, le nationalisme anglais a été engendré et promu par une classe moyenne qui ne s'était jamais totalement émancipée par rapport à la noblesse et qui véhiculait ainsi les premiers germes d'une pensée raciale. Mais, à l'inverse de l'Allemagne dont l'absence d'unité exigeait un rempart idéologique en lieu et place de facteurs historiques ou géographiques, les îles britanniques étaient complètement séparées du monde environnant par des frontières naturelles, et l'Angleterre en tant que nation devait élaborer une théorie unitaire valable pour tous les individus qui vivaient dans ces lointaines colonies et que des milliers de kilomètres séparaient de la mère-patrie. Leur seul lien était une ascendance commune, une origine commune, une langue commune. La séparation des Etats-Unis avait montré que ces liens ne suffisaient pas en eux-mêmes à garantir la domination ; et il n'y avait pas que l'Amérique, mais aussi d'autres colonies pour montrer, bien que moins violemment, une forte tendance à se développer selon des principes constitutionnels différents de ceux de la mère-patrie. Afin de sauver ces âmes britanniques, Dilke, influencé par Carlyle, parla de « conscience teutonique », expression qui devait séduire le peuple américain, à qui un tiers de son livre est consacré. En tant que radical, Dilke pouvait prétendre ne pas voir dans la guerre d'Indépendance une guerre entre deux nations, mais la forme anglaise de la guerre civile au XVIII^e siècle, au cours de laquelle il se rangea tardivement aux côtés des républicains. C'est l'une des raisons pour lesquelles les réformateurs sociaux et les radicaux furent, contre toute attente, à l'origine du nationalisme anglais : s'ils voulaient conserver les colo-

nies, ce n'était pas tant parce qu'ils y voyaient un exutoire indispensable pour les classes inférieures ; en fait, ils voulaient contenir l'influence que ces enfants des îles britanniques, plus radicaux qu'eux-mêmes, exerçaient sur la mère-patrie. Cette volonté s'exprime avec force chez Froude, qui souhaitait « conserver les colonies parce qu'il croyait possible d'y reproduire un état de société plus simple et une manière de vivre plus noble que ne le permettait l'Angleterre industrielle »⁶¹ ; elle eut un impact certain sur l'*Expansion of England* de Seeley : « Quand nous aurons pris l'habitude de contempler dans son ensemble l'Empire et que nous l'appellerons *tout entier* Angleterre, nous verrons que là aussi il s'agit d'Etats-Unis. » Quelque emploi que les écrivains politiques aient fait par la suite de la « conscience teutonique », celle-ci avait chez Dilke un sens politique authentique pour une nation qui, désormais, ne pouvait plus compter sur les frontières de son pays pour maintenir sa cohésion. « L'idée qui tout au long de mes voyages a été à la fois ma compagne et mon guide — la clé du mystère des choses cachées de ces étranges nouvelles terres — c'est la conception... de la grandeur de notre race dont la terre est déjà ceinte et qui est destinée, peut-être, à la couvrir un jour entièrement » (Préface). Pour Dilke, origine commune, héritage, « grandeur de la race » ne constituaient ni des faits physiques ni la clé de l'histoire, mais un guide dont le monde présent avait grand besoin, le seul lien sûr dans un espace sans bornes.

Comme les colons anglais avaient envahi la terre entière, le concept le plus dangereux du nationalisme, l'idée de « mission nationale », devint particulièrement influent en Angleterre. Même si, pendant longtemps, la mission nationale en tant que telle avait pu se poursuivre sans s'entacher d'influences raciales, elle se révéla finalement proche de la pensée raciale. Les nationalistes anglais cités plus haut peuvent être consi-

dérés comme des cas marginaux à la lumière de l'expérience qui suivit. En eux-mêmes, ils n'étaient guère plus dangereux qu'un Auguste Comte en France lorsque celui-ci exprimait son espoir de voir une humanité unie, organisée, régénérée sous l'égide — la *présidence* — de la France.⁶³ Ils n'abandonnaient pas l'idée de genre humain, même s'ils pensaient que l'Angleterre représentait la garantie suprême pour l'humanité. Ils ne pouvaient éviter d'exacerber ce concept nationaliste, parce qu'il impliquait une dissolution du lien entre sol et peuple, contenue dans l'idée de mission avec laquelle tout homme d'Etat devait compter. Ce qui les distingue clairement des racistes ultérieurs tient à ce qu'aucun d'eux ne prôna jamais sérieusement la discrimination contre les autres peuples en les assimilant à des races inférieures ; il faut reconnaître que les pays dont ils parlaient, le Canada et l'Australie, étaient pratiquement vides et n'avaient pas de véritables problèmes de population.

Aussi n'est-ce pas un hasard si le premier homme d'Etat anglais à avoir insisté sans relâche sur ses convictions raciales et sur la supériorité de race comme élément déterminant de l'histoire et de la politique, fut un homme qui, peu soucieux des colonies et des colons anglais — « les colonies, ce poids mort que nous ne gouvernons pas » —, entendait étendre le pouvoir de l'Empire britannique à l'Asie et qui, de fait, renforça considérablement la position de la Grande-Bretagne dans la seule colonie qui connût un grave problème de population et de culture. C'est Benjamin Disraeli, qui fit impératrice des Indes la reine d'Angleterre ; il fut le premier homme d'Etat anglais à considérer l'Inde comme la pierre angulaire d'un Empire et à vouloir trancher les liens unissant le peuple anglais aux nations du continent⁶⁴. Il amorça ainsi une transformation fondamentale de la domination britannique en Inde. Cette colonie avait été gou-

vernée avec l'habituelle cruauté des conquérants, ces hommes que Burke avait appelés « les briseurs de loi de l'Inde ». Elle allait dorénavant recevoir une administration soigneusement organisée dans le but d'y rétablir un gouvernement permanent par le biais de mesures administratives. Cette expérience conduisit l'Angleterre au bord du danger contre lequel Burke l'avait mise en garde, le danger que les « briseurs de loi de l'Inde » pussent devenir « les faiseurs de loi de l'Angleterre ». « Car ces hommes pour qui il n'était « aucune action dans l'histoire de l'Angleterre dont nous puissions davantage nous enorgueillir... que la fondation de l'Empire indien », tenaient les concepts de liberté et d'égalité pour de « bien grands mots pour peu de chose ».⁶⁵

La politique introduite par Disraeli signifiait l'établissement en pays étranger d'une caste fermée dont le seul rôle se bornait à gouverner, et non à coloniser. Le racisme allait évidemment être un indispensable instrument pour réaliser cette conception que Disraeli ne vit pas s'accomplir de son vivant. Il dessinait en filigrane la dangereuse transformation du peuple de l'état de nation en celui de « race sans mélange », convaincue d'être « l'aristocratie de nature » — pour reprendre les propres termes de Disraeli dans le passage cité plus haut⁶⁶.

Ce que nous avons montré jusqu'ici est l'évolution d'une opinion dans laquelle nous ne voyons qu'aujourd'hui, à la lumière des horribles expériences de notre temps, l'aube du racisme. Mais bien que le racisme ait été produit dans tous les pays par les éléments de la pensée raciale, ce n'est pas l'histoire d'une idée dotée de quelque « logique immanente » qui nous intéresse. La pensée raciale a été source d'arguments appropriés pour des conflits politiques changeants, mais elle n'a jamais exercé le moindre monopole sur la vie politique

des nations concernées ; elle a exacerbé et exploité les intérêts conflictuels existants ou les problèmes politiques du moment, mais jamais elle n'a provoqué de nouveaux conflits, pas plus qu'elle n'a produit de nouvelles catégories de pensée politique. Le racisme est né d'expériences et de constellations politiques jusque-là inconnues et qui auraient paru fort étranges même à d'aussi ardents défenseurs de la « race » qu'un Gobi-neau ou un Disraeli. Il y a, entre les hommes aux conceptions faciles et brillantes et les hommes aux actes brutaux, qui ne sont que bestialité en action, un abîme qu'aucune argumentation intellectuelle ne saurait combler. Selon toute vraisemblance, la pensée raciale aurait disparu le moment venu et en même temps que le reste de ces opinions irresponsables du XIX^e siècle si la « mêlée pour l'Afrique » et l'ère nouvelle de l'impérialisme n'étaient venues exposer l'humanité occidentale au choc de nouvelles expériences. L'impérialisme aurait dû inventer le racisme comme seule « explication » et seule excuse possibles pour ses méfaits même s'il n'avait jamais existé de pensée raciale dans le monde civilisé.

Comme la pensée raciale existait néanmoins bel et bien, elle se révéla une aide précieuse pour le racisme. L'existence même d'une opinion qui pût se recommander d'une certaine tradition permettait de cacher les forces destructrices de la nouvelle doctrine qui, sans ses allures de respectabilité nationale ou la caution de la tradition, aurait peut-être laissé percer son incompatibilité fondamentale avec toutes les valeurs politiques et morales occidentales héritées du passé, et cela même avant d'avoir pu détruire la solidarité des nations européennes.

Chapitre III

Race et bureaucratie

Deux nouveaux moyens visant à imposer organisation politique et domination aux populations étrangères furent mis au point au cours des premières décennies de l'impérialisme. L'un était la race en tant que principe du corps politique, l'autre la bureaucratie comme principe de domination à l'étranger. Si l'on n'avait pas utilisé la race comme substitut à la nation, la mêlée pour l'Afrique et la fièvre de l'investissement auraient fort bien pu rester cette vaine « ronde de la mort et du négoce » (Joseph Conrad) de toutes les ruées vers l'or. Si l'on n'avait pas utilisé la bureaucratie comme substitut au gouvernement, le *dominion* britannique de l'Inde aurait fort bien pu être abandonné à l'impudence des « briseurs de loi de l'Inde » (Burke) sans altérer le climat politique de toute une époque.

En réalité, c'est sur le Continent Noir que ces deux découvertes ont été faites. La race apportait une explication de fortune à l'existence de ces êtres qu'aucun homme appartenant à l'Europe ou au monde civilisé ne pouvait comprendre et dont la nature apparaissait si terrifiante et si humiliante aux yeux des immigrants qu'ils ne pouvaient imaginer plus longtemps appartenir au même genre humain. La race fut la réponse des

Boers à l'accablante monstruosité de l'Afrique — tout un continent peuplé et surpeuplé de sauvages —, l'explication de la folie qui les saisit et les illumina comme « l'éclair dans un ciel serein : " Exterminer toutes les brutes " »¹. Cette réponse conduisit aux massacres les plus terribles de l'histoire récente, à l'extermination des tribus hottentotes par les Boers, à l'assassinat sauvage perpétré par Carl Peters en Afrique du Sud allemande, à la décimation de la paisible population du Congo — de 20 à 40 millions d'individus, réduite à 8 millions — ; enfin, et peut-être pire que tout le reste, elle suscita l'introduction triomphante de semblables procédés de pacification dans des politiques étrangères respectables. Auparavant, quel chef d'Etat civilisé aurait jamais prononcé cette exhortation de Guillaume II à un corps expéditionnaire allemand chargé d'écraser l'insurrection des Boxers en 1900 : « Tout comme les Huns, il y a mille ans, se firent, sous la conduite d'Attila, une réputation qui leur vaut de vivre encore dans l'histoire, puisse le nom d'Allemand se faire connaître en Chine de telle manière que plus jamais un Chinois n'osera poser les yeux sur un Allemand ! »²

Alors que le racisme, soit sous la forme d'idéologie propre à l'Europe, soit sous la forme d'explication de fortune pour des expériences meurtrières, a toujours attiré les pires éléments de la civilisation occidentale, ce sont les meilleurs éléments, et parfois même les plus lucides des couches de l'intelligentsia européenne qui ont découvert la bureaucratie et que celle-ci a attirés en premier lieu. L'administrateur qui gouvernait à l'aide de rapports³ et par décrets, dans un secret plus hostile que celui de n'importe quel despote oriental, sortait d'une tradition de discipline militaire pour se retrouver au milieu d'hommes sans pitié et sans loi ; il avait longtemps vécu à l'image de son rêve d'enfance, honnête et sincère, tel un moderne chevalier à

l'armure étincelante envoyé au secours de peuples démunis et primitifs. Et il s'était acquitté de sa tâche pour le meilleur et pour le pire tant qu'il avait évolué dans un monde régi par la vieille trinité « guerre, négoce et piraterie » (Goethe), non dans le jeu complexe de politiques d'investissement à grande échelle qui exigeait qu'un peuple fût dominé, non comme par le passé au nom de sa propre richesse, mais au nom de l'opulence d'un autre pays. La bureaucratie devint l'organisation du grand jeu de l'expansion où chaque région était considérée comme un tremplin pour de nouveaux engagements, chaque peuple comme un instrument pour de nouvelles conquêtes.

Bien qu'en fin de compte racisme et bureaucratie se soient révélés à bien des égards étroitement liés, c'est indépendamment qu'ils furent conçus et se développèrent. Aucun des hommes qui furent, de près ou de loin, impliqués dans leur développement ne devina jamais quel éventail de potentialités d'accumulation du pouvoir et de destruction cette seule combinaison pouvait offrir. Lord Cromer, qui de simple chargé d'affaires britannique se changea en Egypte en bureaucrate impérialiste, n'aurait pas davantage rêvé de combiner l'administration et le massacre (« massacres administratifs », ainsi que Carhill l'exprima sans détour quarante ans plus tard) que les fanatiques de la race en Afrique du Sud n'auraient songé à organiser des massacres dans le but d'instaurer une communauté politique restreinte et rationnelle (comme le firent les nazis dans les camps d'extermination).

I — LE MONDE FANTÔME DU CONTINENT NOIR

Jusqu'à la fin du siècle dernier, les entreprises coloniales des peuples européens avaient produit au-delà

des mers deux grands types de réalisations : sur les territoires récemment découverts et de population clairsemée, la mise en place de nouvelles colonies qui adoptèrent les institutions politiques et juridiques de la métropole ; dans les contrées déjà connues mais de peuplement étranger, l'établissement de comptoirs maritimes et commerciaux dont le seul rôle était de faciliter l'échange, jusque-là mouvementé, des trésors du monde. La colonisation se fit en Amérique et en Australie, deux continents qui, faute d'une histoire et d'une culture bien à eux, étaient tombés aux mains des Européens. Les comptoirs commerciaux étaient particuliers à l'Asie où, des siècles durant, les Européens n'avaient manifesté ni désir d'instaurer un gouvernement permanent ni intentions de conquête, ni dessein de décimer la population indigène et d'installer une colonisation permanente⁴. Ces deux formes d'entreprise outre-mer évoluèrent selon un lent et régulier processus qui s'étend sur près de quatre siècles et au cours duquel les colonies obtinrent peu à peu leur indépendance et la possession de comptoirs commerciaux s'échangea entre nations en fonction de leur faiblesse ou de leur force relatives en Europe.

Le seul continent auquel l'Europe n'avait pas touché au cours de son histoire coloniale, c'était le Continent Noir, l'Afrique. Sa côte nord, habitée par des populations et des tribus arabes, était bien connue et avait toujours plus ou moins fait partie de la sphère d'influence de l'Europe depuis les temps antiques. Trop bien peuplées pour attirer les colons, trop pauvres pour être exploitées, ces régions avaient subi toute sorte de dominations étrangères et de mauvais traitements anarchiques, mais, chose curieuse, elles n'avaient jamais réussi — après le déclin de l'Empire égyptien et la destruction de Carthage — à se doter d'une véritable indépendance ni d'une organisation politique solide. Les pays européens avaient essayé à

plusieurs reprises, il est vrai, de traverser la Méditerranée pour imposer leur domination sur les territoires arabes et leur christianisme aux peuples musulmans, mais ils n'avaient jamais tenté de traiter les territoires d'Afrique du Nord en possessions coloniales. Bien au contraire, ils avaient souvent souhaité les incorporer à leurs mères-patries respectives. Cette tradition séculaire, encore suivie dans un proche passé par l'Italie et la France, fut rompue quand, dans les années 80, l'Angleterre se rendit en Egypte protéger le canal de Suez sans intention ni de conquête ni d'intégration. La question n'est pas que l'Egypte ait été utilisée, mais que l'Angleterre (nation qui n'étendait pas son emprise sur les rivages de la Méditerranée) n'aurait jamais prêté le moindre intérêt à l'Egypte si elle n'en avait eu besoin à cause des trésors de l'Inde.

Alors que l'impérialisme fit passer l'Egypte de la situation de pays occasionnellement convoité pour lui-même à celle de base militaire tournée vers l'Inde et de tremplin pour une plus vaste expansion, c'est l'inverse qui se produisit en Afrique du Sud. Depuis le XVII^e siècle, l'importance du cap de Bonne-Espérance avait dépendu de l'Inde, centre de la richesse coloniale ; toute nation qui y établissait des comptoirs de commerce devait posséder une base maritime au Cap, lequel fut abandonné lorsque le commerce avec l'Inde eut été liquidé. A la fin du XVIII^e siècle, la Compagnie britannique des Indes orientales l'emporta sur le Portugal, la Hollande et la France et obtint le monopole du commerce avec l'Inde ; l'occupation de l'Afrique du Sud suivit par voie de conséquence. Si l'impérialisme s'était contenté de poursuivre les vieux courants du commerce colonial (que l'on confond si souvent avec l'impérialisme), l'Angleterre aurait liquidé sa situation en Afrique du Sud avec l'ouverture du canal de Suez en 1869⁵. Bien qu'aujourd'hui l'Afrique du Sud fasse partie du Commonwealth, elle reste diffé-

rente des autres *dominions* ; fertilité et population clairsemée, les deux principales conditions préalables à la colonisation proprement dite, en étaient absentes et la seule tentative pour y fixer 5 000 Anglais sans emploi, au début du XIX^e siècle, s'était soldée par un échec. Non seulement le flot des émigrants des Îles Britanniques a-t-il soigneusement évité l'Afrique du Sud pendant tout le XIX^e siècle, mais c'est aussi le seul *dominion* que, plus près de nous, un flot ininterrompu d'émigrants a quitté pour rentrer en Angleterre⁶. L'Afrique du Sud, qui devint le « bouillon de culture de l'impérialisme » (Damce), ne fut jamais revendiquée par les défenseurs les plus farouches de la « saxonité », pas plus qu'elle ne figurait dans les visions des rêveurs d'un Empire asiatique, les plus romantiques que l'Angleterre ait produits. Cela suffit à montrer combien l'influence réelle de l'entreprise coloniale pré-impérialiste et de la colonisation outre-mer fut mineure pour le développement de l'impérialisme proprement dit. Si la colonie du Cap était restée à l'intérieur de la structure des politiques pré-impérialistes, elle aurait été abandonnée au moment précis où elle devint en fait primordiale.

Bien que la découverte de mines d'or et de diamant dans les années 70 et 80 eût été en elle-même de peu de conséquence si elle n'avait agi par hasard comme catalyseur sur les forces impérialistes, il n'en demeure pas moins remarquable que la prétention des impérialistes à trouver une solution durable au problème de l'argent superflu ait été initialement motivée par une ruée vers la matière première la plus superflue qui soit. L'or n'occupe qu'une petite place dans la production humaine et il est négligeable par rapport au fer, au charbon, au pétrole et au caoutchouc ; en revanche, c'est le symbole le plus ancien de la richesse pure et simple. Par son aspect dérisoire dans la production industrielle, l'or présente une ironique ressem-

blance avec les capitaux superflus qui financèrent les mines d'or et avec les hommes superflus qui les creusèrent. A la prétention impérialiste d'avoir trouvé là un salut permanent pour une société décadente et une organisation politique archaïque, il ajoutait sa propre prétention à posséder une stabilité apparemment éternelle et une indépendance totale vis-à-vis de facteurs déterminants. Il est significatif qu'une société sur le point d'abandonner toutes ses valeurs absolues traditionnelles se soit mise à chercher une valeur absolue dans la sphère économique où, en vérité, une telle chose ne saurait exister, puisque tout y est par définition fonctionnel. Apparaissant comme une valeur absolue, la production de l'or a été l'affaire d'aventuriers, de joueurs, de criminels, d'éléments au ban de toute société saine et normale. L'élément de nouveauté de la ruée vers l'or sud-africaine tenait à ce que cette fois, les chercheurs de fortune n'étaient pas nettement à l'extérieur de la société civilisée, mais au contraire très clairement un sous-produit de cette société, un inévitable résidu du système capitaliste, voire même les représentants d'une économie produisant sans relâche une surabondance d'hommes et de capitaux.

Les hommes superflus, « les bohémiens des quatre continents »⁷ qui se ruèrent au Cap avaient encore beaucoup de traits communs avec les aventuriers du passé. Eux aussi pouvaient dire : « Qu'on me débarque dans un coin à l'est de Suez où le meilleur ressemble au pire / Où il n'y a pas les Dix Commandements, et où un homme peut avoir soif. » La différence n'était pas dans leur moralité ou dans leur immoralité, mais plutôt dans le fait que la décision de rejoindre cette foule « de toutes nations et de toutes couleurs »⁸ n'était plus leur affaire ; qu'ils n'avaient pas quitté la société, mais qu'ils avaient été rejetés par elle ; qu'ils ne menaient pas une entreprise hors des limites permises par la civilisation, mais qu'ils étaient de sim-

ples victimes privées d'utilité ou de fonction. Leur seul choix avait été un choix négatif, une décision à contre-courant des mouvements de travailleurs, par laquelle les meilleurs de ces hommes superflus, ou de ceux qui étaient menacés de l'être, établissaient une sorte de contre-société qui leur permit de trouver le moyen de réintégrer un monde humain fait de solidarité et de finalités. Ils n'étaient rien en eux-mêmes, rien que le symbole vivant de ce qui leur était arrivé, l'abstraction vivante et le témoignage de l'absurdité des institutions humaines. Ils n'étaient pas des individus, comme les vieux aventuriers, ils étaient l'ombre d'événements avec lesquels ils n'avaient rien à voir.

Comme M. Kurtz dans le *Cœur des Ténèbres* de Conrad, ils étaient « creux jusqu'au noyau », « téméraires sans hardiesse, gourmands sans audace et cruels sans courage ». Ils ne croyaient en rien et « pouvaient se mettre à croire à n'importe quoi — absolument n'importe quoi ». Exclus d'un monde fait de valeurs sociales reconnues, ils s'étaient vus renvoyés à eux-mêmes et n'avaient toujours rien sur quoi s'appuyer si ce n'est, çà et là, une étincelle de talent qui les rendait aussi dangereux qu'un Kurtz, pour peu qu'ils pussent trouver le moyen de rentrer dans leur pays natal. Car le seul talent qui pût éclore dans leurs âmes creuses était ce don de fascination qui fait « un splendide chef de parti extrémiste ». Les plus doués étaient des incarnations ambulantes de la rancœur, tel l'Allemand Carl Peters (peut-être le modèle de Kurtz) qui admettait ouvertement qu'il en « avait assez d'être compté au nombre des parias et voulait faire partie d'une race de maîtres »¹. Mais, doués ou non, ils étaient tous « prêts à tout, du pile ou face au meurtre prémédité », et à leurs yeux leurs semblables n'étaient ni plus ni moins que des mouches. Ainsi introduisirent-ils — ou, en tout cas, ils l'eurent vite appris — le savoir-vivre

convenant au futur type de criminel pour qui le seul péché impardonnable est de perdre son sang-froid.

Il y avait indéniablement d'authentiques gentils-hommes parmi eux, tel le Mr. Jones du *Victoire* de Conrad, que l'ennui poussait à accepter de payer n'importe quel prix pour habiter le « monde du hasard et de l'aventure », ou comme Mr. Heyst, qui était ivre de mépris pour toutes choses humaines jusqu'à ce qu'il se mit à errer « comme la feuille au vent... sans jamais se fixer nulle part ». Ils étaient irrésistiblement attirés par un monde où tout était dérision, un monde capable de leur enseigner la « Farce Suprême », à savoir « la maîtrise du désespoir ». Le parfait gentil-homme et la parfaite canaille finissaient par bien se connaître dans la « grande jungle sauvage et sans loi », et ils s'y trouvaient « bien assortis dans leur immense dissemblance ; âmes identiques sous des masques différents ». Nous avons vu l'attitude de la haute société au cours de l'affaire Dreyfus, nous avons vu Disraeli découvrir la relation sociale entre le vice et le crime ; ici encore, de nouveau, la haute société tombe amoureuse de ses propres bas-fonds et le criminel se sent élevé lorsqu'une froideur civilisée, le souci d'éviter des « efforts inutiles », le savoir-vivre viennent l'autoriser à créer une atmosphère vicieuse et raffinée autour de ses crimes. Ce raffinement, le contraste même entre la brutalité du crime et la manière de le perpétrer, devient le moyen de compréhension profonde qui s'établit entre lui-même et le parfait homme du monde. Mais ce qui, après tout, prit des dizaines d'années pour s'accomplir en Europe, à cause de l'effet-retard des valeurs éthiques et sociales, explosa avec la soudaineté d'un court-circuit dans le monde fantomatique de l'aventure coloniale.

Hors de toute contrainte et de toute hypocrisie, contre la régression de la vie indigène, l'homme du monde et le criminel éprouaient non seulement la

complicité d'hommes partageant la même couleur de peau, mais aussi le pouvoir d'un monde offrant des possibilités illimitées pour commettre des crimes dans un esprit de jeu, pour mêler l'horreur et le rire, autrement dit pour que se réalisât pleinement leur propre existence de spectres. La vie indigène prêtait à ces événements fantomatiques un semblant de garantie contre toute conséquence, puisque de toute façon elle apparaissait à ces hommes comme un « simple théâtre d'ombres ». « Théâtre d'ombres que la race dominante pouvait traverser sans émotion et sans inquiétude à la poursuite de ses incompréhensibles buts et besoins. »

Le monde des sauvages était le décor idéal pour des hommes qui s'étaient échappés des réalités de la civilisation. Sous un soleil sans merci, environnés par une nature totalement hostile, ils se trouvaient confrontés à des êtres humains qui, vivant sans avenir prévisible ni passé d'actions accomplies, leur semblaient aussi incompréhensibles que les pensionnaires d'un asile d'aliénés. « L'homme préhistorique nous maudissait-il, nous suppliait-il, nous faisait-il fête — comment savoir ? Nous étions coupés de toute compréhension avec notre environnement ; nous allions à pas feutrés, tels des fantômes, perplexes et secrètement épouvantés, comme le seraient des hommes sains d'esprit face à un déchaînement de délire dans un asile de fous. Nous ne pouvions pas comprendre parce que nous étions trop loin pour nous souvenir, parce que nous voyagions dans la nuit des temps, ces temps qui sont passés sans presque laisser de trace — et sans laisser de souvenirs. Le monde semblait surnaturel... et les hommes... Non, ils n'étaient pas inhumains. Mais, voyez-vous, c'était cela le pire — ce doute qu'ils pussent ne pas être inhumains. Cela vous venait lentement. Ils hurlaient, bondissaient, tournoyaient, ils faisaient d'horribles grimaces, mais ce qui terrifiait le plus c'était cette pensée de leur huma-

nité — tout comme vous et moi —, la pensée de votre lointaine parenté avec ce grondement sauvage et passionné. » (*Cœur des Ténèbres.*)

Il est étrange que, du point de vue historique, l'existence d'« hommes préhistoriques » ait eu si peu d'influence sur l'homme occidental avant la mêlée pour l'Afrique. Mais il faut noter que rien de semblable ne s'était produit depuis longtemps : les tribus sauvages, moins nombreuses que les colons européens, étaient exterminées, des cargaisons de nègres étaient importées comme esclaves dans le monde européenisé des Etats-Unis, des individus isolés s'étaient glissés au cœur de ce Continent Noir où les sauvages étaient assez nombreux pour constituer leur propre monde, un monde de déraison auquel l'aventurier européen venait ajouter la folie du chasseur d'ivoire. Beaucoup de ces aventuriers étaient devenus fous dans la sauvagerie silencieuse d'un continent surpeuplé où la présence d'êtres humains ne faisait que souligner une solitude totale et où une nature intacte, hostile au point d'en être écrasante, et que nul ne s'était jamais soucié de transformer en paysage humain, semblait attendre patiemment « que disparaisse la fantastique invasion » de l'homme. Mais leur folie n'avait pas dépassé le stade d'une expérience individuelle dénuée de conséquences.

La situation changea avec l'arrivée des hommes de la mêlée pour l'Afrique. Ceux-ci n'étaient plus des individus isolés ; « l'Europe tout entière avait contribué à (les) fabriquer ». Ils se groupèrent dans la partie sud du continent où ils rencontrèrent les Boers, groupe séparatiste hollandais que l'Europe avait presque oublié mais qui allait maintenant se révéler utile. La réaction des hommes superflus fut en grande part déterminée par celle du seul groupe européen qui avait jamais eu à vivre, bien que dans un isolement complet, dans un monde de sauvages noirs.

Les Boers descendent de colons hollandais qui, au milieu du XVII^e siècle, avaient été au Cap pour fournir des légumes frais et de la viande aux bateaux faisant route vers les Indes. Au cours du siècle suivant, il n'y avait eu qu'un petit groupe de Huguenots français pour les suivre, si bien que c'est seulement grâce à son taux de natalité élevé que le noyau hollandais avait pu devenir un peuple de dimension restreinte. Complètement à l'écart du courant de l'histoire européenne, ils s'étaient engagés sur une voie que peu de nations avaient suivie avant eux, et où aucune n'avait vraiment réussi.¹⁰

Les deux principaux facteurs matériels du développement du peuple boer étaient d'une part un sol extrêmement pauvre, qui ne pouvait servir qu'à un élevage extensif, et d'autre part une importante population noire organisée en tribus de chasseurs nomades¹¹. La pauvreté du sol interdisait le peuplement groupé et empêchait les fermiers qu'étaient les colons hollandais de s'organiser en villages sur le modèle de leur pays natal. Ces grandes familles, isolées les unes des autres par de vastes étendues de désert, avaient dû se donner une sorte d'organisation de clan, et seule la menace permanente d'un ennemi commun, ces tribus noires bien plus nombreuses que les colons blancs, retenait ces clans de se battre entre eux. La solution à ce double problème du manque de fertilité et de l'abondance des indigènes, c'était l'esclavage.¹²

Esclavage est toutefois un mot qui rend très mal compte de la réalité. Tout d'abord, l'esclavage, tout en domestiquant une certaine partie de la population sauvage, ne la maîtrisa jamais dans sa totalité, si bien que les Boers ne purent jamais oublier leur première et horrible frayeur face à un type d'hommes que leur orgueil et leur sens de la dignité humaine leur interdisait d'accepter comme leurs semblables. Cette peur de quelque chose qui vous ressemble et qui ne devrait

pourtant en aucun cas pouvoir vous être semblable resta liée au principe même de l'esclavage et devint le fondement d'une société de race.

Le genre humain se souvient de l'histoire des peuples mais ne connaît les tribus préhistoriques qu'à travers la légende. Le mot « race » ne revêt de sens précis que lorsque les peuples sont confrontés à de telles tribus dont ils ne possèdent aucun témoignage historique et qui n'ont, quant à elles, aucune connaissance de leur propre histoire. Ou bien elles représentent l'« homme préhistorique », spécimen d'une survivance accidentelle des premières formes de la vie humaine sur terre, ou bien elles sont les survivantes « posthistoriques » de quelque cataclysme inconnu qui a mis fin à une civilisation dont nous ne savons rien. Elles apparurent certainement plutôt comme les survivantes de quelque grande catastrophe qui aurait pu être suivie par des désastres de moindre importance. Quoi qu'il en soit, les races, dans cette acception, furent seulement découvertes dans les régions où la nature était particulièrement hostile. Ce qui les rendait différentes des autres êtres humains ne tenait pas du tout à la couleur de leur peau, mais au fait qu'elles se comportaient comme partie intégrante de la nature, qu'elles traitaient la nature comme leur maître incontesté, qu'elles n'avaient pas créé un monde humain, une réalité humaine, et que la nature pour elles était par conséquent demeurée, dans toute sa majesté, la seule et toute-puissante réalité — en comparaison, elles-mêmes faisaient figure de fantômes irréels, illusoire. Elles étaient, si l'on peut dire, des êtres humains « naturels » à qui manquait le caractère spécifiquement humain, la réalité spécifiquement humaine, à tel point que lorsque les Européens les massacraient ils n'avaient pas, au fond, conscience de commettre un meurtre.

Qui plus est, le massacre insensé des tribus indi-

gènes dans le Continent Noir restait tout à fait dans la tradition de ces tribus elles-mêmes. Exterminer les tribus hostiles avait toujours été la règle dans les guerres entre indigènes de l'Afrique et elle n'était pas pour autant abolie lorsque, par hasard, un chef noir parvenait à unir plusieurs tribus sous son autorité. King Tchaka, qui rassembla au début du XIX^e siècle les tribus zoulou dans une organisation extraordinaire disciplinée et guerrière, ne put instaurer ni un peuple ni une nation zoulou. Il ne réussit qu'à exterminer plus d'un million de membres des tribus les plus faibles¹⁴. Si ni la discipline ni l'organisation militaires ne suffisaient en soi à établir un corps politique, alors cette destruction demeurait un épisode sans précédent dans un processus irréel, incompréhensible, que l'homme ne saurait accepter et dont, par conséquent, l'histoire humaine ne garde pas mémoire.

Pour les Boers, l'esclavage était une forme d'adaptation d'un peuple européen à une race noire¹⁵, et ne ressemblait que superficiellement aux exemples historiques où il résultait de la conquête ou du trafic d'esclaves. Aucun corps politique, aucune organisation communautaire n'unissaient les Boers, aucun territoire n'était nettement colonisé, et les esclaves noirs ne servaient aucune civilisation blanche. Les Boers avaient perdu à la fois leurs liens de paysans avec la terre et leur sentiment d'hommes civilisés par une solidarité humaine. « Que chacun fuie la tyrannie du foyer de son voisin »¹⁶ était la règle du pays, et chaque famille boer répétait dans un isolement total le modèle général de l'expérience boer parmi les sauvages noirs, loin du contrôle de « bons voisins prêts à vous faire fête ou à vous rencontrer par hasard, marchant précautionneusement entre le boucher et le policier, dans la sainte terreur du scandale, du gibet et des asiles de fous » (Conrad). A force de régner sur des tribus et de vivre de leur labeur en parasites, les Boers

en vinrent à occuper une position tout à fait analogue à celle des chefs de tribus indigènes dont ils avaient liquidé la domination. Celles-ci reconnaissaient en tout cas une forme supérieure d'autorité tribale, une sorte de souveraineté naturelle à laquelle chacun doit se soumettre, si bien que le rôle divin des Boers avait autant été imposé par leurs esclaves noirs que spontanément assumé par eux-mêmes. Il va de soi que pour ces dieux blancs régnant sur des esclaves noirs, loi ne signifiait rien d'autre que privation de liberté, et gouvernement, restriction de l'arbitraire sauvage du clan¹⁶. Les Boers voyaient dans les indigènes l'unique « matière première » que l'Afrique offrait en abondance et ils ne les utilisaient pas dans le but de s'enrichir, mais uniquement pour assurer les stricts besoins indispensables à l'existence humaine.

En Afrique du Sud, les esclaves noirs devinrent rapidement la seule fraction de la population à travailler réellement. Leur labeur était marqué par tous les désavantages connus du travail des esclaves, tels que manque d'initiative, paresse, absence de soin pour les outils, inefficacité générale. Par conséquent, il suffisait à peine à faire vivre leurs maîtres et il ne parvenait jamais à produire le degré d'abondance capable de « nourrir » une civilisation. C'est cette dépendance totale vis-à-vis du travail d'autrui et ce mépris complet pour toute forme de travail et de productivité qui transformèrent le Hollandais en Boer et qui donnèrent à son concept de race une signification spécifiquement économique.¹⁷

Les Boers furent le premier groupe européen à abandonner l'orgueil que l'homme occidental trouvait à vivre dans un monde créé et fabriqué par lui¹⁸. Ils traitaient les indigènes comme une matière première et se nourrissaient d'eux comme on pourrait se nourrir des fruits d'un arbre sauvage. Paresseux et improductifs, ils se contentaient de végéter,

exactement comme les tribus noires végétaient depuis des millénaires. L'immense horreur qui avait saisi les Européens lorsqu'ils s'étaient trouvés pour la première fois face à la vie indigène était précisément due à cette note d'inhumanité chez des êtres humains qui semblaient appartenir à la nature au même titre que les animaux sauvages. Les Boers vivaient de leurs esclaves exactement comme les indigènes avaient vécu d'une nature brute, intacte. Quand, dans leur frayeur et leur misère, les Boers résolurent d'exploiter ces sauvages comme s'ils avaient représenté tout simplement une autre forme de la vie animale, ils s'engagèrent dans un processus qui ne pouvait finir qu'avec leur propre dégénérescence en une race blanche vivant à côté et avec des races noires dont, à la fin, ils ne différaient plus que par la couleur de leur peau.

Les Blancs pauvres d'Afrique du Sud, qui représentaient en 1923 10 % de la population blanche totale²⁹, et dont le niveau de vie ne différait guère de celui des tribus bantou, révèlent la réalité d'une telle évolution. Leur pauvreté était presque exclusivement la conséquence de leur mépris pour le travail et de leur adaptation au mode de vie des tribus noires. Comme les Noirs, ils abandonnaient le sol quand sa culture, extrêmement primitive, cessait de leur procurer le peu dont ils avaient besoin, ou dès qu'ils avaient exterminé les animaux de la région³⁰. Ils arrivèrent aux gisements d'or et de diamant en même temps que leurs esclaves, abandonnant leurs fermes dès que les travailleurs noirs les quittaient. Mais, à la différence des indigènes qui étaient immédiatement engagés comme main-d'œuvre non qualifiée, ils demandaient la charité, qui leur était d'ailleurs garantie par leur peau blanche, tant ils avaient perdu conscience que, normalement, les hommes ne gagnent pas leur vie avec la couleur de leur peau³¹. Si leur

conscience de race est aujourd'hui violente, ce n'est pas seulement parce qu'ils n'ont rien à perdre en dehors de leur appartenance à la communauté blanche, c'est aussi parce que le concept de race semble définir leur propre condition bien plus que celle de leurs anciens esclaves qui sont, eux, en passe de devenir des travailleurs, fraction normale de la civilisation humaine.

Le racisme comme moyen de domination avait été exploité dans cette société de Blancs et de Noirs avant que l'impérialisme n'en fasse son idée politique principale. Son fondement et sa justification étaient toujours l'expérience elle-même, la terrifiante expérience d'une différence défiant l'imagination ou toute compréhension ; à la vérité, il était bien tentant de déclarer tout simplement que ces créatures n'étaient pas des êtres humains. Puisque, en dépit de toute explication idéologique, les hommes noirs s'entêtaient néanmoins à conserver leurs traits humains, les « hommes blancs » n'avaient plus qu'à reconsidérer leur propre humanité et à décréter qu'ils étaient eux-mêmes plus qu'humains, et manifestement élus par Dieu pour être les dieux des hommes noirs. C'était la seule conclusion logique si l'on voulait dénier radicalement une communauté de liens quelconque avec les sauvages ; dans la pratique, cela signifiait que le christianisme perdait pour la première fois son pouvoir décisif de garde-fou contre les dangereuses perversions de la conscience humaine, laissant ainsi présager son inefficacité fondamentale dans certaines sociétés de race plus récentes³². Les Boers niaient tout simplement la doctrine chrétienne de l'origine commune des hommes et transformaient les passages de l'Ancien Testament qui ne transcendaient pas encore les limites de la vieille religion israélite en une superstition que l'on ne pourrait même pas appeler hérésie.³³ Comme les Juifs, ils se percevaient eux-mêmes comme le peuple élu³⁴,

avec cette différence primordiale qu'ils n'avaient pas été choisis au nom de la Rédemption du genre humain, mais pour dominer paresseusement un autre groupe social qui se voyait condamné à une besogne tout aussi indolente²⁶. C'était la volonté de Dieu sur la terre, comme le proclamait et comme le proclame encore l'Eglise réformée hollandaise dans sa profonde hostilité aux missionnaires de tous les autres cultes chrétiens.²⁶

Du racisme boer émane, à l'encontre des autres courants, un accent d'authenticité et pour ainsi dire d'innocence. Son absence totale de littérature et d'autres expressions intellectuelles en est la meilleure preuve²⁷. Il fut et demeure une réaction désespérée à des conditions de vie désespérées, réaction informelle et sans conséquence tant qu'il demeurait isolé. Les choses ne commencèrent à bouger qu'avec l'arrivée des Britanniques, qui témoignaient de peu d'intérêt à l'égard de leur nouvelle colonie, laquelle, en 1849, portait encore le nom de base militaire (par opposition à une véritable colonie, de peuplement ou non). Mais leur seule présence — c'est-à-dire leur différence d'attitude envers les indigènes, en qui ils ne voyaient pas une autre espèce animale, puis plus tard (après 1834) leurs efforts pour abolir l'esclavage, mais surtout pour limiter la propriété terrienne — suffit à provoquer des réactions violentes au sein de la société stagnante des Boers. Trait caractéristique des Boers, ces réactions se sont répétées selon le même schéma tout au long du XIX^e siècle : les fermiers boers fuyaient la loi britannique en s'enfonçant en chariot dans l'intérieur sauvage du pays, abandonnant sans regret fermes et terres. Plutôt que d'accepter une limitation de leurs biens, ils préféraient s'en séparer tout à fait²⁸. Ce qui ne signifie pas que les Boers ne se sentaient pas chez eux partout où ils se trouvaient ; ils se sentaient et se

sentent encore bien plus chez eux en Afrique qu'aucun des immigrants qui suivirent, en Afrique et non dans un territoire spécifique et délimité. Leurs fantastiques migrations en chariot, qui plongeaient l'administration britannique dans la consternation, montraient clairement qu'ils s'étaient transformés en tribu et qu'ils avaient perdu le sentiment européen du territoire, d'une *patria* bien à soi. Ils se comportaient exactement comme les tribus noires qui depuis des siècles erraient elles aussi à travers le Continent Noir — se sentant chez eux là où la horde se trouvait être, et fuyant comme la peste toute tentative d'établissement déterminé.

Le déracinement caractérise toutes les organisations de race. Ce que les « mouvements » européens cherchèrent sciemment : transformer le peuple en horde, peut être observé comme une expérience de laboratoire dans la précoce et triste tentative des Boers. Tandis que le déracinement comme but avoué s'appuyait à l'origine sur la haine d'un monde qui ne laissait pas de place aux hommes « superflus », si bien que sa destruction pouvait devenir l'enjeu politique suprême, le déracinement des Boers était le résultat naturel d'une émancipation précoce vis-à-vis du travail, et de l'absence totale d'un monde façonné à l'image de l'homme. On trouve la même similitude frappante entre les « mouvements » et l'interprétation boer de la notion d'« élection ». Mais alors que la nation d'élection des mouvements pangermaniste et panslaviste ou du mouvement messianique polonais était un instrument de domination plus ou moins conscient, la dénaturation boer du christianisme s'appuyait solidement sur une horrible réalité où de misérables « hommes blancs » étaient adorés comme des divinités par des « hommes noirs » qui partageaient leur infortune. Vivant dans un environnement qu'ils n'avaient pas le pouvoir de transformer en monde civi-

lisé, ils ne pouvaient trouver de valeur plus élevée qu'eux-mêmes. Toutefois, que le racisme apparaisse comme le résultat naturel d'une catastrophe ou comme l'instrument conscient de cette catastrophe, il faut bien voir qu'il est toujours étroitement lié au mépris du labeur, à la haine des limitations territoriales, à un détachement général et à une foi active en soi-même comme preuve d'élection divine.

À ses débuts, l'autorité britannique, avec ses missionnaires, ses soldats, ses explorateurs, ne comprit pas que l'attitude des Boers tirait en partie sa source de la réalité. Les Britanniques ne voyaient pas que la suprématie absolue de l'Europe — à laquelle ils tenaient après tout autant que les Boers — ne pourrait guère se maintenir que par le biais du racisme, puisque la population européenne permanente des colonies demeurait toujours aussi désespérément inférieure en nombre²⁹ ; ils étaient choqués à l'idée que « les Européens établis en Afrique étaient voués à se conduire eux-mêmes en sauvages sous prétexte que c'était la coutume du pays »³⁰, et dans la simplicité de leur esprit pragmatique, ils trouvaient que c'était folie de sacrifier productivité et profit à un monde fantomatique de dieux blancs régnant sur des spectres noirs. C'est seulement avec l'établissement des Anglais et des autres Européens au cours de la ruée vers l'or qu'ils s'adaptèrent peu à peu à une population que plus rien, même l'espoir du profit, ne pouvait ramener à la civilisation européenne, qui avait perdu contact avec ses principes élémentaires et s'était coupée des motivations les plus élevées de l'homme européen, parce que toutes ces notions perdent sens et attirent dans une société où nul ne veut rien réaliser et où chacun est devenu un dieu.

II — L'OR ET LA RACE

Or les gisements de diamant de Kimberley et les mines d'or du Witwatersrand se trouvaient dans ce paradis-fantôme de la race, et « une terre qui avait vu l'une après l'autre des cargaisons d'émigrants en route vers la Nouvelle-Zélande et l'Australie passer sans lui accorder un regard voyait maintenant des hommes se bousculer sur ses débarcadères et traverser le pays en toute hâte pour se précipiter vers les mines. La plupart étaient Anglais, mais on trouvait parmi eux plus d'un originaire de Riga et de Kiev, de Hambourg et de Francfort, de Rotterdam et de San Francisco »³¹. Tous appartenaient à « une classe de gens qui préfèrent l'aventure et la spéculation à l'industrie sédentaire, et qui rejettent les contraintes de la vie ordinaire... Il y avait des chercheurs d'or venus d'Amérique et d'Australie, des spéculateurs allemands, des commerçants, des cabaretiers, des joueurs professionnels, des avocats..., d'anciens officiers de l'armée et de la marine, des cadets de bonne famille... un merveilleux assemblage bigarré où l'argent coulait comme de l'eau grâce à l'extraordinaire productivité de la mine. » Ils furent rejoints par des milliers d'indigènes qui venaient au début pour « voler des diamants et gaspiller leurs gains en fusils et en poudre »³², mais ne tardèrent pas à travailler pour un salaire et à devenir une source apparemment inépuisable de main-d'œuvre à bas prix quand « la plus stagnante des régions coloniales se mit soudain à déborder d'activité »³³.

L'abondance d'indigènes, de main-d'œuvre à bas prix, était la première et peut-être la plus importante différence entre cette ruée vers l'or et d'autres du même type. Il devint vite évident que la racaille accou-

rue des quatre coins du monde n'aurait même pas à se charger du travail proprement dit ; en tout cas, l'attrait permanent de l'Afrique du Sud, la ressource constante qui donnait aux aventuriers l'envie de s'y installer définitivement, ce n'était pas l'or, mais cette matière première qui promettait de leur fournir le moyen de s'émanciper définitivement du travail³⁰. Les Européens jouaient exclusivement un rôle de surintendants, ils ne fournissaient même pas la main-d'œuvre qualifiée ni les contremaîtres, qu'il fallait constamment importer d'Europe.

De plus, le fait que cette ruée vers l'or n'était pas livrée à elle-même mais qu'elle était financée, organisée et contrôlée par l'économie européenne classique, par le truchement de la masse des capitaux superflus et grâce à l'aide des financiers juifs, explique la suite des événements. D'entrée de jeu, « une bonne centaine de négociants juifs qui se sont rassemblés comme des aigles au-dessus de leur proie »³¹ intervinrent effectivement comme intermédiaires pour permettre au capital européen d'investir dans les mines d'or ou les industries du diamant.

La seule fraction de la population sud-africaine qui ne prenait pas et qui ne voulait pas prendre part aux activités soudain débordantes du pays, c'étaient les Boers. Ils détestaient ces *uitlanders*, qui se moquaient bien de la citoyenneté mais demandaient et obtenaient la protection des Britanniques, paraissant ainsi renforcer l'influence du gouvernement anglais au Cap. Les Boers réagirent ainsi qu'ils l'avaient toujours fait, ils vendirent leurs propriétés de Kimberley et tout le diamant qu'elles recelaient, ils abandonnèrent les mines d'or de leurs fermes proches de Johannesburg et s'enfoncèrent encore une fois dans le désert intérieur. Ils ne comprenaient pas que ce nouvel afflux était différent de celui des missionnaires britanniques, des fonctionnaires du gouvernement ou des colons ordinaires,

et ils réalisèrent trop tard, alors qu'ils avaient déjà perdu leur part de richesses dans cette chasse à l'or, que l'or, cette nouvelle idole, n'était pas du tout incompatible avec leur idole de Sang, que la nouvelle pègre répugnait tout autant qu'eux-mêmes à travailler, qu'elle était tout aussi incapable d'établir une civilisation, et qu'elle leur épargnerait par conséquent et les tracasseries de la loi si chère aux fonctionnaires britanniques et cet irritant concept d'égalité humaine si cher aux missionnaires chrétiens.

Les Boers redoutaient et fuyaient une chose qui, en fait, ne se produisit pas : l'industrialisation du pays. Ils avaient raison dans la mesure où, effectivement, une production et une civilisation normales auraient automatiquement détruit le type de vie d'une société de race. Un marché du travail et des marchandises aurait liquidé les privilèges de la race. Mais l'or et les diamants, dont vécut bientôt la moitié de la population sud-africaine, n'étaient pas des marchandises au même sens du mot, n'étaient pas produits de la même manière que la laine en Australie, la viande en Nouvelle-Zélande ou le blé au Canada. La position irrationnelle, non fonctionnelle de l'or dans l'économie le rendait indépendant des méthodes rationnelles de production qui, évidemment, n'auraient jamais toléré ces fantastiques écarts entre les salaires des Noirs et ceux des Blancs. L'or, objet de spéculation et dépendant essentiellement, pour sa valeur, de facteurs politiques, devint le « sang » de l'Afrique du Sud³², mais il n'aurait jamais pu devenir la base d'un nouvel ordre économique.

Les Boers redoutaient aussi la simple présence des *uitlanders*, qu'ils prenaient pour des colons anglais. Or les *uitlanders* ne venaient là que pour s'enrichir rapidement, et seuls restaient ceux qui n'y parvenaient pas tout à fait ou qui, comme les Juifs, n'avaient nul pays où retourner. Aucun de ces groupes ne souhaitait par-

ticulièrement établir une communauté calquée sur le modèle européen, comme l'avaient fait les colons britanniques en Australie, au Canada et en Nouvelle-Zélande. C'est Barnato qui eut la bonne idée de découvrir que « le gouvernement du Transvaal ne ressemble à aucun autre gouvernement au monde. En vérité, ce n'est pas du tout un gouvernement, mais une énorme compagnie de quelque vingt mille actionnaires. »³⁷ De la même manière, ce fut plus ou moins par suite d'une série de confusions qu'éclata la guerre britannico-boer, que les Boers crurent à tort être « le point culminant de la croisade perpétuelle du gouvernement britannique pour une Afrique du Sud unie », alors qu'en réalité elle était essentiellement motivée par des intérêts d'argent.³⁸ Quand les Boers furent vaincus, ils ne perdirent rien de plus que ce qu'ils avaient d'ores et déjà abandonné, autrement dit leur part de pactole ; mais ils gagnèrent de façon décisive le consentement de tous les autres éléments européens, y compris le gouvernement britannique, à l'existence d'une société raciale et sans loi.³⁹ Aujourd'hui, toutes les composantes de la population, aussi bien britanniques qu'afrikanders, travailleurs organisés ou capitalistes, ont la même conception de la question raciale⁴⁰, et si la montée de l'Allemagne nazie avec son dessein avoué de transformer le peuple allemand en race a considérablement renforcé la position politique des Boers, sa défaite, par la suite, ne l'a pas affaiblie.

Les Boers détestaient et craignaient les financiers plus que tous autres étrangers. Mais ils comprenaient plus ou moins que le financier était un personnage clé dans la combinaison de la richesse superflue et des hommes superflus, que c'était son rôle de faire du caractère essentiellement transitoire de cette chasse à l'or une affaire beaucoup plus vaste et beaucoup plus permanente⁴¹. En outre, la guerre avec les Britanniques révéla bientôt un aspect encore plus décisif ; il devint

parfaitement clair qu'elle avait été encouragée par des investisseurs étrangers qui réclamaient comme une chose allant de soi la protection du gouvernement pour leurs énormes profits dans ces lointains pays — comme si les troupes engagées dans une guerre contre des peuples étrangers n'avaient été rien d'autre que des forces de police indigènes engagées dans une lutte contre des criminels indigènes. Aux yeux des Boers, il importait peu que les instigateurs de cette forme de violence dans les ténébreuses affaires de la production de l'or et des diamants ne fussent plus les financiers, mais ceux qui avaient précisément réussi à émerger de la pègre et qui, comme Cecil Rhodes, avaient moins foi dans le profit que dans l'expansion pour l'expansion⁴². Les financiers, des Juifs pour la plupart, émissaires — mais non propriétaires — du capital superflu, ne jouissaient ni de l'influence politique ni de la puissance économique nécessaires pour introduire dans cette spéculation et ce jeu des objectifs politiques et une exploitation de la violence.

Il est indéniable que si, en fin de compte, ils n'apparaissent pas comme l'élément moteur de l'impérialisme, les financiers l'ont toutefois singulièrement bien représenté durant sa première période⁴³. Ils avaient tiré profit de la surproduction de capitaux et du total renversement des valeurs économiques qui avait suivi. Se substituant au simple commerce de marchandises et au profit résultant de la production, c'est le commerce du capital lui-même qui s'était instauré sur une échelle sans précédent. Cela aurait pu suffire pour les mettre en position prédominante ; mais, en outre, les profits nés des investissements dans les pays étrangers augmentèrent rapidement, à une allure bien plus rapide que celle des profits nés du commerce, si bien que négociants et marchands durent céder la première place aux financiers⁴⁴. La principale caractéristique du

financier, c'est qu'il ne tire pas ses profits de la production et de l'exploitation ou de l'échange des marchandises, ou encore d'opérations bancaires normales, mais exclusivement des commissions. Dans notre contexte, c'est un élément important, car c'est ce qui donne au financier, même au sein d'une économie normale, ce caractère irréel, cette existence fantomatique et essentiellement factice qui caractérise tant d'événements sud-africains. Les financiers n'exploitaient assurément personne, et ils n'exerçaient que fort peu de contrôle sur le cours hasardeux de leurs affaires, qu'il en résultât des escroqueries ordinaires ou des entreprises qui, après coup, se révélaient saines.

Il est également significatif que ce soit la partie du peuple juif qui peut s'assimiler à la foule, qui ait fourni ces contingents de financiers. Il est vrai que la découverte des mines d'or d'Afrique du Sud avait coïncidé avec les premiers pogroms en Russie, si bien qu'une poignée d'émigrants juifs y étaient partis. Ils n'y auraient toutefois occupé qu'une place mineure dans la foule de desperados et de chercheurs de fortune de toute nationalité si les quelques financiers juifs qui les y avaient précédés ne s'étaient pas immédiatement intéressés à ces nouveaux venus qui pouvaient manifestement les représenter au sein de la population.

Les financiers juifs provenaient de pratiquement tous les continents où ils avaient été, en termes de classe, aussi superflus que les autres immigrants sud-africains. Ils n'avaient rien à voir avec les quelques familles juives de notables dont l'influence baissait régulièrement depuis 1820 et dans les rangs desquels ils ne pouvaient donc s'assimiler. Ils faisaient partie de cette nouvelle caste de financiers juifs que l'on trouve, à partir des années 70 et 80, dans toutes les capitales européennes où ils étaient venus, après avoir la plupart du temps abandonné leur pays d'origine, tenter

leur chance au jeu de hasard du marché des valeurs international. Ils sévissaient partout, à la consternation des plus anciennes familles juives, trop faibles pour mettre un frein à l'absence de scrupules de ces nouveaux venus, et qui étaient par conséquent bien trop heureuses de les voir décider de transférer leur champ d'activités au-delà des mers. Autrement dit, les financiers juifs étaient devenus aussi superflus pour la banque juive légitime que l'étaient devenus la richesse qu'ils représentaient pour l'entreprise industrielle légitime et les chercheurs de fortune pour le monde du travail légitime. En Afrique du Sud, où le marchand était en passe de devoir céder au financier son pouvoir au sein de l'économie du pays, les nouveaux arrivants, les Barnato, les Beit, les Sammy Mark, eurent beaucoup moins de mal à déloger les vieux colons juifs de leur place originelle qu'en Europe⁶. En Afrique du Sud, cas pratiquement unique, ils représentaient le troisième élément dans l'alliance initiale du capital et de la foule ; pour une large part, ce furent eux qui mirent l'alliance en mouvement, qui prirent en main l'afflux du capital et son investissement dans les mines d'or et les gisements de diamant, si bien qu'ils furent bientôt plus en vue que quiconque.

Leur origine juive ajoutait un indéfinissable parfum symbolique au rôle des financiers — le parfum d'errance de ceux qui n'ont aucune racine — et servit à introduire un élément de mystère, aussi bien qu'à symboliser toute l'affaire. Il faut y ajouter leurs réels contacts internationaux, qui nourrissent bien entendu l'illusion populaire générale quant à un pouvoir politique juif international. Il est bien compréhensible que toutes ces notions fantaisistes sur un pouvoir occulte juif international — notions qui s'étaient répandues à l'origine en raison des rapports étroits existant entre le capital bancaire juif et le monde des affaires de l'Etat — soient devenues encore plus virulentes en

Afrique du Sud qu'en Europe. C'est là que les Juifs se trouvèrent pour la première fois au sein d'une société de race et presque automatiquement isolés du reste de la population « blanche » par la haine particulière que leur vouaient les Boers, non seulement en tant que symboles de toute l'affaire mais en tant que « race » différente, en tant qu'incarnation d'un principe diabolique introduit dans le monde normal des « Noirs » et des « Blancs ». Cette haine était d'autant plus violente qu'elle découlait pour une part du soupçon que les Juifs, forts de leur propre revendication, à la fois plus ancienne et plus authentique, à l'élection divine, seraient plus que tous autres difficiles à convaincre de la revendication des Boers d'être, eux, le peuple élu. Si le christianisme se contentait de nier ce principe en tant que tel, le judaïsme faisait figure d'adversaire direct et de rival. Bien avant que les nazis ne déclenchent à dessein un mouvement antisémite en Afrique du Sud, la question raciale avait envahi le conflit entre *uitlander* et Boers sous la forme de l'antisémitisme⁴⁵, ce qu'il faut d'autant plus souligner que l'importance des Juifs dans l'économie sud-africaine de l'or et du diamant s'était dégradée dès avant la fin du siècle.

Dès que les industries de l'or et du diamant eurent atteint un stade de développement impérialiste, où les « actionnaires absents » réclamaient le soutien politique de leur gouvernement, il apparut que les Juifs ne pouvaient plus maintenir leur prépondérance dans les milieux économiques. Ils n'avaient aucun gouvernement central vers qui se tourner et leur position dans la société sud-africaine était si précaire que leur sort même pouvait être mis en question. Ils ne pouvaient assurer leur sécurité économique et leur installation permanente, dont ils avaient plus besoin que tous les autres groupes d'*uitlanders*, que s'ils parvenaient à obtenir un statut social — en l'oc-

currence, à se faire admettre dans les très fermés clubs britanniques. Ils se trouvèrent donc contraints de marchander leur influence contre une position d'hommes du monde, ainsi que le déclara sans ménagement Cecil Rhodes lorsqu'il acheta sa place dans le Barnato Diamond Trust, après avoir fusionné sa compagnie De Beers avec la compagnie Alfred Beit⁴⁷. Les Juifs avaient cependant davantage à offrir que la seule puissance économique ; c'est grâce à eux que Cecil Rhodes, comme eux aventurier fraîchement débarqué, réussit à se faire accepter par le respectable milieu financier d'Angleterre, avec lequel les financiers juifs avaient après tout de bien meilleures relations que quiconque⁴⁸. « Aucune banque anglaise n'aurait avancé fût-ce un shilling sur la garantie d'actions sur l'or. C'était bel et bien l'assurance sans bornes de ces hommes du diamant de Kimberley qui agissait comme un aimant sur leurs coreligionnaires au pays. »⁴⁹

La ruée vers l'or ne devint une véritable entreprise impérialiste qu'après que Cecil Rhodes eut dépossédé les Juifs, pris en main la direction de la politique d'investissement de l'Angleterre et qu'il fut devenu le personnage central du Cap. Soixante-quinze pour cent des dividendes versés aux actionnaires partaient à l'étranger, surtout vers l'Angleterre. Rhodes parvint à faire participer le gouvernement britannique à ses propres opérations financières, à le persuader que l'expansion et l'exportation des instruments de violence étaient nécessaires à la protection des investissements, et qu'une telle politique était le devoir sacré de tout gouvernement national. D'autre part, il introduisit au Cap même cette politique économique typiquement impérialiste consistant à négliger toutes les entreprises industrielles qui n'appartenaient pas à des « actionnaires absents », si bien qu'en fin de compte, non seulement les compagnies des mines

d'or mais le gouvernement britannique découragèrent l'exploitation de gisements de minerais pourtant importants et la production de biens de consommation⁸⁰. En même temps que la mise en œuvre de cette politique, Rhodes introduisait une politique qui avait le plus de chances d'apaiser les Boers : décourager toute entreprise industrielle véritable, c'était la garantie la plus solide contre le risque d'assister à un développement capitaliste normal, donc contre la fin logique d'une société de race.

Il fallut plusieurs décennies pour que les Boers comprennent qu'ils n'avaient rien à craindre de l'impérialisme, puisque celui-ci n'allait ni développer le pays comme l'avaient été l'Australie et le Canada, ni en tirer de gigantesques profits, mais se contenter d'un confortable revenu tiré de ses investissements dans un domaine exclusif. Par conséquent, l'impérialisme était prêt à abandonner les prétendues lois de la production capitaliste et leurs tendances égalitaires, tant que demeuraient saufs les profits tirés d'un investissement bien précis. Ce qui aboutit en fin de compte à l'abolition de la loi du profit pur et simple, faisant de l'Afrique du Sud le premier exemple d'un phénomène qui se produit chaque fois que la foule prend la prééminence dans son alliance avec le capital.

D'un certain point de vue — le plus important —, les Boers restaient les maîtres incontestés du pays : chaque fois que le travail rationnel et la politique de production entraient en conflit avec la question de race, cette dernière l'emportait. Les raisons du profit furent sacrifiées plus d'une fois aux exigences d'une société de race, et bien souvent à un prix exorbitant. La rentabilité des chemins de fer fut détruite du jour au lendemain quand le gouvernement licencia 17 000 Bantous et se mit à payer à des Blancs des salaires jusqu'à 200 % supérieurs⁸¹ ; les dépenses allouées à l'administration municipale devinrent prohi-

bitives quand on remplaça par des Blancs les employés municipaux indigènes ; le Color Bar Bill finit par interdire tous les emplois mécaniques aux travailleurs noirs et contraignit les entreprises industrielles à une gigantesque augmentation de leurs charges de production. Le monde racial des Boers n'avait désormais plus rien à craindre de personne, et certes pas de la main-d'œuvre blanche, dont les syndicats reprochaient amèrement au Color Bar Bill de ne pas aller assez loin.⁸²

De prime abord, on peut s'étonner qu'un violent antisémitisme ait survécu à la disparition des financiers juifs, tout comme on peut trouver surprenante la réussite de l'endoctrinement raciste parmi toutes les fractions de la population européenne. Les Juifs ne faisaient certes pas exception à la règle ; ils s'étaient adaptés au racisme aussi bien que tous les autres et leur attitude envers les Noirs était au-dessus de tout reproche⁸³. Et pourtant, sans s'en rendre compte et sous la pression de circonstances particulières, ils avaient rompu avec l'une des plus puissantes traditions du pays.

Le premier signe d'un comportement « anormal » apparut aussitôt après que les financiers juifs eurent perdu leur position dans les industries de l'or et du diamant. Loin de quitter le pays, ils s'installèrent de façon permanente⁸⁴ et ce, dans une position unique pour un groupe blanc : ils n'appartenaient ni au « sang » de l'Afrique ni aux « pauvres Blancs ». Mais ils se mirent presque aussitôt à mettre sur pied ces industries et ces professions qui, aux yeux de l'opinion sud-africaine, sont « secondaires » parce qu'étrangères à l'or⁸⁵. Les Juifs se mirent à fabriquer des meubles et des vêtements, à embrasser les professions libérales, devenant médecins, avocats, journalistes. En d'autres termes, aussi conformes qu'ils aient cru être aux valeurs de la foule et au comportement racial du pays, les Juifs avaient renversé son dogme le plus sacré en

introduisant dans l'économie sud-africaine un élément de normalité et de productivité, ce qui valut à M. Malan, lorsqu'il déposa au Parlement un projet de loi visant à expulser tous les Juifs de l'Union, le soutien enthousiaste de tous les Blancs pauvres et de la population afrikander tout entière.⁵⁶

Ce changement de fonction économique, cette transformation de la communauté juive sud-africaine qui, après avoir compté parmi les figures les plus fantomatiques de l'univers spectral de l'or et de la race, devenait la seule fraction productive de la population, tout cela apparaissait aux Boers comme une étrange confirmation, après coup, de leurs craintes originelles. Ce qu'ils avaient détesté chez les Juifs, ce n'étaient pas tant les entremetteurs de la richesse superflue ou les représentants du monde de l'or ; ils les avaient craints et méprisés comme l'image même de ces *uitlanders* qui allaient tenter de faire du pays un élément productif normal de la civilisation occidentale, le profit mettant en danger de mort le monde fantôme de la race. Et quand les Juifs eurent finalement été exclus de la vie dorée des *uitlanders* et qu'au lieu de quitter le pays comme l'auraient fait tous autres étrangers en de semblables circonstances, ils se mirent à développer des industries « secondaires », les Boers estimèrent avoir vu juste. De leur seul et unique fait, sans même être la métaphore de quoi que ce fût ou de qui que ce fût, les Juifs étaient devenus une réelle menace pour la société de race. Dans cette situation, l'hostilité concertée de tous ceux qui croient en la race ou en l'or, ce qui représente la quasi-totalité de la population européenne d'Afrique du Sud, se développa contre les Juifs. Et pourtant ils ne pouvaient faire cause commune avec le seul autre groupe à se détacher lentement de la société de race : les travailleurs noirs, qui deviennent de plus en plus conscients de leur propre humanité sous l'impact du travail régulier et de la vie urbaine. Bien qu'ils

aient, eux, à la différence des « Blancs », une véritable origine raciale, ils n'en ont pas fait un fétiche, et l'abolition de la société de race ne veut rien dire d'autre que la promesse de leur libération.

À la différence des nazis, pour qui racisme et antisémitisme étaient deux armes politiques primordiales pour la destruction de la civilisation et la constitution d'un nouveau corps politique, racisme et antisémitisme ne représentent en Afrique du Sud qu'un état de fait et une conséquence naturelle du *statu quo*. Ceux-ci n'avaient nul besoin du nazisme pour naître, et ils ne l'influencèrent que de manière indirecte.

La société de race de l'Afrique du Sud eut toutefois des effets « boomerang », immédiats et bien réels, sur le comportement des peuples européens : comme l'Afrique du Sud avait déraisonnablement importé une main-d'œuvre indienne et chinoise chaque fois que ses réserves internes se trouvaient momentanément épuisées⁵⁷, un changement d'attitude envers la population de couleur se fit aussitôt sentir en Asie où, pour la première fois, les gens se voyaient traités à peu de chose près comme ces sauvages d'Afrique qui avaient effrayé les Européens au point de leur faire perdre la raison. La seule différence, c'est qu'il n'y avait ni excuse ni raison pour traiter Indiens et Chinois comme s'ils n'avaient pas été des êtres humains. Dans un sens, c'est là seulement que commença le véritable crime, parce que cette fois, chacun aurait dû savoir ce qu'il faisait. Il est vrai que la notion de race subit une certaine transformation en Asie : « lignées supérieures et inférieures », comme disait l'« homme blanc » lorsqu'il se mit à les prendre en charge, indiquent encore une échelle de valeurs et la possibilité d'un développement graduel ; cette théorie élude en quelque sorte le concept de deux espèces animales totalement différentes. Par ailleurs, comme le principe de race venait supplanter l'ancienne tradition qui estimait que l'Asie

était constituée de peuples autres et étrangers, il constituait, bien plus qu'en Afrique, une arme sciemment utilisée à des fins de domination et d'exploitation.

L'autre expérience que connut la société de race d'Afrique du Sud, pour paraître moins significative à première vue, devait se révéler beaucoup plus importante pour les gouvernements totalitaires : elle apprit que les raisons du profit ne sont pas sacrées et qu'on peut leur faire violence, que les sociétés peuvent fonctionner selon d'autres principes qu'économiques, et que de telles circonstances peuvent avantager ceux qui, dans les conditions de la production rationalisée et du système capitaliste, appartiendraient aux couches défavorisées. La société de race d'Afrique du Sud enseigna à la foule la grande leçon dont celle-ci avait toujours eu la prémonition, à savoir qu'il suffit de la violence pour qu'un groupe défavorisé puisse créer une classe encore plus basse, qu'une révolution n'est pas nécessaire pour y parvenir mais qu'il suffit de se lier à certains groupes des classes dominantes, et que les peuples étrangers ou sous-développés offrent un terrain idéal pour une telle stratégie.

Les premiers à comprendre l'influence décisive de l'expérience sud-africaine furent les leaders de la foule qui, tel Carl Peters, décidèrent qu'ils devaient eux aussi faire partie d'une race de maîtres. Les possessions coloniales africaines offraient le sol le plus fertile à l'épanouissement de ce qui devait devenir l'élite nazie. Les dirigeants nazis avaient vu là, de leurs propres yeux, comment un peuple pouvait être transformé en race et comment, à la seule condition de prendre l'initiative du processus, chacun pouvait élever son propre peuple au rang de race maîtresse. Ils avaient été guéris de l'illusion selon laquelle le processus historique est nécessairement « progressiste », car si les premières colonisations consistaient à émigrer vers quelque

chose, le « Hollandais émigrerait, lui, pour tout quitter »⁵⁸, et si « l'histoire économique avait autrefois enseigné que l'homme s'était développé par étapes successives d'une vie de chasse à des activités pastorales et finalement à une vie sédentaire et agricole », l'histoire des Boers montrait clairement que l'on pouvait aussi venir « d'une terre bénéficiant d'une agriculture économe et intensive... et devenir pourtant peu à peu berger et chasseur »⁵⁹. C'était précisément parce qu'ils avaient régressé au niveau de tribus, de sauvages, que les Boers demeuraient leurs propres maîtres incontestés : ces leaders le comprenaient parfaitement. Ils étaient parfaitement prêts à payer le prix, à régresser au niveau d'une organisation de race, pourvu que cela leur permit d'acheter leur suzeraineté sur d'autres « races ». Et ils savaient, d'après leurs propres expériences avec ces peuples accourus des quatre coins de la terre jusqu'en Afrique du Sud, que toute la foule du monde occidental civilisé serait avec eux⁶⁰.

III — LE PERSONNAGE IMPÉRIALISTE

Des deux grands moyens politiques de domination impérialiste furent utilisés : la race, découverte en Afrique du Sud, et la bureaucratie, trouvée en Algérie, en Egypte et en Inde ; la première représentait à l'origine une réaction semi-consciente face à des peuples qui faisaient honte et peur à l'homme européen, tandis que la seconde fut la séquelle de cette administration grâce à laquelle les Européens avaient essayé de gouverner des peuples étrangers en qui ils ne pouvaient décidément voir que des peuples inférieurs ayant grand besoin de leur protection particulière. La race, autrement dit, était le moyen d'échapper à une

irresponsabilité où rien d'humain ne pouvait plus subsister, et la bureaucratie l'aboutissement d'une responsabilité qu'aucun homme, qu'aucun peuple ne sauraient endosser ni envers son semblable ni envers quelque autre peuple.

Le sens exagéré de leurs responsabilités chez les administrateurs britanniques de l'Inde qui avaient succédé aux « briseurs de loi de l'Inde » de Burke reposait essentiellement sur le fait que l'Empire britannique avait réellement été conquis dans un « moment d'inadvertance ». Aussi ces hommes qui se trouvaient devant le fait accompli, et avec la tâche de conserver ce qui leur était échu par accident, devaient-ils trouver une interprétation qui pût changer l'accident en une sorte d'acte volontaire. Ces modifications historiques des faits ont été colportées depuis les temps anciens par les légendes, et les légendes échaudées en rêve par l'intelligentsia britannique ont joué un rôle décisif dans le façonnement du bureaucrate et de l'agent secret des services britanniques.

Les légendes ont toujours joué un grand rôle dans la construction de l'histoire. L'homme, qui n'a pas reçu le don de défaire, qui est toujours, bon gré mal gré, l'héritier des actes d'autres hommes, et qui porte toujours le fardeau d'une responsabilité qui apparaît comme la conséquence d'une chaîne ininterrompue d'événements bien plus que d'actes conscients, cherche une explication et une interprétation à ce passé où semble cachée la mystérieuse clé de son destin futur. Les légendes ont constitué les fondements spirituels de toutes les cités, de tous les empires, de tous les peuples antiques, promesse d'une conduite sûre à travers les espaces sans limites du futur. Sans jamais rendre compte des faits de manière fiable, mais exprimant toujours leur signification vraie, elles sont la source d'une vérité au-delà des réalités, une mémoire au-delà des souvenirs.

Les explications légendaires de l'histoire ont toujours agi comme la rectification après coup des faits et événements réels, rectification précisément nécessaire parce que l'histoire elle-même aurait tenu l'homme pour responsable d'actes qu'il n'avait pas commis et de conséquences qu'il n'avait pas devinées. La vérité des légendes anciennes — ce qui leur donne cette fascinante actualité des siècles après que les cités, les empires et les peuples qu'elles ont servis sont retournés à la poussière — n'est rien d'autre que la forme sous laquelle les événements du passé ont été façonnés pour s'adapter à la condition humaine en général et aux aspirations politiques en particulier. C'est seulement dans les contes à propos d'événements franchement inventés que l'homme a consenti à en endosser la responsabilité et à considérer les événements du passé comme *son* passé. Les légendes l'ont rendu maître de ce qu'il n'a pas fait, et capable d'assumer ce qu'il ne peut défaire. En ce sens, les légendes ne comptent pas seulement au nombre des premiers souvenirs du genre humain, elles constituent en réalité le vrai commencement de l'histoire humaine.

La floraison des légendes historiques et politiques a connu une fin brutale avec la naissance du christianisme. Son interprétation de l'histoire, du temps d'Adam jusqu'au Jugement Dernier, comme la seule et unique voie vers la rédemption et le salut, apportait l'explication légendaire de la destinée humaine la plus puissante et la plus complète. C'est seulement après que l'unité spirituelle des peuples eut succombé sous la pluralité des nations, quand la voie du salut fut devenue un élément incertain de foi individuelle plutôt qu'une théorie universelle applicable à tous les événements, qu'émergèrent de nouvelles formes d'explication historique. Le XIX^e siècle nous a offert le curieux spectacle de l'éclosion quasi simultanée d'idéologies aussi variées que contradictoires, dont chacune

se targuait de connaître la vérité cachée de faits sans elle incompréhensibles. Les légendes ne sont cependant pas des idéologies ; elles ne visent pas à une explication universelle, mais parlent toujours de faits concrets. Il semble assez significatif que nulle part le développement des corps nationaux ne se soit accompagné d'une légende de fondation, et que la première et unique tentative de ce genre n'ait précisément eu lieu que lorsque le déclin du corps national devint manifeste et que l'impérialisme parut prendre la place du vieux nationalisme moribond.

L'auteur de la légende impérialiste est Rudyard Kipling, son sujet est l'Empire britannique, son résultat le personnage impérialiste (l'impérialisme a été la seule école formatrice de « personnages » dans la politique moderne). Et alors que la légende de l'Empire britannique a peu de rapport avec les réalités de l'impérialisme britannique, elle sut utiliser, par la force ou en les berçant d'illusions, les meilleurs fils de l'Angleterre. Car les légendes attirent ce qu'il y a de meilleur en notre temps, tout comme les idéologies attirent l'élément moyen, et les contes ténébreux de pouvoirs secrets, qu'on chuchote sous le manteau, attirent ce qu'il peut y avoir de pire. Sans nul doute, aucune autre structure politique n'aurait pu être évocatrice de contes et de justifications légendaires que l'Empire britannique, le peuple britannique glissant de la fondation consciente de colonies au gouvernement et à la domination de peuples étrangers dans le monde entier.

La légende des origines, telle que Kipling la raconte, part de la réalité fondamentale des hommes des Iles Britanniques¹¹. Environnés par les mers, ils utilisent les trois éléments, Eau, Vent et Soleil, par l'invention du navire. Celui-ci rendait possible cette alliance toujours périlleuse avec les éléments et faisait de l'Anglais le maître du monde. « Vous ferez la

conquête du monde », dit Kipling, « sans que nul se soucie de savoir comment vous aurez fait ; vous garderez le monde, sans que nul sache comment vous aurez fait ; et vous porterez le monde sur vos épaules sans que nul voie comment vous aurez fait. Mais ni vous ni vos fils ne tirerez avantage de cette mince besogne si ce n'est Quatre Dons — un pour la Mer, un pour le Vent, un pour le Soleil et un pour le Navire qui vous porte... Car pour conquérir le monde, pour garder le monde et pour le porter sur leurs épaules — sur terre, sur mer ou dans les airs — vos fils auront toujours les Quatre Dons. Sages, mesurés, et massifs... et toujours serrant un peu le vent face à l'ennemi — de sorte qu'ils puissent toujours être une sauvegarde pour tous ceux qui traversent les mers en leur juste cours. »

Ce qui rend le petit conte du « Premier Navigateur » si proche des légendes originelles antiques, c'est qu'il présente les Britanniques comme le seul peuple politiquement mûr, soucieux de la loi et portant sur ses épaules le salut du monde, au cœur des peuples barbares qui ne se soucient de savoir ni ne savent ce qui fait aller le monde. Il manquait malheureusement à cette présentation la vérité innée des légendes anciennes ; le monde se souciait de savoir et il savait et voyait comment agissaient les Britanniques, et ce n'était pas un conte de ce genre qui pouvait le convaincre qu'ils ne « tireraient rien de cette mince besogne ». Il y avait pourtant en Angleterre même une certaine réalité qui correspondait à la légende de Kipling et qui rendait tout cela possible, c'était l'existence de vertus telles que l'esprit de chevalerie, de noblesse, de bravoure, même si elles devenaient totalement hors de leur contexte dans une réalité politique gouvernée par un Cecil Rhodes ou un Lord Curzon.

Le fait que le « fardeau de l'homme blanc » relève ou de l'hypocrisie ou du racisme n'a pas empêché

quelques-uns des Anglais les plus valeureux de porter le fardeau en toute honnêteté et de se faire les fous tragiques et exaltés de l'impérialisme. Aussi réelle en Angleterre que la tradition d'hypocrisie, il en est une autre, moins manifeste, que l'on est tenté d'appeler celle de ces pourfendeurs de dragons qui partirent enthousiastes vers des terres lointaines et curieuses, aux peuples étranges et naïfs, pour y attaquer les innombrables dragons qui les dévastaient depuis des siècles. Il y a davantage qu'un air de vérité dans cet autre conte de Kipling, *The Tomb of his Ancestor*⁶³, dans lequel la famille Chinn « est au service de l'Inde génération après génération, comme se suivent les dauphins pour traverser la haute mer ». Ils tirent sur le cerf qui vole la moisson du pauvre, lui enseignent les mystères de meilleures méthodes d'agriculture, l'affranchissent de certaines de ses superstitions les plus pernicieuses et tuent lions et tigres dans le meilleur style. Leur seule récompense est bien sûr un « tombeau ancestral » et une légende familiale reconnue par toute la tribu hindoue selon laquelle « l'ancêtre vénéré... possède un tigre — un tigre sellé sur lequel il chevauche à travers tout le pays chaque fois qu'il s'y sent incliné ». Malheureusement, cette chevauchée par monts et par vaux est « un signe certain de guerre, de peste — ou encore de quelque chose », et, en l'espèce, c'est un signe de vaccination. Si bien que Chinn le Jeune, petit subalterne dans la hiérarchie des services de l'armée, mais de première importance pour ce qui est du peuple hindou, doit tuer le monstre de son ancêtre afin que le peuple puisse être vacciné sans peur contre « la guerre, la peste ou encore quelque autre chose ».

Dans le cadre de la vie moderne, les Chinn ont certes « plus de chance que la plupart des gens ». Leur chance est d'être nés dans une carrière qui les conduit doucement et tout naturellement à la réalisa-

tion des plus beaux rêves de jeunesse. Là où les autres garçons doivent oublier leurs « nobles rêves », eux se trouvent justement en âge de les réaliser. Et quand, après trente années de service, ils se retireront, leur bateau dépassera « les navires de troupe en partance vers l'est, conduisant [leur] fils vers son destin familial », de sorte que la puissance gagnée par le vieux Mr. Chinn en ayant vécu comme pourfendeur de dragons fonctionnaire d'Etat à la solde de l'armée puisse se transmettre à la génération suivante. Certes, le gouvernement britannique paie leurs services, mais au service de qui finissent-ils, rien n'est moins clair. Il y a de grandes chances qu'ils servent en réalité le peuple hindou, et c'est pour tous une consolation que le peuple lui-même en soit au moins convaincu. Le fait que les services supérieurs ne sachent pour ainsi dire rien des étranges devoirs et aventures du petit lieutenant Chinn, qu'ils ne se doutent guère qu'il est la réincarnation victorieuse de son grand-père, apporte à sa double vie presque onirique une solide assise dans la réalité. Il est tout simplement chez lui dans les deux mondes, ces mondes séparés par des murailles qui ne laissent filtrer ni les eaux ni les bavardages. Né « au cœur du pays broussailleux des tigres », éduqué parmi les siens dans une Angleterre paisible, bien équilibrée et mal informée, il est prêt à vivre en permanence auprès de deux peuples ; il se sent aussi enraciné et aussi à l'aise dans la tradition, la langue, les superstitions et les préjugés de l'un que de l'autre. Lui, ce docile sous-ordre d'un des soldats de Sa Majesté, au cœur du monde indigène peut se transformer dans l'instant en un personnage fascinant et plein de noblesse, le protecteur bien-aimé des faibles, le pourfendeur de dragons des vieux contes.

Il faut bien voir que ces bizarres et chevaleresques protecteurs des faibles qui jouaient leur rôle dans les

coulisses de la tutelle britannique officielle n'étaient pas tant le produit de l'imagination naïve d'un peuple primitif que des rêves véhiculant le meilleur des traditions européennes et chrétiennes, même lorsqu'ils étaient déjà retombés dans la futilité d'un idéal de jeunesse. Ce n'était ni le soldat de Sa Majesté ni le haut fonctionnaire britannique qui pouvaient enseigner aux indigènes quelque chose de la grandeur du monde occidental. Seuls ceux qui n'avaient jamais été capables de se défaire de leur idéal de jeunesse et qui, par suite, s'étaient enrôlés dans les services coloniaux étaient aptes à cette tâche. Pour eux, l'impérialisme n'était pas autre chose que l'occasion fortuite de fuir une société où l'homme devait oublier sa jeunesse pour pouvoir devenir adulte. La société anglaise n'était que trop heureuse de les voir partir pour les pays lointains, circonstance qui autorisait à tolérer, voire à encourager les idéaux de jeunesse façonnés par le système des *public schools* ; les services coloniaux les emmenaient loin de l'Angleterre et les empêchaient, si l'on peut dire, de transposer l'idéal de leur adolescence en idées d'homme mûr. Les terres étrangères et étrangères ont attiré le meilleur de la jeunesse britannique depuis la fin du XIX^e siècle, elles ont enlevé à la société anglaise ses éléments les plus honnêtes et les plus dangereux et ont assuré, outre ces bienfaits, que soit conservée, si ce n'est pétrifiée, cette juvénile noblesse qui a préservé et infantilisé les valeurs morales de l'Occident.

Lord Cromer, secrétaire auprès du Vice-Roi et conseiller financier dans le gouvernement pré-impérialiste de l'Inde, appartenait encore à la catégorie des pourfendeurs de dragons britanniques. Ne se laissant guider que par le « sens du sacrifice » envers les populations arriérées, et par le « sens du devoir »⁶⁸ pour la gloire de cette Grande-Bretagne qui « a donné naissance à une classe de fonctionnaires qui ont à la fois

le désir et la capacité de gouverner »⁶⁹, il refusa la fonction de vice-roi en 1894 et, dix ans plus tard, celle de secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Au lieu de jouir de ces honneurs qui eussent satisfait tout homme de moins de grandeur, il devint le moins célèbre et tout-puissant Consul général britannique en Egypte de 1883 à 1907. Il fut ainsi le premier administrateur impérialiste, « ne le cédant à personne parmi ceux qui, par leurs services, ont glorifié la race britannique »⁷⁰, assurément, et peut-être le dernier à mourir avec une fierté sans mélange : « Puissions-nous trouver là la meilleure gloire de la Grande-Bretagne / Plus noble prix jamais ne fut remporté / La bénédiction d'un peuple libéré / La conscience du devoir accompli »⁷¹.

Cromer partit pour l'Egypte parce qu'il avait compris que « l'Anglais qui va lutter au loin pour défendre son Inde bien-aimée doit enfoncer un pied ferme dans les berges du Nil »⁷². L'Egypte n'était pour lui que le moyen d'atteindre une fin, une expansion nécessaire au nom de la sécurité nécessaire de l'Inde. Presque au même moment, un autre Anglais arriva sur le continent africain, à l'autre extrémité et pour des raisons opposées : Cecil Rhodes allait en Afrique du Sud pour y sauver la colonie du Cap alors qu'elle avait perdu toute importance pour l'« Inde bien-aimée des Anglais ». Les idées de Rhodes sur l'expansion étaient beaucoup plus avancées que celles de son respectable collègue du Nord ; à ses yeux, l'expansion n'avait nul besoin d'être justifiée par des raisons aussi logiques que le souci de conserver ce que l'on possédait déjà. « L'expansion, tout était là », et l'Inde, l'Afrique du Sud et l'Egypte étaient également importantes ou inutiles en tant qu'étapes dans une expansion que seules les dimensions de la terre limitaient. Il y avait certes un abîme entre le vulgaire mégalomane et l'homme cultivé, champion du

sacrifice et du devoir ; et pourtant, ils arrivèrent à peu de chose près au même résultat et furent également responsables du « Grand Jeu » du secret, qui n'était pour la politique ni moins fou ni moins déplorable que le monde fantomatique de la race.

L'étonnante similitude entre la férule de Rhodes en Afrique du Sud et la domination de Cromer en Egypte tenait à ce que ni l'un ni l'autre ne considéraient ces pays comme des fins désirables en elles-mêmes, mais uniquement comme le moyen d'atteindre des buts soi-disant plus élevés. Ils étaient par conséquent semblables dans leur indifférence et dans leur détachement, dans leur profonde absence d'intérêt pour leurs sujets, attitude qui différait autant de la cruauté et de l'arbitraire des despotes indigènes en Asie que de l'exploitation méprisante des conquérants ou de l'oppression maniaque et anarchique exercée par une tribu raciale sur une autre. Dès que Cromer se mit à gouverner l'Egypte pour l'amour de l'Inde, il perdit son rôle de protecteur des « peuples arriérés » ; il ne pouvait plus prétendre croire sincèrement que « l'intérêt personnel des races assujetties est le fondement primordial de toute la structure impériale »⁶⁸.

Le détachement devint l'attitude de tous les membres de l'administration britannique ; c'était une forme de gouvernement plus dangereuse que le despotisme et l'arbitraire, parce qu'elle ne tolérait pas même cet ultime lien entre un despote et ses sujets, fait de pillages et de présents. L'intégrité même de l'administration britannique rendait son gouvernement despotique plus inhumain et plus inaccessible à ses sujets que ne l'avaient jamais été les chefs asiatiques ni les cruels conquérants.⁶⁹ Intégrité et détachement furent les symboles d'une division absolue des intérêts au point que ceux-ci ne sauraient même plus s'opposer. En comparaison, l'exploitation, l'oppres-

sion et la corruption font figure de remparts de la dignité humaine, car exploiteur et exploité, oppresseur et opprimé, corrupteur et corrompu vivent encore dans le même univers, partagent encore les mêmes ambitions, se battent encore pour la possession des mêmes choses ; et c'est bien ce *tertium comparationis* que le détachement détruisit. Pis que tout, l'insensible administrateur n'était même pas conscient d'avoir inventé une nouvelle forme de gouvernement ; il croyait en réalité que son attitude était conditionnée par « le contact forcé avec un peuple vivant à un niveau inférieur ». Aussi, au lieu de croire en sa supériorité personnelle avec un brin de vanité inoffensive, il avait surtout le sentiment d'appartenir à « une nation qui avait atteint un niveau de civilisation bien plus élevé »⁷⁰ et se maintenait par conséquent en place par le droit de naissance, sans considération de valeur personnelle.

La carrière de Lord Cromer est fascinante parce qu'elle est l'image même de la transition entre le vieil esprit colonial et l'administration impérialiste. Sa première réaction face à son devoir en Egypte se traduisit par un réel embarras et une inquiétude vraie devant une situation qui n'était pas une « annexion », mais une « forme de gouvernement hybride que l'on ne peut pas nommer et qui n'a connu aucun précédent »⁷¹. En 1885, après deux années de service, il nourrissait encore de sérieux doutes à l'égard d'un système où il avait le titre de Consul général britannique d'Egypte mais qui faisait en réalité de lui le chef de ce pays, et il écrivait qu'« un mécanisme extrêmement délicat dont l'efficacité repose en très grande part sur le jugement et les capacités d'une poignée d'individus... ne peut se justifier que si nous sommes capables de garder présente à l'esprit la possibilité du départ... Si cette hypothèse s'éloigne au point de perdre toute réalité pratique... nous ferions mieux... de conclure un ac-

cord... avec les autres Puissances en vue de prendre en main le gouvernement du pays, de garantir sa dette, etc. »⁷². Certes, Cromer voyait juste, et l'une ou l'autre solution, occupation ou évacuation, aurait normalisé la situation. Mais cette « forme hybride de gouvernement » sans précédent allait devenir la caractéristique de toute l'entreprise impérialiste, tant et si bien que quelques décennies plus tard, tout le monde avait oublié le bien-fondé du jugement intuitif de Cromer quant aux formes de gouvernement possibles ou impossibles, aussi bien que les avertissements de Lord Selbourne disant qu'une société de race, comme mode de vie, était un fait sans précédent. Rien ne pourrait mieux caractériser la phase initiale de l'impérialisme que ces deux jugements sur la situation africaine : un mode de vie sans précédent au Sud, un gouvernement sans précédent au Nord.

Dans les années qui suivirent, Cromer se réconcilia avec la « forme hybride de gouvernement » ; il commença à la justifier dans ses lettres et à expliquer la nécessité de ce gouvernement sans nom et totalement neuf. A la fin de sa vie, il esquaissa (dans son essai sur *le Gouvernement des races assujetties*) les grandes lignes de ce qu'on pourrait appeler une philosophie du bureaucrate.

Cromer commença par reconnaître que l'« influence personnelle » sans traité politique légal ou ratifié pouvait suffire pour « diriger les affaires publiques avec une efficacité satisfaisante »⁷³ en pays étranger. Cette influence officieuse était préférable à une politique clairement définie, parce que l'on pouvait la modifier du jour au lendemain et qu'elle ne mettrait pas nécessairement le gouvernement de la métropole en question en cas de difficulté. Elle exigeait des hommes parfaitement entraînés, parfaitement sûrs, dont la loyauté et le patriotisme ne pussent se mêler d'ambition ou de vanité personnelles et dont on pût même

exiger de renoncer à l'aspiration bien humaine de voir leurs noms liés à leurs actes. Leur passion suprême devait être pour la discrétion (« moins on parle des fonctionnaires britanniques, mieux cela vaut »⁷⁴) dans un rôle qui se jouait en coulisse ; leur suprême mépris devait être pour les feux de la rampe et pour ceux qui les recherchent.

Cromer possédait lui-même ces qualités à un degré extrême ; rien n'excitait davantage sa colère que d'être « tiré de sa cachette », que de voir « la réalité, qui n'était auparavant sue que de quelques-uns derrière le rideau, étalée aux yeux du monde entier »⁷⁵. Car son orgueil était de « rester plus ou moins dissimulé [et] de tirer les ficelles »⁷⁶. En retour, et pour pouvoir accomplir sa tâche, le bureaucrate doit se sentir à l'abri du contrôle — de la louange comme du blâme, autrement dit — de toutes les institutions publiques, qu'il s'agisse du Parlement, des « Ministères anglais » ou de la presse. Tout développement démocratique ou même le simple fonctionnement des institutions démocratiques existantes ne peuvent que constituer un danger, car il est impossible de faire gouverner « le peuple par le peuple — le peuple de l'Inde par le peuple de l'Angleterre »⁷⁷. La bureaucratie est toujours un gouvernement d'experts, d'une « minorité avertie » qui doit résister tant qu'elle peut à la pression constante de la « majorité non avertie ». Tout peuple est fondamentalement une majorité non avertie ; on ne saurait donc lui confier un domaine aussi hautement spécialisé que la politique et les affaires publiques. De plus, les bureaucrates ne sont pas supposés avoir d'idées générales sur la moindre question de politique ; leur patriotisme ne doit en aucun cas les égarer au point de leur faire croire à quelque bien-fondé général des principes politiques de leur propre pays ; cela n'aboutirait qu'à une mauvaise application « imitative » de leur part « au gouverne-

ment des populations arriérées », ce qui, selon Cromer, constituait le défaut majeur du système français.⁷⁸

Nul ne songerait à prétendre que Rhodes souffrait d'un manque de vanité. Selon Jameson, il s'attendait à voir sa mémoire se perpétuer pendant au moins quatre millénaires. En dépit de tout son appétit pour la louange personnelle, il eut cependant, comme l'excessivement modeste Lord Cromer, l'idée de gouverner par le secret. Raffolant de rédiger des testaments, Rhodes insista dans chacun d'eux (au cours des deux décennies de sa vie publique) pour que sa fortune fût consacrée à fonder « une société secrète... destinée à réaliser son projet », qui serait organisée comme celle de Loyola, soutenue par la richesse accumulée de « ceux dont l'aspiration est désir d'accomplir quelque chose », de telle sorte qu'il se trouverait un jour « entre deux et trois milliers d'hommes dans la fleur de l'âge, répandus dans le monde entier, et dont chacun d'eux aurait gravé dans son esprit, à l'époque la plus impressionnable de sa vie, le rêve du Fondateur, et dont chacun aurait en outre été spécialement — mathématiquement — sélectionné pour accomplir le rêve du Fondateur »⁷⁹. Voyant plus loin que Cromer, Rhodes ouvrait d'emblée sa société à tout membre de la « race nordique »⁸⁰, si bien que son but n'était pas tant la croissance et la gloire de la Grande-Bretagne — la voir occuper « le continent africain tout entier, la Terre-Sainte, la vallée de l'Euphrate, les îles de Chypre et de Candie, l'Amérique du Sud, les îles du Pacifique, tout l'archipel malais, le littoral de la Chine et du Japon, et récupérer finalement les Etats-Unis »⁸¹ — que l'expansion de cette « race nordique » qui, organisée en société secrète, établirait un gouvernement bureaucratique régissant tous les peuples de la terre.

Ce qui eut raison de la monstrueuse vanité innée de

Rhodes et lui fit découvrir les charmes de la discrétion était aussi ce qui avait eu raison du sens inné du devoir de Cromer : la découverte d'une expansion qui n'était pas suscitée par l'appétit spécifique pour un pays particulier, mais qui était conçue comme un processus illimité où chaque pays ne servait que de tremplin à une nouvelle expansion. Au regard d'un tel concept, la soif de gloire ne peut plus se satisfaire du triomphe glorieux sur un peuple spécifique au nom de son propre peuple, pas plus que ne peut s'accomplir le sens du devoir par la seule conscience d'avoir rendu des services et accompli des tâches spécifiques. Peu importe quelles qualités ou quels défauts individuels un homme peut avoir une fois qu'il a pénétré dans le maelstrom d'un processus d'expansion illimité : il a pour ainsi dire cessé d'être ce qu'il était et il obéit aux lois du processus, il s'identifie aux forces anonymes qu'il est censé servir afin de perpétuer le dynamisme du processus tout entier ; il se considère comme une simple fonction et voit désormais dans cette fonctionnalité, dans cette incarnation du principe dynamique son plus haut exploit possible. Alors, comme Rhodes fut assez fou pour le dire, l'homme ne pouvait évidemment « rien faire de mal, ce qu'il faisait devenait juste. C'était son devoir de faire ce qu'il voulait. Il se sentait dieu — pas moins »⁸². Mais Lord Cromer insistait à juste titre sur le phénomène identique d'hommes se dégradant volontairement au rang de simples instruments ou de simples fonctions lorsqu'il appelait les bureaucrates des « instruments d'une valeur incomparable pour l'exécution d'une politique de l'Impérialisme »⁸³.

Il est évident que ces agents secrets et anonymes de la force d'expansion ne se sentaient aucune obligation envers les lois. La seule « loi » à laquelle ils obéissaient était la « loi » de l'expansion, et la seule marque de leur « légitimité » était le succès. Ils devaient être

parfaitement prêts à disparaître dans le plus total oubli dès l'instant que leur échec était avéré, si pour une raison ou une autre ils avaient cessé d'être des « instruments d'une valeur incomparable ». Tant que le succès leur souriait, le sentiment d'incarner des forces plus importantes qu'eux-mêmes leur rendait relativement facile de renoncer à la louange et à la gloire, et même de mépriser celles-ci. Ils étaient des monstres de dissimulation dans leurs succès, et des monstres de pudeur dans leurs échecs.

A la base de la bureaucratie comme forme de gouvernement, et des décrets temporaires et changeants qu'elle substitue à la loi, repose la croyance superstitieuse en la possibilité d'une identification magique de l'homme aux forces de l'histoire. Cromer avait fini par délaisser tout « instrument écrit ou, en tout cas, tout ce qui est tangible »⁶⁴ dans ses relations avec l'Égypte — fût-ce une proclamation d'annexion — de manière à être libre d'obéir à la seule loi de l'expansion, sans obligation envers quelque traité institutionnel. Ainsi le bureaucrate fuit-il toute loi, affrontant chaque situation une à une, par décrets, car la stabilité fondamentale d'une loi menacerait d'établir une communauté permanente dans laquelle nul ne saurait être un dieu, puisque tout un chacun doit obéir à la loi.

Les deux personnages clé de ce système, dont l'essence même est un processus sans fin, sont d'une part le bureaucrate, d'autre part l'agent secret. Ni l'un ni l'autre, tant qu'ils ne servaient que l'impérialisme britannique, ne renièrent jamais complètement le fait qu'ils fussent les descendants des pourfendeurs de dragons et des protecteurs des faibles, aussi ne menèrent-ils jamais les régimes bureaucratiques jusqu'à leur degré extrême. Près de deux décennies après la mort de Cromer, un bureaucrate britannique savait que les

« massacres administratifs » pouvaient maintenir l'Inde au sein de l'Empire britannique, mais il n'ignorait pas également combien il eût été utopique d'espérer obtenir l'appui des détestables « Ministères anglais » en faveur d'un plan au demeurant tout à fait réaliste⁶⁵. Lord Curzon, vice-roi des Indes, n'avait rien de la noblesse d'un Cromer, et il était parfaitement conforme à une société de plus en plus encline à accepter les critères de race de la foule si on les lui présentait sous la forme d'un snobisme de bon ton.⁶⁶ Mais le snobisme est incompatible avec le fanatisme et, par là, jamais réellement efficace.

Il en est de même des membres des services secrets britanniques. Eux aussi sont d'origine illustre — ce qu'était le pourfendeur de dragons au bureaucrate, l'aventurier l'est à l'agent secret — et eux aussi peuvent à bon droit se réclamer d'une légende des origines, la légende du Grand Jeu telle que la rapporte Rudyard Kipling dans *Kim*.

Tout aventurier sait bien sûr ce que veut dire Kipling lorsqu'il fait l'éloge de Kim parce que « ce qu'il aimait, c'était le jeu pour l'amour du jeu ». Tous ceux qui sont encore capables de s'émerveiller devant ce « grand et merveilleux monde » savent que c'est là un bien pauvre argument contre le jeu quand bien même les « missionnaires et secrétaires des œuvres de charité ne pourraient en voir la beauté ». Moins encore, semble-t-il, ont droit à la parole ceux qui considèrent comme « péché de baiser les lèvres d'une fille blanche, et vertu de baiser le soulier d'un homme noir »⁶⁷. Puisqu'en dernier ressort la vie elle-même doit être aimée et vécue au nom de la vie, l'aventure et l'amour du jeu pour le jeu semblent bien être l'un des symboles les plus intensément humains de la vie. C'est ce fond d'humanité passionnée qui fait de *Kim* le seul roman de l'ère impérialiste où une authentique fraternité réunit les « lignées supérieures et les lignées

inférieures », où Kim, « Sahib et fils de Sahib », peut à juste titre dire « nous » lorsqu'il parle des « hommes de chaîne », « tous attelés à la même corde ». Il y a plus dans ce « nous » — étrange dans la bouche d'un champion de l'impérialisme — que le suprême anonymat d'hommes qui sont fiers de n'avoir « pas de nom, mais seulement un numéro et une lettre », plus que l'orgueil partagé de savoir « sa tête mise à prix ». Ce qui fait d'eux des camarades, c'est l'expérience commune d'être — à force de danger, de peur, de perpétuelle surprise, de profonde absence d'habitudes, de se trouver constamment prêts à changer d'identité — les symboles de la vie elle-même, les symboles, par exemple, d'événements qui se produisent partout en Inde, épousant immédiatement la vie de tout ce pays tout comme celle-ci « court telle la navette à travers l'Inde tout entière », et cessant par là d'être « seuls, individus isolés au milieu de tout cela », d'être pris au piège, pour ainsi dire, des limitations de l'individualité ou de la nationalité qui échoit à chacun. En jouant le Grand Jeu, un homme peut avoir le sentiment de vivre la seule vie qui vaille parce qu'il a été dépouillé de tout ce qui peut encore passer pour accessoire. Il semble que l'on quitte la vie elle-même, dans une pureté extraordinairement intense, lorsque l'on s'est coupé de tous ses habituels liens sociaux, famille, occupations régulières, buts précis, ambitions, place réservée dans la communauté à laquelle on appartient de naissance. « Lorsque chacun est mort, le Grand Jeu est terminé. Pas avant. » Lorsqu'on est mort, la vie est terminée, pas avant, pas lorsqu'on se trouve avoir accompli ce que l'on avait pu souhaiter. Que le jeu n'ait pas de but ultime est ce qui le rend si dangereusement semblable à la vie même.

L'absence de but est ce qui fait le charme de l'existence de Kim. Ce n'est pas pour l'amour de l'Angleterre qu'il a accepté son étrange tâche, ni pour l'amour

de l'Inde, ni pour aucune autre cause, bonne ou mauvaise. Les notions impérialistes, telles que l'expansion pour l'expansion ou le pouvoir pour le pouvoir, auraient pu le séduire, mais il ne se serait pas particulièrement enflammé et ce n'est certainement pas lui qui aurait élaboré de telles formules. Il s'engagea dans son étrange voie, cette voie qu'il savait « sienne sans en chercher le pourquoi, sienne rien que pour agir et mourir », sans même poser la question essentielle. Seules le tentaient la pérennité fondamentale du jeu et la discrétion en tant que telle. Cette discrétion qui apparaît de nouveau comme symbole du mystère fondamental de la vie.

Au fond, ce n'était pas la faute des aventuriers nés, de ceux que leur nature même poussait à vivre hors de la société, hors de tout corps politique, s'ils trouvaient dans l'impérialisme un jeu politique qui fût par définition perpétuel ; ils n'étaient pas supposés savoir qu'en politique, un jeu perpétuel ne peut se terminer que par une catastrophe et que la discrétion en matière politique se termine rarement par quelque chose de plus noble que la vulgaire duplicité de l'espion. Ces acteurs du Grand Jeu étaient victimes d'une mystification, car leurs patrons savaient bien ce qu'ils voulaient et ils utilisaient leur passion pour l'anonymat à des fins d'espionnage ordinaire. Mais le triomphe des investisseurs assoiffés de profit ne dura pas, et ce fut leur tour d'être dupés quand, quelques décennies plus tard, ils se trouvèrent face aux acteurs du jeu du totalitarisme, un jeu joué sans objectif ultérieur tel que le profit, donc joué avec une efficacité si meurtrière qu'il dévora jusqu'à ceux qui l'avaient financé.

Mais, avant que tout cela n'arrive, les impérialistes devaient détruire l'homme le plus valeureux qui fût jamais passé du personnage d'aventurier (fortement pénétré de l'esprit « pourfendeur de dragons ») à celui d'agent secret : Lawrence d'Arabie. On ne devait plus

jamais revoir cette expérience de la politique secrète vécue avec plus de pureté et par un homme plus honnête. Lawrence ne craignit pas d'être son propre terrain d'expérience, après quoi il en revint et crut appartenir à la « génération perdue ». S'il pensait ainsi, c'était parce que « les Anciens sont réapparus et ils nous ont pris notre victoire » afin de « refaire le monde à l'image de l'ancien monde qu'ils avaient connu »⁸⁸. Les Anciens s'étaient montrés en réalité bien peu efficaces, même à cet égard, et ils avaient transmis leur victoire, et du même coup leur pouvoir, à d'autres hommes de cette « génération perdue » qui n'étaient ni plus vieux que Lawrence ni très différents de lui. La seule différence tenait à ce que Lawrence s'accrochait encore fermement à une moralité qui avait cependant déjà perdu tout fondement objectif et n'était faite que d'une sorte d'esprit de chevalerie personnel et nécessairement chimérique.

Lawrence était séduit par l'idée de devenir agent secret en Arabie à cause de son immense désir de quitter le triste monde de la respectabilité, dont la continuité avait tout simplement perdu toute signification, et à cause de son dégoût pour le monde autant que pour lui-même. Ce qui l'attirait le plus dans la civilisation arabe, c'était son « évangile du dénue-ment... qui semble aussi impliquer une sorte de dénue-ment moral », qui « a su s'épurer des dieux domestiques »⁸⁹. Ce qu'il essaya le plus d'éviter une fois revenu à la civilisation anglaise, ce fut de vivre une vie personnelle, si bien qu'il finit par s'enrôler, aussi incompréhensible que cela puisse paraître, comme simple soldat dans l'armée britannique, qui était manifestement la seule institution dans laquelle l'honneur d'un homme pût coïncider avec la perte de son identité personnelle.

Quand la déclaration de la Première Guerre mondiale envoya T.E. Lawrence chez les Arabes du Nord-

Est avec pour mission de les inciter à se soulever contre leurs maîtres turcs et à se battre dans les rangs des Britanniques, il se retrouva au cœur même du Grand Jeu. Il ne pouvait atteindre son but que si un mouvement national se déclenchait parmi les tribus arabes, qui devait en dernier ressort servir l'impérialisme britannique. Lawrence devait prétendre que le mouvement national arabe représentait son souci majeur, et il le fit si bien qu'il finit lui-même par y croire. Mais alors il se trouvait encore une fois exclu, il était au fond incapable de « penser leur pensée » et d'« assumer leur personnalité »⁹⁰. En se prétendant arabe, il ne pouvait que perdre son « moi anglais »⁹¹ et il était bien plus fasciné par le complet secret de l'effacement personnel que dupé par les justifications banales d'une domination bienveillante sur les peuples arriérés qu'un Lord Cromer aurait pu avancer. Plus vieux que Cromer d'une génération, et plus triste, il prenait grand plaisir à un rôle qui exigeait un reconditionnement de sa personnalité tout entière, jusqu'à ce qu'il fût à la mesure du Grand Jeu, jusqu'à ce qu'il devînt l'incarnation de la force du mouvement national arabe, jusqu'à ce qu'il eût perdu toute vanité naturelle dans sa mystérieuse alliance avec des forces nécessairement supérieures à lui-même, si grand qu'il eût pu devenir, jusqu'à ce qu'il eût acquis un implacable « mépris, non pour les autres hommes, mais pour tout ce qu'ils font » de leur propre initiative sans se plier aux forces de l'Histoire.

Quand, à la fin de la guerre, Lawrence dut abandonner ses prétentions d'agent secret et recouvrer en quelque sorte son « moi anglais »⁹², il « regarda l'Ouest et ses conventions d'un regard neuf : ils avaient tout détruit pour moi »⁹³. Quittant le Grand Jeu et son incomparable grandeur qu'aucune publicité n'avait glorifié ni limité et qui l'avait élevé, du temps de ses vingt ans, au-dessus des rois et des Premiers ministres

parce qu'il les avait « fabriqués ou qu'il en avait fait ses jouets »⁹⁴, Lawrence rentrait avec une soif obsédante d'anonymat et la profonde conviction que rien de ce qu'il pouvait encore faire de sa vie ne saurait le satisfaire. Conclusion qu'il tira pour savoir parfaitement que ce n'était pas lui qui avait été grand, mais seulement le rôle qu'il avait su assumer, que sa grandeur avait été le résultat du Jeu et non un produit de lui-même. Désormais, il ne « voulait plus être grand » et, décidé qu'il était à ne pas « recommencer à être respectable », il se trouva ainsi bien « guéri... de tout désir de jamais faire quoi que ce soit pour moi-même »⁹⁵. Il avait été le fantôme d'une force, et il devenait fantôme parmi les vivants quand la force, la fonction, lui était retirée. Ce qu'il cherchait désespérément c'était un autre rôle à jouer, et c'était incidemment le « jeu » sur lequel Bernard Shaw le questionnait avec tant d'affabilité et si peu de compréhension, comme s'il avait parlé depuis un autre siècle, sans comprendre pourquoi un homme si valeureux ne pourrait pas avouer ses exploits.⁹⁶ Seuls un autre rôle, une autre fonction aurait pu être assez forts pour l'empêcher, et pour empêcher le monde de l'identifier à ses exploits en Arabie, de remplacer son vieux moi par une nouvelle personnalité. Il ne voulait pas devenir « Lawrence d'Arabie », puisque, fondamentalement, il ne voulait pas retrouver un nouveau moi après avoir perdu l'ancien. Sa grandeur fut d'être assez passionné pour refuser tout misérable compromis et toute voie facile d'un retour à la réalité et à la respectabilité, d'être toujours resté conscient de n'avoir été qu'une fonction et d'avoir joué un rôle et que, par conséquent, il « se devait de ne pas tirer le moindre avantage de ce qu'il avait fait en Arabie. Les honneurs qu'il avait gagnés furent refusés. Les emplois offerts en raison de sa réputation devaient être repoussés, et il ne se serait pas davantage laissé aller à exploiter

son succès en se faisant payer pour écrire un seul article sous le nom de Lawrence »⁹⁷.

L'histoire de T.E. Lawrence, si émouvante d'amertume et de grandeur, ne fut pas simplement celle d'un fonctionnaire appointé ou d'un espion à la solde, mais précisément l'histoire d'un agent ou fonctionnaire véritable, de quelqu'un qui croyait réellement avoir pénétré — ou avoir été conduit — dans le courant de la nécessité historique pour y devenir un fonctionnaire ou un agent des forces secrètes qui gouvernent le monde. « J'avais poussé mon chariot dans le sens du courant éternel, aussi allait-il plus vite que ceux que l'on pousse en travers ou à contre-courant. En fin de compte, je ne croyais pas au mouvement arabe : mais je le croyais nécessaire en son temps et lieu. »⁹⁸ Tout comme Cromer avait dominé l'Égypte au nom de l'Inde, ou Rhodes l'Afrique du Sud au nom d'une expansion future, Lawrence avait agi pour un but ultérieur impossible à prédire. La seule satisfaction qui lui était offerte en retour, à défaut de la paisible bonne conscience de quelque accomplissement limité, lui venait du sentiment du fonctionnement pur et simple, de se sentir pris à bras-le-corps et guidé par un énorme mouvement. De retour à Londres et au désespoir, il allait s'efforcer de trouver un substitut à ce type d'« autosatisfaction » et ne devait « le trouver que dans la folle vitesse d'une moto »⁹⁹. Bien qu'il n'eût pas encore été saisi par le fanatisme d'une idéologie du mouvement, probablement parce qu'il était trop bien éduqué pour les superstitions de son époque, Lawrence avait déjà expérimenté cette fascination, fondée sur le désespoir de toute responsabilité humaine possible, qu'exercent le courant éternel et son mouvement perpétuel. Il s'y noya, et rien ne demeure de lui qu'une honnêteté inexplicable et la fierté d'avoir « poussé dans le bon sens » : « J'en suis encore à me demander jusqu'à quel point l'individu compte : pour

beaucoup, j'imagine, s'il pousse dans le bon sens »¹⁰⁰. Dans ce cas, telle est la fin de la réelle fierté de l'homme occidental qui désormais ne compte plus comme fin en lui-même, qui désormais ne fait plus « quelque chose de lui-même ni quelque chose d'assez propre pour être sien »¹⁰¹ en donnant des lois au monde, mais à qui il n'est donné de chance que « s'il pousse dans le bon sens », en accord avec les forces secrètes de l'histoire et de la nécessité — dont il n'est que la fonction.

Lorsque la foule européenne découvrit quelle « merveilleuse vertu » une peau blanche pouvait être en Afrique¹⁰², lorsqu'en Inde le conquérant anglais devint un administrateur qui désormais ne croyait plus à la validité universelle de la loi mais était convaincu de sa propre aptitude innée à gouverner et à dominer, et que les pourfendeurs de dragons se changèrent soit en « hommes blancs » issus de « lignées supérieures », soit en bureaucrates et en espions pour jouer le Grand Jeu de perpétuels objectifs ultérieurs au gré d'un mouvement perpétuel ; quand les services secrets britanniques (surtout après la Première Guerre mondiale) commencèrent à attirer les meilleurs fils d'Angleterre, qui préféraient aller servir de mystérieuses forces à travers le monde plutôt que le bien public de leur pays, la scène sembla prête à accueillir toutes les horreurs possibles. Là, à la barbe de tous, se trouvaient nombre des éléments qui, une fois réunis, seraient capables de créer un gouvernement totalitaire sur la base du racisme. Des « massacres administratifs » étaient proposés par des bureaucrates aux Indes, tandis que les fonctionnaires en Afrique déclaraient qu'« aucune considération éthique telle que les droits de l'homme ne sera autorisée à barrer la route » à la domination blanche.¹⁰³

Par bonheur, et bien que la domination britannique se mit à sombrer dans une certaine vulgarité, la cruauté

joua entre les deux guerres un rôle moins important que jamais par le passé, et un minimum de droits humains furent sauvegardés. C'est cette modération au cœur de la folie pure et simple qui a préparé la voie à ce que Churchill a appelé « la liquidation de l'Empire de Sa Majesté », ce qui pourrait un jour signifier la transformation de la nation anglaise en un Commonwealth de peuples anglais.

Chapitre IV

L'impérialisme continental : les mouvements annexionnistes

Le nazisme et le bolchevisme doivent plus au pangermanisme et au panslavisme (respectivement) qu'à toute autre idéologie ou mouvement politique. Cela est particulièrement visible en politique étrangère où les stratégies de l'Allemagne nazie et de la Russie soviétique ont été si proches des fameux programmes de conquête dessinés par les mouvements annexionnistes avant et pendant la Première Guerre mondiale que l'on a souvent pris les ambitions totalitaires pour la poursuite de simples intérêts permanents russes ou allemands. Si ni Hitler ni Staline n'ont jamais reconnu leur dette envers l'impérialisme dans le développement de leurs méthodes de domination, ni l'un ni l'autre n'a hésité à admettre ce qu'il devait à l'idéologie des mouvements annexionnistes ou à imiter leurs slogans.¹

La naissance des mouvements annexionnistes n'a pas coïncidé avec celle de l'impérialisme ; en 1870, le panslavisme avait déjà dépassé le stade des théories vagues et fumeuses chères aux slavophiles², et le sentiment pangermaniste était déjà monnaie courante en Autriche dès le milieu du XIX^e siècle. Toutefois, ils ne se constituèrent sous la forme de mouvements et ne captèrent l'attention de couches plus vastes que dans les années 80, avec la triomphale expansion impéria-

liste des nations occidentales. Les nations d'Europe centrale et de l'Est, qui ne possédaient pas de colonies et ne pouvaient guère espérer une expansion outre-mer, décidaient maintenant qu'elles « avaient le même droit à l'expansion que les autres grands peuples et que s'il ne leur était pas accordé la possibilité de s'étendre outre-mer, [elles se verraient] contraintes de le faire en Europe »⁸. Pangermanistes et panslavistes concluaient que, vivant dans des « Etats continentaux » et étant des « peuples continentaux », ils devaient chercher des colonies sur le continent⁹ pour s'étendre selon une continuité géographique à partir d'un centre de pouvoir⁸ ; que, contre « l'idée de l'Angleterre... exprimée par les mots : Je veux gouverner la mer, [se dresse] l'idée de la Russie [exprimée] par les mots : Je veux gouverner la terre »⁶, et qu'un jour ou l'autre l'« énorme supériorité de la terre sur la mer... la signification supérieure de la puissance terrestre par rapport à la puissance maritime » finirait par apparaître.⁷

La différence capitale entre l'impérialisme continental et celui d'outre-mer repose sur le fait que son concept d'expansion continue ne tolère aucune distance géographique entre les méthodes et les institutions de la colonie et de la nation, si bien qu'il n'avait nul besoin d'effets « boomerang » pour apparaître et faire sentir toutes ses conséquences en Europe. L'impérialisme continental commence vraiment sur le continent.⁸ S'il partageait avec l'impérialisme colonial un même mépris pour l'étroitesse de l'Etat-nation, il ne lui opposait pas tant ses arguments économiques, qui après tout exprimaient bien souvent d'authentiques nécessités nationales, qu'une « conscience tribale élargie »⁹ supposée unir tous les peuples partageant des traditions de même origine, indépendamment de leur histoire et sans tenir compte de l'endroit où ils se trouvaient vivre¹⁰. L'impérialisme conti-

ental avait donc d'emblée une affinité beaucoup plus grande avec les théories de la race, il intégrait avec enthousiasme la tradition de la pensée raciale¹¹ et s'appuyait fort peu sur des expériences spécifiques. Ses théories de la race étaient à la base totalement idéologiques, et elles purent se développer en arme politique efficace bien plus rapidement que les théories analogues exprimées par les impérialistes coloniaux, celles-ci pouvant toujours prétendre se fonder en partie sur une expérience authentique.

On n'accorde généralement qu'une attention parcimonieuse aux mouvements annexionnistes dans l'analyse de l'impérialisme. Leurs rêves d'empires continentaux furent éclipsés par les résultats bien concrets de l'expansion coloniale, et leur absence d'intérêt pour l'économie¹² les ridiculisait face aux gigantesques profits de l'impérialisme naissant. En outre, à une époque où tout le monde ou presque en était arrivé à penser que politique et économie revenaient plus ou moins au même, on n'avait guère de mal à passer sur les similitudes aussi bien que sur les différences significatives entre les deux courants de l'impérialisme. Les protagonistes des mouvements annexionnistes partageaient avec les impérialistes occidentaux cette lucidité à l'égard de toutes les questions de politique étrangère qu'avaient oubliée les vieux groupes gouvernants de l'Etat-nation.¹³ Leur influence sur les intellectuels était encore plus prononcée — l'intelligentsia russe, à quelques exceptions près, était entièrement panslaviste, et en Autriche le pangermanisme avait plus ou moins débuté sous la forme d'un mouvement estudiantin.¹⁴ Leur différence capitale par rapport au respectable impérialisme des nations occidentales était due à l'absence d'un soutien capitaliste ; leurs tentatives d'expansion n'avaient pas été et n'auraient pas pu être précédées par une exportation d'argent et d'hommes superflus, parce que l'Europe n'offrait de

facilités de colonisation ni à l'un ni aux autres. Parmi leurs leaders, on ne trouve donc pratiquement aucun homme d'affaires et peu d'aventuriers, mais, en revanche, beaucoup de membres des professions libérales, d'enseignants et de fonctionnaires.¹⁵

Tandis qu'en dépit de ses tendances antisémites, l'impérialisme colonial avait réussi à régénérer les institutions surannées de l'Etat-nation, l'impérialisme continental était et demeura résolument hostile à tous les corps politiques existants. Dans l'ensemble, son esprit était par conséquent bien plus vindicatif, et ses leaders adoptaient une rhétorique révolutionnaire. Là où l'impérialisme colonial avait offert une panacée réelle aux résidus de toutes les classes, l'impérialisme continental ne pouvait rien donner, si ce n'est une idéologie et un mouvement. C'était pourtant assez pour une époque qui préférait une clé de l'Histoire à l'action politique — une époque où les hommes, pris dans la désintégration de la communauté et l'atomisation de la société, voulaient à tout prix faire partie de quelque chose. De même, la distinction visible d'une peau blanche, dont les avantages peuvent facilement se comprendre dans un environnement noir ou sombre, pouvait être remplacée facilement par une distinction purement imaginaire entre âme orientale et âme occidentale, ou entre âme aryenne et non aryenne. Toujours est-il qu'une idéologie fort compliquée et une organisation qui ne servait aucun intérêt immédiat se révélèrent plus attirantes que des avantages concrets ou des convictions banales.

En dépit de leur absence de succès, cette sorte de succès qui exerce une fascination sur la foule, les mouvements annexionnistes eurent dès le début un attrait bien plus fort que l'impérialisme colonial. Cette attirance populaire, qui résista à des échecs concrets et à de constants changements de programme, préfigurait les futurs groupes totalitaires qui devaient se montrer

tout aussi vagues quant à leurs buts réels et tout aussi propices aux changements de ligne politique que permanents. Ce qui rapprochait les membres des mouvements annexionnistes était bien plus un esprit général qu'un but clairement établi. Il est vrai que l'impérialisme colonial plaçait aussi l'expansion en tant que telle au-dessus de tous les programmes de conquête, et qu'il prenait par conséquent possession de tout territoire qui s'offrait à lui comme une opportunité facile. Cependant, aussi capricieuse qu'ait pu être l'exportation de l'argent superflu, elle servit à délimiter l'expansion qui allait suivre ; les objectifs des mouvements annexionnistes ne disposaient pas même de cet élément, au demeurant fort anarchique, de planification et de contrainte géographique. Malgré leur absence de programme spécifique pour la conquête du monde, ils engendrèrent cependant un vaste esprit de prépondérance totale, touchant et englobant toutes les questions humaines, un esprit de « panhumanisme », ainsi que Dostoïevski devait le nommer.¹⁶

Dans l'alliance impérialiste entre la foule et le capital, l'initiative reposait essentiellement entre les mains des représentants du monde des affaires — excepté dans le cas de l'Afrique du Sud où une nette politique de la foule se développa très tôt. Dans les mouvements annexionnistes, en revanche, l'initiative était toujours exclusivement le fait de la foule, alors menée (comme aujourd'hui) par un certain groupe d'intellectuels. Il leur manquait alors l'ambition de gouverner le monde, et ils n'auraient pas même rêvé de pouvoir exercer une domination totale. Mais ils savaient comment organiser la foule, comment utiliser les théories de la race à des fins non seulement idéologiques ou de propagande, mais aussi d'organisation. On ne comprend que superficiellement leur signification à l'aide des théories relativement peu élaborées de politique étrangère — une Europe centrale germanisée ou une Europe

de l'Est et du Sud russifiée — qui ont servi de point de départ aux programmes de conquête mondiale du nazisme et du bolchévisme¹⁷. La défense des « peuples germaniques » extérieurs au Reich et de « nos petits frères slaves » à l'extérieur de la Sainte Russie fournissaient un commode écran de fumée, fait de droits nationaux à l'autodétermination, faciles tremplins pour une plus vaste expansion. Pourtant, le fait que les gouvernements à vocation totalitaire avaient hérité une auréole de sainteté était encore plus important : il leur suffisait d'invoquer le passé de la « Sainte Russie » ou le « Saint Empire Romain » pour éveiller toutes sortes de superstitions chez les intellectuels slaves ou allemands.¹⁸ Ces sornettes pseudo-mystiques, enrichies de souvenirs historiques innombrables autant qu'arbitraires, déclenchaient une attirance émotionnelle qui semblait transcender, en profondeur et en ampleur, les limitations du nationalisme. Il en naquit en tout cas cette nouvelle forme de sentiment national dont la violence se révéla être un excellent moteur pour déclencher l'action des masses, et se montra parfaitement apte à remplacer le vieux patriotisme national pour la mobilisation des passions.

Ce type nouveau de nationalisme tribal, plus ou moins caractéristique de toutes les nations et de toutes les nationalités d'Europe centrale et orientale, était tout à fait différent, par son contenu et sa signification, mais non dans sa violence, des excès du nationalisme occidental. Le chauvinisme — que l'on met aujourd'hui en parallèle avec le « nationalisme intégral » de Maurras et de Barrès, avec sa glorification romantique du passé et son culte morbide des morts — n'a jamais prétendu, même dans ses manifestations les plus sauvages et les plus extravagantes, que les hommes d'origine française, nés et éduqués dans un autre pays, ignorant tout de la langue et de la culture françaises, seraient « nés français » à la faveur de mysté-

rieuses qualités de corps et d'âme. C'est seulement avec la « conscience tribale élargie » qu'apparut cette curieuse identification de la nationalité de l'individu avec son âme, cette fierté introvertie qui, désormais, ne concerne plus seulement les affaires publiques, mais imprègne toutes les phases de la vie privée au point que, par exemple, « la vie privée de chaque Polonais... soit une vie publique de l'âme polonaise »¹⁹.

En termes de psychologie, la différence capitale entre le chauvinisme, fût-il le plus violent, et ce nationalisme tribal tient à ce que le premier est extraverti, tourné vers les réalisations concrètes, spirituelles et matérielles, de la nation, tandis que le second, même dans ses formes les plus modérées (ainsi le mouvement de Jeunesse allemand), est introverti, se concentre sur l'âme particulière de chaque individu qu'il considère comme l'incarnation de qualités nationales générales. La mystique chauviniste vise encore à quelque chose qui a réellement existé dans le passé (comme dans le cas du *nationalisme intégral*) et ne cherche guère à en faire un royaume au-delà du contrôle de l'homme ; le tribalisme, au contraire, part d'éléments pseudo-mystiques non existants et propose de les réaliser pleinement dans le futur. On le reconnaît sans peine à cette arrogance démesurée, inhérente à sa concentration sur soi, qui ne craint pas de mesurer un peuple, son passé et son présent, à l'aune de qualités intérieures dont il exalte la gloire, et qui rejette inéluctablement l'existence visible de ce peuple, ses traditions, ses institutions et sa culture.

Du point de vue politique, le nationalisme tribal insiste toujours sur le fait que son peuple est environné d'un « monde d'ennemis », « seul contre tous », qu'il existe une différence fondamentale entre ce peuple et tous les autres. Il proclame son peuple unique, particulier, irréductible à tous les autres, et il nie dans

son principe même la possibilité d'un genre humain commun à tous les peuples bien avant d'être utilisé à détruire l'humanité de l'homme.

I — LE NATIONALISME TRIBAL

Tout comme l'impérialisme continental avait été engendré par les ambitions frustrées des pays qui n'avaient pu prendre part à la soudaine expansion des années 80, le tribalisme apparut comme le nationalisme des peuples qui n'avaient pas participé à l'émancipation nationale et n'avaient pas réussi à atteindre à la souveraineté de l'Etat-nation. Chaque fois que ces deux frustrations se trouvaient conjuguées — ainsi dans l'Autriche-Hongrie et la Russie aux multiples nationalités —, les mouvements annexionnistes trouvaient naturellement leur terrain le plus fertile. En outre, comme la Double Monarchie recouvrait à la fois des nationalités slaves et allemandes irrédentistes, le panslavisme et le pangermanisme se concentrèrent dès le début sur sa destruction, et l'Autriche-Hongrie devint le centre réel des mouvements annexionnistes. Les panslavistes russes proclamèrent dès 1870 que la désintégration de l'Autriche²⁰ serait le meilleur point de départ possible pour la construction d'un empire panslave, et les pangermanistes autrichiens montrèrent une agressivité si violente à l'égard de leur propre gouvernement que l'Alldeutsche Verband lui-même eut souvent à se plaindre des « excès » du mouvement frère autrichien.²¹ Le plan allemand conçu en vue de l'union économique de l'Europe centrale sous l'égide de l'Allemagne, ainsi que tous les projets analogues imaginés par les pangermanistes allemands en vue d'un

empire continental, se transformèrent sur-le-champ, une fois que les pangermanistes autrichiens s'en furent emparés, en une structure vouée à devenir « le centre de la vie allemande sur la terre entière, et à s'allier avec tous les autres Etats germaniques »²².

Il est bien évident que les tendances expansionnistes du panslavisme étaient aussi embarrassantes pour le Tsar que l'étaient les professions de foi spontanées des pangermanistes autrichiens pour le Reich, ou leurs serments de déloyauté envers l'Autriche en faveur de Bismarck.²³ Car si fort que les sentiments nationaux pussent venir à s'échauffer de temps à autre, ou si ridicules que pussent devenir les revendications nationalistes en période de crise, tant qu'ils étaient liés à un territoire précis et contrôlés par la fierté dans un Etat-nation délimité, ils restaient dans des limites que le tribalisme des mouvements annexionnistes piétina d'emblée.

C'est à leur position radicalement nouvelle à l'égard de l'antisémitisme que la modernité des mouvements annexionnistes se reconnaît le mieux. Les minorités opprimées, comme les Slaves en Autriche et les Polonais dans la Russie tsariste, étaient les plus vouées, en raison de leur conflit avec le gouvernement, à découvrir les relations secrètes formées entre les communautés juives et les gouvernements des Etats-nations européens : entre cette découverte et une hostilité plus fondamentale, il n'y avait qu'un pas. Partout où l'antagonisme avec l'Etat ne s'identifiait pas à une absence de patriotisme — ainsi en Pologne où l'infidélité au Tsar était une marque de loyauté envers la Pologne, ou en Autriche où les Allemands considéraient Bismarck comme leur grande figure nationale —, cet antisémitisme revêtait des formes plus violentes parce que les Juifs y apparaissaient alors comme les agents, non seulement d'un appareil d'Etat oppressif, mais aussi d'un oppresseur étranger. Mais le rôle fondamental de l'anti-

sémitisme dans les mouvements annexionnistes ne saurait davantage s'expliquer par cette position des minorités que par les expériences spécifiques que Schoenerer, protagoniste du pangermanisme autrichien, avait connues au début de sa carrière quand, appartenant encore au parti libéral, il s'était aperçu des relations existant entre la monarchie des Habsbourg et la mainmise des Rothschild sur les chemins de fer autrichiens.²⁶ En soi, cela n'aurait pas suffi à lui faire déclarer que « nous, pangermanistes, regardons l'antisémitisme comme la poutre-maîtresse de notre idéologie nationale »²⁷, de même que rien de tel n'aurait pu amener l'écrivain russe panslaviste Rozanov à prétendre qu'« il n'est aucun problème de la vie russe où, comme une ponctuation, ne revienne la question : comment venir à bout des Juifs »²⁸.

La raison de la soudaine apparition de l'antisémitisme comme centre de toute une conception de la vie et du monde — si on le distingue de son simple rôle politique en France à l'occasion de l'affaire Dreyfus, ou de son rôle d'instrument de propagande dans le mouvement allemand dirigé par Stoecker — réside dans la nature du tribalisme bien plus que dans les faits et circonstances politiques. Le véritable sens de l'antisémitisme des mouvements annexionnistes est que la haine des Juifs s'exprimait pour la première fois en dehors de tout contact réel du peuple juif, que ce soit d'un point de vue politique, social ou économique, et qu'elle ne faisait qu'épouser la bizarre logique d'une idéologie.

Le nationalisme tribal, cette force motrice cachée derrière l'impérialisme continental, n'avait guère de points communs avec le nationalisme de l'Etat-nation occidental pleinement développé. Champion de la représentation populaire et de la souveraineté nationale, l'Etat-nation, tel qu'il s'était formé depuis la Révolution française et à travers tout le XIX^e siècle,

était le résultat de la combinaison de deux éléments qui se trouvaient encore dissociés au XVIII^e siècle et qui l'étaient restés en Russie et en Autriche-Hongrie : la nationalité et l'Etat. Les nations avaient fait leur apparition sur la scène de l'histoire et s'étaient émancipées lorsque les peuples avaient acquis une conscience d'eux-mêmes en tant qu'entités culturelles et historiques, et une conscience de leur territoire avec leurs frontières permanentes, où l'histoire avait laissé des traces visibles, dont la culture était le fruit du labeur de leurs ancêtres, et dont le futur dépendait du cours d'une civilisation commune. Partout où s'étaient créés des Etats-nations, l'émigration avait cessé tandis qu'au contraire, dans les pays d'Europe centrale et méridionale, l'instauration d'Etats-nations avait échoué parce que ceux-ci ne pouvaient s'appuyer sur des classes paysannes solidement enracinées.²⁹ Du point de vue sociologique, l'Etat-nation constituait le corps politique des classes paysannes émancipées de l'Europe, et c'est pourquoi les armées nationales ne purent maintenir leur position à l'intérieur de ces Etats que jusqu'à la fin du siècle dernier, c'est-à-dire tant qu'elles restèrent véritablement représentatives de la classe rurale. « L'Armée », comme l'a montré Marx, « était le "point d'honneur" des petits paysans : à travers elle, ils se transformaient en maîtres, allant défendre au loin leur toute nouvelle propriété... L'uniforme était leur costume d'Etat, la guerre leur poésie ; le lopin de terre était le pays natal, et le patriotisme était devenu la forme de propriété idéale. »³⁰ Ce nationalisme occidental qui devait culminer dans la conscription générale était le produit de classes paysannes bien enracinées et émancipées.

Si la conscience nationale est un phénomène relativement récent, la structure de l'Etat était, elle, le fruit de siècles de monarchie et de despotisme éclairé. Que ce fût sous la forme nouvelle d'une république

ou sous celle d'une monarchie réformée, l'Etat avait hérité comme sa fonction suprême la protection de tous les habitants de son territoire sans considération de nationalité, et il était supposé fonctionner comme institution juridique la plus haute. Le drame de l'Etat-nation fut que la conscience nationale naissante du peuple vint interférer avec ces fonctions. Au nom de la volonté du peuple, l'Etat fut contraint de ne reconnaître pour citoyens que les « nationaux », de ne garantir la pleine jouissance des droits civiques et politiques qu'à ceux qui appartenaient à la communauté nationale par droit d'origine et fait de naissance. Ce qui signifiait que l'Etat se transformait partiellement d'instrument de la loi en instrument de la nation.

La conquête de l'Etat par la nation^m fut considérablement facilitée par la chute de la monarchie absolue et par le nouveau développement de classes qui s'ensuivit. Le monarque absolu était supposé servir les intérêts de la nation dans son ensemble, et agir comme l'interprète et la preuve de l'existence de cet intérêt commun. Le despotisme éclairé reposait sur la formule de Rohan : « le roi ordonne aux peuples et l'intérêt ordonne au roi »^m ; avec l'abolition de la royauté et la souveraineté du peuple, cet intérêt commun était constamment menacé de se voir remplacé par un conflit permanent entre intérêts de classe et par une lutte pour le contrôle de l'appareil étatique, autrement dit par une guerre civile permanente. Le seul lien qui subsistait entre les citoyens d'un Etat-nation où il n'y avait plus de monarque pour symboliser leur communauté fondamentale semblait devoir être un lien national, c'est-à-dire une origine commune. Si bien que dans un siècle où chaque classe, chaque fraction de la population étaient dominées par l'intérêt de classe ou de groupe, l'intérêt de la nation en tant que tout était prétendument garanti par le fait d'une origine

commune qui trouvait son expression sentimentale dans le nationalisme.

Le duel secret entre l'Etat et la nation vint au grand jour dès la naissance de l'Etat-nation moderne, au moment où la Révolution française lia la Déclaration des Droits de l'Homme à la revendication à la souveraineté nationale. Les mêmes droits fondamentaux étaient en même temps proclamés comme l'héritage inaliénable de tous les êtres humains *et* comme l'héritage particulier de nations spécifiques ; la même nation était en même temps déclarée soumise à des lois, découlant bien sûr des Droits de l'Homme, *et* souveraine, c'est-à-dire liée par aucune loi universelle et ne reconnaissant rien de supérieur à elle-même.^m Dans la pratique, cette contradiction aboutit à ce que dès lors les droits de l'homme ne furent plus protégés et consolidés qu'en tant que droits nationaux, et que l'institution même de l'Etat, qui avait pour tâche de protéger et de garantir à l'homme ses droits en tant qu'homme, citoyen et membre d'une nation, perdit son apparence juridique et rationnelle. Ceci permit aux romantiques d'interpréter l'Etat comme la représentation nébuleuse d'une « âme nationale », laquelle, supposée se placer, du fait même de son existence, au-delà ou au-dessus des lois, perdait son présupposé originel de liberté du peuple et s'entourait peu à peu de l'aura pseudo-mystique d'un arbitraire ignorant toute loi.

Le nationalisme traduit essentiellement cette perversion de l'Etat en instrument de la nation, et l'identification du citoyen avec le membre de cette nation. La relation entre l'Etat et la société était déterminée par le phénomène de la lutte des classes, qui avait supplanté l'ancien ordre féodal. La société s'imprégnait d'un individualisme libéral qui croyait à tort que l'Etat régnait sur de simples individus, alors qu'il dominait en réalité des classes ; cet individualisme voyait dans l'Etat une sorte d'individu suprême devant qui tous

les autres devaient s'incliner. La volonté de la nation semblait être de voir l'Etat la protéger contre les conséquences de sa désintégration sociale et lui permettre en même temps de demeurer en état de désintégration. Pour être à même de remplir cette tâche, l'Etat devait encourager toutes les tendances existantes à la centralisation ; une administration fortement centralisée et capable de monopoliser tous les instruments de violence et tous les germes du pouvoir était seule à même de contrebalancer les forces centrifuges constamment produites par une société déchirée entre classes. Dans ces conditions, le nationalisme devenait le précieux ciment capable de lier un Etat centralisé et une société désagrégée, et il se révéla de fait le seul lien efficace, vivant, entre les individus de l'Etat-nation.

Le nationalisme a toujours maintenu cette profonde loyauté originelle envers l'Etat, et il n'a jamais complètement perdu sa fonction de préserver un équilibre précaire entre la nation et l'Etat d'un côté, les nationaux d'une société désagrégée de l'autre. Les citoyens natifs d'un Etat-nation ont souvent méprisé les citoyens naturalisés, ceux qui ont reçu leurs droits de la loi et non de leur naissance, de l'Etat et non de la nation ; mais ils ne sont jamais allés jusqu'à proposer la distinction pangermaniste entre « *Staatsfremde* », étrangers à l'Etat, et « *Volksfremde* », étrangers à la nation, distinction qui fut plus tard incorporée dans la législation nazie. Tant que l'Etat, même dans sa forme la plus pervertie, demeurait une institution juridique, le nationalisme était contrôlé par une certaine loi, et tant qu'il était le fruit de l'identification des nationaux avec leur territoire, il était contenu par des frontières définies.

Bien différente fut la première réaction nationale des peuples pour qui la nationalité ne s'était pas encore développée au-delà d'une conscience ethnique inarticulée, dont le langage n'avait pas encore dépassé le stade de dialecte par lequel sont passées toutes les

langues européennes avant d'être adaptées aux formes littéraires ; au sein de ces peuples, les classes paysannes n'avaient pas enfoncé dans le sol de solides racines et n'étaient pas près de s'émanciper ; dans ces circonstances, les qualités nationales semblaient bien plus une question privée, sans attaches, inhérentes à la personnalité même, qu'une question d'intérêt public et de civilisation²⁵. Ces peuples voulaient égaler l'orgueil national des nations occidentales, mais ils n'avaient ni pays, ni Etat, ni passé historique à mettre en avant, ils ne pouvaient s'appuyer que sur eux-mêmes, ce qui signifiait, au mieux, leur langue — comme si la langue en soi était déjà un acte — et au pire s'inspirer de leur âme, slave, germanique, ou Dieu sait quoi d'autre. Or, dans un siècle qui pensait naïvement que tous les peuples étaient des nations en puissance, il ne restait pratiquement rien pour les peuples opprimés d'Autriche-Hongrie, de la Russie tsariste ou des Balkans, où n'existait aucune des conditions nécessaires à la réalisation de la trinité occidentale peuple-territoire-Etat, dont les frontières n'avaient pas cessé de fluctuer au fil des siècles et dont les populations étaient toujours dans un état de migration plus ou moins continue. Là vivaient des masses qui n'avaient pas la moindre notion du sens de la *patria* et du patriotisme, la plus vague idée de responsabilité envers une communauté partagée par tous et nettement délimitée. C'était le problème qui se posait pour la « ceinture de populations mêlées » (MacCartney) qui s'étendait de la Baltique à l'Adriatique et qui avait trouvé son expression la plus cohérente dans la Double Monarchie.

Le nationalisme tribal naquit de ce climat de déracinement. Il se répandit largement, non seulement parmi les populations d'Autriche-Hongrie, mais aussi, bien qu'à un niveau plus sophistiqué, parmi les membres de l'intelligentsia insatisfaite de la Russie tsariste. Le déracinement fut la véritable source de cette « cons-

« science tribale élargie » qui signifiait au fond que les membres de ces peuples n'avaient pas de lien précis mais qu'ils se sentaient chez eux partout où d'autres membres de leur « tribu » se trouvaient vivre. « C'est notre particularité », écrivait Schoenerer, « ... de ne pas graviter vers Vienne mais vers tout endroit où des Allemands peuvent vivre »³⁵. La caractéristique des mouvements annexionnistes est de n'avoir jamais tenté d'obtenir une émancipation nationale, mais d'avoir dépassé d'emblée, dans leurs rêves d'expansion, les étroites limites d'une communauté nationale et d'avoir proclamé une communauté de tradition assez forte pour demeurer un facteur politique, même si ses membres se trouvaient dispersés de par le monde. De même, et à la différence des mouvements de libération nationale des petits peuples qui commençaient toujours par une exploration du passé national, ils ne considéraient pas simplement leur histoire, mais projetaient le fondement de leur communauté dans un futur vers lequel le mouvement était supposé avancer.

Le nationalisme tribal, en pénétrant toutes les nationalités opprimées d'Europe orientale et méridionale, se transforma en une nouvelle forme d'organisation, les mouvements annexionnistes, parmi ces peuples qui pouvaient se référer à un pays national — Allemagne et Russie — et qui s'appuyaient sur un vaste irrédentisme dispersé, les Allemands et Slaves de l'étranger.³⁶ A la différence de l'impérialisme colonial qui se contentait d'une relative supériorité, d'une mission nationale ou d'un fardeau propre à l'homme blanc, les mouvements annexionnistes commencèrent par se proclamer élus de Dieu. On a souvent décrit le nationalisme comme un succédané émotionnel de la religion, mais seul le tribalisme des mouvements annexionnistes offrait vraiment une nouvelle théorie religieuse et un nouveau concept de sainteté. Ce n'est pas la fonction religieuse du Tsar ni sa position dans l'Eglise grecque

qui amena les panslavistes à affirmer la nature chrétienne du peuple russe, à soutenir qu'ils étaient, selon les mots de Dostoïevski, les « Christophore de toutes les nations » transportant directement Dieu dans les affaires de ce monde.³⁵ C'est en raison de leurs revendications d'apparaître comme « le vrai peuple divin des temps modernes »³⁶ que les panslavistes abandonnèrent la tendance libérale des débuts et que, ignorant l'opposition gouvernementale et parfois même la persécution, ils devinrent les dévoués défenseurs de la Sainte Russie.

Les pangermanistes autrichiens se réclamaient pareillement de l'élection divine même si, avec leur même passé libéral, ils demeuraient, eux, anticléricaux et devenaient même antichrétiens. Lorsque Hitler, de son propre aveu disciple de Schoenerer, déclara au cours de la dernière guerre : « Dieu Tout-Puissant a créé notre nation. Nous défendons Son œuvre en défendant son existence même »³⁷, la réponse de l'autre bord, venant d'un adepte du panslavisme, fut tout aussi conforme : « Les monstres allemands ne sont pas seulement nos ennemis, mais les ennemis de Dieu. »³⁸ Ces récentes formulations ne sont pas nées des nécessités de la propagande du moment, et ce genre de fanatisme ne fait pas qu'abuser du langage religieux ; derrière lui se profile une véritable théologie qui a fait la force des mouvements annexionnistes et qui a conservé une influence considérable sur l'évolution des mouvements totalitaires d'aujourd'hui.

Les mouvements annexionnistes prêchaient l'origine divine de leurs peuples respectifs par opposition à la foi judéo-chrétienne en l'origine divine de l'Homme. Selon eux, l'homme, qui appartient inévitablement à un peuple, n'a reçu qu'indirectement son origine divine et ce, par l'intermédiaire de son appartenance à un peuple. Par conséquent, l'individu ne possède sa valeur humaine que dans la mesure où il

fait partie du peuple distingué par son origine divine. Il se démet de cette valeur dès qu'il décide de changer de nationalité, auquel cas il rompt tous les liens grâce auxquels il avait été doté d'une origine divine et tombe pour ainsi dire dans une errance métaphysique. Ce concept offrait un double avantage politique. Il faisait de la nationalité une qualité permanente que l'histoire ne pouvait plus entamer, quoi qu'il advînt d'un peuple donné — émigration, conquête, dispersion. Mais il avait un impact encore plus immédiat, à savoir que dans l'antinomie absolue entre l'origine divine de son propre peuple et tous les autres peuples non divins, toutes les différences entre les membres individuels de ce peuple disparaissaient, qu'elles fussent sociales, économiques ou psychologiques. L'origine divine transformait le peuple en une uniforme masse « élue » de robots arrogants³⁹.

La contre-vérité de cette théorie est aussi manifeste que son utilité politique. Dieu n'a créé ni les hommes — dont l'origine se trouve clairement dans la procréation — ni les peuples — qui sont apparus comme le résultat de l'organisation humaine. Les hommes sont inégaux en fonction de leur origine naturelle, de leurs organisations différentes et de leur destin historique. Leur égalité est seulement une égalité de droit, c'est-à-dire une égalité de finalité humaine ; mais, derrière cette égalité, existe selon la tradition judéo-chrétienne une autre égalité, qui s'exprime dans la notion d'une origine commune au-delà de l'histoire humaine, de la nature humaine et de la finalité humaine — origine commune à partir de l'Homme mythique, non identifiable, qui seul est créature de Dieu. Cette origine divine est le concept métaphysique sur lequel peut se fonder l'égalité politique face à la finalité qui vise à établir l'homme sur terre. Le positivisme et le progressisme du XIX^e siècle ont dénaturé cette finalité, cette volonté d'égalité humaine,

lorsqu'ils ont prétendu démontrer ce qui n'est pas démontrable, à savoir que les hommes seraient égaux par nature et différents seulement par leur histoire et leurs conditions, de sorte que ce n'est pas par le droit qu'ils peuvent devenir égaux, mais par les conditions et l'éducation. Le nationalisme et son concept de « mission nationale » ont dénaturé le concept national d'humanité en tant que famille de nations en une structure hiérarchique où les différences d'histoire et d'organisation ont été faussement interprétées comme différences entre les hommes — différences situées dans leur origine naturelle. Le racisme, niant l'origine commune de l'homme et repoussant cette volonté commune d'instaurer l'humanité, introduisit le concept d'origine divine d'un certain peuple par opposition à tous les autres, masquant ainsi un résultat temporaire et altérant des efforts humains derrière la brume pseudo-mystique d'une éternité et d'une finalité divines.

Cette finalité agit comme dénominateur commun entre la philosophie des mouvements annexionnistes et les conceptions racistes, et explique l'affinité fondamentale qui s'exprime dans leurs propositions théoriques. Politiquement parlant, il importe peu que l'on mette Dieu ou la nature à l'origine d'un peuple ; dans les deux cas, quelle que soit l'exaltation d'un peuple à prêcher pour son propre saint, les peuples sont changés en espèces animales, si bien que le Russe apparaît aussi différent de l'Allemand que le loup du renard. Un « peuple divin » vit dans un monde où il est le persécuté prédestiné de toutes les espèces plus faibles que lui, ou la victime prédestinée des espèces plus fortes que lui. Seules les règles du royaume animal peuvent éventuellement gouverner ses destinées politiques.

Le tribalisme des mouvements annexionnistes et sa notion d'« origine divine » d'un seul peuple trouvè-

rent une partie de leur immense succès dans leur mépris de l'individualisme libéral⁴⁰, de l'idéal du genre humain et de la dignité de l'homme. Toute dignité humaine est balayée si l'individu doit sa valeur au seul fait qu'il se trouve né allemand ou russe ; à sa place, on trouve une nouvelle cohérence, un sens de la confiance mutuelle, parmi tous les membres de ce peuple, qui apaise les justes craintes des hommes modernes inquiets de devenir des individus isolés dans une société désagrégée, qui ne seraient plus protégés par leur nombre même ou par la cohérence d'une uniformité imposée. De la même manière, la « ceinture de populations mêlées », plus exposée que d'autres parties de l'Europe aux tempêtes de l'histoire et moins enracinée dans la tradition occidentale, ressentit plus tôt que les autres peuples européens la terreur de l'idéal d'humanité et de la foi judéo-chrétienne en l'origine commune de l'homme. Ces populations ne nourrissaient aucune illusion à propos du « bon sauvage », parce qu'elles n'avaient nul besoin d'étudier les coutumes des cannibales pour connaître les potentialités du mal. Plus les peuples en savent les uns sur les autres, moins ils acceptent de reconnaître d'autres peuples pour leurs égaux, et plus ils se défendent contre l'idéal d'humanité.

La séduction de l'isolement tribal et des ambitions d'une race maîtresse résultait en partie du sentiment instinctif selon lequel le genre humain, qu'il corresponde à un idéal religieux ou humaniste, implique un partage de responsabilités communes⁴¹. Les distances géographiques diminuant, ce phénomène revêtait une importance politique essentielle⁴². Il fit aussi du discours idéaliste sur le genre humain et sur la dignité humaine une affaire du passé, pour la bonne raison que toutes ces belles notions, fruits d'une tradition séculaire, perdaient soudain toute actualité. Même l'insistance sur le péché commun à tous les hommes, natu-

rellement absent de la phraséologie des protagonistes libéraux du « genre humain », ne pourrait suffire à faire comprendre le fait — que le peuple constatait immédiatement — que l'idée d'humanité, toute sentimentalité exclue, implique d'une manière ou d'une autre que les hommes doivent assumer leur responsabilité pour tous les crimes commis par les hommes, et que toutes les nations devront éventuellement répondre du mal commis par toutes les autres.

Tribalisme et racisme offrent les moyens les plus réalistes, sinon les moins destructeurs, d'échapper à ce postulat de la responsabilité commune. Leur refus métaphysique de toutes racines, qui épousait si bien le déracinement territorial des nationalités qu'ils séduisirent d'abord, était tout aussi adapté aux besoins des masses fluctuantes des cités modernes : c'est pourquoi le totalitarisme l'adopte immédiatement ; même l'engouement fanatique des bolcheviks pour la plus grande des doctrines antinationalistes, le marxisme, s'en trouva ébranlé et la propagande panslaviste fut réintroduite dans la Russie soviétique, tant était énorme la force d'isolement de ces théories en elles-mêmes.⁴³

Il est vrai que le système de domination de l'Autriche-Hongrie et de la Russie tsariste, qui reposait sur l'oppression des nationalités, avait suscité à lui seul un nationalisme tribal. En Russie, cette domination était le monopole exclusif de la bureaucratie, qui opprimait aussi le peuple russe, si bien que seule l'intelligentsia russe devint panslaviste. La Double Monarchie, au contraire, dominait ses nationalités turbulentes en leur accordant juste assez de liberté pour pouvoir opprimer d'autres nationalités, si bien que celles-ci devinrent la véritable masse de manœuvre de l'idéologie des mouvements annexionnistes. Le secret de la survie de la Maison des Habsbourg au XIX^e siècle repo-

sait sur un délicat équilibre et sur le soutien d'un appareil supranational fondé sur l'antagonisme réciproque et sur l'exploitation des Tchèques par les Allemands, des Slovaques par les Hongrois, des Ruthènes par les Polonais, et ainsi de suite. Pour toutes ces nationalités, il devint manifeste qu'un peuple pouvait atteindre à son identité nationale aux dépens des autres et que ce peuple était prêt à renoncer à la liberté si l'oppression était le fait de son propre gouvernement national.

Les deux mouvements annexionnistes se développèrent sans la moindre aide de la part des gouvernements russe ou allemand. Ce qui n'empêcha pas leurs adeptes autrichiens de s'adonner aux joies de la haute trahison contre le gouvernement autrichien. C'est cette possibilité d'éduquer les masses dans un esprit de haute trahison qui fournit au mouvement annexionniste autrichien l'important soutien populaire qui a toujours fait défaut en Allemagne ou en Russie. De même qu'il était plus facile d'amener le travailleur allemand à attaquer la bourgeoisie allemande plutôt que le gouvernement, de même en Russie était-il plus facile « de soulever les paysans contre les seigneurs plutôt que contre le Tsar »⁴³. Le comportement des travailleurs allemands et celui des paysans russes étaient certes dissemblables : les premiers considéraient ce monarque qu'ils n'aimaient guère comme le symbole de l'unité nationale, les seconds avaient le sentiment que le chef de leur gouvernement était le véritable envoyé de Dieu sur terre. Ces différences étaient toutefois moins importantes que le fait que ni la Russie ni l'Allemagne n'avaient un gouvernement aussi faible que l'Autriche, et que l'autorité gouvernementale n'y était pas tombée assez bas pour que les mouvements annexionnistes pussent tirer une force politique de l'agitation révolutionnaire. C'est seulement en Autriche que la poussée ré-

volutionnaire trouva son aboutissement naturel dans les mouvements annexionnistes. La tactique (bien maladroitement menée) du *divide et impera* ne sut guère affaiblir les tendances centrifuges des sentiments nationaux, mais elle réussit parfaitement à faire naître certains complexes de supériorité et un esprit de déloyauté généralisé.

L'hostilité envers l'Etat en tant qu'institution se retrouve dans toutes les théories des mouvements annexionnistes. L'opposition des slavophiles à l'Etat a été très justement décrite comme « totalement différente de tout ce que l'on peut trouver dans le système du nationalisme officiel »⁴⁴ ; par nature, l'Etat était voué à être étranger au peuple. La supériorité slave était ressentie comme résidant dans l'indifférence du peuple russe à l'Etat, dans sa manière de se maintenir comme *corpus separatum* par rapport à son propre gouvernement. C'est ce que voulaient dire les slavophiles lorsqu'ils parlaient des Russes comme d'un « peuple sans Etat », et c'est ce qui permit à ces « libéraux » de se réconcilier avec le despotisme ; c'était pour respecter les exigences du despotisme que le peuple se gardait d'« interférer avec le pouvoir de l'Etat », c'est-à-dire avec le caractère absolu de ce pouvoir⁴⁵. Les pangermanistes, politiquement mieux structurés, ont toujours insisté sur la priorité de l'intérêt national sur celui de l'Etat⁴⁶. Ils ont généralement défendu leur position en affirmant que « la politique mondiale transcende la structure de l'Etat », que le seul facteur permanent dans le cours de l'histoire était les peuples, non les Etats ; et que, par conséquent, les nécessités nationales, variant avec les circonstances, devaient de tout temps déterminer les agissements politiques de l'Etat.⁴⁷ En Allemagne et en Russie, ce mouvement devait en rester au stade de phrases ronflantes jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale ; sous la Double Monarchie dont le déclin avait engen-

dré un état permanent d'animosité méprisante à l'égard du gouvernement, il prenait au contraire un aspect bien réel.

Ce serait une grave erreur de voir dans les leaders des mouvements annexionnistes des réactionnaires ou des « contre-révolutionnaires ». Bien que ne faisant par principe guère cas des questions sociales, ils n'ont jamais commis l'erreur de se ranger aux côtés de l'exploitation capitaliste et la plupart d'entre eux avaient appartenu — et appartenaient toujours — aux partis libéraux et progressistes. Il est tout à fait exact, dans un sens, de dire que la Ligue pangermaniste « représentait une tentative réelle de contrôle populaire sur les affaires étrangères. Elle croyait fermement à l'efficacité d'une opinion publique dotée d'un sentiment national fort... et à l'avènement d'une politique nationale fondée sur la force de la revendication populaire. »⁴⁹ A ceci près que la foule, organisée en mouvements annexionnistes et menée par les idéologies de race, n'avait rien de commun avec le peuple dont les actions révolutionnaires avaient suscité un gouvernement constitutionnel et dont les mouvements ouvriers étaient à l'époque les véritables représentants ; cette foule, avec sa « conscience tribale élargie » et son absence manifeste de patriotisme, ressemblait beaucoup plus à une « race ».

À la différence du pangermanisme, le panslavisme était le fait de l'intelligentsia russe qu'il avait entièrement gagnée. Beaucoup moins développé dans sa forme organisationnelle et nettement moins cohérent dans ses programmes politiques, il se maintint remarquablement longtemps à un très haut niveau de sophistication littéraire et de spéculation philosophique. Tandis qu'un Rozanov s'interrogeait sur les mystérieuses différences entre la puissance sexuelle des Juifs et celle des Chrétiens, et qu'il en arrivait à cette surprenante conclusion que les Juifs sont « liés à cette puissance,

les Chrétiens en étant, eux, séparés »⁵⁰, le leader des pan germanistes autrichiens découvrait allégrement des procédés pour « éveiller l'intérêt du petit peuple au moyen de chansons propagandistes, de cartes postales, de chopes à bière, de cannes et d'allumettes à l'effigie de Schoenerer »⁵¹. Vint toutefois le moment où « Schelling et Hegel furent mis au rancart et où l'on fit appel à la science naturelle pour fournir les armes théoriques », y compris chez les panslavistes.⁵²

Le pangermanisme, fondé par un seul homme, Georg von Schoenerer, et soutenu principalement par les étudiants germano-autrichiens, parla dès le début un langage extrêmement vulgaire, destiné à séduire des couches sociales beaucoup plus larges, et différentes. Par la suite, Schoenerer fut aussi « le premier à percevoir les possibilités de l'antisémitisme comme outil capable d'orienter la politique étrangère et de faire éclater... la structure interne de l'Etat »⁵³. Certaines des raisons qui faisaient du peuple juif la cible idéale pour ce dessein sont évidentes : leur position prépondérante par rapport à la monarchie des Habsbourg et, en même temps, le fait que dans un pays multinational ils étaient plus facilement reconnaissables comme nationalité distincte que dans les Etats-nations dont les citoyens étaient, du moins en théorie, de souche homogène. Ce phénomène ne suffit pourtant pas — même s'il explique parfaitement la violence du courant antisémite autrichien et s'il montre quel habile politicien fut Schoenerer lorsqu'il exploita ce thème — à nous aider à comprendre le rôle idéologique central de l'antisémitisme dans les deux mouvements annexionnistes.

La « conscience tribale élargie » comme dynamique émotionnelle des mouvements annexionnistes s'était pleinement développée avant que l'antisémitisme redevenue leur thème central. Le panslavisme, avec sa

plus longue et plus respectable tradition de spéculation philosophique et son inefficacité politique encore plus manifeste, ne devint antisémite que dans les dernières décennies du XIX^e siècle ; le pangermaniste Schoenerer avait déjà exprimé ouvertement son hostilité à l'égard des institutions d'Etat que nombre de Juifs étaient encore membres de son parti. " En Allemagne, où le mouvement de Stoecker avait prouvé l'utilité de l'antisémitisme comme arme de propagande politique, la Ligue pangermaniste témoigna d'emblée d'une certaine tendance antisémite, mais, avant 1918, elle n'était jamais allée plus loin qu'interdire aux Juifs de faire partie de ses membres. " L'antipathie occasionnelle des slavophiles à l'égard des Juifs se transforma en antisémitisme dans toute l'intelligentsia russe quand, après l'assassinat du Tsar en 1881, une vague de pogroms organisés par le gouvernement amena la question juive au centre de l'attention publique.

Schoenerer, qui découvrait l'antisémitisme au même moment, prit certainement conscience de ses possibilités pour ainsi dire par hasard : puisqu'il souhaitait par-dessus tout détruire l'empire des Habsbourg, il ne lui était pas difficile de calculer l'effet qu'aurait l'exclusion d'une certaine nationalité sur une structure d'Etat reposant sur une multiplicité de nationalités. L'édifice de cette étrange constitution, l'équilibre précaire de sa bureaucratie, on pouvait complètement détraquer tout cela si l'oppression modérée par laquelle toutes les nationalités bénéficiaient d'un certain degré d'égalité était sapée par des mouvements populaires. Ce dessein aurait toutefois pu être aussi bien réalisé par la haine furieuse des pangermanistes à l'égard des nationalités slaves, haine qui s'était forgée bien avant que le mouvement redevînt antisémite et que ses membres juifs avaient approuvée.

Ce qui a permis à l'antisémitisme des mouvements

annexionnistes d'être assez fort pour survivre au déclin général des propagandes antisémites durant la fausse accalmie qui précéda la Première Guerre mondiale, fut sa fusion avec le nationalisme tribal d'Europe de l'Est. Car il existait une affinité fondamentale entre les théories des mouvements annexionnistes sur les peuples et sur l'existence errante du peuple juif. Les Juifs semblaient être le parfait exemple d'un peuple au sens tribal, leur organisation le modèle que les mouvements annexionnistes s'efforçaient de stimuler, leur survie et leur prétendu pouvoir la meilleure preuve du bien-fondé des théories racistes.

Si les autres nationalités de la Double Monarchie n'étaient que faiblement enracinées dans le sol et n'avaient guère idée de la signification d'un territoire commun, les Juifs apportaient l'exemple d'un peuple qui, bien que privé de pays natal, avait su préserver son identité à travers les siècles et on pouvait donc le citer comme preuve qu'il n'était nul besoin d'un territoire pour constituer une nationalité. " Si les mouvements annexionnistes insistaient sur l'importance secondaire de l'Etat et sur l'importance primordiale du peuple, établi à travers tous les pays sans être nécessairement représenté par des institutions visibles, les Juifs étaient le modèle parfait d'une nation sans Etat et sans institutions visibles. " Si les nationalités tribales insistaient sur leur simple existence comme centre de leur orgueil national, au mépris des faits historiques et de toute participation à des événements réels, si elles croyaient qu'une certaine qualité mystérieuse et innée, d'ordre psychologique ou physique, avait fait d'elles l'incarnation non de l'Allemagne mais du germanisme, non de la Russie mais de l'âme russe, elles savaient plus ou moins, même si elles ne savaient comment l'exprimer, que la judéité des Juifs assimilés était exactement le même genre d'incarnation personnelle et individuelle du judaïsme,

et que la singulière fierté des Juifs laïcisés, qui n'avaient pas cessé de se proclamer peuple élu, montrait en réalité qu'ils se croyaient différents et meilleurs uniquement parce qu'ils se trouvaient être nés Juifs, au mépris des actions et de la tradition juives.

Il faut bien reconnaître que cette attitude juive, ce courant juif, pourrait-on dire, du nationalisme tribal, avait été l'aboutissement de la situation anormale des Juifs dans les Etats modernes, mis au ban de la société et de la nation. Mais la situation de ces groupes ethniques fluctuants, qui ne prirent conscience de leur nationalité que face à l'exemple d'autres nations — occidentales —, puis, plus tard, la situation des masses déracinées des grandes villes que le racisme sut si bien mobiliser, étaient analogues à bien des égards. Eux aussi étaient au ban de la société, eux aussi étaient exclus du corps politique de cet Etat-nation qui semblait être la seule organisation politique satisfaisante des peuples. Dans les Juifs, ils reconnurent immédiatement leurs rivaux plus heureux, plus chanceux, parce que, de leur point de vue, les Juifs avaient trouvé le moyen de constituer une société de leur propre chef, une société qui, du fait même qu'elle n'avait ni représentation visible ni issue politique normale, pouvait devenir un substitut à la nation.

Mais ce qui, plus que tout le reste, plaçait les Juifs au centre de ces idéologies de la race, était dû au fait encore plus marquant que la prétention des mouvements annexionnistes à l'élection divine n'avait comme seule rivale sérieuse que celle des Juifs. Peu importait que le concept juif n'eût rien à voir avec les théories tribales sur l'origine divine de leurs propres peuples. La foule n'avait que faire de ces subtilités d'exactitude historique, et elle n'avait guère idée de la différence entre une mission historique commandant aux Juifs d'assurer l'établissement du genre humain et sa propre « mission » de dominer tous les autres peuples

de la terre. Mais les leaders des mouvements annexionnistes savaient parfaitement que les Juifs avaient divisé le monde, exactement comme ils le faisaient eux-mêmes, en deux moitiés : leur peuple et tous les autres.⁵⁸ Dans cette dichotomie, les Juifs apparaissaient encore une fois comme des rivaux plus chanceux, qui avaient hérité quelque chose, qui étaient reconnus pour quelque chose que les Gentils, eux, devaient construire eux-mêmes.⁵⁹

On aura beau le répéter, ce « truisme » selon lequel l'antisémitisme n'est rien d'autre qu'une forme d'envie n'en sera pas plus vrai. Mais, par rapport à l'élection du peuple juif, la formule est cependant assez juste. Chaque fois que les peuples sont séparés de l'action et de leur propre réalisation, chaque fois que ces liens naturels avec le monde ordinaire sont rompus ou qu'ils n'existent pas, ces peuples sont poussés à se retourner sur eux-mêmes dans la nudité de leurs dons naturels et à se réclamer d'un caractère divin et d'une mission de rédemption envers le monde entier. Lorsque ce phénomène survient dans la civilisation occidentale, ces peuples rencontrent invariablement la revendication séculaire des Juifs sur leur chemin. C'était bien ce qu'éprouvaient les hérauts des mouvements annexionnistes, et la raison pour laquelle ils demeurèrent si impavides face à cette question pratique : savoir si le problème juif, en termes de nombre et de puissance, était assez important pour faire de la haine des Juifs le pilier de leur idéologie. Tout comme leur propre orgueil national n'avait rien à voir avec l'accomplissement de soi, de même leur haine des Juifs s'était affranchie de tous les exploits ou méfaits spécifiques des Juifs. Les mouvements annexionnistes s'accordaient tous sur ce point, bien qu'aucun d'eux ne sût comment tirer parti de cet élément idéologique essentiel à des fins politiques.

Le temps mort qui sépare la formulation de l'idéo-

logie annexionniste et la possibilité d'en tirer des applications politiques sérieuses apparaît dans le destin que connurent les *Protocoles des Sages de Sion* : élaborés à Paris vers 1900 par des agents de la police secrète russe et sur la suggestion de Pobiedonostsev, conseiller politique de Nicolas II, seul panslaviste qui jouit jamais d'une position influente, ils demeurèrent un pamphlet quasi oublié de tous jusqu'en 1919, où ils commencèrent leur cheminement véritablement triomphal à travers tous les pays et dans toutes les langues d'Europe^m ; quelque trente années plus tard, leur diffusion n'était dépassée que par le *Mein Kampf* d'Hitler. Ni l'artisan ni le patron ne savaient qu'un temps viendrait où la police finirait par devenir l'institution centrale d'une société et la toute-puissance d'un pays organisé selon les principes dits juifs exposés dans les Protocoles. Peut-être Staline fut-il le premier à découvrir toutes les potentialités de domination que recélait la police ; ce fut assurément Hitler qui, plus rusé que Schoenerer, son père spirituel, sut utiliser le principe hiérarchique du racisme, exploiter le postulat antisémite affirmant l'existence d'un peuple qui serait « le pire » afin d'organiser réellement le « meilleur » et, entre les deux, tous les peuples conquis et opprimés, qui parvint à généraliser le complexe de supériorité des mouvements annexionnistes en sorte que chaque peuple, à la nécessaire exception des Juifs, pût mépriser celui qui était encore pire que lui-même.

Apparemment, il fallait encore quelques décennies de chaos déguisé et de désespoir avoué avant que de larges couches de gens fussent prêts à admettre de bon cœur qu'ils allaient accomplir ce que, croyaient-ils, seuls les Juifs, dans leur noirceur foncière, avaient jusque-là été capables de réaliser. Les leaders des mouvements annexionnistes, en tout cas, bien que déjà vaguement conscients de la question sociale, n'insistaient surtout que sur la politique étrangère. Aussi

étaient-ils incapables de voir que l'antisémitisme pouvait constituer le lien indispensable entre méthodes internes et méthodes extérieures ; ils ne savaient pas encore comment établir leur « communauté de tradition », autrement dit la horde déracinée et imprégnée de doctrines fondées sur la race.

Que le fanatisme des mouvements annexionnistes ait choisi les Juifs pour cible idéologique, marquant le commencement de la fin pour la communauté juive européenne, constitue l'une des revanches les plus logiques et les plus amères que l'histoire ait jamais prises. Car il y a bien sûr une part de vérité dans les propos « éclairés » qui, de Voltaire à Renan et à Taine, ont affirmé que le concept d'élection divine des Juifs, leur identification entre religion et nationalité, leur revendication d'une position absolue dans l'histoire et d'une relation privilégiée avec Dieu, avaient introduit dans la civilisation occidentale d'une part un élément de fanatisme jusque-là inconnu (hérité par une chrétienté qui affirme détenir, elle et elle seule, la Vérité), et, d'autre part, un élément d'orgueil qui se trouvait dangereusement proche de la perversion raciale.ⁿ Du point de vue politique, il était sans importance que le judaïsme et une piété juive préservée eussent toujours été particulièrement libres de l'hérétique immanence du Divin, voire même hostiles à celle-ci.

Car le nationalisme tribal n'est rien d'autre que la perversion d'une religion qui a fait choisir à Dieu une certaine nation, celle des uns ou celle des autres, c'est selon ; c'est uniquement parce que ce mythe ancien, lié au seul peuple qui eût survécu à l'Antiquité, avait planté des racines profondes dans la civilisation occidentale que le moderne tribun de la foule pouvait, sans trop heurter la vraisemblance, trouver l'impudence de traîner Dieu dans les petits conflits mesquins entre peuples et de demander Son consentement à une

élection dont le leader avait d'ores et déjà disposé à son gré.⁶³ La haine des racistes à l'égard des Juifs venait d'une appréhension superstitieuse, de la crainte qu'après tout, c'était peut-être les Juifs et non eux-mêmes que Dieu avait choisis, eux à qui le succès était garanti par la divine providence. Il y avait un élément de ressentiment absurde contre un peuple qui, craignait-on, avait reçu la garantie, rationnellement incompréhensible, qu'il apparaîtrait un jour, contre toute apparence, comme le vainqueur final dans l'histoire du monde.

Car dans la mentalité de la foule, le concept juif d'une mission divine, celle d'instaurer le règne de Dieu sur terre, ne pouvait se traduire que dans les termes vulgaires de succès ou d'échec. La peur et la haine se nourrissaient et tiraient une certaine rationalité du fait que le christianisme, religion d'origine juive, avait d'ores et déjà conquis l'humanité occidentale. Guidés par leur propre superstition ridicule, les leaders des mouvements annexionnistes finirent par trouver dans le mécanisme de la piété juive le petit rouage caché qui en permettait le retournement complet et la perversion, si bien que l'élection divine cessait d'être le mythe d'une suprême réalisation de l'idéal d'humanité commune pour devenir celui de sa destruction finale.

II — L'HÉRITAGE DE L'ILLÉGALITÉ

Le mépris déclaré de la loi et des institutions juridiques et la justification idéologique de l'illégalité ont été beaucoup plus caractéristique de l'impérialisme continental que de l'impérialisme colonial. Cela vient en partie de ce que l'éloignement géographique n'était pas là pour permettre aux impérialistes continentaux

de séparer l'illégalité de leur domination sur des continents étrangers de la légalité des institutions de leur pays natal. Un autre facteur important explique cette différence, c'est que les mouvements annexionnistes sont nés dans des pays qui n'avaient jamais connu de gouvernement constitutionnel, si bien que leurs leaders concevaient tout naturellement gouvernement et pouvoir en termes de décisions arbitraires prises en haut lieu.

Le mépris de la loi devint la caractéristique de tous ces mouvements. Bien que mieux maîtrisé dans le panslavisme que dans le pangermanisme, il reflétait les véritables conditions de la domination tant russe qu'austro-hongroise. Décrire ces deux despotismes, seuls restants en Europe à la déclaration de la Première Guerre mondiale, en termes d'Etats multinationaux, ne rend compte que d'une partie de la réalité. Autant que par leur domination sur des territoires multinationaux, ils se distinguaient des autres gouvernements par le fait qu'ils gouvernaient (et non seulement exploitaient) directement les peuples par le biais de leur bureaucratie ; les partis jouaient un rôle insignifiant, et les Parlements n'avaient aucune fonction législative ; l'Etat gouvernait par l'intermédiaire d'une administration qui appliquait ses décrets. Pour la Double Monarchie, le Parlement ne signifiait guère plus qu'une société de rhétorique somme toute pas très brillante. En Russie aussi bien que dans l'Autriche d'avant-guerre, on ne trouvait guère d'opposition sérieuse ; celle-ci ne s'exprimait que dans des groupes extérieurs qui savaient que leur entrée dans le système parlementaire ne ferait que les priver de l'attention et du soutien populaires.

Juridiquement, un gouvernement bureaucratique est un gouvernement par décrets, où le pouvoir, qui dans un gouvernement constitutionnel n'est là que pour promulguer la loi, devient source directe de toute légis-

lation. En outre, les décrets restent anonymes (tandis que les lois permettent toujours de retrouver à leur origine des hommes ou des assemblées donnés) et semblent donc découler de quelque tout-puissant pouvoir gouvernant qui n'a besoin d'aucune justification. Le mépris de Pobiedonostsev pour les « traquenards » de la loi reflétait l'éternel dédain de l'administrateur pour le prétendu manque de liberté du législateur enfermé dans les principes, et pour l'inaction de ceux qui, appliquant les lois, sont freinés par leur interprétation. Le bureaucrate, à qui le simple fait d'utiliser des décrets donne l'illusion d'une action constante, se sent à mille lieues au-dessus de ces hommes « dénués de sens pratique » qui sont sans cesse empêtrés dans des « subtilités juridiques » et qui restent par conséquent en-dehors de cette sphère du pouvoir qui est à ses yeux source de toutes choses.

L'administrateur considère la loi comme impuissante parce qu'elle est, par définition, distincte de son application. Le décret, au contraire, n'existe que si et lorsqu'il est appliqué ; il n'a nul besoin d'autre justification que son applicabilité. Il est vrai qu'en période de crise, tous les gouvernements usent de décrets, mais la crise elle-même justifie alors et limite leur action. Dans les gouvernements bureaucratiques, les décrets apparaissent dans leur pureté toute nue comme s'ils n'étaient plus le fait d'hommes puissants, mais l'incarnation du pouvoir lui-même, et l'administrateur, seulement l'agent fortuit de celui-ci. Il n'y a derrière le décret aucun principe général que la raison puisse comprendre, mais des circonstances insaisissables que seul un expert peut connaître en détail. Les peuples gouvernés par décrets ne savent jamais ce qui les gouverne, parce que les décrets en eux-mêmes sont incompréhensibles, et à cause de l'ignorance soigneusement étudiée dans laquelle tous les administrateurs tiennent leurs sujets quant à leurs circonstances précises

et à leur signification pratique. L'impérialisme colonial, qui gouvernait lui aussi par décrets et que l'on a même quelquefois défini comme le « régime des décrets »⁶³, était relativement dangereux ; toutefois, le fait même que les administrateurs qui régnaient sur les populations indigènes étaient importés et ressentis comme des usurpateurs tempérait son influence sur les peuples assujettis. C'est seulement — ainsi en Russie et en Autriche — là où des dominateurs indigènes et une bureaucratie indigène étaient reconnus comme gouvernement légitime que la domination par décrets pouvait créer l'atmosphère d'arbitraire et de dissimulation qui cachait, de fait, le pur opportunisme de ce régime.

Un régime de décrets offre des avantages indéniables pour la domination de territoires lointains aux populations hétérogènes et pour une politique d'oppression. Son efficacité est plus grande, pour la bonne raison qu'il ignore toutes les étapes intermédiaires entre la promulgation et l'application et qu'en retenant l'information, il empêche le peuple d'exercer une réflexion politique. Il peut facilement submerger la variété des coutumes locales et n'a nul besoin de s'appuyer sur le processus de développement nécessairement lent de la loi organique. C'est un atout précieux pour la mise en place d'une administration centralisée, parce qu'il passe automatiquement outre toutes les questions d'autonomie locale. Si l'on a parfois appelé régime de la sagesse un gouvernement fondé sur de bonnes lois, on peut dire à juste titre d'un gouvernement fondé sur des décrets appropriés que c'est le régime de l'habileté. Car c'est être habile que de s'en remettre à des motifs et à des objectifs ultérieurs, et c'est être sage que de comprendre et créer par déduction à partir de principes généralement admis.

Il ne faut pas confondre le gouvernement bureaucratique avec le simple débordement et la déformation

de l'administration qui ont fréquemment accompagné le déclin de l'Etat-nation, comme ce fut en particulier le cas en France. L'administration y a survécu à tous les changements de régime depuis la Révolution et elle s'est lovée comme un parasite dans le corps politique, défendant ses propres intérêts de classe, pour devenir finalement un organisme inutile dont le seul but semble être de chicaner et d'empêcher un développement économique et politique normal. Il existe bien sûr de nombreuses similitudes entre les deux types de bureaucratie, surtout si l'on observe de près l'étonnante parenté psychologique des petits fonctionnaires. Mais si le peuple français a fait la grave méprise d'accepter son administration comme un mal nécessaire, il n'a jamais commis l'erreur fatale de lui permettre de gouverner le pays — même si la conséquence en est qu'il n'est pas gouverné du tout. Le climat gouvernemental français est fait d'incapacité et de brimades ; mais il n'a pas créé une ambiance de pseudo-mysticisme.

Or c'est ce pseudo-mysticisme qui est le sceau de la bureaucratie lorsqu'elle devient une forme de gouvernement. Puisque le peuple qu'elle domine ne sait jamais vraiment pourquoi les choses arrivent, et qu'il n'existe pas d'interprétation rationnelle de la loi, il n'y a plus qu'une seule chose qui compte, c'est l'événement, l'événement brutal, nu. Ce qui peut arriver à quelqu'un devient alors sujet à une interprétation dont les possibilités sont infinies, n'étant ni limitées par la raison ni gênées par la connaissance. Partie prenante à la structure de cette spéculation interprétative sans bornes, si caractéristique de tous les courants de la littérature russe pré-révolutionnaire, l'ensemble de la texture de la vie et du monde revêt un secret et une profondeur pleins de mystère. Sa richesse apparemment inépuisable donne à ce voile un charme dangereux ; l'interprétation de la souffrance y jouit d'un

champ bien plus vaste que celle de l'action, car la première va au plus profond de l'âme et donne libre cours à toutes les virtualités de l'imagination humaine, tandis que la seconde est sans cesse contrôlée, et parfois conduite à l'absurdité, par les conséquences extérieures et l'expérience vérifiable.

L'une des différences les plus éclatantes entre le vieux régime de la bureaucratie et le courant totalitaire moderne réside dans le fait que les maîtres de la Russie et de l'Autriche d'avant-guerre se contentaient de l'éclat stérile de leur pouvoir et que, satisfaits de contrôler son destin extérieur, ils laissaient intacte toute la vie intérieure de l'âme. La bureaucratie totalitaire, forte de sa meilleure compréhension de la portée du pouvoir absolu, a fait intrusion chez l'individu privé et dans sa vie intérieure avec une égale brutalité. Cette efficacité radicale a eu pour résultat de tuer la spontanéité intime du peuple soumis à son joug et de tuer en même temps les activités sociales et politiques de ce peuple, si bien qu'à la stérilité purement politique du régime des premières bureaucraties a succédé une stérilité complète sous les régimes totalitaires.

Mais l'époque qui a vu naître les mouvements totalitaires vivait encore dans l'insouciance ignorante de cette stérilisation complète. Bien au contraire, aux yeux de l'observateur naïf (ce qu'étaient la plupart des Occidentaux), la fameuse âme orientale semblait être incomparablement plus riche, sa psychologie plus profonde, sa littérature plus significative que celles des « vaines » démocraties occidentales. Cette exploration psychologique et littéraire dans les « profondeurs » de la souffrance n'a pas eu lieu en Autriche-Hongrie, parce que sa littérature était essentiellement une littérature de langue allemande, constituant au demeurant une part décisive de la littérature allemande en général. Loin de lui inspirer des balivernes pleines de pro-

fondeur, la bureaucratie autrichienne amena le plus grand de ses écrivains contemporains à se faire l'humoriste critique de toute sa structure. Franz Kafka connaissait bien l'esprit de fatalité superstitieuse qui habite ceux qui vivent sous la domination perpétuelle du hasard, cet inévitable penchant à trouver une signification supra-humaine particulière en des événements dont le sens rationnel dépasse la connaissance et la compréhension de ceux qu'ils concernent. Il était parfaitement conscient de l'étrange séduction qu'exerçaient sur ces peuples, avec leur mélancolie, la beauté triste de ces contes traditionnels qui semblaient tellement supérieurs à la littérature plus légère et plus brillante des peuples plus fortunés. Il a décrit l'orgueil dans la nécessité pure, fût-ce la nécessité du mal, et la dissimulation écœurante qui identifie le mal et l'infortune avec la destinée. Le seul miracle est qu'il ait pu le faire dans un monde où les principaux éléments de cette atmosphère n'étaient pas complètement articulés ; il se fia à sa vaste puissance d'imagination pour tirer toutes les conclusions nécessaires et pour ainsi dire compléter ce que la réalité avait en somme négligé de mettre encore en pleine lumière.⁶³

Seul l'empire russe d'alors offrait le portrait complet d'un régime bureaucratique. Les conditions chaotiques du pays — trop vaste pour être gouverné, habité par des populations primitives dénuées de toute expérience d'organisation politique et qui végétaient sous la tutelle de la bureaucratie russe — y forgeaient une atmosphère d'anarchie et de hasard dans laquelle les caprices contradictoires des petits fonctionnaires et les accidents quotidiens dus à l'incompétence et à l'incohérence inspirèrent une philosophie qui voyait dans l'Accident le véritable Maître de la Vie, une sorte de manifestation de la Divine Providence.⁶⁴

Pour le panslaviste qui faisait valoir à tout propos les conditions beaucoup plus « intéressantes » de la

Russie par opposition à la vaine platitude des pays civilisés, il semblait que le Divin eût trouvé dans l'âme du malheureux peuple russe une immanence profonde, à nulle autre pareille dans le monde entier. Dans un flot intarissable de variations littéraires, les panslavistes opposaient la profondeur et la violence de la Russie à la banalité toute superficielle de l'Occident, qui ne savait rien de la souffrance ou du sens du sacrifice, et dont le stérile vernis de civilisation cachait la futilité et la trivialité.⁶⁵ Les mouvements totalitaires devaient encore une grande part de leur succès à ce vague et amer esprit anti-occidental, qui était particulièrement de mise dans l'Allemagne et l'Autriche pré-hitlériennes, mais qui s'était également emparé de l'intelligentsia européenne des années 20. Jusqu'au moment de leur véritable prise de pouvoir, ils purent exploiter cette passion d'un « irrationnel » profond et plein de richesses, et, au cours des années cruciales où l'intelligentsia russe en exil exerça une influence non négligeable sur la tonalité spirituelle d'une Europe on ne peut plus troublée, cette attitude purement littéraire se révéla un facteur émotionnel de poids tandis que se préparait le terrain pour le totalitarisme.⁶⁶

A la différence des partis, les mouvements ne se sont pas contentés de dégénérer en machines bureaucratiques⁶⁷, mais ils ont vu dans les régimes bureaucratiques des modèles d'organisation possibles. Tous auraient partagé l'admiration qui inspira à Pogodine, un panslaviste, la description de l'appareil bureaucratique de la Russie tsariste : « Une énorme machine... construite sur le plus simple des principes, guidée par la main d'un *seul* homme... qui la déclenche à tout moment d'un simple geste, quelque direction et quelque vitesse qu'il décide de choisir. Et il ne s'agit pas seulement d'un mouvement mécanique, la machine est entièrement animée par des émotions reçues qui sont la subordination, une confiance et une dévotion sans

limites dans le Tsar qui est leur Dieu sur terre. Qui donc oserait nous attaquer, qui ne saurions-nous contraindre à se soumettre ? »⁶⁸

Les panslavistes étaient moins opposés à l'Etat que leurs collègues pangermanistes. Ils tentèrent même quelquefois de convaincre le tsar de prendre la tête de leur mouvement. La position du tsar différait en effet énormément de celle des autres monarques européens, y compris l'empereur d'Autriche-Hongrie, et le despotisme russe ne s'était jamais développé en un Etat rationnel dans le sens occidental, mais restait au contraire instable, anarchique, inorganisé. Aussi le tsarisme apparaissait-il parfois aux panslavistes comme le symbole d'une gigantesque force motrice entourée d'une auréole de sainteté à nulle autre pareille.⁶⁹ A la différence du pangermanisme, le panslavisme n'avait pas eu à inventer une nouvelle idéologie adaptée aux besoins de l'âme slave et à son mouvement, mais il pouvait interpréter le tsarisme — et en faire un mystère — comme l'expression anti-occidentale, anti-constitutionnelle et anti-étatique du mouvement lui-même. Cette mystification du pouvoir anarchique a inspiré au panslavisme ses théories les plus pernicieuses sur la nature transcendante et le bien fondamental de tout pouvoir. Celui-ci était conçu comme une émanation divine animant toute activité naturelle et humaine. Ce n'était plus le moyen de réaliser quelque chose ; il existait, c'était tout, les hommes étaient voués à le servir pour l'amour de Dieu, et toute loi susceptible de régler ou de restreindre son « infinie et terrible force » était ni plus ni moins qu'un sacrilège. Dans son total arbitraire, le pouvoir en tant que tel était tenu pour sacré, que ce fût le pouvoir du tsar ou celui du sexe. Les lois n'étaient pas seulement incompatibles avec ce pouvoir, elles étaient péché, « traquenards » construits par l'homme pour empêcher l'épanouissement du « divin ». ⁷⁰ Le gouverne-

ment, quoi qu'il fût, était toujours le « Pouvoir Suprême en action »⁷¹, et le mouvement panslaviste n'avait pour toute tâche que d'adhérer à ce pouvoir et d'organiser son soutien populaire, qui rassemblerait un jour tout le peuple et par là le sanctifierait — troupeau colossal, docile à la volonté arbitraire d'un seul homme, gouverné ni par la loi ni par l'intérêt, mais uni par la seule force de cohésion de son nombre et par la conviction de sa propre sainteté.

Dès le début, les mouvements dénués de la « force des émotions reçues » furent contraints d'adopter un modèle différent du despotisme russe déjà existant, et cela pour deux raisons. Ils devaient faire une propagande dont la bureaucratie en place n'avait nul besoin, et, pour ce faire, ils introduisirent un élément de violence⁷² ; et ils trouvèrent un substitut au rôle des « émotions reçues » dans les idéologies que les partis continentaux avaient déjà développées à un degré considérable. Leur différence quant à l'exploitation de l'idéologie venait de ce que non seulement ils ajoutaient une justification idéologique à la représentation de leur intérêt, mais qu'ils utilisaient aussi les idéologies comme principes d'organisation. Si les partis avaient été les organes de l'organisation des intérêts de classe, les mouvements devinrent les idéologies personnifiées. Autrement dit, les mouvements étaient « chargés de philosophie », ils prétendaient avoir mis en marche « l'individualisation de l'universel moral à l'intérieur d'un collectif ». ⁷³

Il est vrai que ces idées avaient été rendues concrètes par Hegel dans sa théorie de l'Histoire et de l'Etat ; Marx les avait développées avec sa théorie du prolétariat conçu comme acteur du genre humain. Ce n'est évidemment pas l'effet du hasard si le panslavisme russe a été aussi influencé par Hegel que le bolchevisme l'a été par Marx. Ni Hegel ni Marx

n'avaient cependant déclaré que les êtres humains, les partis ou pays d'alors, incarnaient concrètement les idées elles-mêmes ; tous deux concevaient plutôt un processus historique au cours duquel les idées ne pouvaient se concrétiser que dans un mouvement dialectique complexe. Il fallait la vulgarité des leaders de la foule pour découvrir les énormes possibilités de cette concrétisation pour l'organisation des masses. Ces hommes se mirent à raconter à la foule que chacun de ses membres pouvait devenir l'incarnation vivante, ô combien sublime et prépondérante, de quelque chose d'idéal, à condition d'adhérer au mouvement. Et alors, plus besoin d'être loyal, ou généreux, ou courageux, l'on deviendrait automatiquement l'incarnation même de la Loyauté, de la Générosité, du Courage. Le pangermanisme se révéla en somme supérieur dans sa théorie organisationnelle dans la mesure où il fut assez habile pour priver l'individu allemand de toutes ces merveilleuses qualités s'il n'adhérait pas au mouvement (préfigurant ainsi le violent mépris que le nazisme exprima plus tard à l'égard des Allemands qui n'étaient pas membres du parti), tandis que le panslavisme, profondément absorbé dans ses interminables spéculations sur l'âme slave, affirmait que, consciemment ou inconsciemment, tout Slave possédait une telle âme, qu'il fût dûment embrigadé ou non. Il fallut l'impitoyable cruauté d'un Staline pour introduire dans le bolchevisme un mépris du peuple russe analogue à celui que les nazis exprimèrent envers le peuple allemand.

C'est ce caractère absolu des mouvements qui les distingue par-dessus tout des structures des partis et de leur caractère partisan, et qui sert à justifier leur prétention à dépasser toutes les objections de la conscience individuelle. La réalité particulière de la personne individuelle apparaît alors sur un fond de réalité fallacieuse du général et de l'universel, elle se

réduit à quantité négligeable ou est noyée dans le courant du mouvement dynamique de l'universel même. Dans ce sens, la différence entre la fin et les moyens s'évanouit en même temps que la personnalité, ce qui aboutit à la monstrueuse immoralité de la politique idéologique. Tout ce qui compte est incarné dans le mouvement lui-même ; chaque idée, chaque valeur s'évanouit dans le tumulte d'une immanence superstitieuse aux allures pseudo-scientifiques.

III — PARTI ET MOUVEMENT

La différence flagrante et fatidique entre l'impérialisme continental et l'impérialisme colonial tient à ce que leurs succès et leurs échecs ont été d'entrée de jeu exactement opposés. Tandis que l'impérialisme continental avait, même à ses débuts, réussi à développer l'hostilité impérialiste contre l'Etat-nation en organisant de larges couches de la population hors du système des partis, et qu'il n'avait jamais pu obtenir de résultats dans une expansion concrète, l'impérialisme colonial, lui, dans sa course effrénée et victorieuse pour annexer sans cesse davantage de ces territoires lointains, n'eut jamais beaucoup de succès lorsqu'il tenta de transformer la structure politique de ses métropoles respectives. La ruine du système de l'Etat-nation, que son propre impérialisme colonial avait préparée, se trouva menée à bien par ces mouvements qui s'étaient constitués hors de sa propre orbite. Et quand vint le moment où les mouvements commencèrent à se mesurer avec succès au système de partis de l'Etat-nation, on vit aussi qu'ils ne pouvaient saper que les pays dotés d'un système multipartite, que la seule tra-

dition impérialiste ne suffisait pas à leur assurer la faveur des masses, mais que la Grande-Bretagne, exemple classique d'un système bipartite, ne produisait pas, hors de son système de partis, de mouvement d'orientation fasciste ou communiste de quelque envergure.

Le slogan « au-dessus des partis », l'appel lancé aux « hommes de tous les partis » et la belle certitude qu'ils allaient « se dresser loin des querelles de partis et ne représenter qu'un but national », tout cela était également caractéristique de tous les groupes impérialistes⁷⁴. Ces formules apparaissaient comme une conséquence naturelle de leur intérêt exclusif envers une politique étrangère dans laquelle la nation était toujours supposée agir comme un tout indépendant des classes et des partis⁷⁵. Comme, de surcroît, dans les systèmes continentaux cette représentation de la nation comme un tout avait été le « monopole » de l'Etat⁷⁶, on aurait pu penser que les impérialistes plaçaient l'intérêt de l'Etat au-dessus de tout, ou que l'intérêt de la nation en tant que tout avait trouvé en eux le soutien populaire longtemps cherché. Pourtant, en dépit de cette recherche d'une véritable popularité, les « partis au-dessus des partis » restaient de petites sociétés d'intellectuels et de gens fortunés qui, tout comme la Ligue pangermanique, ne pouvaient espérer trouver une plus large audience qu'en cas de crise nationale.⁷⁷

Aussi l'invention décisive des mouvements totalitaires n'a-t-elle pas été de se prétendre, eux aussi, à l'extérieur et au-dessus du système de partis, mais de s'appeler « mouvements », ce nom même renvoyant à la profonde défiance à l'égard des partis qui s'était déjà largement répandue en Europe depuis la fin du siècle et qui devint finalement si décisive, sous la République de Weimar, « chaque groupe nouveau croyant ne pas pouvoir trouver meilleure légitimation ni plus grande faveur auprès des masses qu'en insistant clai-

rement sur le fait qu'il n'était pas un " parti " mais un " mouvement " ».⁷⁸

En réalité, il faut reconnaître que la désintégration du système de partis européen n'a pas été l'œuvre des mouvements annexionnistes, mais celle des mouvements totalitaires. Les mouvements annexionnistes, qui se situaient quelque part entre les sociétés impérialistes, petites et au fond inoffensives, et les mouvements totalitaires, ont cependant été les précurseurs du totalitarisme, dans la mesure où ils avaient déjà éliminé l'élément de snobisme qui apparaît si nettement dans toutes les ligues impérialistes, que ce soit le snobisme de la richesse et de la naissance en Angleterre, ou bien de l'éducation en Allemagne, et où ils pouvaient par conséquent tirer parti de la profonde haine populaire pour ces institutions qui étaient supposées représenter le peuple.⁷⁹ Il n'est pas surprenant que la popularité des mouvements en Europe n'ait guère souffert de la défaite du nazisme ou de la peur grandissante devant le bolchevisme. Actuellement, le seul pays d'Europe où le Parlement ne soit pas méprisé et où le système des partis ne soit pas détesté est la Grande-Bretagne.⁸⁰

Face à la stabilité des institutions politiques dans les Iles Britanniques et au déclin simultané de tous les Etats-nations sur le continent, il serait bien difficile de ne pas conclure que la différence entre le système des partis anglo-saxon et celui du continent doit être un facteur important. Car d'un point de vue purement matériel, les différences entre une Angleterre considérablement appauvrie et une France intacte n'étaient pas bien grandes à la fin de la dernière guerre mondiale ; le chômage, principal élément révolutionnaire dans l'Europe d'avant-guerre, avait frappé l'Angleterre encore plus durement que la plupart des pays du continent ; et le choc auquel la stabilité politique de l'Angleterre a été soumise après la guerre,

alors que le gouvernement travailliste liquidait son administration impérialiste en Inde et tentait de remettre sur pied une politique anglaise mondiale sur une ligne non impérialiste, a probablement été terrible. Ce n'est pas non plus à une simple différence de structure sociale que la Grande-Bretagne doit de jouir d'une certaine force ; car la base économique de son système social a été sérieusement transformée par le gouvernement travailliste sans toutefois apporter de changements décisifs aux institutions politiques du pays.

Derrière la différence extérieure entre le système bipartite anglo-saxon et le système multipartite du continent, il faut voir une distinction fondamentale entre la fonction des partis au sein du corps politique, distinction qui a des conséquences importantes quant à l'attitude des partis vis-à-vis du pouvoir et à la situation du citoyen dans son Etat. Dans le système bipartite, l'un des partis représente toujours le gouvernement et gouverne effectivement le pays, de sorte que pour un temps le parti au pouvoir s'identifie à l'Etat. L'Etat, en tant que garantie permanente de l'unité du pays, est seulement représenté par la permanence de la Couronne¹¹ (le sous-secrétariat permanent aux Affaires étrangères n'est là que pour assurer une certaine continuité). Comme les deux partis sont conçus et organisés en fonction d'une alternance gouvernementale¹², toutes les branches de l'administration sont conçues et organisées en fonction d'elle. Etant donné que le gouvernement par chacun des partis est limité dans le temps, le parti de l'opposition exerce un contrôle dont l'efficacité est renforcée par sa certitude d'être le gouvernement de demain. En fait, c'est l'opposition bien plus que le pouvoir symbolique du Roi qui garantit l'intégrité de l'ensemble contre une dictature de parti unique. Les avantages manifestes de ce système font qu'il n'y a pas de différence essentielle entre le gouvernement et l'Etat, que le pou-

voir comme l'Etat restent à la portée des citoyens organisés dans le parti, lequel représente le pouvoir et l'Etat, sinon d'aujourd'hui, en tout cas de demain. Il ne saurait par conséquent y avoir de raisons pour s'abandonner à des spéculations oiseuses sur un Pouvoir et sur un Etat qui échapperaient à la portée de l'homme, qui seraient des entités métaphysiques indépendantes de la volonté et de l'action des citoyens.

Le système des partis continental suppose que chaque parti se définisse consciemment comme élément d'un tout, lequel est lui-même représenté par un Etat au-dessus des partis¹³. Le gouvernement d'un parti unique ne peut donc que signifier la domination dictatoriale d'un groupe sur tous les autres. Les gouvernements formés par alliance entre leaders de parti ne sont jamais que des gouvernements de partis nettement distincts d'un Etat qui demeure au-dessus et au-delà d'eux-mêmes. L'une des défaillances mineures de ce système tient à ce que les membres du Cabinet ne peuvent pas être choisis en fonction de leur compétence, car trop de partis sont représentés, et les ministres sont nécessairement choisis en fonction des alliances entre partis¹⁴ ; le système britannique, au contraire, permet de choisir les meilleurs hommes dans les nombreux rangs d'un seul parti. Mais il est un point encore plus significatif, c'est que le système multipartite ne permet jamais à un seul homme ou à un seul parti d'assumer pleinement ses responsabilités, d'où il découle naturellement qu'aucun gouvernement, constitué par une alliance entre les différents partis, ne se sent jamais pleinement responsable. Si, contre toute probabilité, il arrive toutefois qu'un parti ait la majorité absolue au Parlement et qu'il en résulte un gouvernement d'un seul parti, cela ne peut se terminer que par une dictature, parce que le système n'est pas apte à un tel type de gouvernement, ou par la mauvaise conscience d'un leader qui demeure au fond sin-

cèrement démocratique et qui, accoutumé à se concevoir uniquement comme partie d'un tout, craindra naturellement d'user de son pouvoir. Cette mauvaise conscience a fonctionné d'une manière que l'on pourrait dire exemplaire lorsque, après la Première Guerre mondiale, les partis sociaux-démocrates allemand et autrichien sont apparus un court moment comme partis à majorité absolue et qu'ils ont néanmoins repoussé le pouvoir résultant de cette position⁸⁵.

Dès l'apparition des systèmes de partis, on a considéré comme normal d'identifier les partis à des intérêts particuliers, économiques ou autres⁸⁶ ; tous les partis continentaux, et pas seulement les groupes sociaux-démocrates, l'ont admis de bon gré tant qu'ils ont pu être sûrs qu'un Etat au-dessus des partis exerçait plus ou moins son pouvoir dans l'intérêt de tous. Le parti anglo-saxon, au contraire, fondé sur quelque « principe particulier » pour servir l'« intérêt national »⁸⁷, est lui-même l'Etat présent ou futur du pays ; les intérêts particuliers sont représentés dans le parti lui-même en tant qu'aile droite et aile gauche, et contrôlés par les obligations mêmes du gouvernement. Et puisque dans le système bipartite un parti ne saurait se maintenir s'il n'acquiert pas assez de force pour assumer le pouvoir, nulle justification théorique n'est nécessaire, aucune idéologie ne se développe, et le singulier fanatisme de la politique de lutte entre les partis sur le continent, suscité moins par des intérêts conflictuels que par des idéologies rivales, est totalement absent.⁸⁸

Le malheur, pour ces partis continentaux séparés par principe du gouvernement et du pouvoir, n'était pas tant d'être coincés dans les étroites limites des intérêts particuliers que d'avoir honte de ceux-ci ; ils ont alors tenté de justifier leur action à l'aide d'idéologies particulières affirmant que leurs intérêts spécifiques coïncidaient avec les intérêts les plus généraux

de l'humanité. Tel parti conservateur ne se contentait pas de défendre les intérêts de la propriété foncière, non, il lui fallait s'appuyer sur une philosophie selon laquelle Dieu avait créé l'homme pour cultiver la terre à la sueur de son front. La même chose est vraie de l'idéologie progressiste des partis de la classe moyenne et des partis socialistes qui proclament le prolétariat leader du genre humain. Cette étrange combinaison d'une philosophie éthérée et d'intérêts terre-à-terre n'est paradoxale qu'à première vue. Au lieu de s'employer à organiser leurs membres (ou à éduquer leurs leaders) dans l'idée de gérer les affaires publiques, ces partis les présentaient uniquement comme des individus privés, avec des intérêts privés : ils devaient dès lors pourvoir à tous les besoins individuels, tant spirituels que matériels. En d'autres termes, la différence capitale entre le parti anglo-saxon et le parti continental, c'est que l'un est une organisation politique de citoyens devant « agir de concert »⁸⁹ pour pouvoir exercer une quelconque action, tandis que l'autre est l'organisation d'individus privés entendant voir leurs intérêts protégés contre toute interférence de la part des pouvoirs publics.

La logique de ce système voulait donc que la philosophie d'Etat continentale ne reconnût aux hommes leur citoyenneté que dans la mesure où ils n'étaient pas membres d'un parti, c'est-à-dire dans leur relation individuelle et non organisée avec l'Etat (*Staatsbürger*) ou en fonction de leur enthousiasme patriotique en temps de crise (*citoyens*)⁹⁰. Ce qui eut pour triste résultat, d'une part, la transformation du *citoyen* de la Révolution française en *bourgeois* du XIX^e siècle, et l'antagonisme entre Etat et société de l'autre.

Les Allemands voyaient plutôt dans le patriotisme une abnégation docile vis-à-vis des autorités et les Français une loyauté enthousiaste envers le fantôme de la « France éternelle ». Dans les deux cas, patrio-

tisme voulait dire renoncement de chacun à son parti et à ses intérêts particuliers en faveur du gouvernement et de l'intérêt national. A la vérité, cette déformation nationaliste était pratiquement inévitable dans un système qui créait les partis politiques à partir d'intérêts privés, de sorte que le bien public dépendait nécessairement d'une force venant d'en haut et d'un vague et généreux sacrifice de soi venant d'en bas, lequel ne pouvait s'obtenir à moins d'allumer des passions nationalistes. En Angleterre, au contraire, l'antagonisme entre intérêts privés et intérêt national n'a jamais joué de rôle décisif dans la politique. Par conséquent, plus le système des partis du continent correspondait aux intérêts de classe, plus il était urgent pour la nation de pouvoir s'appuyer sur le nationalisme, sur une expression et un soutien populaires des intérêts nationaux, soutien dont l'Angleterre n'a jamais eu à ce point besoin du fait de son gouvernement direct par le parti majoritaire et par le parti d'opposition.

Si l'on examine la différence entre le système multipartite continental et le système bipartite britannique du point de vue de leur prédisposition au développement de mouvements, on se dit qu'il devrait vraisemblablement être plus facile pour une dictature de parti unique de s'emparer de l'appareil d'Etat dans les pays où l'Etat est au-dessus des partis, et donc au-dessus des citoyens, que dans ceux où les citoyens, en agissant de « concert », c'est-à-dire à travers une organisation de parti, peuvent également prendre le pouvoir et se sentir propriétaires de l'Etat de demain sinon d'aujourd'hui. Il semble encore plus vraisemblable que la mystification du pouvoir inhérente aux mouvements soit d'autant plus facile à réaliser que les citoyens sont plus éloignés des sources du pouvoir — plus facile, donc, dans les pays à gouvernement bureaucratique où le pouvoir transcende vraiment la capacité de comprendre de la part des gouvernés, que dans les pays à gou-

vernement constitutionnel où la loi est au-dessus du pouvoir et où celui-ci sert uniquement à la promulguer ; et plus facile encore dans les pays où le pouvoir d'Etat se situe hors de la portée des partis, et où, par conséquent, même s'il demeure à portée de la compréhension des citoyens, il se retranche hors de leur champ d'expérience et d'action pratique.

L'exclusion des masses du gouvernement, qui marqua le début de leur haine et de leur mépris pour le Parlement, n'était pas la même d'une part en France et dans les autres démocraties occidentales, d'autre part dans les pays d'Europe centrale, et en Allemagne en particulier. En Allemagne, où l'Etat se situait par définition au-dessus des partis, les leaders de partis rompaient en règle générale leur serment d'allégeance à leur parti dès l'instant où ils devenaient ministres et se voyaient chargés de fonctions officielles. L'infidélité au parti était le devoir de chacun une fois admis dans la fonction publique^m. En France, pays gouverné par des alliances entre partis, aucun véritable gouvernement n'a été possible depuis l'instauration de la Troisième République et son fantastique record de cabinets. Sa faiblesse était à l'opposé de celle de l'Allemagne ; elle avait liquidé l'Etat qui était au-dessus des partis et du Parlement, sans réorganiser son système de partis en un corps capable de gouverner. Le gouvernement devenait nécessairement l'expression dérisoire des sautes d'humeur du Parlement et de l'opinion publique. Le système allemand, de son côté, fit du Parlement le champ de bataille plus ou moins utile d'intérêts et d'opinions contradictoires essentiellement destiné à influencer le gouvernement, mais dont la nécessité pratique pour la direction des affaires d'Etat était pour le moins discutable. En France, les partis ont étouffé le gouvernement ; en Allemagne, le gouvernement a émasculé les partis.

Depuis la fin du siècle dernier, la réputation de ces

Parlements et de ces partis constitutionnels n'a pas cessé de décliner ; aux yeux du grand public, ce ne sont que d'inutiles et coûteuses institutions. Il n'en fallait pas davantage pour que tout groupe qui prétendait proposer quelque chose au-dessus des intérêts de parti et de classe et qui se constituât à l'extérieur du Parlement eût toutes chances de devenir populaire. De tels groupes semblaient plus compétents, plus sincères et plus soucieux des affaires publiques. Ils n'en avaient toutefois que les apparences, car l'enjeu réel de chacun de ces « partis au-dessus des partis » était de favoriser un intérêt particulier jusqu'à ce qu'il eût dévoré tous les autres, et de faire d'un groupe particulier le maître de l'appareil d'Etat. C'est ce qui finit par se produire en Italie sous le fascisme de Mussolini, qui avant 1938 n'était pas un gouvernement totalitaire, mais simplement une dictature nationaliste ordinaire développée logiquement à partir d'une démocratie multipartite. Tant il est vrai qu'il y a bel et bien une part de vérité dans le vieux truisme de l'affinité entre gouvernement de la majorité et dictature, celle-ci étant toutefois différente du totalitarisme. Il est évident qu'après de nombreuses décennies d'un gouvernement pluripartite aussi inefficace que confus, la prise de l'Etat au profit d'un parti unique peut apparaître comme un grand soulagement, parce qu'elle assure au moins, même si c'est pour une durée limitée, une certaine cohérence, un minimum de permanence et un peu moins de contradictions.

Que l'on ait souvent assimilé la prise de pouvoir des nazis à ce type de dictature de parti unique montre tout simplement combien la pensée politique était encore enracinée dans les vieux modèles établis, et combien le peuple était peu préparé à ce qui allait réellement se produire. Le seul aspect typiquement moderne de la dictature du parti fasciste est que, là encore, le parti insistait sur le fait qu'il était un mou-

vement ; en réalité, il n'était rien de tel et il n'avait usurpé le label « mouvement » que pour attirer les masses. Cela devint évident dès qu'il se fut emparé de l'appareil d'Etat sans changer radicalement la structure du pouvoir du pays, se contentant de remplir tous les postes gouvernementaux de membres du parti. C'est précisément par suite de l'identification du parti avec l'Etat — chose que les nazis comme les bolcheviques ont toujours soigneusement évitée —, que le parti cessa d'être un « mouvement » pour devenir indissociable de la structure fondamentalement stable de l'Etat.

Même si les mouvements totalitaires et leurs prédécesseurs, les mouvements annexionnistes, n'étaient pas des « partis au-dessus des partis » aspirant à s'emparer de l'appareil d'Etat, mais des mouvements visant à détruire l'Etat, les nazis ont parfaitement compris l'intérêt de passer pour tels, à savoir de prétendre suivre fidèlement le modèle du fascisme italien. Ainsi purent-ils gagner l'appui de l'élite des classes aisées et du monde des affaires, qui voyaient dans les nazis quelque chose d'analogue aux anciens groupes qu'ils avaient eux-mêmes fréquemment soutenus et qui n'avaient eu que l'ambition relativement modeste de conquérir l'appareil d'Etat pour imposer un parti unique.²² Les hommes d'affaires qui aidèrent Hitler à prendre le pouvoir croyaient naïvement qu'ils ne faisaient que soutenir un dictateur, et l'une de leurs propres créatures, qui gouvernerait naturellement au profit de leur propre classe et au détriment de toutes les autres.

Les « partis au-dessus des partis » d'inspiration impérialiste n'avaient jamais su comment tirer parti de la haine populaire pour le système des partis en tant que tel ; l'impérialisme frustré de l'Allemagne d'avant-guerre, en dépit de ses rêves d'expansion continentale et de sa violente dénonciation des institutions démocratiques,

cratiques de l'Etat-nation, n'était jamais devenu un véritable mouvement. Il ne suffisait certes pas de repousser dédaigneusement les intérêts de classe, fondamentement même du système des partis de la nation, car cette attitude leur laissait encore moins de popularité que celle dont bénéficiaient les partis ordinaires. Ce qui leur faisait manifestement défaut, en dépit de toutes les belles phrases nationalistes, c'était une idéologie véritable, nationaliste ou autre. Après la Première Guerre mondiale, lorsque les pangermanistes allemands, et surtout Ludendorff et sa femme, eurent compris leur erreur et qu'ils tentèrent d'y remédier, ils échouèrent, malgré leur remarquable habileté à en appeler aux croyances les plus superstitieuses des masses, parce qu'ils restaient respectueusement attachés à un Etat rétrograde, non totalitaire, et qu'ils n'avaient pas su comprendre que le furieux intérêt des masses contre lesdits « pouvoirs supra-étatiques » (*überstaatliche Mächte*) — c'est-à-dire les Jésuites, les Juifs et les francs-maçons — ne découlait pas de leur respect pour la nation ou pour l'Etat, mais bien au contraire de l'envie et du désir de devenir elles aussi un « pouvoir supra-étatique ».⁹⁶

Les seuls pays où, selon toute apparence, l'idolâtrie de l'Etat et la vénération de la nation n'étaient pas encore démodées et où les slogans nationalistes contre les forces « supra-étatiques » étaient encore une préoccupation sérieuse aux yeux du peuple, étaient ces pays latino-européens, comme l'Italie et, à un moindre degré, l'Espagne et le Portugal, dont le développement national avait été nettement et sérieusement entravé par le pouvoir de l'Eglise. C'est en partie à cause de cet authentique facteur de retard dans le développement national — et en partie à cause de l'habileté de l'Eglise qui reconnaissait avec une grande sagacité que le fascisme n'était dans son principe ni anti-chrétien ni totalitaire, mais qu'il établissait seulement

la séparation entre l'Eglise et l'Etat déjà en vigueur en d'autres pays — que le parfum anticlérical des débuts du nationalisme fasciste disparut assez vite pour faire place à un *modus vivendi*, comme en Italie, ou à une alliance pure et simple, comme en Espagne et au Portugal.

L'interprétation mussolinienne de l'idée d'Etat corporatif fut une tentative visant à réduire les périls nationaux évidents, dans une société tyrannisée par ses classes, au moyen d'une nouvelle organisation sociale fondée sur l'intégration⁹⁷, et à résoudre l'antagonisme entre Etat et société sur lequel avait reposé l'Etat-nation, en incorporant la société dans l'Etat⁹⁸. Le mouvement fasciste, « parti au-dessus des partis », parce qu'il affirmait représenter l'intérêt de la nation, s'empara de l'appareil d'Etat, s'identifia à la plus haute autorité nationale, et tenta de faire de la totalité du peuple une « partie de l'Etat ». Cependant, il ne se proclamait pas « au-dessus de l'Etat » ; ses leaders ne se considéraient pas comme « au-dessus de la nation »⁹⁹. Quant aux fascistes, leur mouvement était arrivé à son terme avec la prise du pouvoir, tout au moins en ce qui concernait la politique intérieure ; il ne pouvait désormais conserver un dynamisme que dans les questions de politique étrangère, dans le sens d'une expansion impérialiste et d'aventures typiquement impérialistes. Avant même de s'emparer du pouvoir, les nazis s'étaient nettement tenus à l'écart de cette forme fasciste de dictature, dans laquelle le « mouvement » ne sert qu'à amener le parti au pouvoir, et ils avaient sciemment utilisé le parti « pour faire avancer le mouvement », qui, à la différence du parti, ne doit pas avoir de « buts définis, nettement déterminés ».⁹⁷

Rien n'exprime mieux la différence entre un mouvement fasciste et un mouvement totalitaire que leur attitude respective à l'égard de l'armée, c'est-à-dire à

l'égard de l'institution nationale *par excellence*. A la différence des nazis et des bolcheviques, qui avaient détruit l'esprit de l'armée en la subordonnant aux commissaires politiques ou aux formations d'élite totalitaires, les fascistes pouvaient utiliser des instruments aussi intensément nationalistes que l'armée, à laquelle ils s'identifiaient tout comme ils s'étaient identifiés à l'Etat. Ils voulaient un Etat fasciste et une armée fasciste, mais c'était encore un Etat, c'était encore une armée ; c'est seulement dans l'Allemagne nazie et dans la Russie soviétique que l'armée et l'Etat sont devenus des rouages subalternes du mouvement. A la différence de Hitler et de Staline, le dictateur fasciste fut le seul véritable usurpateur en termes de théorie politique classique, et son gouvernement de parti unique fut en un sens le seul encore intimement lié au système pluripartite. Il réalisa ce que les ligues, les sociétés à teinture impérialiste, les « partis au-dessus des partis » avaient visé, de sorte que c'est bien le fascisme italien qui constitue le seul exemple d'un mouvement de masse moderne organisé au sein de la structure d'un Etat existant, et qui a de façon permanente transformé le peuple en ces *Staatsbürger* ou ces *patriotes* que l'Etat-nation n'avait mobilisés qu'en temps de crise et d'*union sacrée*⁹⁸.

Il n'est pas de mouvements sans haine de l'Etat, et cela était virtuellement inconnu des pangermanistes allemands dans la stabilité relative de l'Allemagne d'avant-guerre. Ces mouvements sont nés en Autriche-Hongrie, où la haine de l'Etat était une marque de patriotisme pour les nationalités opprimées et où les partis — à l'exception du parti social-démocrate (seul parti sincèrement loyal envers l'Autriche après le parti social-chrétien) — étaient formés selon des valeurs nationales et non de classe. Cela fut possible parce que les intérêts économiques et nationaux y étaient pratiquement identiques, parce que le statut écono-

mique et social reposait en grande partie sur la nationalité ; aussi le nationalisme, qui avait été une force unificatrice dans les Etats-nations, y devint-il aussitôt un principe de démembrement interne, ce qui aboutit à une différence décisive dans la structure des partis par rapport à ceux des Etats-nations. Ce qui unissait les membres des partis dans l'Autriche-Hongrie aux multiples nationalités n'était pas un intérêt particulier, comme dans les autres systèmes de partis continentaux, ou un principe particulier servant de base à une action organisée, comme dans le système anglo-saxon, mais essentiellement le sentiment d'appartenir à la même nationalité. A vrai dire, cet élément semblait devoir être — et fut — la grande faiblesse des partis autrichiens, parce qu'il ne pouvait naître aucun but ni programme précis d'un sentiment d'appartenance tribale. Les mouvements annexionnistes firent de ce défaut vertu en transformant les partis en mouvements et en découvrant cette forme d'organisation qui, à la différence de toutes les autres, n'avait jamais besoin d'un but ou d'un programme, mais pouvait changer de politique du jour au lendemain sans danger pour ses membres. Bien avant que le nazisme ne déclarât fièrement que, bien qu'il eût un programme, il n'en avait nul besoin, le pangermanisme avait découvert combien, pour rallier les masses, un esprit général importe plus que de grandes lignes ou des plates-formes précises. Car dans un mouvement, la seule chose qui compte, c'est précisément qu'il se maintienne sans cesse en mouvement.⁹⁹ Aussi les nazis se référaient-ils volontiers aux quatorze années de la République de Weimar comme à l'« époque du Système » — *Systemzeit* —, impliquant par là que cette époque avait été stérile, qu'elle avait manqué de dynamisme, qu'elle n'avait pas « bougé », et que lui avait succédé leur « ère du mouvement ».

L'Etat, même sous la forme d'une dictature de parti

unique, était ressenti comme un obstacle aux besoins toujours changeants d'un mouvement toujours croissant. On ne saurait trouver de différence plus caractéristique entre le « groupe au-dessus des partis » impérialiste de la Ligue pangermaniste en Allemagne même et le mouvement pangermaniste en Autriche que dans leur attitude envers l'Etat¹⁰⁰ : tandis que le « parti au-dessus des partis » voulait uniquement s'emparer de l'appareil d'Etat, le véritable mouvement visait à le détruire ; tandis que l'un reconnaissait encore l'Etat comme la plus haute autorité une fois que sa représentation était tombée entre les mains des membres d'un parti unique (comme dans l'Italie de Mussolini), l'autre reconnaissait au mouvement une totale indépendance vis-à-vis de l'Etat et une autorité supérieure à celle de ce dernier.

L'hostilité des mouvements annexionnistes à l'égard du système des partis eut des conséquences pratiques lorsque, après la Première Guerre mondiale, ce système des partis cessa d'être une arme efficace et que le système de classes de la société européenne céda sous le poids de plus en plus lourd des masses déclassées par les événements. On vit que l'on n'avait plus affaire à de simples mouvements annexionnistes, mais à leurs successeurs, les mouvements totalitaires, qui déterminèrent en quelques années la politique de tous les autres partis, à tel point que ceux-ci devinrent soit anti-fascistes soit anti-bolcheviques, sinon l'un et l'autre¹⁰¹. Par cette approche négative et comme imposée à eux de l'extérieur, les vieux partis montraient clairement qu'ils n'étaient plus capables, eux non plus, de fonctionner en tant que représentants d'intérêts de classe spécifiques, mais qu'ils étaient réduits ou rôle de défenseurs du *statu quo*. La rapidité avec laquelle les pangermanistes allemands et autrichiens se rallièrent au nazisme a son pendant dans le processus,

beaucoup plus lent et beaucoup plus complexe, par lequel les panslavistes comprirent finalement que la liquidation de la Révolution russe de Lénine avait été assez complète pour qu'il leur fût désormais possible de soutenir Staline avec un enthousiasme sans mélange. Le fait que le bolchevisme et le nazisme à l'apogée de leur pouvoir dépassaient le simple nationalisme tribal et n'avaient que faire de ceux qui y croyaient encore fermement dans le principe, si ce n'est qu'ils pouvaient contribuer à leur propagande, ne fut la faute ni des pangermanistes ni des panslavistes, mais ne modéra en rien leur enthousiasme.

La dégradation du système des partis continental alla de concert avec le déclin du prestige de l'Etat-nation. L'homogénéité nationale était gravement perturbée par l'immigration et la France, cette *nation par excellence*, devint en quelques années un pays dépendant totalement de la main-d'œuvre étrangère ; une politique de restriction de l'immigration, mal adaptée aux besoins nouveaux, était encore véritablement « nationale », mais il n'en devenait que plus manifeste que l'Etat-nation n'était plus capable de faire face aux questions politiques majeures de son temps.¹⁰² Plus grave encore fut l'infructueux effort des traités de paix de 1919, qui visaient à introduire des structures étatiques nationales en Europe de l'Est et du Sud où les peuples de ces Etats n'avaient bien souvent qu'une relative majorité et se trouvaient inférieurs en nombre aux « minorités » réunies. A elle seule, cette situation nouvelle aurait été suffisante pour ébranler sérieusement ce système des partis fondé sur les classes ; dorénavant, les partis s'organisaient partout selon des lignes nationales comme si la liquidation de la Double Monarchie n'avait servi qu'à permettre à une kyrielle d'expériences similaires de se déclencher sur une échelle miniature¹⁰³. Dans certains autres pays, où l'immigration et l'hétérogénéité de la population

n'avaient entamé ni l'Etat-nation ni ses partis de classe, l'inflation et le chômage avaient provoqué une débâcle analogue ; et il est évident que plus le système de classes d'un pays avait été rigide, plus la conscience de classe de son peuple avait été profonde, et donc plus dangereuse, plus tragique était cette débâcle.

Telle était la situation dans l'entre-deux-guerres, époque où le moindre mouvement avait plus de chances que n'importe quel parti, parce qu'il s'attaquait aux institutions de l'Etat et ne faisait pas appel au sentiment de classe. Le fascisme et le nazisme ont toujours soutenu qu'ils ne s'en prenaient pas aux classes en particulier mais au système de classes en tant que tel, qu'ils dénonçaient comme une invention du marxisme. Encore plus significatif était le fait que les communistes, eux aussi, en dépit de leur idéologie marxiste, furent contraints d'abandonner la rigidité de leur argument de classes quand, après 1935, ils constituèrent partout des Fronts populaires et se mirent à faire appel à ces mêmes masses qui se développaient en dehors de toutes les classifications sociales et qui, jusque-là, avaient été la proie naturelle des mouvements fascistes. Aucun des vieux partis n'était préparé à recevoir ces masses, pas plus qu'ils n'évaluaient à leur juste mesure l'importance croissante de leur nombre et l'influence politique croissante de leurs leaders. Cette erreur de jugement de la part des vieux partis peut s'expliquer par le fait que l'assise de leur position au Parlement et leur confortable représentation au sein des services et des institutions de l'Etat les faisaient se sentir beaucoup plus proches des sources du pouvoir que des masses ; ils croyaient que l'Etat resterait à tout jamais le maître incontesté de tous les instruments de violence, et que l'armée, cette suprême institution de l'Etat-nation, resterait l'élément décisif dans toutes les crises intérieures. Aussi se sentaient-ils libres de ridiculiser les nombreuses formations para-

militaires qui étaient apparues sans aide officielle. Car plus le système des partis s'affaiblissait sous la pression des mouvements extérieurs au Parlement et aux classes, plus vite disparaissait le vieil antagonisme entre les partis et l'Etat. Forts de l'illusion d'un « Etat au-dessus des partis », les partis croyaient voir dans cette harmonie une source de force, une relation privilégiée avec une instance d'ordre supérieur. Mais l'Etat était aussi menacé que le système des partis par la pression des mouvements révolutionnaires et il ne pouvait plus se permettre de conserver sa position hautaine et nécessairement impopulaire au-dessus des luttes internes. L'armée avait depuis longtemps cessé d'être un rempart sûr face à l'agitation révolutionnaire, non pas parce qu'elle avait des sympathies avec la révolution mais parce qu'elle avait perdu son pouvoir. Par deux fois dans l'histoire contemporaine, et à chaque fois en France, *nation par excellence*, l'armée avait prouvé sa répugnance ou son incapacité foncière à aider ceux qui étaient au pouvoir comme à s'emparer elle-même du pouvoir : en 1850, lorsqu'elle avait laissé la foule de la « Société du 10 Décembre » porter Napoléon III au pouvoir¹⁰⁴, et une nouvelle fois à la fin du XIX^e siècle, au cours de l'affaire Dreyfus, alors que rien n'aurait été plus facile que la mise en place d'une dictature militaire. La neutralité de l'armée, prête à servir n'importe quel maître, laissait finalement l'Etat dans une situation de « médiation entre les intérêts de partis organisés. Il n'était plus au-dessus des classes mais entre elles. »¹⁰⁵ Autrement dit, l'Etat et les partis défendaient tous le *statu quo* sans réaliser que cette alliance contribuait précisément à transformer le *statu quo*.

La débâcle du système des partis européen s'est déroulée de manière spectaculaire avec l'ascension de Hitler au pouvoir. On accepte aujourd'hui bien souvent d'oublier qu'au moment de la déclaration de la

Seconde Guerre mondiale, la majorité des pays européens avaient déjà adopté une certaine forme de dictature et éliminé le système des partis, et que cette transformation révolutionnaire du gouvernement s'était effectuée, dans la plupart des cas, sans insurrection révolutionnaire. L'action révolutionnaire était dans bien des cas une concession de comédie aux désirs des masses violemment insatisfaites, bien plus qu'une lutte réelle pour le pouvoir. Après tout, où était la différence quand, en Italie, quelques milliers de gens pratiquement sans armes marchaient sur Rome et s'emparaient du gouvernement, ou quand en Pologne (en 1934) un soi-disant « bloc des sans-parti », fort de son programme de soutien à un gouvernement semi-fasciste et de ses membres regroupant à la fois noblesse et paysannerie la plus pauvre, travailleurs et hommes d'affaires, Catholiques et Juifs orthodoxes, s'emparaient légalement des deux tiers des sièges du Parlement¹⁰⁶ ?

En France, la montée de Hitler au pouvoir, accompagnée par une poussée du communisme et du fascisme, eut bientôt fait de détruire la relation originelle des autres partis entre eux et de transformer du jour au lendemain leurs lignes de conduite traditionnelles. La Droite française, jusque-là fortement anti-allemande et favorable à la guerre, devint après 1933 la championne du pacifisme et de l'alliance avec l'Allemagne. La Gauche passa non moins rapidement du pacifisme à tout crin à une ferme attitude d'opposition à l'Allemagne, et se vit bientôt accusée d'être un parti de bellicistes par ces mêmes partis qui, quelques années auparavant, avaient dénoncé son pacifisme comme une trahison nationale¹⁰⁷. Les années qui suivirent l'ascension de Hitler se révélèrent encore plus désastreuses pour l'intégrité du système des partis français. Pendant la crise de Munich, chaque parti, de la Droite à la Gauche, vit éclater sa structure interne à propos de la seule question politique pertinente : qui était pour,

qui était contre la guerre avec l'Allemagne¹⁰⁸. Chaque parti abritait en son sein une faction favorable à la paix et une faction favorable à la guerre ; aucun d'eux ne réussit à rester uni face aux décisions politiques essentielles, et aucun ne passa l'épreuve du fascisme et du nazisme sans se scinder en compagnons anti-fascistes d'une part, pro-nazis de l'autre. C'est cette situation de l'avant-guerre qui devait permettre à Hitler de choisir en toute liberté parmi tous les partis pour mettre en place ses gouvernements fantoches, et non une machination nazie particulièrement habile. Il n'est pas un seul parti d'Europe qui, à cette époque, n'ait fourni de collaborateurs.

Face à cette désintégration des vieux partis se dressait partout l'unité sans bavure des mouvements fascistes et communistes — les premiers, hors d'Allemagne et d'Italie, plaidant loyalement en faveur de la paix, fût-ce au prix d'une domination étrangère, et les seconds prêchant inlassablement la guerre, fût-ce au prix de la ruine de la nation. Pourtant, le point essentiel n'est pas tant que l'extrême droite ait renié son nationalisme traditionnel en faveur d'une Europe hitlérienne et que l'extrême gauche ait oublié son pacifisme traditionnel au profit des vieux slogans nationalistes, mais bien que l'un et l'autre mouvement aient pu compter sur la loyauté de membres et de leaders qu'un aussi soudain virage politique n'était pas fait pour troubler. Ce phénomène s'est exprimé de manière tragique dans le pacte de non-agression germano-russe, lorsque les nazis durent laisser tomber leur slogan numéro un contre le bolchevisme et que les communistes durent retourner à un pacifisme qu'ils avaient toujours dénoncé comme petit-bourgeois. Ces revirements brutaux ne leur faisaient pas le moindre tort. On se souvient encore combien les communistes sont restés forts après leur deuxième *volte-face*, moins de deux ans plus tard, lorsque l'Union soviétique fut atta-

quée par l'Allemagne nazie, et cela bien que les lignes politiques de l'une et de l'autre eussent poussé leurs troupes à des activités politiques aussi sérieuses que dangereuses et qui imposaient des sacrifices réels et une action permanente.

En apparence différente, mais en réalité beaucoup plus violente fut la débâcle du système des partis dans l'Allemagne pré-hitlérienne. Elle apparut au grand jour à l'occasion des dernières élections présidentielles en 1932, quand tous les partis adoptèrent des formes de propagande de masse radicalement nouvelles et fort complexes.

Le choix des candidats était lui-même déconcertant. Alors qu'il allait de soi que les deux mouvements, qui se tenaient à l'extérieur d'un système parlementaire qu'ils combattaient de deux bords opposés, comptaient présenter leurs candidats respectifs (Hitler pour les nazis, Thälmann pour les communistes), il fut assez surprenant de voir tous les autres partis soudain capables de se mettre d'accord sur un même candidat. Que ce candidat ne fût autre que le vieil Hindenburg, lequel jouissait de la popularité sans pareille qui, depuis l'époque de Mac-Mahon, est l'apanage du général en retraite, n'était pas simplement dérisoire ; cela montrait à quel point les vieux partis s'acharnaient exclusivement à s'identifier à l'État du bon vieux temps, cet État au-dessus des partis dont le symbole le plus puissant avait été l'armée nationale ; à quel point, en d'autres termes, ils avaient d'ores et déjà abandonné le système des partis lui-même. Car face aux mouvements, les divergences entre partis avaient bel et bien perdu toute signification ; c'était leur vie même qui était en jeu, et par conséquent ils s'unissaient dans l'espoir de maintenir un *statu quo* qui garantissait cette existence. Hindenburg devint le symbole de l'État-nation et du système des partis, cependant que

Hitler et Thälmann rivalisaient pour devenir le véritable symbole du peuple.

Le choix des placards électoraux était aussi significatif que le choix des candidats. Aucun d'eux ne faisait l'éloge de son candidat pour son mérite personnel ; les affiches en faveur d'Hindenburg se bornaient à affirmer qu'« une voix pour Thälmann était une voix pour Hitler » — en conseillant aux travailleurs de ne pas gaspiller leurs suffrages en votant pour un candidat assuré d'être battu (Thälmann), ils mettaient ainsi Hitler en bonne position. C'est ainsi que les sociaux-démocrates choisirent de se réconcilier avec Hindenburg, dont le nom ne fut même pas mentionné. Les partis de droite jouèrent le même jeu et clamèrent à cor et à cri qu'« une voix pour Hitler était une voix pour Thälmann ». Les uns et les autres, de surcroît, faisaient assez clairement allusion aux circonstances dans lesquelles nazis et communistes avaient fait cause commune, de manière à convaincre tous leurs fidèles partisans, à droite comme à gauche, que seul Hindenburg saurait maintenir le *statu quo*.

A la différence de la propagande en faveur de Hindenburg, qui s'adressait à ceux qui voulaient le *statu quo* à tout prix — et, en 1932, cela voulait dire chômage pour près de la moitié de la population allemande —, les candidats des mouvements devaient miser sur ceux qui voulaient le changement à tout prix (même au prix de la destruction de toutes les institutions légales), et ceux-ci étaient au moins aussi nombreux que les millions et les millions de chômeurs et leurs familles. Aussi les nazis ne bronchèrent-ils pas devant l'absurde proclamation : « une voix pour Thälmann est une voix pour Hitler », dans la mesure où les communistes n'hésitèrent pas à rétorquer qu'« une voix pour Hitler est une voix pour Hindenburg », tous menaçant leurs électeurs du *statu quo* exactement

comme leurs adversaires menaçaient leurs membres du spectre de la révolution.

Derrière la curieuse uniformité des méthodes employées par les partisans de tous les candidats résidait la conviction tacite que l'électorat irait aux urnes parce qu'il avait peur — peur des communistes, peur des nazis, ou peur du *statu quo* ! Avec cette peur généralisée, toutes les divisions de classe disparaissaient de la scène politique ; tandis que l'alliance des partis au nom du *statu quo* venait brouiller la vieille structure de classes maintenue par les partis séparés, le gros des mouvements était complètement hétérogène et aussi dynamique et fluctuant que le chômage lui-même¹⁰⁹. Tandis qu'à l'intérieur de la structure des institutions nationales, la gauche parlementaire s'était jointe à la droite parlementaire, les deux mouvements se hâtaient d'organiser ensemble la célèbre grève des transports dans les rues de Berlin, en novembre 1932.

On ne peut méditer sur la surprenante rapidité du déclin du système des partis continental sans observer quelle courte vie eut cette institution dans son ensemble. Elle n'existait nulle part avant le XIX^e siècle, et dans la plupart des pays européens la formation de partis politiques ne débuta qu'après 1848, si bien que son règne en tant qu'institution incontestée de la politique nationale dura à peine quarante ans. Au cours des vingt dernières années du XIX^e siècle, tous les développements politiques importants, en France aussi bien qu'en Autriche-Hongrie, se situaient déjà hors des partis parlementaires et en opposition avec eux, pendant que les plus petits « partis au-dessus des partis » impérialistes attaquaient partout cette institution au profit d'une politique étrangère définie par l'agressivité et par l'expansionnisme.

Tandis que les ligues impérialistes se plaçaient au-dessus des partis en vue de s'identifier à l'Etat-nation,

les mouvements annexionnistes attaquaient ces mêmes partis en tant qu'éléments d'un système global qui incluait l'Etat-nation ; ils n'étaient pas tant « au-dessus des partis » qu'« au-dessus de l'Etat », au nom d'une identification directe avec le peuple. Les mouvements totalitaires en arrivèrent au point d'écarter aussi le peuple que, marchant sur les pas des mouvements annexionnistes, ils avaient toutefois coutume d'utiliser à des fins de propagande. L'« Etat totalitaire » n'a d'un Etat que l'apparence, et le mouvement ne s'identifie même plus véritablement aux besoins du peuple. Désormais, le Mouvement est au-dessus de l'Etat et du peuple, prêt à sacrifier l'un et l'autre au nom de son idéologie : « Le Mouvement... est l'Etat autant que le peuple, et ni l'Etat actuel... ni le présent peuple allemand ne sauraient se concevoir sans le Mouvement »¹¹⁰.

Rien ne prouve mieux l'irréremédiable chute du système des partis que les grands efforts déployés après la Deuxième Guerre mondiale pour le faire revivre sur le continent, leurs pitoyables résultats, le succès accru des mouvements après la défaite du nazisme et la grosse menace du bolchevisme envers l'indépendance nationale. Le résultat de tous les efforts déployés pour restaurer le *statu quo* n'ont abouti qu'à la restauration d'une situation politique dans laquelle les mouvements destructeurs sont les seuls « partis » qui fonctionnent correctement. Leurs leaders ont maintenu leur autorité à travers les conjonctures les plus éprouvantes et en dépit de lignes de parti sans cesse changeantes. Pour évaluer correctement les chances de survie de l'Etat-nation européen, il serait sage d'éviter d'accorder trop d'attention aux slogans nationalistes que les mouvements adoptent à l'occasion dans le but de dissimuler leurs véritables intentions, et de considérer plutôt ce que chacun sait désormais : qu'ils ne sont que les branches locales d'organisations internationales,

que leurs troupes ne sont pas le moins du monde troublées lorsqu'il devient manifeste que leur politique est au service d'intérêts extérieurs, s'avère même hostile au pouvoir, et que de voir leurs leaders dénoncés comme espions, traîtres au pays, etc., n'impressionne pas outre mesure leurs membres. A l'inverse des vieux partis, les mouvements ont survécu à la dernière guerre et ce sont aujourd'hui les seuls « partis » encore vivants, encore chargés de signification aux yeux de leurs adhérents.

Chapitre V

Le déclin de l'Etat-nation et la fin des droits de l'homme

Aujourd'hui encore, il est presque impossible de décrire ce qui s'est réellement produit en Europe le 4 août 1914. Les jours qui ont précédé la Première Guerre mondiale et ceux qui l'ont suivie sont séparés non pas comme la fin d'une vieille époque et le début d'une nouvelle, mais comme le seraient la veille et le lendemain d'une explosion. Cette figure de rhétorique est pourtant aussi inexacte que toutes les autres, car la calme désolation qui s'installe après une catastrophe ne s'est ici jamais produite. La première explosion semble avoir déclenché une réaction en chaîne dans laquelle nous sommes pris depuis lors et que personne ne paraît pouvoir arrêter. La Première Guerre mondiale a fait exploser la solidarité des nations sans espoir de retour, ce que nulle autre guerre n'avait jamais fait. L'inflation a détruit toute la classe des petits possédants sans possibilité pour eux de jamais retrouver leurs biens ou de pouvoir reconstituer leur capital, ce que jamais auparavant aucune crise monétaire n'avait fait aussi radicalement. Le chômage, lorsqu'il s'est installé, a atteint des proportions fabuleuses, il a cessé de se limiter à la classe ouvrière pour s'emparer, à de faibles exceptions près, de nations tout entières. Les guerres civiles qui ont inauguré et mar-

qué les vingt années d'une paix incertaine n'ont pas seulement été plus cruelles et plus sanglantes que les précédentes ; elles ont entraîné l'émigration de groupes qui, moins heureux que leurs prédécesseurs au cours des guerres de religion, n'ont été accueillis nulle part, n'ont pu s'assimiler nulle part. Une fois qu'ils ont eu quitté leur pays natal, ils se sont retrouvés sans patrie ; une fois qu'ils ont abandonné leur Etat, ils ont été considérés comme des hors-la-loi ; une fois qu'ils ont été privés de leurs droits, ils se sont retrouvés des parias, la lie de la terre. Rien de ce qui était en train de se faire, quelle qu'en fût la stupidité, quel que fût le nombre de gens qui en connaissaient et qui en prédisaient les conséquences, ne put être défait ou évité. Le moindre événement a pris l'inéluctabilité d'un jugement dernier, jugement qui ne serait l'œuvre ni de Dieu ni du diable, mais ressemblerait plutôt à l'expression de quelque irrémédiable et stupide fatalité.

Avant que le totalitarisme n'attaque sciemment et ne détruise en partie la structure même de la civilisation européenne, l'explosion de 1914 et ses graves séquelles d'instabilité avaient suffisamment ébranlé la façade du système politique de l'Europe pour mettre à nu les secrets de sa charpente. Ainsi se dévoilèrent aux yeux de tous les souffrances d'un nombre croissant de groupes humains à qui les règles du monde environnant cessaient soudain de s'appliquer. C'était précisément le semblant de stabilité du reste du monde qui faisait apparaître chacun de ces groupes, loin de la protection de ses frontières, comme une exception à une règle au demeurant saine et normale, et qui inspirait avec un égal cynisme à la fois aux victimes et aux témoins l'idée d'un destin apparemment aussi injuste qu'anormal. Les uns et les autres prenaient ce cynisme pour une sagesse grandissante vis-à-vis des voies de ce monde, alors qu'en réalité ils étaient dupés et devenaient par conséquent plus stupides qu'ils ne

l'avaient jamais été auparavant. La haine, qui ne faisait certes pas défaut dans le monde d'avant-guerre, se mit à jouer un rôle central dans les affaires publiques de tous les pays, si bien qu'il se dégagait de la scène politique, durant le calme trompeur des années 20, l'atmosphère sordide et étrange d'une querelle de famille à la Strindberg. Rien ne saurait sans doute mieux illustrer la dégradation générale de la vie politique que cette haine vague, insinuante, de tous et de tout, sans le moindre point précis sur quoi porter une attention passionnée, sans personne à rendre responsable de cet état de choses — ni le gouvernement, ni la bourgeoisie, ni quelque puissance extérieure. Aussi se mit-elle à virer en tous sens, à l'aveuglette, imprévisible et incapable d'afficher un air de belle indifférence à l'égard de toutes choses sous le soleil.

Cette atmosphère de dégradation, bien qu'elle fût caractéristique de toute l'Europe de l'entre-deux-guerres, était plus perceptible dans les pays vaincus que dans les pays victorieux, et elle s'épanouissait tout particulièrement dans les Etats établis depuis peu, après la liquidation de la Double Monarchie et de l'Empire tsariste. Les derniers vestiges de solidarité entre les nationalités non émancipées de la « ceinture de populations mêlées » s'évanouirent avec la disparition de cette bureaucratie centrale despotique qui avait également servi à rassembler et à détourner les unes des autres les haines diffuses et les revendications nationales rivales. Désormais, chacun était contre quelqu'un d'autre, et surtout contre ses voisins les plus proches, Slovaques contre Tchèques, Croates contre Serbes, Ukrainiens contre Polonais. Or ce n'était pas là un conflit entre nationalités et peuples d'un Etat (ou entre minorités et majorités) ; les Slovaques ne se contentaient pas de saboter en permanence le gouvernement démocratique tchèque de Prague, mais, simultanément, ils persécutaient la minorité hongroise

sur leur propre sol, cependant que sévissait la même hostilité au sein des minorités insatisfaites de Pologne, d'une part envers le peuple majoritaire dans l'Etat, d'autre part entre elles-mêmes.

A première vue, ces problèmes apparus au cœur des traditionnels sujets de discorde de la vieille Europe avaient des allures de petites disputes nationalistes sans conséquence pour le destin politique de l'Europe. C'est toutefois de ces régions, et par suite de la liquidation des deux Etats multinationaux de l'Europe d'avant-guerre, la Russie et l'Autriche-Hongrie, qu'émergèrent deux groupes dont les souffrances, en cette période d'entre-deux-guerres, étaient différentes de celles de tous les autres ; bien pires que celles des classes moyennes dépossédées, des chômeurs, des petits *rentiers*, des pensionnés que les événements avaient privés de statut social, de la possibilité de travailler et du droit de posséder ; ils avaient perdu ces droits qui avaient été conçus et même définis comme inaliénables, à savoir les Droits de l'Homme. Les sans-patrie et les minorités, les « cousins germains »¹, comme on les avait si bien nommés, n'avaient pas de gouvernement pour les représenter et les protéger, et se voyaient donc contraints de vivre soit sous le coup de la loi d'exception des Traités sur les Minorités, que tous les gouvernements (excepté la Tchécoslovaquie) avaient signé à leur corps défendant et qu'ils n'avaient jamais reconnu comme loi, soit dans des conditions d'illégalité absolue.

Avec l'apparition des minorités en Europe de l'Est et du Sud et l'arrivée des sans-patrie en Europe centrale et occidentale, c'était un élément de désintégration tout à fait nouveau qui était introduit dans l'Europe d'après-guerre. La « dénationalisation » devint une arme puissante entre les mains de la politique totalitaire et l'incapacité constitutionnelle des Etats-nations européens à garantir des droits humains à ceux

qui avaient perdu les droits garantis par leur nationalité permit aux gouvernements persécuteurs d'imposer leurs modèles de valeurs même à leurs adversaires. Ceux que le persécuteur avait distingués comme la lie de la terre — les Juifs, les trotskistes, etc. — étaient effectivement partout accueillis comme tels ; ceux que la persécution avait nommés *indésirables* devinrent les indésirables de l'Europe. Le journal officiel des SS, le *Schwarze Korps*, établit explicitement, en 1938, que si le monde n'était pas encore convaincu que les Juifs étaient la lie de la terre, ils allaient bientôt l'être, quand des mendiants impossibles à identifier, sans nationalité, sans argent et sans passeport, passeraient leurs frontières². Et il est exact que cette propagande basée sur des faits était plus efficace que la rhétorique d'un Goebbels, non seulement parce qu'elle instaurait les Juifs comme lie de la terre, mais aussi parce que l'incroyable condition d'un groupe toujours plus nombreux d'innocents était comme la démonstration pratique du bien-fondé des affirmations des mouvements totalitaires selon lesquelles cette histoire de droits inaliénables de l'homme était pure fantaisie, et que les protestations des démocrates n'étaient qu'alibi, hypocrisie et lâcheté face à la cruelle majesté d'un monde nouveau. Les mots mêmes de « droits de l'homme » devinrent aux yeux de tous les intéressés — victimes, persécuteurs et observateurs aussi bien — le signe manifeste d'un idéalisme sans espoir ou d'une hypocrisie hasardeuse et débile.

I — LA « NATION DES MINORITÉS » ET LES PEUPLES SANS ÉTAT

C'est de l'extérieur que les conditions du pouvoir moderne, qui font de la souveraineté nationale une

dérision sauf pour les Etats géants, la montée de l'impérialisme et les mouvements annexionnistes ont sapé le système européen de l'Etat-nation. Car aucun de ces facteurs n'était directement issu de la tradition ou des institutions des Etats-nations eux-mêmes. Leur désintégration interne n'a débuté qu'après la Première Guerre mondiale, avec l'apparition des minorités créées par les Traités de Paix et d'un mouvement de réfugiés prenant de plus en plus d'ampleur à la suite des révolutions.

On a souvent expliqué l'insuffisance des Traités de Paix par le fait que leurs artisans faisaient partie d'une génération formée par des expériences de l'avant-guerre, si bien qu'ils n'avaient jamais tout à fait estimé à sa juste mesure l'impact d'une guerre dont ils avaient à conclure la paix. Il n'en est de meilleure preuve que leurs velléités à régler le problème des nationalités en Europe de l'Est et du Sud en y établissant des Etats-nations et en introduisant des traités sur les minorités. Si l'extension d'une forme de gouvernement qui, même dans les pays dotés d'une tradition nationale ancienne et bien établie, était incapable de régler les problèmes nouveaux de la politique mondiale, était l'expression d'une sagesse discutable, il était encore plus douteux de penser pouvoir l'importer dans une zone où manquaient précisément les conditions favorables à l'essor des Etats-nations, à savoir une population homogène et solidement enracinée dans le sol. Mais croire que des Etats-nations pouvaient s'établir par le truchement des Traités de Paix était tout simplement absurde. « Il suffirait d'un simple coup d'œil à la carte démographique de l'Europe pour voir que le principe de l'Etat-nation ne peut pas être introduit en Europe de l'Est »³. Les Traités agglutinaient ensemble une quantité de peuples dans des Etats uniques, appelaient certains de ces peuples « peuples d'un Etat » et leur confiaient le gouvernement, ils prétendaient taci-

tement que d'autres (ainsi les Slovaques en Tchécoslovaquie et les Slovènes en Yougoslavie) étaient leurs partenaires égaux dans le gouvernement, ce qui était évidemment faux⁴, et dans un esprit non moins arbitraire créaient à partir du reliquat un troisième groupe de nationalités portant le nom de « minorités », ajoutant ainsi aux innombrables fardeaux de ces nouveaux Etats celui de devoir observer des règlements spéciaux pour une partie de la population⁵. En conséquence, ces peuples à qui l'on refusait un Etat, qu'ils fussent des minorités officielles ou seulement des nationalités, regardaient les Traités comme un jeu arbitraire qui octroyait la domination aux uns et la servitude aux autres. Quant aux jeunes Etats, à qui l'on avait promis un statut de souveraineté nationale égal à celui des nations occidentales, ils voyaient dans les traités sur les Minorités un manque de parole non déguisé et une mesure discriminatoire, dans la mesure où seuls les nouveaux Etats, mais pas même l'Allemagne vaincue, étaient engagés par ces Traités.

Ce n'était pas seulement l'embarras causé par la vacance du pouvoir après la liquidation de la Double Monarchie et la libération de la Pologne et des pays baltés délivrés du despotisme tsariste qui avaient poussé les hommes d'Etat à tenter cette expérience désastreuse. Ce qui compta le plus, ce fut l'impossibilité d'ignorer plus longtemps les cent millions d'Européens qui n'avaient jamais atteint le stade de liberté et d'autodétermination nationales auquel les populations coloniales aspiraient déjà et qui leur était accordé peu à peu. Il était indéniable que le rôle du prolétariat de l'Europe occidentale et de l'Europe centrale, ce groupe d'opprimés et de souffre-douleur de l'histoire, dont l'émancipation était une question de vie ou de mort pour tout le système social européen, était joué à l'Est par des « peuples sans histoire »⁶. Les mouvements de libération nationale de l'Est et les mouve-

ments de travailleurs à l'Ouest se ressemblaient beaucoup par leur aspect révolutionnaire ; les uns et les autres représentaient les couches « non historiques » de la population européenne et luttèrent pour obtenir d'être reconnus et pouvoir participer aux affaires publiques. Puisque l'objectif était de conserver le *statu quo* européen, garantir l'autodétermination et la souveraineté nationales à tous les peuples d'Europe semblait bel et bien inévitable ; la seule alternative eût été de les condamner sans merci au statut de populations coloniales (ce que les mouvements annexionnistes proposaient depuis toujours) et d'introduire les méthodes coloniales dans les affaires européennes.⁷

Or le *statu quo* européen ne pouvait évidemment pas être préservé et c'est seulement après la chute des derniers vestiges de l'autocratie européenne qu'il devint clair que l'Europe avait été régie par un système qui n'avait jamais tenu compte d'au moins 25 % de sa population ni répondu à ses besoins. Ce mal ne fut pourtant pas guéri par la mise en place des nouveaux Etats, puisque environ 30 % de leurs 100 millions d'habitants y étaient officiellement reconnus comme des exceptions qu'il fallait placer sous la protection spéciale des Traités sur les Minorités. Qui plus est, ces chiffres sont loin de rendre compte de toute l'affaire ; ils indiquent seulement la différence entre les peuples dotés d'un gouvernement qui leur appartenait en propre et ceux qui étaient soi-disant trop petits et trop disséminés pour prétendre à une véritable identité nationale. Les Traités sur les Minorités ne tenaient compte que des nationalités qui se trouvaient en grand nombre dans au moins deux des nouveaux Etats, et ils omettaient de considérer toutes les autres nationalités non dotées d'un gouvernement en propre, si bien que dans certains de ces Etats, les peuples dépouillés de leur nationalité représentaient 50 % de la population totale⁸. Dans cette situation, le pire

n'était pas qu'il allât de soi pour les nationalités d'être déloyales envers les gouvernements imposés, et pour ces derniers d'opprimer leurs nationalités, mais que la population dépouillée de son identité nationale eût la ferme conviction — comme d'ailleurs tout un chacun — que la véritable liberté, la véritable émancipation et la véritable souveraineté populaire ne pouvaient s'obtenir que par une complète émancipation nationale, et que les peuples privés d'un gouvernement national choisi par eux-mêmes étaient privés de leurs droits humains. Ce sentiment pouvait s'appuyer sur le fait que la Révolution française avait proclamé conjointement la déclaration des Droits de l'Homme et la souveraineté nationale ; ces peuples étaient confortés dans leur réaction par les Traités sur les Minorités eux-mêmes, qui n'avaient pas confié aux gouvernements la protection des différentes nationalités mais avaient chargé la Société des Nations de préserver les droits de ceux qui, pour des raisons territoriales, avaient été laissés sans Etat national.

Non que les minorités fissent davantage confiance à la Société des Nations qu'ils ne l'avaient fait aux peuples pourvus d'un Etat. Après tout, la SDN se composait d'hommes d'Etat de différentes nationalités dont les sympathies ne pouvaient qu'aller à ces malheureux nouveaux gouvernements qu'environ 25 à 50 % de leur population gênaient et contestaient systématiquement. Aussi les auteurs des Traités sur les Minorités furent-ils bientôt contraints d'interpréter plus strictement leurs intentions réelles et d'insister sur les « devoirs » que les minorités avaient envers les nouveaux Etats⁹ ; on voyait maintenant que les Traités avaient été purement et simplement conçus comme méthode d'assimilation humaine et sans douleur, interprétation qui mettait naturellement les minorités en rage¹⁰. Mais que pouvait-on attendre d'autre au sein d'un système d'Etats-nations souverains ? Si les Traités

sur les Minorités avaient été conçus pour être davantage que le remède temporaire à une situation de chaos, alors leurs restrictions implicites sur la souveraineté nationale auraient affecté la souveraineté nationale des pouvoirs européens depuis longtemps en place. Les représentants des grandes nations ne savaient que trop bien que des minorités au sein d'un Etat-nation doivent tôt ou tard être soit assimilées soit liquidées. Et il importait peu qu'ils fussent motivés par un souci humanitaire de protéger de la persécution les nationalités désagrégées, ou que des considérations politiques les eussent amenés à s'opposer à la conclusion de traités bilatéraux entre les Etats concernés et les pays où les minorités étaient majoritaires (après tout, les Allemands constituaient la plus forte de toutes les minorités officiellement reconnues, tant en nombre que par leur position économique) ; ils n'avaient ni le désir ni la force de renverser les lois par lesquelles les nations existent¹¹.

Ni la SDN ni les Traités des Minorités n'avaient l'intention d'empêcher les jeunes Etats d'assimiler de gré ou de force leurs minorités. Le plus gros obstacle à cette assimilation était la faiblesse numérique et culturelle de ces peuples pourvus d'un Etat. Les minorités russe ou juive de Pologne ne ressentaient pas la culture polonaise comme supérieure à leurs propres cultures respectives, et ni l'une ni l'autre n'étaient particulièrement impressionnées par le fait que les Polonais représentaient quelque 60 % de la population de Pologne.

Remplies d'amertume, et d'un profond mépris à l'égard de la Société des Nations, les nationalités décidèrent bientôt de prendre les choses en main. Elles se réunirent en un congrès des minorités qui se révéla remarquable à plus d'un titre. Ce congrès niait l'idée même qui se dissimulait derrière les accords de la SDN en prenant officiellement le nom de « Congrès de

l'Organisation des Groupes nationaux des Etats européens », réduisant ainsi à néant l'immense effort dépensé pendant les négociations de paix pour éviter le funeste mot « national »¹². Cette décision entraîna une grave conséquence : toutes les « nationalités », et non plus les seules « minorités », s'y joignirent, et « la nation des minorités » prit une telle ampleur que l'ensemble des minorités réunies dans les nouveaux Etats l'emportait en nombre sur des peuples pourvus d'un Etat. Mais le « Congrès des Groupes nationaux » devait porter un autre coup décisif aux accords de la SDN. L'un des aspects les plus déconcertants du problème des nationalités de l'Europe de l'Est (plus déconcertant encore que la petitesse et la multitude des peuples concernés, ou que la « ceinture de populations mêlées »¹³) tenait au caractère interrégional de ces nationalités qui, pour peu qu'elles missent leurs intérêts nationaux au-dessus des intérêts de leurs gouvernements respectifs, faisait d'elles un risque manifeste pour la sécurité de leurs pays¹⁴. Les accords de la SDN avaient tout fait pour ignorer le caractère interrégional des minorités en concluant un traité individuel avec chaque pays, comme s'il n'y avait pas eu de minorité juive ou allemande au-delà des frontières respectives de chaque Etat. Le « Congrès des Groupes nationaux » ne se contentait pas de passer outre au principe territorial de la SDN ; il était naturellement dominé par les deux nationalités qui se trouvaient présentes dans tous les nouveaux Etats et qui étaient donc en mesure, si elles le désiraient, de faire sentir leur poids dans toute l'Europe orientale et méridionale. Ces deux groupes, c'étaient les Allemands et les Juifs. Les minorités allemandes de Roumanie et de Tchécoslovaquie votaient évidemment comme les minorités allemandes de Pologne et de Hongrie et personne ne se serait attendu à voir les Juifs polonais, par exemple, rester indifférents devant les pratiques dis-

criminatoires du gouvernement roumain. En d'autres termes, c'étaient les intérêts nationaux et non les intérêts communs aux minorités en tant que telles qui constituaient le véritable ciment entre les membres du Congrès¹⁵, et seule la bonne relation existant entre Juifs et Allemands (la République de Weimar avait parfaitement réussi dans son rôle de protecteur spécial des minorités) maintenait leur union. Aussi, lorsqu'en 1933 la délégation juive réclama une motion de protestation contre le traitement infligé aux Juifs sous le Troisième Reich (motion qu'ils n'avaient à vrai dire aucun droit de demander, puisque les Juifs allemands n'étaient pas une minorité), que les Allemands se déclarèrent solidaires de l'Allemagne et furent soutenus par une large majorité (l'antisémitisme était mûr dans tous les nouveaux Etats), le Congrès, une fois que la délégation juive l'eut définitivement quitté, sombra dans une totale insignifiance.

La signification réelle des Traités sur les Minorités ne réside pas dans leur application pratique, mais dans le fait qu'ils étaient garantis par un organisme international, la Société des Nations. Les minorités existaient depuis longtemps¹⁶, mais la minorité comme institution permanente, le fait acquis que des millions de gens vivaient à l'écart de toute protection juridique normale et qu'il fallait les placer sous la protection supplémentaire d'un organisme extérieur chargé de garantir leurs droits élémentaires, le postulat que cet état de choses n'était pas temporaire, mais que les Traités étaient indispensables pour instaurer un *modus vivendi* durable — tout cela était un phénomène nouveau, tout au moins à cette échelle, dans l'histoire européenne. Les Traités sur les Minorités disaient textuellement ce qui jusque-là n'était resté qu'implicite dans le système de fonctionnement des Etats-nations, à savoir que seuls les nationaux pouvaient être des citoyens, que seuls les gens d'une même origine natio-

nale pouvaient bénéficier de l'entière protection des institutions légales, qu'il fallait appliquer une quelconque loi d'exception aux personnes de nationalité différente jusqu'à ce que — ou à moins que — ils ne fussent complètement assimilés et eussent renié leurs origines. Les discours prononcés par les hommes d'Etat des pays sans obligations envers les minorités à propos de l'interprétation des Traités de la SDN parlaient un langage encore plus clair : ils portaient du principe que la loi d'un pays ne pouvait être tenue pour responsable des personnes qui insistaient sur leur différence de nationalité¹⁷. Ils reconnaissaient par là — et ils eurent bientôt l'occasion de le prouver dans la pratique avec l'apparition des « peuples sans Etat » — que la transformation de l'Etat d'instrument de la loi en instrument de la nation s'était accomplie ; la nation avait conquis l'Etat, l'intérêt national l'avait emporté sur la loi bien avant qu'Hitler puisse proclamer : « Le droit est ce qui est bon pour le peuple allemand. » Une fois encore, le langage de la foule était le seul langage d'une opinion publique affranchie de toute hypocrisie et de toute contrainte.

La possibilité de cette transformation avait indéniablement existé de tout temps dans la structure même de l'Etat-nation. Mais dans la mesure où la construction des Etats-nations avait coïncidé avec la mise en place de gouvernements constitutionnels, ils avaient toujours représenté la souveraineté de la loi et reposé sur celle-ci pour éviter le règne d'une administration arbitraire et du despotisme. Si bien que lorsque le fragile équilibre entre nation et Etat, entre intérêt national et institutions légales fut détruit, la désintégration de cette forme de gouvernement et d'organisation des peuples s'accomplit à une rapidité terrifiante. Chose curieuse, sa désintégration commença au moment précis où le droit à l'autodétermination nationale était reconnu dans la totalité de l'Europe et où son

élément essentiel, la suprématie de la volonté de la nation sur toutes les institutions juridiques et « abstraites », était universellement admise.

A l'époque des Traités sur les Minorités, on pouvait dire, avec ceux qui les défendaient et comme si cela avait été une excuse, que les nations aînées bénéficiaient de constitutions qui étaient implicitement ou explicitement (ainsi pour la France, *nation par excellence*) fondées sur les Droits de l'Homme, que même s'il se trouvait d'autres nationalités à l'intérieur de leurs frontières elles n'avaient pas besoin de loi complémentaire pour ces nationalités, et que c'était uniquement dans les jeunes nouveaux Etats qu'un renforcement momentané des droits humains était nécessaire en tant que compromis et possible exception¹⁹. L'arrivée des « peuples sans Etat » devait mettre fin à cette illusion.

Les minorités n'étaient sans-patrie qu'à demi ; elles appartenaient *de jure* à un certain corps politique, même si elles avaient besoin d'une protection supplémentaire sous la forme de traités et de garanties spéciaux ; certains droits secondaires, comme le droit de parler leur propre langue et de rester dans leur propre milieu culturel et social, se voyaient menacés et placés sous la protection mitigée d'un organisme extérieur ; mais d'autres droits plus élémentaires, comme le droit à la résidence et au travail, restaient intacts. Les artisans des Traités sur les Minorités n'avaient pas prévu la possibilité de transférer massivement les populations, ni le problème des gens qui étaient devenus « indéportables » parce qu'il n'était aucun pays sur terre où ils pussent bénéficier du droit à la résidence. On pouvait encore regarder les minorités comme un phénomène exceptionnel, particulier à certains territoires déviant par rapport à la norme. Cet argument était toujours tentant, car il laissait intact le système proprement dit ; dans un sens, il a survécu à la

Deuxième Guerre mondiale dont les négociateurs, convaincus de l'impossibilité d'appliquer les Traités des Minorités, se mirent à « rapatrier » les nationalités autant que possible dans le but d'abolir la « ceinture de populations mêlées »¹⁹. Or cette tentative de rapatriement à grande échelle n'était pas le résultat direct des expériences catastrophiques survenues à la suite des Traités des Minorités, elle était plutôt l'expression de l'espoir qu'une telle mesure allait enfin pouvoir résoudre un problème qui, au cours des décennies antérieures, avait pris de plus en plus d'ampleur et pour lequel il n'existait tout simplement aucune procédure internationalement reconnue et acceptée — le problème des « sans-Etat ».

Elle aura été bien plus opiniâtre dans les faits, et de bien plus d'envergure dans ses conséquences, cette lutte des sans-Etat qui représente le phénomène de masse le plus nouveau de l'histoire contemporaine, cependant que l'existence d'un peuple nouveau et de plus en plus nombreux, composé de personnes privées d'Etat, aura été le trait le plus symptomatique de toute la situation politique contemporaine²⁰. On ne saurait imputer ces deux phénomènes à un seul et unique facteur, mais si l'on considère les différents groupes de sans-Etat, il apparaît que chaque événement politique survenu depuis la fin de la Première Guerre mondiale a inéluctablement ajouté une nouvelle catégorie à ceux qui ont dû vivre hors du giron de la loi, tandis qu'aucune de ces catégories, quelque changement qu'ait subi le contexte originel, n'a jamais pu être renormalisée²¹.

Parmi elles, nous retrouvons ce groupe de sans-Etat le plus ancien, les *Heimatlosen* produits par les Traités de Paix de 1919, par la dissolution de l'Autriche-Hongrie et par la mise en place des Etats baltes. Parfois l'origine réelle des individus ne pouvait être

déterminée, surtout si, à la fin de la guerre, ils se trouvaient ne pas résider dans leur ville natale²², parfois leur lieu d'origine avait changé de mains tant de fois dans le désordre des querelles d'après-guerre que la nationalité de ses habitants changeait d'année en année (ainsi à Vilna, qu'un fonctionnaire français désigna un jour comme *la capitale des apatrides*) ; plus souvent qu'on ne pourrait l'imaginer, les gens, après la Première Guerre mondiale, se sont abrités derrière leur état d'apatride afin de rester là où ils se trouvaient et d'éviter d'être déportés dans un « pays natal » où ils auraient été des étrangers (comme ce fut le cas de nombreux Juifs polonais et roumains en France et en Allemagne, miséricordieusement secourus par leurs consulats antisémites respectifs).

Dépourvu de toute importance, et simple jouet de la loi, l'*apatride* devint l'objet d'une attention et d'une considération tardives lorsqu'il fut rejoint dans son statut juridique par les réfugiés de l'après-guerre que les révolutions avaient chassés de leur pays et qui étaient promptement dénationalisés par les gouvernements en place. Appartiennent à ce groupe, par ordre chronologique, des millions de Russes, des centaines de milliers d'Arméniens, des milliers de Hongrois, des centaines de milliers d'Allemands et plus d'un demi-million d'Espagnols, pour n'énumérer que les catégories les plus importantes. L'attitude de ces gouvernements peut aujourd'hui apparaître comme la conséquence naturelle de la guerre civile ; mais, à l'époque, les dénationalisations massives étaient quelque chose d'entièrement nouveau et de tout à fait imprévu. Elles présupposaient une structure d'Etat qui, si elle n'était pas encore tout à fait totalitaire, n'était en tout cas pas prête à tolérer la moindre opposition, et qui aurait préféré perdre ses citoyens plutôt que donner asile à des individus aux vues divergentes. Elles révélaient, en outre, ce qui avait été dissimulé durant toute l'his-

toire de la souveraineté nationale, à savoir que les souverainetés entre pays voisins pouvaient se livrer une lutte à mort non seulement en cas de guerre, hypothèse extrême, mais aussi en temps de paix. Désormais, il était clair qu'une entière souveraineté nationale n'était possible tant que la fraternité des nations existait ; car c'était cet esprit de solidarité et d'entente tacites qui empêchait les gouvernements d'exercer intégralement leur pouvoir souverain. En théorie, dans le domaine du droit international, il avait toujours été vrai que la souveraineté n'est nulle part plus absolue qu'en matière d'« émigration, [de] naturalisation, [de] nationalité et [d'] expulsion »²³ ; mais, quoi qu'il en soit, les considérations pratiques et le sentiment tacite d'intérêts communs avaient restreint la souveraineté nationale jusqu'à l'essor des régimes totalitaires. On est presque tenté de mesurer le degré de maladie totalitaire d'après le niveau auquel les gouvernements concernés utilisent leur droit souverain de dénationalisation (et il serait alors fort intéressant de découvrir que l'Italie de Mussolini répugnait au fond à traiter ses réfugiés de cette manière²⁴). Mais il faut également se souvenir qu'il n'est pratiquement pas un seul pays du continent qui n'ait adopté entre les deux guerres une nouvelle législation qui, même si elle n'utilisait pas ce droit à outrance, était toujours formulée de manière à permettre de se débarrasser à tout moment d'un grand nombre de ses habitants.²⁵

Aucun paradoxe de la politique contemporaine ne dégage une ironie plus poignante que ce fossé entre les efforts des idéalistes bien intentionnés, qui s'entêtent à considérer comme « inaliénables » ces droits humains dont ne jouissent que les citoyens des pays les plus incohérents et les plus civilisés, et la situation même de ces êtres privés de droits. Leur situation s'est détériorée tout aussi obstinément, jusqu'à ce que le camp d'internement — qui était avant la Seconde Guerre

mondiale l'exception plutôt que la règle pour les apatrides — soit devenu la solution de routine au problème de résidence des « populations déplacées ».

Même la terminologie appliquée aux apatrides s'est détériorée. Le terme de « sans-patrie » reconnaissait au moins le fait que ces personnes avaient perdu la protection de leur gouvernement et que seuls des accords internationaux pouvaient sauvegarder leur statut juridique. L'appellation de « personnes déplacées » a été inventée au cours de la guerre dans le but précis de liquider une fois pour toutes le phénomène de privation d'Etat en ignorant son existence. La non-reconnaissance de la privation d'Etat signifie toujours rapatriement, c'est-à-dire déportation vers un pays d'origine, qui ou bien refuse de reconnaître l'éventuel rapatrié comme citoyen, ou bien veut au contraire le faire rentrer à tout prix pour le punir. Etant donné que les pays non totalitaires, en dépit des mauvaises intentions qu'a pu leur inspirer ce climat de guerre, ont généralement refusé l'idée des rapatriements en masse, le nombre des apatrides, douze ans après la fin de la guerre, est plus important que jamais. La décision des hommes d'Etat de résoudre ce problème en l'ignorant se révèle encore mieux par l'absence de statistiques fiables sur la question. On sait toutefois ce qu'il en est : s'il y a un million d'apatrides reconnus, il y a plus de dix millions d'apatrides *de facto* ; et si la question relativement anodine des apatrides *de jure* est parfois soulevée lors des conférences internationales, le fond du problème de la privation d'Etat, qui est identique à celui des réfugiés, est purement et simplement passé sous silence. Pis encore, le nombre d'apatrides en puissance augmente sans cesse. Avant la dernière guerre, seules les dictatures totalitaires ou semi-totalitaires avaient recours à l'arme de la dénaturalisation à l'égard de ceux qui étaient citoyens de naissance ; nous avons désormais atteint

le stade où même les démocraties libres, comme les Etats-Unis, se mettent à envisager sérieusement de priver de leur citoyenneté ceux des natifs américains qui sont communistes. L'aspect sinistre de ces mesures est qu'elles sont envisagées en toute innocence. Et pourtant, que l'on se souvienne seulement du soin extrême avec lequel les nazis, qui insistaient pour que tous les Juifs de nationalité non allemande « soient déchés de leur citoyenneté soit avant, soit au plus tard le jour de leur déportation »³⁸ (un tel décret n'était pas nécessaire pour les Juifs allemands puisque le III^e Reich avait promulgué une loi selon laquelle tous les Juifs qui avaient quitté le territoire — y compris, bien sûr, ceux que l'on avait déportés dans un camp polonais — perdaient automatiquement leur citoyenneté), s'étaient efforcés de réaliser les véritables implications de la privation d'Etat.

La première grave atteinte portée aux Etats-nations par suite de l'arrivée de centaines de milliers d'apatrides a été que le droit d'asile, le seul droit qui ait jamais figuré comme symbole des Droits de l'Homme dans le domaine des relations internationales, ait été peu à peu aboli. Sa longue histoire, une histoire sacrée, remonte aux origines mêmes de la vie politique organisée. Depuis les temps les plus reculés, il a protégé à la fois le réfugié et la terre d'asile des situations où les gens étaient contraints de devenir des hors-la-loi par suite de circonstances échappant à leur volonté. Il a été le seul vestige moderne du principe médiéval du *quid est in territorio est de territorio*, car dans tous les autres cas l'Etat moderne tendait à protéger ses citoyens au-delà de ses propres frontières et à assurer, au moyen de traités réciproques, qu'ils demeurent soumis aux lois de leur pays. Mais bien que le droit d'asile ait continué à exister dans un monde organisé en Etats-nations et qu'il ait même, dans les cas individuels, survécu aux deux guerres mondiales, il est ressenti comme

un anachronisme et comme un principe incompatible avec les droits internationaux de l'Etat. Aussi le chercherait-on vainement dans la loi écrite, dans la constitution ou dans un quelconque accord international ; la Charte de la Société des Nations ne l'a jamais ne serait-ce que mentionné²⁷. Il partage à ce titre la destinée des Droits de l'Homme, qui eux non plus ne sont jamais devenus loi, mais ont mené une existence plus ou moins floue comme recours dans les cas individuels exceptionnels pour lesquels les institutions juridiques normales étaient insuffisantes.²⁸

Le deuxième grand choc que le monde européen ait subi en contrecoup de l'arrivée des réfugiés²⁹ a été de se rendre compte qu'il était impossible de se débarrasser d'eux ou de les transformer en nationaux du pays d'asile. Dès le début, tout le monde avait compris qu'il n'y avait que deux moyens de résoudre le problème : rapatriement ou naturalisation.³⁰ Lorsque l'exemple des premières vagues russes et arméniennes eut prouvé qu'aucun de ces deux procédés ne donnait de résultats concrets, les pays d'asile refusèrent purement et simplement de reconnaître les apatrides des vagues suivantes, rendant ainsi la situation des réfugiés encore plus intolérable³¹. Du point de vue des gouvernements concernés, on pouvait comprendre qu'ils rappellent à tout propos à la Société des Nations « que ses travaux sur les réfugiés devaient être achevés au plus vite »³² ; ils avaient mille raisons de craindre que ceux qui avaient été exclus de la vieille trinité Etat-peuple-territoire, qui formait encore la base de l'organisation et de la civilisation politique de l'Europe, ne représentent que le début d'un mouvement appelé à prendre de l'ampleur, ne soient que la première goutte d'une vague de plus en plus énorme. Il était évident — et d'ailleurs la Conférence d'Evian elle-même l'a reconnu en 1938 — que tous les Juifs allemands et autrichiens étaient des

apatrides en puissance ; et il était tout naturel que les pays à minorités se sentent encouragés par l'exemple de l'Allemagne à essayer de recourir aux mêmes méthodes pour se débarrasser de certaines de leurs populations minoritaires³³. De toutes les minorités, c'étaient les Juifs et les Arméniens qui couraient les plus grands risques, et ils ont eu bientôt la plus forte proportion d'apatrides ; mais ils ont aussi donné la preuve que les Traités sur les Minorités n'assuraient pas nécessairement une protection et qu'ils pouvaient également être utilisés comme instrument d'isolement de certains groupes en vue de leur éventuelle expulsion.

Presque aussi effrayant que ces dangers nouveaux qui naissaient des vieux points sensibles de l'Europe, se développait également un type de comportement « idéologique » radicalement nouveau chez tous les Européens pourvus d'un Etat-nation. Non seulement on voyait des gens exclus de leur pays et dépouillés de leur citoyenneté, mais on voyait aussi de plus en plus de gens de tous pays, y compris des démocraties occidentales, se porter volontaires pour partir à l'étranger combattre dans les guerres civiles (ce que, jusque-là, seuls une poignée d'idéalistes ou de volontaires avaient fait), même lorsque cela revenait à se couper de leurs communautés nationales. La Guerre d'Espagne en est le meilleur exemple et explique les raisons pour lesquelles les gouvernements ont été si effrayés par les Brigades internationales. Les choses n'auraient pas été tout à fait aussi graves si cela avait signifié que les gens cessaient d'être aussi liés à leur nationalité et qu'ils étaient prêts à s'assimiler éventuellement à une autre communauté nationale. Or il n'en était rien. Les apatrides avaient déjà fait preuve d'une surprenante opiniâtreté à vouloir conserver leur nationalité ; à tous égards, les réfugiés représentaient des minorités à part qui n'avaient en général aucune envie

d'être naturalisées ; ils ne se sont jamais groupés, comme l'avaient fait un moment les minorités, pour défendre leurs intérêts communs³⁶. Les Brigades internationales étaient organisées en bataillons nationaux dans lesquels les Allemands avaient le sentiment de combattre Hitler et les Italiens Mussolini, tout comme, dans la Résistance, quelques années plus tard, les réfugiés espagnols ont eu le sentiment de combattre Franco en aidant les Français contre le gouvernement de Vichy. Ce qui a fait si peur aux gouvernements européens, dans ce processus, c'est qu'on ne pouvait plus dire des apatrides qu'ils étaient de nationalité discutable ou douteuse (*de nationalité indéterminée*). Même s'ils avaient renoncé à leur citoyenneté, même s'ils n'avaient plus ni attaches ni loyauté envers leur pays d'origine, et qu'ils n'identifiaient plus leur nationalité à un gouvernement visible et pleinement reconnu, ils conservaient un profond attachement envers leur nationalité. Les groupes nationaux éclatés et les minorités, qui les uns comme les autres étaient dépourvus de racines profondes dans le territoire et de loyauté vis-à-vis de l'Etat, avait cessé d'appartenir exclusivement à l'Est. Ils étaient désormais à l'intérieur des plus anciens Etats-nations de l'Occident.

Les vraies difficultés commencèrent dès que les deux remèdes consacrés, rapatriement et naturalisation, furent tentés. Les mesures de rapatriement ont naturellement échoué quand il n'y avait pas de pays où déporter ces gens. Si elles ont échoué, ce n'est pas à cause d'une quelconque considération pour la personne de l'apatride (ainsi qu'on pourrait le croire aujourd'hui lorsque la Russie soviétique réclame ses ressortissants les plus anciens et que les pays démocratiques doivent les protéger contre un rapatriement auquel ils se refusent) ; ce n'est pas non plus à cause des sentiments humanitaires des pays qui furent submergés par les vagues de rapatriés ; c'est parce que ni

son pays d'origine ni aucun autre pays n'acceptait d'accueillir l'apatride. On aurait pu penser que le fait que l'apatride ne puisse par définition être déporté aurait suffi à empêcher un gouvernement de l'expulser ; mais puisque l'homme sans patrie était « une anomalie pour qui il n'est pas de place appropriée dans la structure de la loi générale »³⁶ — un hors-la-loi par définition —, il se retrouva totalement à la merci de la police, qui, pour sa part, ne voyait pas trop d'inconvénients à commettre quelques actes illégaux de manière à rendre moins lourd pour le pays le fardeau des *indésirables*³⁷. Autrement dit, l'Etat, en insistant sur son droit souverain d'expulsion, était forcé par la nature illégale de la privation d'Etat à laisser perpétrer des actes illégaux.³⁷ Il expulsait discrètement ses apatrides dans les pays voisins, et ceux-ci en retour lui rendaient la pareille. Le rapatriement, solution idéale pour faire rentrer subrepticement le réfugié dans son pays d'origine, ne réussit que dans quelques cas notoires, en partie parce qu'une police non totalitaire était encore retenue par quelques rudiments de considération morale, en partie parce que l'apatride était aussi susceptible de se faire renvoyer de son pays natal que de tout autre pays, enfin et surtout parce que tout ce trafic ne pouvait se poursuivre qu'entre pays voisins. Cette « contrebande » d'hommes a abouti à des escarmouches entre les polices stationnées aux frontières, ce qui n'était pas exactement fait pour améliorer les relations internationales, et à une accumulation de sentences d'emprisonnement pour les apatrides qui, avec l'aide de la police de l'un des pays, étaient passés « illégalement » dans le territoire de l'autre.

Toutes les conférences internationales qui ont essayé de définir un statut juridique des apatrides se sont soldées par un échec, parce qu'aucun accord ne saurait remplacer le territoire vers lequel un étranger,

selon le fonctionnement de la loi en vigueur, doit pouvoir être déporté. Toutes les discussions sur le problème des réfugiés ont tourné autour de la même question : comment pouvoir rendre le réfugié déportable encore une fois ? La Deuxième Guerre mondiale et les camps de déportation n'étaient pas nécessaires pour montrer que le seul substitut concret à un pays natal inexistant était le camp d'internement. De fait, ce fut dès les années 30 le seul « pays » que le monde eut à offrir aux sans-Etat.³⁸

Par ailleurs, la naturalisation devait elle aussi se révéler un échec. Tout le système de naturalisation des pays européens s'est effondré lorsqu'il a été confronté aux apatrides, pour les mêmes raisons que celles qui avaient condamné le droit d'asile. La naturalisation était essentiellement une annexe de la législation de l'Etat-nation qui ne voulait reconnaître que les « nationaux », personnes nées sur son territoire et citoyens par droit de naissance. La naturalisation était nécessaire dans des cas exceptionnels, pour les individus isolés que les circonstances auraient pu amener en pays étranger. L'ensemble du processus s'est brisé lorsqu'il a été question d'appliquer la naturalisation à des masses³⁹ ; même du simple point de vue administratif, aucune administration européenne n'aurait pu régler ce problème. Au lieu de naturaliser une fraction au moins des nouveaux arrivants, les pays se sont mis à annuler les naturalisations antérieures, en partie à cause de la panique générale, en partie parce que l'arrivée massive de nouveaux venus changeait du même coup la situation toujours précaire des citoyens naturalisés de même origine⁴⁰. L'annulation de la naturalisation ou l'introduction de nouvelles lois qui préparaient de toute évidence le terrain à des dénaturalisations massives⁴¹ annulèrent le peu d'espoir des réfugiés de s'adapter à une vie normale nouvelle ; si l'assimilation au nouveau pays avait d'abord pu paraître un peu bizarre ou dé-

loyale, elle était désormais tout simplement ridicule. La différence entre un citoyen naturalisé et un résident apatride n'était pas assez grande pour justifier que quiconque s'en préoccupât, les premiers étant fréquemment privés des droits civiques importants et constamment menacés de subir le sort des seconds. Les personnes naturalisées étaient largement assimilées au statut des étrangers ordinaires, et comme les naturalisés avaient déjà perdu leur citoyenneté originelle, ces mesures signifiaient tout bonnement que de nombreuses personnes étaient menacées de devenir à leur tour des apatrides.

Le désarroi des gouvernements européens était presque pathétique à voir, en dépit de leur conscience du danger que représentait le phénomène des apatrides pour leurs institutions juridiques et politiques établies, et en dépit de leurs efforts pour endiguer le flot. Il n'était plus besoin d'événements explosifs. Dès qu'un certain nombre d'apatrides étaient admis dans un pays donné, le phénomène apatride se répandait comme une épidémie. Non seulement les citoyens naturalisés se voyaient menacés de retourner au statut d'apatrides, mais les conditions de vie faites à tous les étrangers sans exception se détérioraient elles aussi de façon très manifeste. Dans les années 30, il était devenu très difficile de distinguer nettement entre réfugiés apatrides et résidents étrangers normaux. Chaque fois que le gouvernement tentait de faire usage de son droit pour rapatrier un résident étranger contre son gré, celui-ci faisait tout son possible pour chercher refuge dans la catégorie des apatrides. Dès l'époque de la Première Guerre mondiale, les étrangers ennemis avaient compris l'énorme avantage d'être apatride. Mais ce qui avait été l'astuce de quelques individus pour ouvrir une brèche dans la loi était maintenant devenu la réaction instinctive des masses. La France, terre d'accueil des émigrants la plus importante

d'Europe⁴³, parce qu'elle avait réglé son marché du travail toujours chaotique en faisant venir des travailleurs étrangers en temps de besoin, qu'elle déportait en période de chômage et de crise, la France donna à ses étrangers, sur les avantages de la situation d'apatride, une leçon qu'ils ne furent pas près d'oublier. Après 1935, année du rapatriement massif décrété par le gouvernement Laval et auquel seuls les apatrides avaient réchappé, les immigrants dits « économiques » et certains groupes d'origine plus ancienne — originaires des Balkans, d'Italie, de Pologne et d'Espagne — se mêlèrent aux vagues de réfugiés en un enchevêtrement que rien désormais n'aurait su démêler.

Cependant, le mal que le phénomène apatride a causé aux vénérables et nécessaires distinctions entre nationaux et étrangers et aux droits souverains des Etats en matière de nationalité et d'expulsion, n'a pas été le pire ; le dommage qu'a subi la structure même des institutions juridiques nationales lorsqu'un nombre croissant de résidents ont dû accepter de vivre en dehors de la sphère d'application de ces lois, sans toutefois être protégés par aucune autre loi, a été plus grave encore. Privé du droit de résidence et du droit au travail, l'individu apatride devait évidemment transgresser continuellement la loi. Il était susceptible de se voir emprisonné sans avoir commis le moindre crime. Bien plus, toute l'échelle des valeurs qui sont le propre des pays civilisés était, dans son cas, inversée. Puisqu'il représentait l'anomalie pour laquelle la loi générale n'avait rien prévu, mieux valait pour lui qu'il devînt une anomalie pour laquelle la loi prévoyait quelque chose — un criminel.

Le meilleur critère pour juger si quelqu'un se trouve dépourvu de toute protection juridique, c'est de se demander s'il n'aurait pas intérêt à commettre un crime. Si un petit larcin a des chances d'améliorer sa situation juridique, même momentanément, on peut

être sûr que cet individu a été déchu de ses droits d'homme. Car un acte criminel devient alors sa meilleure occasion de retrouver quelque égalité humaine, même si ce doit être en tant qu'exception reconnue à la norme. Soulignons que cette exception a été prévue par la loi. En tant que criminel, même un apatride ne sera pas plus mal traité que n'importe quel autre criminel. C'est uniquement en offensant la loi qu'il peut obtenir d'elle une certaine protection. Tant que dureront son procès et sa peine, il sera à l'abri de l'arbitraire de la police contre laquelle il n'est ni avocats ni recours. L'homme qui hier se trouvait en prison à cause de sa seule présence au monde, qui n'avait aucun droit d'aucune sorte et qui vivait dans la menace de la déportation, ou que l'on avait expédié sans jugement et sans procès dans une sorte quelconque d'internement parce qu'il avait essayé de travailler et de gagner sa vie, cet homme a des chances de devenir pratiquement citoyen à part entière s'il commet seulement un petit larcin. Même s'il n'a pas le sou, il pourra alors obtenir un avocat, se plaindre de ses geôliers, et on l'écouterait avec respect. Considéré auparavant comme la lie de la terre, il deviendra désormais assez important pour être informé dans le détail de la loi selon laquelle il sera jugé. Il sera devenu une personne respectable.⁴⁴

L'autre moyen, beaucoup moins sûr et beaucoup plus difficile, de sortir d'une anomalie non reconnue et d'atteindre au statut d'exception reconnue, serait de devenir un génie. Tout comme la loi ne reconnaît qu'une seule différence entre les êtres humains, la différence entre le non-criminel normal et le criminel anormal, une société conformiste ne reconnaît qu'une seule forme d'individualisme particulier, le génie. La société bourgeoise européenne voulait que le génie restât en dehors des lois humaines, qu'il fût une sorte de monstre dont le principal rôle social était de créer une attraction, et il importait peu qu'il fût en

réalité un hors-la-loi. En outre, la perte de leur citoyenneté ne privait pas seulement les gens de protection, mais elle leur ôtait également toute identité nettement établie, officiellement reconnue ; leurs efforts incessants, fiévreux, pour obtenir au moins un acte de naissance du pays qui les avait dénationalisés en étaient le plus pur symbole. Leurs problèmes étaient résolus lorsqu'ils atteignaient à un degré de particularisme tel qu'il s'avérait seul capable de sauver un homme de la foule gigantesque, anonyme. Seule la célébrité peut éventuellement fournir la réponse à l'éternelle plainte des réfugiés de toutes les couches sociales : « personne ne sait qui je suis » ; et il est exact que les chances du réfugié célèbre sont plus grandes, tout comme un chien qui a un nom a davantage de chances de survivre qu'un chien errant qui ne serait juste qu'un chien en général. "

L'Etat-nation, incapable de fournir une loi pour ceux qui avaient perdu la protection d'un gouvernement national, remit le problème entre les mains de la police. C'était la première fois en Europe de l'Ouest que la police recevait les pleins pouvoirs pour agir de son propre chef, pour contrôler directement les gens ; dans le domaine de la vie publique, elle cessait d'être un instrument destiné à faire respecter et à appliquer la loi pour devenir une instance gouvernante, indépendante du gouvernement et des ministères⁴⁵. Sa force et son émancipation vis-à-vis de la loi et du gouvernement augmentaient en proportion du flux des réfugiés. Plus la proportion d'apatrides et d'apatrides en puissance par rapport à la population globale était importante — dans la France d'avant-guerre, elle avait atteint 10 % de la population totale —, plus grand était le danger de voir la police se transformer peu à peu en police d'Etat.

Il va sans dire que les régimes totalitaires, où la police avait atteint l'apogée de son pouvoir, étaient

particulièrement désireux de consolider ce pouvoir en dominant de vastes groupes de gens qui — tous méfaits commis par des individus isolés mis à part — se trouvaient de toute manière au ban de la loi. Dans l'Allemagne nazie, les Lois de Nuremberg et leur distinction entre citoyens du Reich (citoyens à part entière) et nationaux (citoyens de deuxième classe privés de droits politiques) avaient ouvert la voie à un processus par lequel tous les nationaux de « sang étranger » pouvaient éventuellement perdre leur nationalité par décret officiel ; seule la déclaration de guerre empêcha la mise en place de la législation correspondante, qui avait été préparée en détail⁴⁶. Par ailleurs, l'augmentation des groupes d'apatrides dans les pays non totalitaires provoquait une certaine forme d'illégalité orchestrée par la police, et qui conduisait pratiquement à une adaptation par le monde libre de la législation des pays totalitaires. Que, dans tous les pays, les camps de concentration aient été en dernier ressort prévus pour les mêmes groupes, même s'il y avait des différences considérables dans le traitement infligé à leurs pensionnaires, était d'autant plus caractéristique que la sélection de ces groupes était réservée à l'initiative exclusive des régimes totalitaires : si les nazis plaçaient une personne dans un camp de concentration et que cette personne réussissait à s'évader, en Hollande par exemple, les Hollandais la mettaient automatiquement dans un camp d'internement. Ainsi, bien avant la déclaration de guerre, la police avait-elle, dans un certain nombre de pays occidentaux, et sous prétexte de « sécurité nationale », établi de sa propre initiative d'étroits contacts avec la Gestapo et le Guépéou, si bien que l'on pouvait dire qu'il existait une politique étrangère indépendante, celle de la police. Cette politique étrangère à direction policière fonctionnait tout à fait en dehors des gouvernements officiels ; les relations entre la Gestapo et la police

française ne furent jamais plus cordiales qu'à l'époque du gouvernement de Front populaire de Léon Blum, gouvernement inspiré pourtant par une politique fermement anti-allemande. A la différence des gouvernements, les diverses organisations policières ne se sont jamais encombrées de « préjugés » à l'égard d'un régime totalitaire spécifique ; les renseignements et les dénonciations fournies par les agents du Guépéou étaient aussi bienvenus que ceux qui provenaient des agents fascistes ou de la Gestapo. Les polices connaissaient le rôle éminent de l'appareil policier dans tous les régimes totalitaires, elles connaissaient également son statut social élevé et son importance politique, et elles n'ont jamais cherché à cacher leurs sympathies. Que les nazis aient pu parfois, et de manière aussi scandaleuse, rencontrer aussi peu de résistance de la part de la police des pays qu'ils occupaient, et qu'ils aient pu organiser la terreur comme ils l'ont fait avec l'aide des forces de police locales, tout cela vient en partie de la position de puissance que la police avait atteint au fil des années dans sa domination arbitraire et sans contrainte sur les apatrides et les réfugiés.

Les Juifs ont joué un rôle essentiel tant dans l'histoire de la « nation des minorités » que dans la formation d'un peuple apatride. Ils ont été à la tête du fameux mouvement des minorités à cause de leur grande faiblesse (que seuls les Arméniens partageaient au même point) et de leurs excellentes relations internationales. Ce rôle s'explique aussi parce qu'ils ne constituaient une majorité dans aucun pays et que l'on pouvait par conséquent voir en eux la *minorité par excellence*, c'est-à-dire la seule dont les intérêts ne pouvaient être défendus que par une protection garantie de matière internationale.⁴⁷

Les besoins particuliers des Juifs fournissaient le

prétexte idéal pour nier que les Traités fussent un compromis entre la tendance nouvelle des nations à assimiler de force les peuples étrangers et les nationalités qui, pour des raisons d'opportunité, ne pouvaient se voir garantir le droit à l'autodétermination.

Un incident particulier fit des Juifs l'élément prépondérant dans la discussion du problème des réfugiés et des apatrides. Les premiers *Heimatlose* ou *apatrides*, qui avaient été créés par les Traités de Paix, étaient pour la plupart des Juifs qui venaient des nouveaux Etats et qui ne pouvaient ou ne voulaient pas se placer sous la protection du statut des minorités de leurs pays d'origine. Il a fallu que l'Allemagne oblige les Juifs allemands à émigrer et à devenir apatrides pour qu'ils se mettent à former une proportion très importante du peuple apatride. Mais, au cours des années qui ont suivi la persécution des Juifs allemands menée à bien par Hitler, tous les pays à minorités se sont mis à songer à expatrier leurs minorités, et il était tout naturel de commencer par la *minorité par excellence*, la seule nationalité qui n'eût réellement pour toute protection qu'un système de minorités désormais parfaitement dérisoire.

La notion selon laquelle le phénomène apatride serait avant tout un problème juif⁴⁸ a été le prétexte avancé par tous les gouvernements qui ont voulu régler le problème en l'ignorant. Aucun homme d'Etat ne se rendait compte que la solution au problème juif imposée par Hitler, solution qui consista dans un premier temps à réduire les Juifs allemands à une minorité non reconnue en Allemagne, puis à leur faire passer les frontières en tant que peuple apatride, pour finalement les rassembler de toutes parts afin de les expédier dans les camps de concentration, était une démonstration éloquente, vis-à-vis du reste du monde, de la manière de « liquider » réellement tous les problèmes concernant minorités et apatrides. Après la

guerre, la question juive, que tous considéraient comme la seule véritablement insoluble, s'est bel et bien trouvée résolue — à savoir par le biais d'un territoire colonisé, puis conquis —, mais cela ne régla ni le problème des minorités ni celui des apatrides. Au contraire, cette solution de la question juive n'avait réussi qu'à produire une nouvelle catégorie de réfugiés, les Arabes, accroissant ainsi le nombre des apatrides et des parias de quelque 700 à 800 000 personnes. Or ce qui venait de se produire en Palestine, au sein du territoire le plus exigu et à l'échelle de centaines de milliers d'individus, s'est ensuite reproduit en Inde à grande échelle et pour des millions et des millions de gens. Depuis les Traités de Paix de 1919 et de 1920, réfugiés et apatrides sont, telle une malédiction, le lot de tous les nouveaux Etats qui ont été créés à l'image de l'Etat-nation.

Ce fléau apparaît comme le germe d'une maladie incurable pour ces nouveaux Etats. Car l'Etat-nation ne saurait exister une fois que son principe d'égalité devant la loi a cédé. Sans cette égalité juridique, qui avait été prévue à l'origine pour remplacer les lois et l'ordre de l'ancienne société féodale, la nation se dissout en une masse anarchique d'individus sur- et sous-privilegiés. Les lois qui ne sont pas égales pour tous constituent des droits et des privilèges, ce qui est en contradiction avec la nature même des Etats-nations. Plus ils font preuve d'une incompetence manifeste à traiter les apatrides en personnes légales, et plus grande y est l'extension de l'arbitraire exercé par les décrets de la police ; plus il est alors difficile à ces Etats de résister à la tentation de priver tous les citoyens de statut juridique et à les gouverner au moyen d'une police omnipotente.

II — SUR LA COMPLEXITÉ DES DROITS DE L'HOMME

La Déclaration des Droits de l'Homme, à la fin du XVIII^e siècle, aura marqué un tournant de l'histoire. Elle déclarait ni plus ni moins que désormais l'Homme, et non plus le commandement de Dieu ou les usages de l'histoire, serait source de la Loi. Ignorant les privilèges, dont l'histoire avait fait l'apanage de certaines couches de la société ou de certaines nations, la Déclaration stipulait l'émancipation de l'Homme de toute tutelle et annonçait qu'il avait maintenant atteint le temps de sa maturité.

Par-delà ces notions, une autre conséquence se faisait jour, dont les artisans de la Déclaration n'étaient que vaguement conscients. La proclamation de droits humains était également conçue comme instrument de protection, fort nécessaire à une époque où les individus n'étaient plus à l'abri dans les conditions où ils étaient nés, ou certains de leur égalité devant Dieu en tant que chrétiens. Autrement dit, les hommes, dans cette société nouvelle, émancipée et laïcisée, ne pouvaient plus être sûrs de ces droits sociaux et humains qui jusque-là étaient demeurés en dehors de l'ordre politique et n'étaient garantis ni par le gouvernement ni par la constitution, mais par des forces sociales, spirituelles et religieuses. Aussi tout le XIX^e siècle a-t-il unanimement estimé que les droits de l'homme devaient être invoqués chaque fois que des individus avaient besoin de protection face à la nouvelle souveraineté de l'Etat et au nouvel arbitraire de la société.

Comme les Droits de l'Homme avaient été déclarés « inaliénables », irréductibles à, et indéductibles de tout autre droit ou loi, il n'était pas nécessaire d'invoquer une quelconque autorité pour les éta-

blir ; l'homme seul était leur source aussi bien que leur but suprême. Aucune loi spéciale, en outre, n'était jugée nécessaire pour protéger ces droits, puisque toutes les lois étaient supposées en découler. L'homme apparaissait comme souverain unique en matière de loi, de même que le peuple était proclamé souverain unique en matière de gouvernement. La souveraineté du peuple (différente de celle du prince) n'était pas proclamée par la grâce de Dieu mais au nom de l'Homme, si bien qu'il semblait que les droits « inaliénables » de l'homme trouveraient tout naturellement leur garantie et deviendraient une part inaliénable du droit souverain du peuple à s'autogouverner.

Autrement dit, à peine l'homme venait-il d'apparaître comme un être émancipé et complètement autonome, portant sa dignité en lui-même sans référence à quelque ordre plus vaste et global, qu'il disparaissait aussitôt pour devenir membre d'un peuple. La déclaration de droits humains inaliénables impliquait d'emblée un paradoxe, puisqu'elle se référait à un être humain « abstrait » qui ne semblait exister nulle part, car même les sauvages vivaient dans une certaine forme d'ordre social. Si un groupe tribal ou quelque autre communauté « arriérée » ne jouissait pas de droits humains, c'était évidemment parce que, dans son ensemble, il n'avait pas encore atteint ce stade de civilisation, le moment de la souveraineté populaire et nationale, et qu'il était au contraire opprimé par des despotes indigènes ou étrangers. Aussi toute la question des Droits de l'Homme se trouva-t-elle bientôt et inextricablement mêlée à la question de l'émancipation nationale ; seule la souveraineté émancipée du peuple, de leur propre peuple, semblait être capable de mettre les hommes à l'abri. Comme le genre humain était depuis la Révolution française conçu comme une famille de nations, il devint peu à peu évident que le peuple, et non l'individu, était l'image de l'homme.

La pleine implication de cette identification des Droits de l'Homme aux droits des peuples dans le système européen de l'Etat-nation n'est apparue au grand jour qu'avec l'apparition soudaine d'un nombre croissant de gens et de peuples dont les droits élémentaires étaient aussi peu protégés par le fonctionnement ordinaire des Etats-nations au sein de l'Europe qu'ils auraient pu l'être au cœur de l'Afrique. Après tout, les Droits de l'Homme avaient été définis comme « inaliénables » parce qu'ils étaient supposés indépendants de tout gouvernement ; or il s'est révélé qu'au moment où les êtres humains se retrouvaient sans gouvernement propre et qu'ils devaient se rabattre sur leurs droits minimum, il ne se trouvait plus ni autorité pour les protéger ni institution prête à les garantir. Ou encore, lorsqu'un organisme international s'arrogeait, comme dans le cas des minorités, une autorité non gouvernementale, son échec était prévisible avant même que ses mesures aient totalement pris effet ; non seulement les gouvernements manifestaient plus ou moins ouvertement leur opposition à cette usurpation de leur souveraineté, mais les nationalités concernées elles-mêmes refusaient de reconnaître une garantie non nationale, elles se méfiaient de tout ce qui n'était pas un soutien sans réserve à leurs droits « nationaux » (par opposition avec leurs droits purement « linguistiques, religieux et ethniques ») et elles préféraient soit, comme les Allemands et les Hongrois, se tourner vers la protection de la mère-patrie « nationale », soit, comme les Juifs, en appeler à une certaine forme de solidarité interterritoriale⁴⁹.

Le peuple apatride partageait la conviction des minorités que la perte des droits nationaux était identique à la perte des droits humains, que la perte des uns entraînait inévitablement celle des autres. Plus ils se voyaient exclus du droit sous n'importe quelle forme, plus ils avaient tendance à chercher à réinté-

grer une communauté nationale, leur propre communauté nationale. Les réfugiés russes n'ont été que les premiers à insister sur leur nationalité et à se défendre violemment contre ceux qui cherchaient à les mettre dans le même panier que le reste des apatrides. Après leur exemple, pas un seul groupe de réfugiés ou de personnes déplacées n'a manqué de nourrir une opiniâtre et violente conscience de groupe et de revendiquer ses droits en tant que — et exclusivement en tant que — polonais, juifs, allemands, etc.

Le pire, c'était que toutes les sociétés nées du souci de protéger les Droits de l'Homme, toutes les tentatives faites pour obtenir une nouvelle charte de ces droits étaient parrainées par des personnalités marginales — quelques juristes du droit international sans expérience politique ou des philanthropes professionnels soutenus par les sentiments incertains d'idéalistes professionnels. Les groupes qu'ils formaient, les déclarations qu'ils faisaient, témoignaient tous d'une inquiétante similitude de langage et de contenu avec les sociétés protectrices des animaux. Aucun homme d'Etat, aucune figure politique de quelque envergure n'aurait pu les prendre au sérieux ; et aucun des partis libéraux ou radicaux d'Europe ne jugeaient nécessaire d'inclure dans leur programme une nouvelle Déclaration des Droits de l'Homme. Pas plus avant qu'après la Deuxième Guerre mondiale, les victimes elles-mêmes n'ont jamais invoqué ces droits fondamentaux, qui leur étaient si manifestement refusés, dans leurs efforts répétés pour essayer de se sortir du labyrinthe de fil barbelé dans lequel les événements les avaient jetés. Bien au contraire, les victimes partageaient le dédain et l'indifférence de tous les partis en place à l'égard de l'ensemble de tentatives auxquelles se livraient ces sociétés marginales pour faire respecter les Droits de l'Homme dans un sens élémentaire ou général.

L'échec de tous les responsables à conjurer par la proclamation d'une nouvelle charte de droits la calamité représentée par le nombre de plus en plus élevé de gens contraints de vivre en dehors du champ d'action de toute loi concrète n'est certainement pas imputable à la mauvaise volonté. Jamais auparavant les Droits de l'Homme, solennellement proclamés par les Révolutions française et américaine comme nouveau fondement des sociétés civilisées, n'avaient constitué une question politique d'ordre pratique. Au XIX^e siècle, ces droits avaient plutôt été invoqués pour la forme, pour défendre les individus contre le pouvoir croissant de l'Etat et pour atténuer l'insécurité sociale provoquée par la révolution industrielle. Le sens des Droits de l'Homme s'était alors chargé d'une nouvelle implication : ils étaient devenus le slogan classique des protecteurs des défavorisés, une sorte de loi complémentaire, un droit d'exception nécessaire pour ceux qui n'avaient pas de meilleure planche de salut.

La raison pour laquelle le concept de Droits de l'Homme a été traité comme une sorte de parent pauvre par la pensée politique du XIX^e siècle et pour laquelle aucun parti libéral ou radical du XX^e siècle n'a jugé bon, même lorsque le besoin pressant de renforcer ces droits s'est fait sentir, de les faire figurer dans son programme, semble claire : les droits civiques — c'est-à-dire les droits des citoyens, variables selon les différents pays — étaient supposés incarner et énoncer sous la forme de lois concrètes les éternels Droits de l'Homme, lesquels étaient supposés indépendants de la citoyenneté et de la nationalité. Tous les êtres humains étaient citoyens d'une certaine forme de communauté politique ; si les lois de leur pays ne répondaient pas aux exigences des Droits de l'Homme, ils étaient supposés les changer, par le biais de la législation dans les pays démocratiques, ou de l'action révolutionnaire dans les régimes dictatoriaux.

Les Droits de l'Homme, en principe inaliénables, se sont révélés impossibles à faire respecter, même dans les pays dont la constitution se fondait sur eux, chaque fois qu'y sont apparus des gens qui n'étaient plus citoyens d'un Etat souverain. A ce phénomène déjà assez inquiétant en lui-même, il faut ajouter la confusion qu'ont récemment créée les efforts répétés pour échafauder une nouvelle charte des Droits de l'Homme, et dont il ressort que personne ne semble capable de définir avec certitude ce que ces droits de l'Homme en général, par opposition aux droits du citoyen, sont exactement. Bien que tous semblent penser unanimement que la croix que portent ces gens est précisément la perte des Droits de l'Homme, nul ne paraît savoir quels droits ils ont perdus lorsqu'ils ont perdu leurs droits humains.

La première perte que les « sans-droit » ont subie a été la perte de leur résidence, ce qui voulait dire la perte de toute la trame sociale dans laquelle ils étaient nés et dans laquelle ils s'étaient aménagé une place distincte dans le monde. Ce n'est pas une catastrophe sans précédent, loin de là : dans la longue mémoire de l'histoire, l'émigration forcée d'individus ou de groupes entiers pour des raisons politiques ou économiques apparaît comme un événement quotidien. Ce qui est sans précédent, ce n'est pas la perte de résidence, mais l'impossibilité d'en retrouver une. Tout à coup, il n'y a plus eu un seul endroit sur terre où les émigrants puissent aller sans tomber sous le coup des restrictions les plus sévères, aucun pays où ils aient une chance de s'assimiler, aucun territoire où ils pourraient fonder leur propre communauté. En outre, cela n'avait pour ainsi dire rien à voir avec un quelconque problème de surpopulation, ce n'était pas un problème d'espace, mais d'organisation politique. Personne ne s'était rendu compte que le genre humain, depuis si longtemps conçu à l'image d'une famille de nations,

avait atteint le stade où quiconque était exclu de l'une de ces communautés fermées si soigneusement organisées, se trouvait du même coup exclu de la famille des nations.⁹⁰

La seconde perte que les sans-droit subissaient, c'était celle de la protection d'un gouvernement, ce qui n'impliquait pas seulement la perte de leur statut juridique dans leur propre pays, mais dans tous. Les traités de réciprocité et les accords internationaux ont tissé autour de la terre un réseau de droits qui fait que le citoyen de chaque pays emporte son statut juridique avec lui où qu'il aille (de telle sorte que, par exemple, un citoyen allemand sous le régime nazi ne pût aller contracter un mariage mixte à l'étranger en vertu des lois de Nuremberg). Cependant, quiconque n'est plus pris dans ce réseau se retrouve du même coup hors de toute légalité (ainsi, pendant la dernière guerre, les apatrides étaient-ils invariablement dans une situation pire que celle des étrangers ennemis qui étaient encore indirectement protégés par leurs gouvernements du fait des accords internationaux).

En soi, perdre la protection de son gouvernement national n'est pas davantage un phénomène sans précédent que perdre sa résidence. Les pays civilisés offraient bel et bien le droit d'asile à ceux qui, pour des raisons politiques, avaient été persécutés par leur gouvernement, et cette pratique, bien qu'elle n'ait jamais figuré officiellement dans aucune constitution, a relativement bien fonctionné pendant tout le XIX^e siècle et même à notre époque. Les choses se sont compliquées lorsqu'il est apparu que les nouvelles catégories de persécutés étaient trop nombreuses pour être traitées selon une pratique non officielle destinée à des cas exceptionnels. Qui plus est, la majorité d'entre elles ne pouvaient guère prétendre au droit d'asile, lequel présupposait des convictions politiques ou religieuses qui ne fussent pas proscrites dans le pays

de refuge. Les nouveaux réfugiés étaient persécutés non pas à cause de ce qu'ils avaient fait ou pensé, mais parce qu'ils étaient nés pour toujours dans la mauvaise catégorie de race ou de classe, ou encore avaient été incorporés sous les drapeaux de la mauvaise catégorie de gouvernement (ainsi dans le cas de l'Armée républicaine espagnole)⁴¹.

Plus le nombre des sans-droit augmentait, plus la tentation devenait grande de prêter moins d'attention aux méfaits des gouvernements persécuteurs qu'au statut des persécutés. Or le fait le plus marquant était que ces gens, bien que persécutés sous un prétexte politique, ne représentaient plus, comme les persécutés de toujours, une responsabilité et une image de honte pour les persécuteurs ; ils n'étaient pas considérés comme des ennemis actifs, et ils ne prétendaient guère à ce statut (les quelques milliers de citoyens soviétiques qui ont volontairement quitté la Russie soviétique après la dernière guerre et qui ont trouvé asile dans les pays démocratiques ont fait plus de mal au prestige de l'Union soviétique que n'en ont fait dans les années 20 les millions de réfugiés qui avaient le malheur d'appartenir à la mauvaise classe) ; ils n'étaient de toute évidence rien d'autre que des êtres humains dont l'innocence même — à tous égards, et surtout du point de vue du gouvernement persécuteur — était la pire infortune. L'innocence, dans le sens de totale absence de responsabilité, était le signe de leur privation de droits tout comme elle était le sceau de leur perte de tout statut politique.

Aussi n'est-ce qu'en apparence que les impératifs d'un meilleur respect des Droits de l'Homme concernent le sort du réfugié politique véritable. Les réfugiés politiques, nécessairement peu nombreux, jouissent encore du droit d'asile en de nombreux pays, et ce droit agit de manière officieuse comme authentique substitut à une loi nationale.

D'une manière surprenante, cette catégorie d'apatrides trouve un avantage juridique à commettre un acte criminel car il semble plus facile de priver d'existence légale une personne totalement innocente que quelqu'un qui a commis un méfait. Le fameux mot d'Anatole France : « si je suis accusé d'avoir volé les tours de Notre-Dame, je n'ai qu'à quitter le pays », exprime cette horrible réalité. Les juristes sont tellement habitués à penser à la loi en termes de châtement, lequel effectivement nous prive toujours de certains droits, qu'ils risquent d'avoir plus de difficulté que l'homme du commun à reconnaître que la privation de statut légal, c'est-à-dire de *tous* les droits, est désormais sans rapport avec des crimes spécifiques.

Cette situation illustre les innombrables complexités inhérentes au concept de Droits de l'Homme. Peu importe qu'ils aient été définis une fois pour toutes (la vie, la liberté, le bonheur, selon la formule américaine, ou en tant qu'égalité devant la loi : liberté, protection de la propriété et souveraineté nationale, selon la formule française) ; peu importe la manière dont on puisse essayer d'améliorer une formulation aussi ambiguë que celle de la « quête du bonheur », ou encore une formulation aussi archaïque que celle du droit sans réserves à la propriété ; la situation réelle de ceux que le *XX^e* siècle a mis au ban de la loi montre qu'il s'agit de droits du citoyen et que la perte de ceux-ci n'entraîne pas une privation absolue de droits. Le soldat en guerre est privé de son droit de vivre, le criminel de son droit à la liberté, tous les citoyens en temps de crise à leur droit à la quête du bonheur, mais personne n'irait jamais prétendre que dans l'un de ces cas il se soit produit une perte des Droits de l'Homme. D'ailleurs, ces droits peuvent continuer d'être garantis (même s'ils ne s'exercent guère) jusque dans des conditions de privation fondamentale de droits.

Le grand malheur des sans-droit n'est pas d'être privés de la vie, de la liberté et de la quête du bonheur, ou encore de l'égalité devant la loi et de la liberté d'opinion — formules qui étaient supposées résoudre les problèmes au sein de communautés précises — mais d'avoir cessé d'appartenir à une communauté tout court. Leur tare n'est pas de ne pas être égaux devant la loi, c'est qu'il n'existe pour eux aucune loi ; ce n'est pas d'être opprimés, mais que personne ne se soucie même de les opprimer. C'est seulement au dernier stade d'un processus relativement long que leur droit à la vie est menacé ; c'est uniquement s'ils restent « superflus » que leurs vies risquent de se trouver en danger. Même chez les nazis, l'extermination des Juifs avait commencé par les priver de statut juridique (le statut de citoyen de deuxième classe) en les coupant du reste du monde des vivants et en les parquant dans des ghettos et dans des camps de concentration ; avant de faire fonctionner les chambres à gaz, les nazis avaient soigneusement étudié la question et découvert à leur grande satisfaction qu'aucun pays n'allait revendiquer ces gens-là. Ce qu'il faut bien savoir, c'est qu'une condition de totale privation de droits avait été créée bien avant que le droit à la vie ne soit contesté.

Il en va de même, et jusqu'à un degré paradoxal, de ce droit à la liberté que l'on considère parfois comme l'essence même des Droits de l'Homme. Il ne saurait être question d'accorder à ceux qui sont au ban de la loi plus de liberté de mouvement qu'à un criminel légalement emprisonné, ou de leur donner davantage de liberté d'opinion dans les camps d'internement des pays démocratiques qu'ils n'en auraient dans un régime despotique ordinaire, pour ne rien dire d'un pays totalitaire^m. Mais ni la sécurité physique — consistant à être nourris par une œuvre de charité publique ou privée —, ni la liberté d'opinion ne changent le

moins du monde leur situation fondamentale, qui est d'être privés de droits. La prolongation de leur vie, ils la doivent à la charité et non au droit, car il n'existe aucune loi qui pourrait obliger les nations à les nourrir ; leur liberté de mouvement, si tant est qu'ils en aient une, ne leur donne pas le droit de résidence, dont même le criminel incarcéré jouit automatiquement ; et leur liberté d'opinion est une liberté en monnaie de singe puisque, de toute façon, ce qu'ils peuvent penser n'a aucune importance.

Ces derniers points sont cruciaux. Être privé des Droits de l'Homme, c'est d'abord et avant tout être privé d'une place dans le monde qui rende les opinions significatives et les actions efficaces. Quelque chose de bien plus fondamental que la liberté et la justice, qui sont des droits du citoyen, est en jeu lorsque appartenir à la communauté dans laquelle on est né ne va plus de soi, et que ne pas y appartenir n'est plus une question de choix, ou lorsqu'un individu se trouve dans une situation telle qu'à moins de commettre un crime, la manière dont il est traité par autrui ne dépend plus de ce qu'il fait ou ne fait pas. Cette situation extrême, ni plus ni moins, est la situation des gens que l'on prive des droits de l'homme. Ce qu'ils perdent, ce n'est pas le droit à la liberté, mais le droit d'agir ; ce n'est pas le droit de penser à leur guise, mais le droit d'avoir une opinion. Dans certains cas les privilèges, et dans la plupart les injustices, les anathèmes ou les condamnations leur sont infligés au gré du hasard et sans aucune relation avec quoi que ce soit qu'ils fassent, qu'ils aient fait ou pourraient faire.

Nous n'avons pris conscience de l'existence d'un droit d'avoir des droits (ce qui signifie : vivre dans une structure où l'on est jugé en fonction de ses actes et de ses opinions) et du droit d'appartenir à une certaine catégorie de communauté organisée que lorsque

des millions de gens ont subitement perdu ces droits sans espoir de retour par suite de la nouvelle situation politique globale. Le drame, c'est que cette catastrophe n'est pas née d'un manque de civilisation, d'un état arriéré, ou tout simplement de la tyrannie, mais qu'elle était au contraire inéluctable, parce qu'il n'y avait plus un seul endroit « non civilisé » sur terre, parce que bon gré mal gré nous avons vraiment commencé à vivre dans un Monde Unique. Seule une humanité complètement organisée pouvait faire que la perte de résidence et de statut politique revienne à être expulsé de l'humanité entière.

Auparavant, ce qu'aujourd'hui il nous faut bien appeler « droits de l'homme » aurait passé pour une caractéristique générale de la condition humaine, qu'aucun tyran n'aurait pu nier. Sa perte entraîne celle du droit de parole (or, depuis Aristote, l'homme est défini comme être doté de l'usage de la parole et de la pensée) ainsi que celle de tous rapports humains (et l'homme, toujours selon Aristote, est compris comme « animal politique », c'est-à-dire comme quelqu'un qui par définition vit en communauté), la perte, autrement dit, de certaines des caractéristiques les plus fondamentales de la vie humaine. C'était dans une certaine mesure le lot des esclaves, que par conséquent Aristote ne comptait pas au nombre des êtres humains. Le mal fondamental de l'esclavage eu égard aux Droits de l'Homme n'est pas de leur avoir ôté la liberté (ce qui peut se produire dans bien d'autres situations), mais d'avoir retiré à une certaine catégorie de gens jusqu'à la possibilité de lutter pour la liberté — lutte qui reste possible sous la tyrannie, et même dans les conditions désespérées de la terreur moderne, mais qui ne l'est plus dans les conditions de vie d'un camp de concentration. Le crime contre l'humanité de l'esclavage n'a pas commencé au temps où un peuple vainqueur faisait de ses ennemis des

esclaves (aussi coupable que cela puisse être), mais lorsque l'esclavage est devenu une institution selon laquelle certains hommes « naissent » libres et les autres esclaves, lorsque l'on a préféré oublier que c'était l'homme qui avait privé ses semblables de liberté pour en imputer la faute à la nature. Pourtant, à la lumière des événements récents, on peut dire que les esclaves, même les esclaves, faisaient encore partie d'une certaine forme de communauté humaine ; leur travail était nécessaire, utilisé, exploité, et cela même les maintenait au sein de l'humanité. Être esclave, c'était après tout avoir un signe distinctif, une place dans la société, c'était bien plus que la nudité abstraite d'un être humain et rien qu'humain. Ce n'est donc pas la perte de droits spécifiques, mais celle d'une communauté désireuse et capable de garantir des droits, quels qu'ils soient, qui s'est impitoyablement abattue sur un nombre de plus en plus grand de gens. L'homme, on le voit, peut perdre tous ses fameux Droits de l'Homme sans abandonner pour autant sa qualité essentielle d'homme, sa dignité humaine. Seule la perte d'un système politique l'exclut du reste de l'humanité.

Le droit qui correspond à cette perte, et qui n'a jamais été même mentionné au nombre des Droits de l'Homme, ne saurait s'exprimer dans les catégories du XVIII^e siècle. Celles-ci partent en effet du principe que les droits découlent immédiatement de la « nature » de l'homme : il importe dès lors relativement peu que cette nature soit exprimée dans les termes de la loi naturelle ou par un être créé à l'image de Dieu, qu'il s'agisse de droits « naturels » ou de commandements divins. L'élément décisif est que ces droits et la dignité humaine qui en découle doivent rester valides et réels même s'il ne devait exister sur terre qu'un seul et unique être humain ; ils sont indépendants de la pluralité humaine et doivent demeurer valides

même si un être humain est expulsé de la communauté des hommes.

Lorsque les Droits de l'Homme ont été proclamés pour la première fois, ils l'ont été indépendamment de l'histoire et des privilèges que l'histoire avait accordés à certaines couches de la société. Cette spécificité constituait la dignité humaine que l'on venait de découvrir. Cette dignité nouvelle a été d'emblée de nature assez ambiguë. Les droits historiques étaient remplacés par des droits naturels, la « nature » prenait la place de l'histoire, et l'on proclamait implicitement que la nature était moins étrangère à l'essence de l'homme que ne l'était l'histoire. Le langage même, tant celui de la Déclaration d'Indépendance que celui de la Déclaration des Droits de l'Homme — « inaliénables », « reçus de naissance », « vérités incontestables » —, implique la croyance en une sorte de « nature » humaine qui serait soumise aux mêmes lois de développement que celles de l'individu, et d'où pourraient découler un certain nombre de droits et de lois. Aujourd'hui, nous sommes peut-être mieux à même de juger à quoi se résume exactement cette « nature » humaine ; en tout cas, elle nous a révélé des potentialités que ni la philosophie ni la religion occidentales n'avaient reconnues ni même soupçonnées, elles qui n'en finissent pas de définir et de redéfinir cette « nature » depuis plus de trois mille ans. Mais ce n'est pas seulement l'aspect humain, pourrait-on dire, de cette nature qui est devenu discutable à nos yeux. Dès l'instant où l'homme a appris à la maîtriser à un degré tel que la destruction de toute vie organique sur terre au moyen d'instruments inventés par l'homme est devenue concevable et techniquement réalisable, il s'est aliéné par rapport à la nature. Depuis qu'une meilleure connaissance des processus de la nature nous inspire des doutes sérieux quant à l'existence même de ces fameuses lois naturelles, la nature elle-même a

revêtu un aspect sinistre. Comment serait-il possible de déduire des lois et des droits d'un univers qui ne connaît apparemment ni l'une ni l'autre de ces catégories ?

L'homme du xx^e siècle s'est émancipé par rapport à la nature exactement comme l'homme du xviii^e siècle s'était émancipé par rapport à l'histoire. L'histoire et la nature nous sont également devenues étrangères, étrangères en ce sens que l'essence de l'homme ne peut plus être appréhendée dans les termes de l'une ou l'autre de ces catégories. Par ailleurs, l'humanité, qui n'était pour le xviii^e siècle, selon la terminologie kantienne, qu'une idée régulatrice, est aujourd'hui devenue un fait irréfutable. Cette situation nouvelle, dans laquelle l'« humanité » remplit effectivement le rôle autrefois attribué à la nature ou à l'histoire, voudrait dire dans ce contexte que c'est l'humanité elle-même qui devrait garantir le droit d'avoir des droits, ou le droit de tout individu d'appartenir à l'humanité. Il n'est absolument pas certain que ce soit possible. Car contrairement aux louables tentatives humanitaires qui réclament de nouvelles Déclarations des Droits de l'Homme émanant des instances internationales, il faudrait imaginer que cette idée transcende le domaine actuel du droit international qui fonctionne encore dans les termes de conventions et de traités mutuels entre Etats souverains ; et, pour le moment, un monde qui serait au-dessus des nations n'existe pas. Qui plus est, ce dilemme ne serait en aucun cas éliminé par un « gouvernement mondial ». Ce « gouvernement mondial » est de l'ordre du possible, il est vrai, mais il est permis de douter qu'il serait dans la réalité très différent de la version proposée par les organisations à teinture idéaliste. Les crimes perpétrés contre les Droits de l'Homme, et qui sont devenus la spécialité des régimes totalitaires, peuvent toujours être justifiés en affirmant que le droit est équivalent à être

bon ou utile pour le tout et non pour ses parties. (La devise hitlérienne « Le droit est ce qui est bon pour le peuple allemand » n'est que la vulgarisation d'une conception de la loi que l'on peut retrouver partout et qui, dans la pratique, ne demeurera sans effet que tant que les vieilles traditions encore en vigueur seront capables de l'en empêcher.) Une conception de la loi qui identifie le droit à ce qui est bon pour quelque chose — pour l'individu, la famille, le peuple ou le plus grand nombre — devient inévitable dès lors que les valeurs absolues et transcendantes de la religion ou de la loi de la nature ont perdu leur autorité. Or le problème n'est pas pour autant résolu si l'unité à laquelle s'applique le « bon pour » est aussi vaste que le genre humain lui-même. Car il est tout à fait concevable, et même du domaine des possibilités pratiques de la politique, qu'un beau jour une humanité hautement organisée et mécanisée en arrive à conclure le plus démocratiquement du monde — c'est-à-dire à la majorité — que l'humanité en tant que tout aurait avantage à liquider certaines de ses parties. Ici, dans le champ de la réalité factuelle, nous nous trouvons confrontés à l'une des plus vieilles interrogations de la philosophie politique, qui ne pouvait se poser tant qu'une théologie chrétienne stable tenait lieu de référence face à tous les problèmes politiques et philosophiques, mais qui a jadis fait dire à Platon : « Ce n'est pas l'homme, mais un dieu qui doit être la mesure de toutes choses ! »

Ces faits et ces réflexions apportent comme la confirmation ironique, amère et tardive des fameux arguments qu'Edmund Burke opposait à la Déclaration française des Droits de l'Homme. Ils semblent étayer sa théorie selon laquelle ces droits étaient une « abstraction » et qu'il valait donc bien mieux s'en remettre à l'« héritage inaliénable » des droits que chacun trans-

met à ses enfants au même titre que la vie elle-même, et proclamer que les droits dont le peuple jouissait étaient les « droits d'un Anglais » plutôt que les droits inaliénables de l'homme.³³ Selon Burke, les droits dont nous jouissons naissent « du cœur de la nation », si bien qu'il n'est nul besoin de chercher la source de la loi dans une quelconque loi naturelle, un commandement divin ou encore un concept de l'humain tel que la « race humaine » et la « souveraineté du territoire » chères à Robespierre.³⁴

La force pragmatique du concept de Burke prend un caractère irréfutable à la lumière de nos multiples expériences. Non seulement la perte des droits nationaux a entraîné dans tous les cas celle des Droits de l'Homme ; jusqu'à nouvel ordre, seule la restauration ou l'établissement de droits nationaux, comme le prouve le récent exemple de l'Etat d'Israël, peut assurer la restauration de droits humains. La conception de Droits de l'Homme, fondée sur l'existence reconnue d'un être humain en tant que tel, s'est effondrée dès le moment où ceux qui s'en réclamaient ont été confrontés pour la première fois à des gens qui avaient bel et bien perdu tout le reste de leurs qualités ou liens spécifiques — si ce n'est qu'ils demeuraient des hommes. Le monde n'a rien vu de sacré dans la nudité abstraite d'un être humain. Et au regard des conditions politiques objectives, il est difficile de dire comment les différents concepts de l'homme sur lesquels sont fondés les Droits de l'Homme — qu'il soit une créature à l'image de Dieu (dans la formule américaine), ou représentatif du genre humain, ou encore qu'il abrite en lui les commandements sacrés de la loi de la nature (dans la formule française) — auraient pu aider à trouver une solution au problème.

Les survivants des camps d'extermination, les pensionnaires des camps de concentration et d'internement, et même les relativement heureux apatrides

n'ont pas eu besoin des arguments d'un Burke pour voir que l'abstraite nudité de celui qui n'est rien qu'un homme constituait pour eux le pire des dangers. C'est à cause de cela qu'ils ont été traités comme des sauvages et que, de peur de finir par être considérés comme des bêtes, ils ont insisté sur leur nationalité, cet ultime vestige de leur citoyenneté perdue, leur dernier lien existant et reconnu par l'humanité. Leur méfiance à l'égard des droits naturels, leur préférence pour les droits nationaux, viennent précisément de ce qu'ils ont compris que les droits naturels sont reconnus même aux sauvages. Déjà Burke avait craint que des droits naturels « inaliénables » ne fissent que confirmer le « droit du sauvage nu »⁵⁵, et ne réduisent par suite les nations civilisées au rang de sauvages. Parce que les sauvages sont les seuls à n'avoir d'autre recours que le fait minimum de leur origine humaine, les peuples s'accrochent d'autant plus désespérément à leur nationalité dès qu'ils ont perdu les droits et la protection que cette nationalité leur avait conférés. Seul le passé, avec son « héritage héréditaire », semble attester qu'ils continuent à faire partie du monde civilisé.

Si un être humain perd son statut politique, il devrait, en fonction des conséquences inhérentes aux droits propres et inaliénables de l'homme, tomber dans la situation précise que les déclarations de ces droits généraux ont prévue. En réalité, c'est le contraire qui se produit. Il semble qu'un homme qui n'est rien d'autre qu'un homme a précisément perdu les qualités qui permettent aux autres de le traiter comme leur semblable. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est beaucoup plus difficile de détruire la personnalité juridique d'un criminel, c'est-à-dire d'un homme qui a engagé sa responsabilité dans un acte dont les conséquences vont déterminer son sort, que celle d'un homme à qui on a retiré toutes les responsabilités humaines qui sont le lot commun.

Aussi les arguments de Burke prennent-ils une signification accrue pour peu que l'on considère l'ensemble de la condition humaine de ceux qui ont été chassés de toute communauté politique. Quel que soit leur sort, quel que soit leur degré de liberté ou d'oppression, qu'ils soient traités justement ou injustement, ils ont perdu tout rôle dans le monde et tous ces aspects de l'existence humaine qui sont l'aboutissement de nos efforts communs, le fruit de l'invention humaine. Si le drame des tribus sauvages est de vivre dans une nature brute qu'ils ne savent pas maîtriser, mais dont la générosité ou le dénuement décide de leur subsistance, de leur vie et de leur mort sans trace, sans avoir contribué d'aucune manière à un monde commun, alors vraiment ces gens privés de droits sont rejetés dans un état bien étrange. Ils ne sont certes pas des barbares ; de fait, certains d'entre eux appartiennent aux couches les plus cultivées de leurs pays respectifs ; néanmoins, dans un monde qui a pratiquement éliminé la sauvagerie, ils apparaissent comme les premiers signes d'une possible régression par rapport à la civilisation.⁵⁶

Plus une civilisation est développée, plus accompli est le monde qu'elle a produit, plus les hommes sont à l'aise dans le domaine de l'invention humaine — plus ils seront sensibles à quelque chose qu'ils n'ont pas produit, à tout ce qui leur est simplement et mystérieusement donné. Pour l'être humain qui n'a plus sa place dans une communauté, qui a perdu son statut politique dans les luttes de son époque et la personnalité juridique qui fait de ses actes et d'une part de sa destinée un tout cohérent, il ne lui reste plus que les qualités qui ne peuvent d'ordinaire s'articuler que dans le domaine de la vie privée et qui doivent demeurer imprécises, au rang du strict vécu, dans toutes les questions d'intérêt public. A cette existence réduite, c'est-à-dire à tout ce qui nous est mystérieusement

accordé de naissance et qui inclut la forme de notre corps et les dons de notre intelligence, répondent seuls les imprévisibles hasards de l'amitié et de la sympathie, ou encore la grande et incalculable grâce de l'amour, qui affirme avec saint Augustin : « *Volo ut sis* » (« Je veux que tu sois »), sans pouvoir donner de raison précise à cette suprême et insurpassable affirmation.

Depuis les Grecs, nous savons qu'une vie politique réellement développée conduit à une remise en question du domaine de la vie privée, à un profond ressentiment vis-à-vis du miracle le plus troublant : le fait que chacun de nous a été fait ce qu'il est — singulier, unique et immuable. Toute cette sphère du strictement donné, reléguée au rang de sa vie privée dans la société civilisée, constitue une menace permanente pour la sphère publique, parce que cette dernière se fonde sur la loi d'égalité avec la même logique que la sphère privée repose sur la loi de la différence universelle et sur la différenciation. L'égalité, à la différence de tout ce qui est impliqué dans l'existence pure et simple, n'est pas quelque chose qui nous est donné, mais l'aboutissement de l'organisation humaine dans la mesure où elle est organisée par le principe de justice. Nous ne naissons pas égaux ; nous devenons égaux en tant que membres d'un groupe en vertu de notre décision de nous garantir mutuellement des droits égaux.

Notre vie politique repose sur la présomption que nous sommes capables d'engendrer l'égalité en nous organisant, parce que l'homme peut agir dans un monde commun, qu'il peut changer et construire ce monde de concert avec ses égaux et seulement avec ses égaux. L'arrière-plan obscur du strictement donné, cet arrière-plan formé par notre nature immuable et unique, surgit sur la scène politique comme l'intrus qui, dans son impitoyable différence, vient nous rappeler les limites de l'égalité humaine. La raison

pour laquelle les communautés politiques vraiment développées, telles les anciennes cités-Etats ou les modernes Etats-nations, se montrent si attentives au problème de l'homogénéité ethnique, c'est qu'elles espèrent éliminer ainsi, aussi complètement que possible, ces différences et ces différenciations naturelles et omniprésentes qui, en elles-mêmes, déclenchent la haine aveugle, la méfiance et la discrimination, parce qu'elles n'indiquent que trop clairement les domaines où les hommes ne peuvent pas agir ou transformer à leur guise, c'est-à-dire les limites de l'invention humaine. L'« étranger » est le symbole effrayant du fait de différence en tant que tel, de l'individualité : il désigne les domaines dans lesquels l'homme ne peut ni transformer ni agir, et où par conséquent il a une tendance marquée à détruire. Si, dans une communauté blanche, un Nègre est considéré comme nègre et uniquement comme tel, il perd, en même temps que son droit à l'égalité, cette liberté d'action qui est spécifiquement humaine ; tous ces actes sont alors interprétés comme les conséquences « nécessaires » de certaines qualités « nègres » ; il devient un certain spécimen d'une espèce animale appelée Homme. C'est bien ce qui arrive à ceux qui ont perdu toute qualité politique distincte et qui sont devenus des êtres humains et rien que cela. Il ne fait aucun doute que partout où la vie publique et sa loi d'égalité seront complètement victorieuses, partout où une civilisation parviendra à éliminer ou à réduire à son degré minimum l'arrière-plan obscur de la différence, elles finiront par se pétrifier et par être punies, si l'on peut dire, pour avoir oublié que l'homme n'est que le maître, et non le créateur du monde.

Le grand danger qu'engendre l'existence d'individus contraints à vivre en dehors du monde commun vient de ce qu'ils sont, au cœur même de la civilisation, renvoyés à leurs dons naturels, à leur stricte dif-

férenciation. Ils sont privés de ce gigantesque égalisateur de différences qui est l'apanage de ceux qui sont citoyens d'une communauté publique et cependant, puisqu'il leur est désormais interdit de prendre part à l'invention humaine, ils n'appartiennent plus à la race humaine de la même manière que les animaux appartiennent à une espèce animale spécifique. Le paradoxe impliqué par la perte des Droits de l'Homme, c'est que celle-ci survient au moment où une personne devient un être humain en général — sans profession, sans citoyenneté, sans opinion, sans actes par lesquels elle s'identifie et se particularise — et apparaît comme différente en général, ne représentant rien d'autre que sa propre et absolument unique individualité qui, en l'absence d'un monde commun où elle puisse s'exprimer et sur lequel elle puisse intervenir, perd toute signification.

L'existence de ces personnes entraîne un grave danger : leur nombre croissant menace notre vie politique, notre organisation humaine, le monde qui est le résultat de nos efforts communs et coordonnés, menace comparable, voire plus effrayante encore, à celle que les éléments indomptés de la nature faisaient peser autrefois sur les cités et les villages construits par l'homme. Le danger mortel pour la civilisation n'est plus désormais un danger qui viendrait de l'extérieur. La nature a été maîtrisée et il n'est plus de barbares pour tenter de détruire ce qu'ils ne peuvent pas comprendre, comme les Mongols menacèrent l'Europe pendant des siècles. Même l'apparition des gouvernements totalitaires est un phénomène situé à l'intérieur, et non à l'extérieur de notre civilisation. Le danger est qu'une civilisation globale, coordonnée à l'échelle universelle, se mette un jour à produire des barbares nés de son propre sein à force d'avoir imposé à des millions de gens des conditions de vie qui, en dépit des apparences, sont les conditions de vie de sauvages⁶⁶.

Notes

Chapitre 1 : L'émancipation politique de la bourgeoisie

1. J.A. Hobson, *Imperialism*, Londres, 1905-1938, p. 19 : « Bien que l'on ait décidé de choisir, pour des raisons de commodité, l'année 1870 comme point de départ d'une politique consciente de l'impérialisme, il apparaîtra à tous que le mouvement n'a véritablement commencé qu'au milieu des années 80... à partir de 1884 environ. »

2. S. Gertrude Millin, *Rhodes*, Londres, 1933, p. 138.

3. Ces chiffres sont cités par Carlton J.H. Hayes, *A Generation of Materialism*, New York, 1941, p. 237, et recouvrent la période 1871-1900. Voir également Hobson, *op. cit.*, p. 19 : « En 15 ans, l'Empire britannique s'est agrandi de quelque 6,75 millions de kilomètres carrés, l'Allemagne de 1,8 million de kilomètres carrés et de 14 millions d'habitants, la France de 6,3 millions de kilomètres carrés et de 37 millions d'habitants. »

4. Voir Ernst Hasse, *Deutsche Weltpolitik*, Flugschriften des Alldeutschen Verbandes, n° 5, 1897, p. 1.

5. Dans son essai classique *Qu'est-ce qu'une nation?*, Paris, 1882, Ernest Renan insistait sur le consentement véritable, le désir de vivre ensemble, la volonté de préserver dignement l'héritage intact qui a été transmis, comme principaux éléments qui maintiennent la cohésion des membres d'un même peuple de manière telle qu'ils forment une nation. Voir *The Poetry of the Celtic Races, and other Studies*, Londres, 1896.

6. Hobson, *op. cit.*

7. Cette mauvaise conscience née de la croyance dans le consentement comme base de toute organisation politique est parfaitement décrite par Harold Nicolson, *Curzon : The Last Phase 1919-1925*, Boston-New York, 1934, dans son analyse de la po-

litique britannique en Egypte : « La justification de notre présence en Egypte demeure fondée, non pas sur le droit acceptable de conquête, ou sur la force, mais sur notre propre foi dans le principe du consentement. Ce principe, en 1919, n'existait sous aucune forme précise. Il a été mis en question de façon dramatique par les violents événements égyptiens de mars 1919. »

8. Pour reprendre les propres termes de Lord Salisbury se réjouissant de l'échec du premier projet de *Home Rule* de Gladstone. Au cours des vingt années de gouvernement conservateur qui suivirent — et c'était à l'époque un gouvernement impérialiste —, non seulement le conflit irlandais ne fut pas réglé, mais il devint encore plus aigu. Voir également Gilbert K. Chesterton, *The Crimes of England*, 1915, p. 57 sq.

9. Pourquoi les Tudor ne réussirent-ils pas, aux débuts du développement national, à incorporer l'Irlande à la Grande-Bretagne de la même manière que les Valois avaient réussi à incorporer la Bretagne et la Bourgogne à la France, voilà qui demeure une énigme. Il se peut toutefois qu'un processus similaire se soit vu brutalement interrompu par le gouvernement Cromwell, qui considérait l'Irlande comme un gros gâteau à partager entre ses tenants. Quoi qu'il en soit, après la révolution de Cromwell, qui eut pour la constitution de la nation britannique une importance aussi cruciale que la Révolution française pour les Français, le Royaume-Uni avait déjà atteint le stade de maturité qui s'accompagne toujours de la perte de cette force d'assimilation et d'intégration que le corps politique de la nation ne possède que dans sa phase initiale. La suite ne fut plus, au fond, que la longue et triste histoire d'une « coercition grâce à laquelle il n'était pas indispensable que le peuple pût vivre en paix, mais qu'il pût mourir en paix » (Chesterton, *op. cit.*, p. 60).

Pour avoir un aperçu historique de la question irlandaise qui rend également compte des événements récents, on pourra comparer avec l'excellente et impartiale étude faite par Nicolas Mansergh, *Britain and Ireland* (in *Longman's Pamphlets on the British Commonwealth*, Londres, 1942).

10. La déclaration que fit J.A. Froude peu avant le début de l'ère impérialiste est tout à fait caractéristique : « Qu'il soit bien entendu une fois pour toutes que l'Anglais qui émigrerait au Canada, au Cap, en Australie ou encore en Nouvelle-Zélande n'était pas déchu de sa nationalité, qu'il restait toujours sur le sol anglais, ni plus ni moins que s'il s'était trouvé dans le Devonshire ou dans le Yorkshire, et qu'il demeurerait citoyen anglais aussi longtemps que durerait l'Empire britannique ; et si nous dépensions le quart des sommes qui ont été englouties dans les marais de Balaclava à envoyer s'établir dans ces colonies deux millions de nos concitoyens, cela contribuerait bien plus à développer la force essentielle du pays que toutes les guerres dans

lesquelles nous nous sommes englués, d'Azincourt à Waterloo. » (Extrait de Robert Livingston Schuyler, *The Fall of the Old Colonial System*, New York, 1945, pp. 280-281).

11. Jan Disselboom, le célèbre écrivain sud-africain, a exprimé sans équivoque possible l'attitude des peuples du Commonwealth sur cette question : « La Grande-Bretagne ne saurait être un partenaire à part entière... (que de) ceux qui sont issus de la même souche étroitement alliée... Les parties de l'Empire qui ne sont pas habituées par des races dont on puisse dire cela n'ont jamais été des partenaires à part entière. Elles ont toujours été la propriété privée du partenaire dominant... Vous pouvez avoir le *dominion* blanc, ou bien le *dominion* de l'Inde, mais vous ne sauriez avoir les deux. » (A. Cathill, *The Lost Dominion*, 1924.)

12. Ernest Barker, *Ideas and Ideals of the British Empire*, Cambridge, 1941, p. 4.

Voir également les excellentes remarques introductives à l'analyse des fondements de l'Empire français dans *The French Colonial Empire* (in *Information Department Papers*, n° 25, publiés par le Royal Institute of International Affairs, Londres, 1941), pp. 9 et sq. « Le but est d'assimiler les peuples des colonies au peuple français, ou bien, quand la chose n'est pas possible, dans le cas de communautés plus primitives, de les "associer", de telle sorte que la différence entre la France métropole et la France d'outre-mer tende à devenir de plus en plus une différence géographique et non une différence fondamentale. »

13. Voir Gabriel Hanotaux, « Le Général Mangin », in *La Revue des Deux Mondes* (1925), tome 27.

14. W.P. Crozier, « France and her "Black" Empire », in *New Republic*, 23 janvier 1924.

15. David Lloyd George, *Memoirs of the Peace Conference*, New Haven, 1939, I, 362 sq.

16. Les Pays-Bas tentèrent d'exercer la même exploitation brutale de leurs colonies des Indes néerlandaises au nom de la nation après que la défaite de Napoléon les eut réduites à une métropole hollandaise considérablement appauvrie. Contraints de devenir agriculteurs contre leur gré, les indigènes se virent ainsi réduits en esclavage au profit du gouvernement hollandais. Le *Max Havelaar*, de Multatuli, publié pour la première fois dans les années 60 du siècle dernier, visait le gouvernement local et non pas les services étrangers. (Voir, de Kat Angelino, *Colonial Policy*, vol. II, *The Dutch East Indies*, Chicago, 1931, p. 45.)

Ce système devait bientôt être abandonné et les Indes Néerlandaises devinrent pour un temps « l'admiration de toutes les nations colonisatrices » (Sir Hesketh Bell, ancien Gouverneur de l'Ouganda, du Nigeria du Nord, etc., *Foreign Colonial Admi-*

mistration in the Far East, 1928, 1^{re} partie). Les méthodes hollandaises ressemblent beaucoup aux méthodes françaises : garantie d'un statut européen pour les indigènes dociles, introduction d'un système scolaire à l'europpéenne et autres procédés d'assimilation progressive. De ce fait, les Hollandais obtinrent le même résultat, à savoir la naissance d'un fort mouvement d'indépendance nationale chez les peuples assujettis.

Dans cette étude, les impérialismes hollandais et belge ont tous deux été négligés. Le premier est un curieux mélange oscillant entre les méthodes françaises et les méthodes anglaises ; le second est l'histoire non pas du développement de la nation belge, ni même de celui de la bourgeoisie belge, mais du rôle personnel du roi des Belges, que nul gouvernement ne contrôlait et qui n'avait de liens avec aucune autre institution. Dans la forme, l'impérialisme belge et l'impérialisme hollandais sont tous deux atypiques. Au cours des années 80, les Pays-Bas ne se sont pas agrandis, ils se sont contentés de consolider et de moderniser leurs vieilles colonies. Les atrocités sans pareilles commises au Congo belge donneraient par ailleurs une image par trop injuste de ce qui se passait en général dans les possessions d'outre-mer.

17. Ernest Barker, *Ibid.*, p. 69.

18. Selwyn James, *South of the Congo*, New York, 1943, p. 326.

19. A propos de cet idéal de jeunesse et de son rôle dans l'impérialisme britannique, voir chapitre 3. La manière dont cet idéal était encouragé et exploité est décrite dans le roman de Kipling intitulé *Stalky and Company*.

20. Ernest Barker, *Ibid.*, p. 150.

21. Lord Cromer, « The Government of Subject Races », in *Edimburgh Review*, janvier 1908.

22. *Ibid.*

23. Le premier érudit à avoir utilisé le terme d'impérialisme pour distinguer clairement entre l'« Empire » et le « Commonwealth » fut J.A. Hobson. Mais la différence fondamentale entre les deux avait toujours été bien connue. Le principe de « liberté coloniale », par exemple, cher à tous les hommes d'Etat libéraux de Grande-Bretagne d'après la Révolution américaine, ne resta en vigueur que dans la mesure où la colonie était « constituée de Britanniques ou... d'un pourcentage de population britannique permettant d'introduire sans risques des institutions représentatives ». Voir Robert Livingston Schuyler, *Ibid.*, p. 236 sq.

Au XIX^e siècle, il faut distinguer trois types de territoires d'outre-mer à l'intérieur de l'Empire britannique : les terres de peuplement, plantations ou colonies, comme l'Australie et autres dominions ; les comptoirs commerciaux et possessions, comme

l'Inde ; enfin les bases militaires, comme le Cap de Bonne-Espérance, mises en place dans le but de protéger les premiers. Toutes ces possessions virent changer leur gouvernement et leur importance politique à l'ère de l'impérialisme.

24. Ernest Barker, *Ibid.*

25. Millin, *Ibid.*, p. 175.

26. L'origine de ce malentendu réside probablement dans l'histoire de la domination britannique en Afrique du Sud, et remonte au temps où les gouverneurs locaux, Cecil Rhodes et Jameson, engagèrent le « Gouvernement Impérial » de Londres, bien contre son gré, dans la guerre contre les Boers. En fait, Rhodes, ou plutôt Jameson, régnait en despote absolu sur un territoire trois fois grand comme l'Angleterre, et que l'on pouvait administrer « sans attendre l'assentiment pincé ou la censure polie d'un Haut Commissaire » représentant un Gouvernement Impérial qui n'exerçait plus qu'un « contrôle nominal » (Reginald Ivan Lovell, *The Struggle for South Africa, 1875-1899*, New York, 1934, p. 194.) Et ce qui se produit dans les territoires où le gouvernement britannique s'est démis de son autorité au profit d'une population européenne locale totalement privée de la limitation traditionnelle et constitutionnelle propre aux Etats-nations trouve sa meilleure expression dans la tragique histoire de l'Union Sud-Africaine depuis son indépendance, c'est-à-dire depuis le moment où le « Gouvernement Impérial » a cessé d'avoir le droit d'intervenir.

27. Le débat qui eut lieu à la Chambre des Communes en mai 1908 entre Charles Dike et le Secrétaire aux Colonies est à cet égard très intéressant. Dike déconseillait vivement d'accorder leur autonomie aux colonies de la Couronne, alléguant que cela aboutirait à la domination des colons blancs sur leurs travailleurs de couleur. On lui répondit que les indigènes eux aussi étaient représentés à la Chambre des Communes anglaise. Voir G. Zoepfl « Kolonien und Kolonialpolitik », in *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*.

28. Lawrence J. Zetland, *Lord Cromer*, 1923, p. 224.

29. A. Cathill, *The Lost Dominion*, 1924, pp. 41-42, 93.

30. Dans un article intitulé « France, Britain and the Arabs » écrit pour *The Observer* (1920), T.E. Lawrence a donné la description minutieuse d'un tel exemple de « pacification » au Proche-Orient : « Les Arabes connaissent d'abord le succès, puis les renforts britanniques arrivent en tant que force punitive. Ils se fraient un chemin... jusqu'à leur objectif que bombardent pendant ce temps l'artillerie, les avions et les canonnières. Finalement, on détruit peut-être un village, et le district est pacifié. Il est étrange que nous n'utilisions pas de gaz toxiques en de telles circonstances. Bombarder les maisons est une manière coûteuse

de contrôler des femmes et des enfants... En attaquant au gaz, on pourrait liquider proprement toute la population des districts récalcitrants ; et, comme méthode de gouvernement, cela ne serait pas plus immoral que le système actuel. » Voir ses *Lettres*, publiées par David Garnett, New York, 1939, p. 311 et sq.

31. En 1910, par ailleurs, le Secrétaire aux Colonies, B. Dernburg, fut contraint de démissionner parce qu'il avait indisposé les colons en protégeant les indigènes. Voir Mary E. Townsend, *Rise and Fall of Germany's Colonial Empire*, New York, 1930, et P. Leutwein, *Kämpfe um Afrika*, Lübeck, 1936.

32. Propos tenus par Léon Cayla, qui fut gouverneur général de Madagascar et ami de Pétain.

33. A ce sujet et sur ce qui suit, voir le chapitre II de la 1^{re} partie (*Sur l'antisémitisme* traduction aux Ed. Calmann-Lévy, Paris, 1973 ; Ed. du Seuil, coll. « Points Politique », 1984.)

34. Il est intéressant de noter que les premiers observateurs des événements impérialistes insistent tous énormément sur l'élément juif, alors que les ouvrages plus récents le mentionnent à peine. Parce qu'elle donne des faits une observation parfaitement digne de foi et une analyse très honnête, il convient à cet égard d'accorder à l'étude de J.A. Hobson une attention particulière. Dans le premier essai qu'il écrit à ce sujet, « Capitalism and Imperialism in South Africa » (*Contemporary Review*, 1900), il disait : « La plupart des financiers étaient des Juifs, car les Juifs sont les financiers par excellence, et que, tout en étant de langue anglaise, ils sont pour la plupart d'origine continentale... Ils sont allés là-bas (le Transvaal) pour faire fortune et ceux qui étaient arrivés les premiers et qui avaient particulièrement bien réussi ont pour la plupart plié bagage, laissant leurs crocs économiques plantés dans la carcasse de leur proie. Ils se sont agrippés au Rand... comme ils sont prêts à le faire en n'importe quel point du globe... Ce sont essentiellement des spéculateurs financiers, qui ne tirent pas leurs gains des véritables fruits de l'industrie, ni même de l'industrie d'aujourd'hui, mais de la fondation, de la promotion et de la manipulation des entreprises. » Or, dans une étude ultérieure, de Hobson, les Juifs ne sont même plus mentionnés ; entre-temps, il était devenu évident que leur influence et leur rôle avaient été momentanés et somme toute assez superficiels.

Sur le rôle des financiers juifs en Afrique du Sud, voir le chapitre III.

35. Lorsqu'elles ne renvoient pas à une note, toutes les citations qui suivent sont tirées du *Leviathan*.

36. La coïncidence de cette identification avec la prétention totalitaire d'abolir la contradiction entre intérêts individuels et intérêts publics est significative (voir III^e partie : *Le Système totalitaire*, Paris, Ed. du Seuil, coll. « Points Politique », 1972 —

N.d.T.). Toutefois, il ne faut pas négliger le fait que Hobbes souhaitait par-dessus tout protéger les intérêts privés sous le prétexte que, bien compris, ceux-ci représentaient également les intérêts du corps politique, tandis que le totalitarisme proclame au contraire la non-existence de l'individualité.

37. L'avènement du hasard au rang d'arbitre suprême de toutes choses de la vie devait atteindre son apogée au XIX^e siècle. Avec lui apparut un nouveau genre littéraire, le roman, et le déclin du drame. Car le drame devenait inutile dans un monde sans action, tandis que le roman était l'expression idéale de la destinée d'êtres humains qui étaient soit les victimes de la nécessité, soit les protégés de la chance. Balzac a révélé toute la portée de ce nouveau genre et présenté les passions humaines comme le destin même de l'homme, ne contenant ni vertu ni vice, ni raison ni libre-arbitre. Ce n'est que dans sa pleine maturité que le roman a pu, après avoir interprété à l'envi l'échelle tout entière des choses humaines, prêcher ce nouvel évangile où chacun se noie dans la contemplation de son propre destin, qui avait joué un si grand rôle auprès des intellectuels du XIX^e siècle. Ainsi, l'artiste et l'intellectuel se sont complaisamment efforcés de tirer un trait entre eux-mêmes et les philistins, de se protéger contre l'inhumanité de la bonne ou de la mauvaise fortune, et ils ont développé tous les dons de la sensibilité moderne — souffrir, comprendre, jouer un rôle prescrit — dont a si désespérément besoin la dignité humaine, qui exige de l'homme d'être au moins, à défaut d'autre chose, une victime consentante.

38. La notion libérale, actuellement si populaire, de Gouvernement mondial est fondée, comme toutes les notions libérales relatives au pouvoir politique, sur le même concept d'individu se soumettant à une autorité centrale qui « en impose à tous », à cette différence près que les nations ont aujourd'hui pris la place des individus. Le Gouvernement mondial — c'est-à-dire des peuples différents s'accordant pour réaliser l'union massive de leur pouvoir — est voué à engloutir et à éliminer toute politique authentique.

39. Walter Benjamin, « Über den Begriff der Geschichte », *Institut für Sozialforschung*, New York, 1942. Les Impérialistes eux-mêmes étaient pleinement conscients des implications de leur concept de progrès. Pour l'auteur (parfaitement représentatif), membre des Services Civils en Inde, et qui écrivait sous le pseudonyme d'A. Carhill : « L'on doit toujours éprouver quelque peine pour ces personnes qu'écrasent le char triomphal du progrès » (*ibid.*, p. 209).

40. « L'Administration apporte le soutien le plus entier et le plus naturel en faveur d'une politique étrangère agressive ; l'aristocratie et les membres des professions libérales voient l'expansion

sion d'un très bon œil, puisqu'elle leur offre des domaines nouveaux et toujours plus vastes pour dispenser un emploi aussi honorable que profitable à leurs fils » (J.A. Hobson, « Capitalism and Imperialism in South Africa », *ibid.*). « C'étaient avant tout... des professeurs et des journalistes patriotes n'ayant que faire de quelconques attaches politiques et faisant peu de cas de leurs intérêts économiques personnels » qui avaient cautionné les « poussées impérialistes à l'extérieur dans les années 70 et 80 » (Hayes, *ibid.*, p. 220).

41. A ce propos, et sur ce qui suit, voir J.A. Hobson, *Imperialism*. Dès 1905, il donne une analyse magistrale des forces et facteurs économiques moteurs de l'impérialisme aussi bien que de certaines de ses implications politiques. Lorsque cette étude, qu'il avait écrite longtemps auparavant, fut rééditée en 1938, Hobson put à juste titre déclarer, dans son introduction à un texte auquel il n'avait apporté aucun remaniement que son livre était bien la preuve « que les périls et les menaces majeurs... d'aujourd'hui... étaient tous latents et discernables dans le monde de la génération précédente... »

42. Le lien manifeste entre la grave crise qui eut lieu en Angleterre dans les années 60, et sur le continent dans les années 70, et l'impérialisme est mentionné chez Hayes, *ibid.*, mais en note seulement (à la page 219), et chez Scuyler, *ibid.*, qui pense que « le regain d'intérêt pour l'émigration a été un facteur important dans les débuts du mouvement impérial », et que cet intérêt avait été suscité par « un grave déclin du commerce et de l'industrie britanniques » vers la fin des années 60 (p. 280). Schuyler donne également une description assez étendue du puissant « sentiment anti-impérial du milieu de l'époque victorienne ». Malheureusement, Schuyler ne distingue pas entre le Commonwealth et l'Empire proprement dit, bien que l'analyse de la situation pré-impérialiste eût facilement pu lui suggérer cette distinction.

43. Rosa Luxemburg, *Die Akkumulation des Kapitals*, Berlin, 1923, p. 273.

44. Rudolf Hilferding, *Das Finanzkapital*, Vienne, 1910, p. 401, mentionne — sans toutefois en analyser les implications — le fait que l'impérialisme « retrouve soudain les méthodes qui ont été celles de l'accumulation originelle de la richesse capitaliste ».

45. Selon les brillantes recherches de Rosa Luxemburg sur la structure politique de l'impérialisme (*ibid.*, p. 273 sq.), le « processus historique de l'accumulation du capital repose sur l'existence de couches sociales non capitalistes », si bien que « l'impérialisme est l'expression politique de l'accumulation du capital dans sa course pour s'emparer des restes du monde non capitaliste ». Cette dépendance fondamentale du capitalisme vis-à-vis

d'un monde non capitaliste se retrouve à la base de tous les autres aspects de l'impérialisme, que l'on peut alors expliquer comme les conséquences de la surépargne et de la distribution inégalitaire (Hobson, *ibid.*), comme le résultat de la surproduction et du besoin de nouveaux marchés qui en découle (Lénine, *L'impérialisme, stade ultime du capitalisme*, 1917), comme la conséquence de la pénurie de matières premières (Hayes, *ibid.*), ou comme une exportation du capital destinée à égaliser le taux de profit national (Hilferding, *ibid.*).

46. Selon Hilferding (*ibid.*, p. 409, note), de 1865 à 1898, le revenu britannique de l'investissement extérieur s'était multiplié par neuf, tandis que le revenu national n'avait que doublé. Il indique une augmentation analogue, bien que probablement moins marquée, des investissements extérieurs allemands et français.

47. Pour la France, voir Georges Lachapelle, *Les Finances de la Troisième République*, Paris, 1937, et D.W. Brogan, *The Development of Modern France*, New York, 1941. Pour l'Allemagne, comparer des témoignages contemporains très intéressants comme Max Wirth, *Geschichte der Handelskrisen*, 1873, chapitre 15, et A. Schaeffle, « Der grosse Boersenkrah des Jahres 1873 », dans *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, 1874.

48. J.A. Hobson, « Capitalism and Imperialism », *op. cit.*

49. Voir Hilferding, *op. cit.*, p. 406. « D'où la requête de tous les capitalistes qui ont des intérêts financiers dans les pays étrangers en faveur d'un pouvoir étatique fort... Les capitaux exportés sont davantage en sécurité lorsque le pouvoir gouvernemental métropolitain régit entièrement le nouveau domaine... Si possible, leurs profits doivent être garantis par l'Etat. Ainsi l'exportation du capital favorise-t-elle une politique impérialiste. » P. 423 : « Il va de soi que l'attitude de la bourgeoisie face à l'Etat subit une transformation totale lorsque le pouvoir politique de l'Etat devient sur le marché mondial un instrument compétitif pour le capital financier. La bourgeoisie avait été hostile à l'Etat dans sa lutte contre le mercantilisme économique et l'absolutisme politique... Du moins en théorie, la vie économique devait être totalement libre vis-à-vis d'une intervention de l'Etat ; l'Etat devait se limiter à exercer une action politique assurant la sécurité et l'instauration de l'égalité civile. » P. 426 : « Son désir d'une politique expansionniste provoque toutefois un changement révolutionnaire dans la mentalité de la bourgeoisie. Elle cesse d'être pacifiste et humaniste. » P. 470 : « Socialement parlant, l'expansion est une condition vitale pour la préservation d'une société capitaliste ; économiquement parlant, c'est la condition du maintien et de l'augmentation momentanés du taux de profit. »

50. Ces motifs étaient particulièrement clairs dans l'impérialisme allemand. Parmi les premières activités du *Alldeutsche Verband*, on voit les efforts déployés pour empêcher les émigrants allemands de changer de citoyenneté, et le premier discours impérialiste de Guillaume II, prononcé à l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation du Reich, comportait le passage suivant, qui est typique : « L'Empire Allemand est devenu un Empire Mondial. Partout vivent des milliers de nos compatriotes, en de lointains endroits de la terre... Messieurs, c'est votre devoir solennel de m'aider à unir cet immense Empire Allemand à notre pays natal. » Comparer également avec les propos de J.A. Froude reproduits en note 10.

51. E.H. Damce, *The Victorian Illusion*, Londres, 1928, p. 164 : « L'Afrique qui ne figurait ni dans l'histoire de la saxonité ni chez les philosophes professionnels de l'histoire impériale, est devenue le berceau de l'impérialisme britannique. »

52. Tiré de Millin, *ibid.*

53. « C'étaient les libéraux, et non la Droite parlementaire, qui soutenaient la politique maritime. » Alfred von Tirpitz, *Erinnerungen*, 1919. Voir également Daniel Frymann (pseudonyme de Heinrich Class), *Wenn ich der Kaiser wär*, 1912 : « Le véritable parti impérial, c'est le Parti National Libéral. » Frymann, l'une des figures de proue du chauvinisme allemand au cours de la Première Guerre mondiale, ajoute même à propos des conservateurs : « La réserve des milieux conservateurs à l'égard des doctrines raciales est également à noter. »

54. Hobson, *ibid.*, p. 61.

55. Hobson, *ibid.*, fut le premier à discerner l'opposition fondamentale entre l'impérialisme et le nationalisme et aussi la tendance du nationalisme à devenir impérialiste. Il considérait l'impérialisme comme une perversion du nationalisme « dans laquelle les nations... transforment la rivalité saine et stimulante entre divers types nationaux en une lutte à mort entre empires concurrents » (p. 9).

56. Voir le chapitre IV.

57. Hobson, *ibid.*, p. 146 sq. « Il ne fait aucun doute que le pouvoir du Cabinet par rapport à celui de la Chambre des Communes s'est accru régulièrement et rapidement, et il semble continuer à le faire », notait Bryce en 1901, dans ses *Studies in History and Jurisprudence*, 1901, I, 177. A propos du fonctionnement du système des *Front Benches*, voir également Hilaire Belloc et Cecil Chesterton, *The Party System*, Londres, 1911.

58. Lord Curzon, lors de l'inauguration de la plaque commémorative érigée à la mémoire de Lord Cromer. Voir Lawrence J. Zetland, *Lord Cromer*, 1932, p. 362.

59. Sir Hesketh Bell, *ibid.*, 1^{re} partie, p. 300.

Le même sentiment animait l'administration coloniale hollandaise. « C'est la tâche la plus élevée, une tâche sans précédent, celle qui attend le fonctionnaire du Service Administratif de l'Inde Orientale... Il doit considérer comme un honneur insigne de pouvoir servir dans ses rangs..., ce corps d'élite qui remplit la mission de la Hollande par-delà les mers. » Voir, de Kat Angelino, *Colonial Policy*, Chicago, 1931, II, 129.

60. Le Président des « Kolonialverein » allemands, Hohenlohe-Langenburg, en 1884. Voir Mary E. Townsend, *Origin of Modern German Colonialism, 1871-1885*, 1921.

Chapitre 2 : Penser la race avant le racisme

1. Tant que dura le pacte germano-russe, la propagande nazie cessa toutes ses attaques contre le « Bolchevisme », mais elle n'abandonna jamais sa position raciste.

2. « Correspondance d'Alexis de Tocqueville et d'Arthur de Gobineau », *Revue des Deux Mondes*, 1907, Tome 40, Lettre du 17 novembre 1853.

3. Le meilleur exposé historique de la notion de race dans l'esprit d'une « histoire des idées » est celui d'Erich Voegelin, *Rasse und Staat*, Tubingen, 1933.

4. A propos de la kyrielle d'opinions rivales au XIX^e siècle, voir Carlton J.H. Hayes, *A Generation of Materialism*, New York, 1941, pp. 111-122.

5. Huxley a abandonné ses propres recherches scientifiques dès les années 70, bien trop occupé qu'il était à jouer le rôle du « bouledogue de Darwin, aboyant et mordant les théologiens » (Hayes, *ibid.*, p. 126). La passion d'Ernst Haeckel pour la vulgarisation des travaux scientifiques, qui était au moins aussi grande que sa passion pour la science elle-même, a été récemment célébrée par un écrivain nazi enthousiaste, H. Bruecher, in « Ernst Haeckel, Ein Wegbereiter biologischen Staatsdenkens », *Nationalsozialistische Monatshefte*, 1935, fascicule 69.

Pour montrer ce dont les scientifiques sont capables, on pourra citer deux exemples. L'un et l'autre étaient des chercheurs de haut niveau, qui ont écrit à l'époque de la Première Guerre mondiale. Dans son *Altaï, Iran und Völkerwanderung* (Leipzig, 1917), l'historien d'art Josef Strzygowski découvrit que la race nordique se composait des Allemands, des Ukrainiens, des Arméniens, des Perses, des Hongrois, des Bulgares et des Turcs (pp. 306, 307). Non content de publier son rapport sur la découverte de la « polychesia » (défécation excessive) et de la « bromidosis » (odeurs corporelles) dans la race allemande, l'Académie de Médecine de Paris proposa encore de procéder à des

analyses d'urine pour détecter les espions allemands ; on avait « découvert » que l'urine allemande contenait 20 % de nitrogène non urique, contre 15 % pour les autres races. Voir Jacques Barzun, *Race*, New York, 1937, p. 239.

6. Ce quiproquo était dû pour une part au zèle de chercheurs qui s'appliquèrent à démolir tous les cas où la notion de race était utilisée. Ainsi ont-ils pris certains auteurs relativement inoffensifs, pour qui une explication par la race était une opinion possible et quelquefois fascinante, pour de véritables racistes. Ces opinions, en elles-mêmes inoffensives, avaient été avancées par les premiers anthropologues, qui en faisaient le point de départ de leurs investigations. On en trouve un exemple typique avec Paul Broca, anthropologue français renommé du milieu du siècle dernier, dont la naïve hypothèse affirmait que « le cerveau a quelque chose à voir avec la race et que mesurer la forme du crâne est la meilleure méthode pour évaluer le contenu du cerveau » (cité d'après Paul Broca, *ibid.*, p. 162). Il est évident que, si elle ne s'appuie pas sur une conception de la nature de l'homme, une telle affirmation est tout simplement ridicule.

Les philologues du début du XIX^e siècle utilisaient le concept d'« aryanisme » ; c'est pourquoi pratiquement tous les spécialistes du racisme les ont comptés au nombre des propagandistes, voire des inventeurs de la pensée raciale, ils sont pourtant aussi innocents que possible. Lorsqu'ils franchirent les limites de la recherche pure, c'est parce qu'ils voulaient inclure dans la même fraternité culturelle autant de nations que faire se pouvait. Citons Ernest Seillière, *La Philosophie de l'Impérialisme*, 4 volumes, 1903-1906 : « Ce fut alors une sorte d'enivrement : la civilisation moderne crut avoir retrouvé ses titres de famille, égarés durant de longs siècles, et l'aryanisme naquit, unissant dans une même fraternité toutes les nations dont la langue présentait quelques affinités sanscrites. » (Préface, Tome I, p. xxxv.) Autrement dit, ces hommes restaient dans la tradition humaniste du XVIII^e siècle et partageaient son enthousiasme pour les peuples étrangers et les cultures exotiques.

7. On tient parfois François Hotman, l'auteur de *Franco-Gallia*, au XVI^e siècle, pour l'un des précurseurs des doctrines raciales du XVIII^e siècle, ainsi Ernest Seillière, *ibid.* A juste titre, Théophile Simar a protesté contre cette erreur : « Hotman apparaît non pas comme le chantre des Teutons, mais comme le défenseur du peuple qui était opprimé par la monarchie. » (*Etude Critique sur la Formation de la doctrine des Races au XVIII^e et son expansion au XIX^e siècle*, Bruxelles, 1922, p. 20.)

8. *Histoire de l'Ancien Gouvernement de la France*, 1727, Tome I, p. 33.

9. C'est Montesquieu, *Esprit des Lois*, 1748, XXX; chapi-

tre X, qui affirme que l'histoire du Comte de Boulainvilliers était destinée à agir comme arme politique contre le Tiers-Etat.

10. *Les Origines de l'Ancien Gouvernement de la France, de l'Allemagne et de l'Italie*, 1789.

11. Seillière, *ibid.*, p. xxxii.

12. Voir René Maunier, *Sociologie Coloniale*, Paris, 1932, Tome II, p. 115.

13. Même en exil, Montlosier gardait des rapports étroits avec le chef de la police française, Fouché, qui l'aïda à améliorer sa triste condition financière de réfugié. Plus tard, il fut l'agent secret de Napoléon dans la société française. Voir Joseph Brugere, *Le Comte de Montlosier*, 1931, et Simar, *ibid.*, p. 71.

14. *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?*, 1789, publié peu de temps avant que n'éclate la Révolution. Citation tirée de J.H. Clapham, *The Abbé Siéyès*, Londres, 1912, p. 62.

15. « L'Aryanisme historique est parti du féodalisme au XVIII^e siècle, [et] s'est appuyé sur le germanisme au XIX^e siècle... », note Seillière, *ibid.*, p. ii.

16. *Lettres sur l'histoire de France* (1840).

17. C'est le cas, par exemple, dans le *Philosophische Vorlesungen aus den Jahren 1804-1806*, II, 357 de Friedrich Schlegel. Il en va de même d'Ernst Moritz Arndt. Voir Alfred P. Pundt, *Arndt and the National Awakening in Germany*, New York, 1935, p. 116 sq. Fichte lui-même, ce bouc émissaire n° 1 du monde contemporain en ce qui concerne la pensée raciale allemande, n'a pour ainsi dire jamais dépassé les limites du nationalisme.

18. Joseph Goerres, *Rheinischer Merkur*, 1814, N° 25.

19. *Phantasien zur Berichtigung der Urteile über künftige deutsche Verfassungen*, 1815.

20. « Les animaux de souche mêlée n'ont aucun pouvoir géniteur réel ; de même, les peuples hybrides n'essaient aucune tradition folklorique de leur propre fait... L'ancêtre de l'humanité est mort, la race originelle est éteinte. C'est pourquoi chaque peuple qui meurt est un malheur pour l'humanité... La noblesse humaine ne peut pas s'exprimer dans un seul et unique peuple. » *Deutsches Volkstum*, 1810.

Le même exemple est donné par Goerres qui, en dépit de sa définition naturaliste du peuple (« tous les membres sont unis par un lien de sang commun »), suit un principe véritablement nationaliste lorsqu'il déclare : « Aucune branche n'a le droit de dominer l'autre » (*ibid.*).

21. *Blick aus der Zeit auf die Zeit*, 1814. Traduction tirée d'Alfred P. Pundt, *ibid.*

22. « Ce n'est que lorsque l'Autriche et la Prusse furent tombées après un vain combat que j'ai réellement commencé à aimer l'Allemagne... Comme l'Allemagne a succombé à la conquête et à l'assujettissement, elle est devenue pour moi une et indissoluble », écrit E.M. Arndt dans son *Erinnerungen aus Schweden*, 1818, p. 82. Traduction empruntée à Pundt, *ibid.*, p. 151.

23. « Neue Fragmentensammlung » (1798), *Schriften*, Leipzig, 1929, Tome II, p. 335.

24. A propos de l'attitude romantique en Allemagne, voir Carl Schmitt, *Politische Romantik*, München, 1925.

25. Mussolini, « Relativismo e Fascismo », *Diuturna*, Milan, 1924. Traduction empruntée à F. Neumann, *Behemoth*, 1942, pp. 462, 463.

26. Voir le très intéressant pamphlet contre la noblesse écrit par un auteur libéral, Bucholz, et appelé *Untersuchungen ueber den Geburtsadel*, Berlin, 1807, p. 68 : « La vraie noblesse... ne peut pas se donner ou se reprendre ; car, tels le pouvoir et le génie, elle se développe d'elle-même et existe en elle-même. »

27. Clemens Brentano, *Der Philister vor, in und nach der Geschichte*, 1811.

28. « Entwurf eines Friedenspaktes. » Gerhard Ramlov, *Ludwig von der Marwitz und die Anfänge konservativer Politik und Staatsauffassung in Preussen*, Historische Studien, fascicule 185, p. 92.

29. Voir Sigmund Neumann, *Die Stufen des preussischen Konservatismus*, Historische Studien, fascicule 190, Berlin, 1930, en particulier les pages 48, 51, 64, 82. A propos d'Adam Mueller, voir *Elemente der Staatskunst*, 1809.

30. Traduction empruntée à *The Inequality of Human Races*, traduit par Adrien Collins, 1915.

31. Voir Robert Dreyfus, « La vie et les prophéties du Comte de Gobineau », Paris, 1905, *Cahiers de la quinzaine*, Ser. 6, Cahier 16, p. 56.

32. *Essai*, Tome II, Livre IV, p. 445, et l'article « Ce qui est arrivé à la France en 1870 », *Europe*, 1923.

33. J. Duesberg, « Le Comte de Gobineau », *Revue Générale*, 1939.

34. Voir le numéro de la revue française *Europe*, n° 9, 1923, consacré à la mémoire de Gobineau, et plus particulièrement l'article de Clément Serpeille de Gobineau, « Le Gobinisme et la pensée moderne ». « Toutefois ce n'est qu'... en pleine guerre que l'*Essai sur les Races* m'apparut comme dominé par une thèse féconde, et seule capable d'expliquer certains phénomènes qui se déroulaient sous nos yeux... J'ai eu la surprise de constater que mon opinion était presque unanimement partagée. Après

la guerre, je remarquai que pour presque tous les hommes des jeunes générations, l'œuvre de Gobineau fut une révélation. »

35. *Essai*, Tome II, Livre IV, note 29 et pages précédentes. « Le mot "patrie"... ne nous est vraiment revenu que lorsque les couches Gallo-romaines ont relevé la tête et joué un rôle dans la politique. C'est avec leur triomphe que le patriotisme a recommencé à être une vertu. »

36. Voir Seillière, *ibid.*, Tome I : *Le Comte de Gobineau et l'Aryanisme historique*, p. 131 : « Tandis que l'Allemagne est à peine germanique dans l'*Essai*, en revanche l'Angleterre l'est au plus haut degré... Il changera d'avis sans doute, mais sous l'influence du succès. » Il est intéressant de noter que Seillière, qui à l'occasion de ses recherches devint un adhérent fervent du gobinisme — « le climat intellectuel auquel les poumons du XX^e siècle devront probablement s'adapter » —, voyait dans le succès une raison parfaitement suffisante pour le soudain revirement de Gobineau.

37. On pourrait multiplier les exemples. La citation est tirée de Camille Spiess, *Impérialismes, Gobinisme en France*, Paris, 1917.

38. A propos de l'attitude de Taine, voir John S. White, « Taine on Race and Genius », *Social Research*, février 1943.

39. Selon Gobineau, les Sémites étaient une race blanche hybride abâtardie par un mélange avec des noirs. A propos de Renan, voir *Histoire Générale et Système comparé des Langues*, 1863, 1^{re} partie, pp. 4, 503 et *passim*. On trouve la même distinction dans ses *Langues Sémitiques*, I, 15.

40. Ce qu'a très bien rendu Jacques Barzun, *op. cit.*

41. Cet étonnant gentilhomme n'est autre que l'historien et écrivain bien connu Elie Faure, « Gobineau et le Problème des Races », *Europe*, 1923, n° 9.

42. *Reflections on the Revolution in France*, 1790, Everyman's Library Edition, New York, p. 8.

43. *Liberty, Equality, Fraternity*, 1873 ; p. 254. A propos de Lord Beaconsfield, voir Benjamin Disraeli, *Lord George Bentinck*, 1853, p. 184.

44. Les récits de voyage du XVIII^e siècle abondent en échos significatifs, en dépit de leur modération, de ce profond ahurissement. Voltaire y voyait un phénomène assez important pour mériter une note spéciale dans son *Dictionnaire Philosophique* : « Nous avons vu ailleurs combien ce globe porte de races d'hommes différents, et à quel point le premier nègre et le premier blanc qui se rencontrèrent durent être étonnés l'un de l'autre. »

45. *Histoire Naturelle*, 1769-1789.

46. *Op. cit.*, lettre du 15 mai 1852.

47. *Allgemeine Kulturgeschichte der Menschheit*, 1843-1852.
48. A. Carhill, *The Lost Dominion*, 1924, p. 158.
49. Voir Friedrich Brie, *Imperialistische Strömungen in der englischen Literatur*, Halle, 1928.
50. Voir par exemple Otto Bangert, *Gold oder Blut*, 1927. « C'est pourquoi une civilisation peut être éternelle », p. 17.
51. *Lebenswunder*, 1904, pp. 128 sq.
52. Près d'un siècle avant que l'évolutionnisme ne revête le manteau de la science, des voix s'étaient déjà élevées pour mettre le monde en garde contre les conséquences inhérentes à une folie qui, à l'époque, ne dépassait guère le stade de la pure imagination. Voltaire avait joué plus d'une fois avec les opinions évolutionnistes ; à cet égard, voir plus particulièrement « Philosophie Générale » : Métaphysique, Morale et Théologie, *Œuvres Complètes*, 1785, Tome 40, pp. 16 sq. Dans son *Dictionnaire Philosophique*, article « Chaîne des Êtres Créés », il écrivait : « L'imagination se complait d'abord à voir le passage imperceptible de la matière brute à la matière organisée, des plantes aux zoophytes, de ces zoophytes aux animaux, de ceux-ci à l'homme, de l'homme aux génies, de ces génies revêtus d'un petit corps aérien à des substances immatérielles ; et... à Dieu même... Mais le plus parfait des génies créés par l'Être Suprême peut-il devenir Dieu ? N'y a-t-il pas l'infini entre Dieu et lui ?... N'y a-t-il pas visiblement un vide entre le singe et l'homme ? »

53. Hayes, *op. cit.*, p. 11. Hayes insiste à juste titre sur la forte adhésion à la morale pratique de ces premiers matérialistes. Il explique « ce curieux divorce entre la morale et les croyances » par « ce que, par la suite, les sociologues ont décrit comme effet de retardement » (p. 130). Cette explication recèle toutefois certaines faiblesses si l'on se souvient que d'autres matérialistes, tels Haeckel en Allemagne ou Vacher de Lapouge en France, avaient délaissé le calme de l'étude et de la recherche pour se lancer dans des activités de propagande ; que, d'autre part, certains de leurs contemporains qui n'étaient pas imprégnés de leurs doctrines matérialistes, comme Barrès et Cie en France, furent des adeptes fort positifs de la brutalité perverse qui balaya la France au cours de l'affaire Dreyfus. La soudaine dégradation de la morale dans le monde occidental semble moins due au développement autonome de certaines « idées » qu'à une série d'événements politiques nouveaux et à de nouveaux problèmes socio-politiques qui venaient s'abattre sur une humanité décontenancée, en pleine confusion.

54. Titre du livre de Fr. Galton, publié en 1869, qui connut un immense succès et qui déclencha dans les décennies suivantes tout un flot de littérature portant sur le même sujet.

55. « A Biological View of Our Foreign Policy » fut publié par P. Charles Michel dans le *Saturday Review*, Londres, février 1896. Les travaux de ce type les plus importants sont : Thomas Huxley, *The Struggle for Existence in Human Society*, 1888. Sa thèse principale : la chute des civilisations n'est inéluctable que dans la mesure où le taux de natalité n'est pas contrôlé. Benjamin Kidd, *Social Evolution*, 1894. J. B. Crozier, *History of Intellectual Development in the Lines of Modern Evolution*, 1897-1901. Karl Pearson (*National Life*, 1901), professeur d'eugénisme à l'université de Londres, fut l'un des premiers à décrire le progrès comme une sorte de monstre impersonnel qui dévore tout ce qui se trouve sur son chemin. Charles H. Harvey, *The Biology of British Politics*, 1904, affirme qu'en pratiquant un contrôle strict de la « lutte pour la vie » au sein de la nation, celle-ci a toutes chances de devenir la plus puissante dans l'inévitable lutte avec les autres peuples pour le droit à l'existence.

56. Voir plus particulièrement K. Pearson, *ibid.* Mais Fr. Galton avait déjà déclaré : « Je voudrais insister sur le fait que l'amélioration des dons naturels des générations futures de la race humaine dépend déjà très largement de nous. » (*Op. cit.* éd. 1892, p. xxvi.)

57. *Testament of John Davidson*, 1908.

58. C. A. Bodelsen, *Studies in Mia-Victorian Imperialism*, 1924, pp. 22 sq.

59. E. H. Damce, *The Victorian Illusion*, 1928. « L'impérialisme a commencé avec un livre... *La Greater Britain* de Dilke. »

60. « Two Lectures on South Africa », *Short Studies on Great Subjects*, 1867-1882.

61. C.A. Bodelsen, *ibid.*, p. 199.

62. Dans son *Discours sur l'Ensemble du Positivisme*, 1848, p. 384 sq.

63. « Nous devrions exercer pouvoir et influence en Asie ; et par voie de conséquence en Europe occidentale » (W.F. Monypenny et G.E. Buckle, *The Life of Benjamin Disraeli, Earl of Beaconsfield*, New York, 1929, II, 210). Mais « si jamais l'Europe par manque de clairvoyance, tombe dans une situation d'infériorité et d'épuisement, l'Angleterre sera toujours assurée d'un illustre futur » (*ibid.*, I, Livre IV, chapitre 2). Car « l'Angleterre n'est plus une simple puissance européenne... en réalité, elle est bien plus une puissance asiatique qu'une puissance européenne. » (*Ibid.*, II, 201.)

64. Burke, *op. cit.*, pp. 42-43 : « Le pouvoir de la Chambre des Communes... est grand, certes ; et puisse-t-elle savoir préserver sa grandeur... et elle le fera aussi longtemps qu'elle pourra empêcher le briseur de loi de l'Inde de devenir le faiseur de loi de l'Angleterre. »

65. Sir James F. Stephen, *op. cit.*, p. 253, et *passim*; voir également ses « Foundations of the Government of India », 1883; *The Nineteenth Century*, LXXX.

66. A propos du racisme de Disraeli, ch. Première partie, traduite sous le titre *Sur l'antisémitisme*, *op. cit.*, chapitre III. — N.d.T.

Chapitre III. Race et bureaucratie

1. Joseph Conrad, « Heart of Darkness », *Youth and Other Tales*, 1902 : cette nouvelle est l'ouvrage qui peut le mieux nous éclairer sur la véritable expérience de race en Afrique.

2. Tiré de Carlton J. Hayes, *A Generation of Materialism*, New York, 1941, p. 338. Il existe un cas encore pire, c'est celui, bien sûr, de Léopold II de Belgique, responsable des pages les plus noires de l'histoire de l'Afrique. « Il n'y avait qu'un seul homme que l'on pût accuser des exactions qui, de 20 à 40 millions en 1890, ont réduit la population du Congo à 8 500 000 individus en 1911 : Léopold II. » Voir Selwin James, *South of the Congo*, New York, 1943, p. 305.

3. Voir la description du « système indien de gouvernement à l'aide de rapports » d'A. Carhill, dans *The Lost Dominion*, 1924, p. 70.

4. Il faut se souvenir que la colonisation de l'Amérique et de l'Australie s'est accompagnée de périodes, relativement courtes, de cruelle liquidation dues à la faiblesse numérique des indigènes, tandis que « pour ce qui est de la genèse de la société moderne sud-africaine, le territoire situé au-delà des limites du Cap n'était pas la terre nue qui s'étendait devant le squatter australien. C'était déjà un territoire peuplé, peuplé par une importante population bantoue ». Voir C.W. de Kiewict, *A History of South Africa, Social and Economic* (Oxford, 1941), p. 59.

5. « Jusqu'en 1884, le Gouvernement britannique souhaite toujours diminuer son autorité et son influence en Afrique du Sud » (De Kiewict, *ibid.*, p. 113.)

6. Le tableau ci-dessous, qui rend compte de l'immigration vers et l'émigration hors de l'Afrique du Sud entre 1924 et 1928, montre que les Anglais avaient davantage tendance à quitter le pays que d'autres immigrants et qu'à une seule exception près, chaque année a vu un plus grand nombre de Britanniques quitter le pays qu'y entrer :

Année	Immigration britannique	Immigration totale	Emigration britannique	Emigration totale
1924	3 724	5 265	5 275	5 857
1925	2 400	5 426	4 019	4 483
1926	4 094	6 575	3 512	3 799
1927	3 681	6 595	3 717	3 988
1928	3 285	7 050	3 409	4 127
Total	17 184	30 911	19 932	22 254

Ces chiffres sont tirés de Leonard Barnes, *Caliban in Africa. An Impression of Colour Madness*, Philadelphie, 1931, p. 59, note.

7. J.A. Froude, « Leaves from a South African Journal » (1874), *Short Studies on Great Subjects*, 1867-1882, Vol. IV.

8. *Ibid.*

9. Tiré de Paul Ritter, *Kolonien im deutschen Schrifttum*, 1936, Préface.

10. Lord Selbourne en 1907 : « Les Blancs d'Afrique du Sud se sont engagés sur un chemin que peu de nations ont suivi avant eux, et il ne s'en trouve pour ainsi dire pas une qui ait réussi. » Voir Kiewict, *op. cit.*, chapitre 6.

11. Voir surtout le chapitre III de Kiewict, *op. cit.*

12. « Les Esclaves et les Hottentots ont provoqué ensemble des changements considérables dans la pensée et les coutumes des colons, car le climat et la géographie n'ont pas été seuls à former les caractères distinctifs de la race Boer. Les esclaves et la sécheresse, les Hottentots et l'isolement, la main-d'œuvre bon marché et la terre se sont combinés pour créer les institutions et les coutumes de la société sud-africaine. Les fils et les filles qui sont nés de ces hardis Hollandais et Huguenots ont appris à mépriser le travail de la terre et tout travail pénible et à y voir la fonction d'une race d'esclaves. » (Kiewict, *op. cit.*, p. 21.)

13. Voir James, *op. cit.*, p. 28.

14. « L'histoire véridique de la colonisation sud-africaine raconte le développement, non pas d'un peuplement d'Européens, mais d'une société totalement nouvelle et unique, composée de races, de couleurs et d'éléments différents, modelée par des conflits d'hérédité raciale et par des frictions entre groupes sociaux inégaux. » (Kiewict, *op. cit.*, p. 19.)

15. Kiewict, *op. cit.*, p. 19.

16. « La société des Boers était rebelle, mais elle n'était pas révolutionnaire. » (*Ibid.*, p. 58.)

17. « Peu d'efforts étaient faits pour élever le niveau de vie ou augmenter les chances de la classe des esclaves et des domestiques. De la sorte, la richesse limitée de la Colonie devint le privilège de sa population blanche... Ainsi l'Afrique du Sud apprit-elle très tôt qu'un groupe conscient de ce qu'il est peut échapper au pire sort d'une vie sur une terre pauvre et stérile en faisant des distinctions de race et de couleur les arguments d'une discrimination sociale et économique. » (*Ibid.*, p. 22.)

18. Ce qu'il faut bien voir, c'est qu'aux Antilles, par exemple, « une proportion d'esclaves aussi importante que celle qui existait au Cap aurait été un signe de richesse et de prospérité », tandis que « au Cap l'esclavage était le signe d'une économie stagnante... dont le labeur était gaspillé et exploité sans aucune efficacité (*ibid.*). C'est précisément cette situation qui conduisit Barnes (*op. cit.*, p. 107) et beaucoup d'autres observateurs à conclure : « Ainsi l'Afrique du Sud est-elle un pays étranger, non seulement en ce sens que sa position est absolument non britannique, mais aussi dans le sens beaucoup plus radical où sa raison d'être, en tant que tentative d'instauration d'une société structurée, est précisément en contradiction avec les principes sur lesquels les Etats de la chrétienté sont fondés. »

19. Ce qui correspondait à 160 000 individus au moins. Kiewict (*op. cit.*, p. 181) estimait que le nombre des blancs pauvres en 1943 s'élevait à 500 000, ce qui correspondait à 20 % environ de la population blanche.

20. « Les Blancs pauvres de la population afrikaner, qui vivent au même niveau de subsistance que les Bantous, sont essentiellement le résultat de l'incapacité des Boers ou de leur refus obstiné à apprendre l'agronomie. Comme le Bantou, le Boer se plaît à errer d'une région à l'autre, cultivant le sol jusqu'à ce qu'il perde sa fertilité, chassant le gibier sauvage jusqu'à ce qu'il cesse d'exister. » (*Ibid.*)

21. « Leur race était leur titre de supériorité sur les indigènes, et effectuer un travail manuel allait à l'encontre de la dignité que leur conférait leur race... Cette aversion dégénéra, chez ceux qui étaient le plus démoralisés, en une revendication à la charité en tant que droit. » (Kiewict, *op. cit.*, p. 216.)

22. L'Eglise Réformée hollandaise a été le cheval de combat de la lutte des Boers contre l'influence des missionnaires chrétiens du Cap. En 1944, ils ont cependant franchi un pas de plus et adopté « sans le moindre désaccord » une motion interdisant le mariage entre Boers et citoyens de langue anglaise (d'après le *Times* du Cap, éditorial du 18 juillet 1944. Tiré de *New Africa*, Council on African Affairs, Bulletin mensuel, octobre 1944).

23. Kiewict (*op. cit.*, p. 181) mentionne « la doctrine de la supériorité raciale qui avait été déduite de la Bible et renforcée

par l'interprétation populaire que le XIX^e siècle avait plaqué sur les théories de Darwin ».

24. « Le Dieu de l'Ancien Testament a toujours été pour eux un personnage national, presque autant qu'il l'est pour les Juifs... Je me rappelle une scène mémorable dans un club de Capetown, où un fier Anglais, qui dinait par hasard en compagnie de trois ou quatre Hollandais, s'avisa de remarquer que le Christ était un non-Européen et que, juridiquement parlant, il eût été un immigrant proscrit dans l'Union sud-africaine. Les Hollandais furent tellement saisis par cette remarque qu'ils faillirent en tomber de leurs chaises. » (Barnes, *op. cit.*, p. 33.)

25. « Pour le Boer la ségrégation et la dégradation des indigènes est un commandement de Dieu, et c'est un péché et un blasphème de prétendre le contraire. » (Norman Bentwich, « South Africa, Dominion of Racial Problems », *Political Quarterly*, 1939, volume X, n° 3.)

26. « A ce jour, le missionnaire est pour le Boer le traître fondamental, le blanc qui prend la défense des noirs contre les blancs » (S. Gertrude Millin, *Rhodes*, Londres, 1933, p. 38).

27. « Parce qu'ils avaient peu d'activité artistique, encore moins d'architecture, et aucune littérature, ils n'avaient que leurs fermes, leurs Bibles et leur sang pour marquer leur profonde différence face à l'indigène et à l'uitlander » (Kiewict, *op. cit.*, p. 121).

28. « Le véritable *Vortrekker* [Nom donné aux Boers qui quittaient leurs fermes et s'enfonçaient vers le nord en chariot, étape (*trek*) par étape, pour y vivre en nomades. (N.d.T.)] haïssait l'idée même d'une limite. Lorsque le Gouvernement britannique insista pour que la Colonie et les fermes qui en faisaient partie reçoivent des limites fixes, il se sentit spolié de quelque chose... Il valait sûrement mieux s'enfuir de l'autre côté de la frontière, là où il y avait de l'eau et des terres à prendre, et pas de Gouvernement britannique pour rejeter les lois sur le vagabondage et où l'on ne pouvait pas traîner les Blancs devant les tribunaux pour y répondre des plaintes de leurs serviteurs » (*ibid.*, pp. 54-55). « Le *Great Trek*, mouvement unique dans l'histoire de la colonisation » (p. 58)... « marquait l'échec de la politique visant à un peuplement plus intensif. La pratique selon laquelle il fallait la surface de toute une commune canadienne pour établir dix familles s'étendit à toute l'Afrique du Sud. Elle rendait à tout jamais impossible la ségrégation des races blanche et noire dans des zones de peuplement distinctes... En plaçant les Boers hors de l'atteinte de la loi britannique, le *Great Trek* leur permit d'établir des relations "correctes" avec la population indigène » (p. 56). « Dans les années qui suivirent, le *Great Trek* devenait plus qu'une contestation ; il devait devenir une

rebellion contre l'administration britannique, et la pierre angulaire du racisme anglo-boer du XX^e siècle » (James, *op. cit.*, p. 28).

29. En 1939, la population totale de l'Union Sud-africaine s'élevait à 9 500 000 habitants, dont 7 000 000 étaient des indigènes et 2 500 000 des Européens. Parmi ces derniers, 1 250 000 étaient des Boers, un tiers environ des Britanniques, et 100 000 des Juifs. Voir Norman Bentwich, *op. cit.*

30. J.A. Froude, *op. cit.*, p. 375.

31. Kiewic, *op. cit.*, p. 119.

32. Froude, *op. cit.*, p. 400.

33. Kiewic, *op. cit.*, p. 119.

34. « Ce qu'une abondance de pluie et d'herbe était au mouton de Nouvelle-Zélande, ce qu'une profusion de pâturages peu coûteux était à la laine australienne, ce que les acres de prairie fertile étaient au blé canadien, la main-d'œuvre indigène bon marché l'était aux mines et aux entreprises industrielles de l'Afrique du Sud » (Kiewic, *op. cit.*, p. 96).

35. J.A. Froude, *ibid.*

36. « Les mines d'or sont le sang de l'Union... la moitié de la population gagnait directement ou indirectement sa vie dans l'industrie minière de l'or, et... le gouvernement tirait directement ou indirectement la moitié de ses revenus des mines d'or » (Kiewic, *op. cit.*, p. 155).

37. Voir Paul H. Emden, *Jews of Britain, A Series of Biographies*, Londres, 1944, chapitre « From Cairo to the Cape ».

38. Kiewic (*op. cit.*, pp. 138-139) mentionne toutefois un autre « concours de circonstances » : « Toute tentative de la part du Gouvernement britannique d'obtenir des concessions ou des réformes du Gouvernement du Transvaal a irrémédiablement fait de lui l'agent des magnats de l'industrie minière... La Grande-Bretagne a — que cela ait été compris clairement ou non à Downing Street — donné son soutien aux investissements financiers et miniers. »

39. « L'attitude incertaine et évasive des politiciens britanniques de la génération qui a précédé la Guerre des Boers pourrait être en grande partie imputée à l'hésitation du Gouvernement britannique entre ses obligations envers les indigènes et celles à l'égard des communautés de blancs... Mais, aujourd'hui, la Guerre des Boers le contraint à prendre une décision sur la question indigène. Dans les termes de la paix, le Gouvernement britannique a promis qu'il ne serait fait aucune tentative pour modifier le statut politique des indigènes avant qu'un gouvernement autonome n'ait été garanti aux Ex-Républiques. En prenant cette décision historique, le Gouvernement britannique

a abandonné sa politique humanitaire et permis aux leaders boers de remporter une victoire éclatante dans des négociations de paix qui scellaient leur défaite militaire. La Grande-Bretagne a renoncé à ses efforts en vue d'exercer un contrôle sur les relations essentielles entre blancs et noirs. Downing Street s'est résigné aux frontières » (Kiewic, *op. cit.*, pp. 143-144).

40. « Il existe... une notion complètement erronée selon laquelle les Afrikaners et la population de langue anglaise d'Afrique du Sud s'opposeraient encore sur la manière de traiter les indigènes. Au contraire, c'est l'une des seules choses sur lesquelles ils sont tout à fait d'accord » (James, *op. cit.*, p. 47).

41. Ce que l'on doit essentiellement aux méthodes d'Alfred Beit, qui était arrivé en 1875 en vue d'acheter des diamants pour une firme de Hambourg. « Jusque-là, seuls les spéculateurs avaient pris des actions dans les aventures minières... La méthode de Beit attira à son tour le véritable investisseur » (Emden, *op. cit.*).

42. A cet égard, Barnato adopta une attitude très caractéristique quand il fut question de la fusion de ses affaires avec le groupe de Rhodes. « Pour Barnato, fusionner n'était rien d'autre qu'une transaction financière dans laquelle il espérait gagner de l'argent... C'est pourquoi il désirait que l'entreprise n'ait rien à voir avec la politique. Or Rhodes n'était pas uniquement un homme d'affaires... » Ce qui montre combien Barnato se trompait quand il pensait que s'il avait « reçu l'éducation de Cecil Rhodes, il n'y aurait pas eu de Cecil Rhodes » (*ibid.*).

43. Cf. chapitre I, note 34.

44. D'un point de vue économique, l'augmentation des profits tirés de l'investissement à l'étranger et une relative diminution des profits du commerce extérieur caractérisent l'impérialisme. En 1889, on estimait que l'ensemble du commerce extérieur et colonial de la Grande-Bretagne lui avait apporté un revenu de 18 millions de livres seulement, tandis que durant la même année les profits tirés de l'investissement extérieur s'élevaient à 90 ou 100 millions de livres. Voir J.A. Hobson, *Imperialism*, Londres, 1938, p. 53 sq. Il est évident que l'investissement exigeait une politique d'exploitation beaucoup plus consciencieuse et à beaucoup plus long terme que le simple commerce.

45. Les premiers colons juifs à s'installer en Afrique du Sud au cours du XVIII^e siècle et de la première partie du XIX^e siècle étaient des aventuriers ; après le milieu du siècle, ils furent suivis par des commerçants et des marchands, dont les plus importants se tournèrent vers des activités comme la pêche, la chasse au phoque et à la baleine (les frères De Pass) et l'ostréiculture (la famille Mosenthal). Plus tard, ils furent pratiquement contraints d'entrer dans les industries du diamant de Kimberley où ils n'atteignirent toutefois jamais l'importance de Barnato et de Beit.

46. Ernst Schultze, « Die Judenfrage in Sued-Afrika », *Der Weltkampf*, octobre 1938, volume XV, n° 178.

47. Barnato vendit ses parts à Rhodes afin d'être introduit dans le Club de Kimberley. « Il ne s'agit pas d'une simple transaction financière », aurait dit Rhodes à Barnato, « je me propose de faire de vous un gentleman ». Barnato se plut à vivre en gentleman pendant huit ans, après quoi il se suicida. Voir Millin, *op. cit.*, pp. 14, 85.

48. « Le chemin d'un Juif — en l'occurrence celui d'Alfred Beit venant de Hambourg — à un autre est un chemin facile. Rhodes est allé voir Lord Rothschild en Angleterre et Lord Rothschild lui a donné son appui » (*ibid.*).

49. Emden, *op. cit.*

50. « En temps de paix, l'Afrique du Sud concentrait tout son potentiel industriel sur la production d'or. L'investisseur moyen plaçait son argent dans l'or parce que celui-ci offrait les profits les plus rapides et les plus importants. Mais l'Afrique du Sud possède également d'énormes gisements de minerai de fer, de cuivre, d'amiante, de manganèse, d'étain, de plomb, de platine, de chrome, de mica et de graphite. Ceux-ci, de même que les mines de charbon et l'ensemble des usines qui produisaient les biens de consommation, étaient considérés comme industries "secondaires". L'intérêt du public à investir dans celles-ci était limité. Et le développement de ces industries secondaires était découragé par les compagnies minières, et dans une large mesure par le gouvernement » (James, *op. cit.*, p. 333).

51. James, *op. cit.*, p. 111-112. « Le Gouvernement pensait que c'était un exemple à suivre pour les patrons du secteur privé... et l'opinion publique contraignait bientôt nombre de patrons à modifier leur politique de l'emploi. »

52. James, *op. cit.*, p. 108.

53. Là encore, on peut observer une nette différence entre les premiers colons et les financiers jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Saul Salomon par exemple, favorable aux Noirs et membre du Parlement du Cap, venait d'une famille qui s'était établie en Afrique du Sud au début du XIX^e siècle. Emden, *op. cit.*

54. Entre 1924 et 1930, 12 319 Juifs vinrent s'installer en Afrique du Sud, tandis que 461 seulement quittaient le pays. Ces chiffres sont extrêmement frappants si l'on pense que durant cette même période, et déduction faite des émigrants, l'immigration totale s'élevait à 12 241 personnes. (Voir Schultze, *op. cit.*) Si l'on compare ces chiffres avec le tableau de l'immigration de la note 6, il en ressort que les Juifs constituèrent en gros un tiers de l'immigration totale en Afrique du Sud pendant les années 20 et qu'à la différence de toutes les autres catégories d'*Irishlanders*, ils s'y installèrent, eux, de façon permanente ; pour

ce qui est de l'émigration annuelle, ils représentent alors un pourcentage qui n'atteint même pas 2 %.

55. « Les leaders nationalistes Afrikaner les plus enragés ont déploré le fait qu'il y ait 102 000 Juifs dans l'Union ; ils sont pour la plupart employés de bureau, industriels, ou membres des professions libérales. Les Juifs ont été pour beaucoup dans la mise en œuvre des industries secondaires en Afrique du Sud — c'est-à-dire des industries qui ne sont pas l'extraction de l'or et du diamant —, se concentrant essentiellement sur la fabrication de vêtements et de meubles (James, *op. cit.*, p. 46).

56. *Ibid.*, p. 67-68.

57. Au cours du XVIII^e siècle, on fit venir plus de 100 000 coolies indiens dans les plantations de sucre du Natal. Ils furent suivis par une main-d'œuvre chinoise employée dans les mines et qui représentait environ 55 000 personnes en 1907. En 1910, le gouvernement britannique ordonna le rapatriement de tous les mineurs chinois, et en 1913 il interdit toute immigration venant de l'Inde ou de toute autre partie de l'Asie. En 1931, les Asiatiques étaient encore 142 000 dans l'Union, et traités comme les indigènes. (Voir également Schultze, *op. cit.*)

58. Barnes, *op. cit.*, p. 13.

59. Kiewic, *op. cit.*, p. 13.

60. « Lorsque les économistes ont déclaré qu'augmenter les salaires était une forme de libéralité, et que protéger les travailleurs était contraire à l'économie, on leur a répondu que le sacrifice en valait la peine si les éléments infortunés de la population blanche parvenaient au bout du compte à affronter la vie moderne d'un pas plus assuré... Mais l'Afrique du Sud n'est pas le seul pays où la voix des économistes conventionnels se perd dans le désert depuis la fin de la Grande Guerre... Pour cette génération qui a vu l'Angleterre abandonner le libre-échange, l'Amérique rejeter l'étalon-or, le Troisième Reich embrasser l'autarcie..., l'obstination de l'Afrique du Sud à vouloir une vie économique organisée de manière à assurer la position dominante de la race blanche n'est pas réellement déplacée » (Kiewic, *op. cit.*, pp. 224 et 245).

61. Rudyard Kipling, « The First Sailor », *Humorous Tales*, 1891.

62. *The Day's Work*, 1898.

63. Lawrence J. Zetland, *Lord Cromer*, 1932, p. 16.

64. Lord Cromer, « The Government of Subject Races », *Edinburgh Review*, janvier 1908.

65. Lord Curzon, lors de l'inauguration de la plaque commémorative à la mémoire de Cromer. Voir Zetland, *op. cit.*, p. 362.

66. Tiré d'un long poème de Cromer. Voir Zetland, *op. cit.*, pp. 17-18.

67. Dans une lettre écrite par Lord Cromer en 1882. *Ibid.*, p. 87.

68. Lord Cromer, *op. cit.*

69. La corruption « était peut-être l'institution la plus humaine dans le réseau de barbelés de l'ordre russe ». Moissaye, J. Olgin, *The Soul of the Russian Revolution*, New York, 1917.

70. Zetland, *op. cit.*, p. 89.

71. Dans une lettre écrite par Cromer en 1884, *ibid.*, p. 117.

72. Dans une lettre à Lord Granville, membre du parti libéral, en 1885. *Ibid.*, p. 219.

73. Dans une lettre à Lord Rosebery en 1886, *ibid.*, p. 134.

74. *Ibid.*, p. 352.

75. Dans une lettre à Lord Rosebery, en 1893. *Ibid.*, p. 204-205.

76. Dans une lettre à Lord Rosebery en 1893. *Ibid.*, p. 192.

77. Dans un discours prononcé par Cromer devant le Parlement après 1904. *Ibid.*, p. 311.

78. Au cours des négociations et de la mise au point du modèle administratif prévu pour l'annexion du Soudan, Cromer insista sur la nécessité de maintenir toute l'affaire en dehors de la sphère d'influence des Français ; s'il agit ainsi, ce n'était pas tant pour assurer à l'Angleterre le monopole de l'Afrique que parce qu'il avait « la plus profonde défiance à l'égard de la valeur de leur système administratif appliqué aux races assujetties » (tiré d'une lettre à Salisbury, en 1899, *ibid.*, p. 248).

79. Rhodes rédigea six testaments (le premier était déjà prêt en 1877), dont chacun mentionne cette « société secrète ». On en trouvera des passages plus complets dans Basil Williams, *Cecil Rhodes*, Londres, 1921 et Millin, *op. cit.*, pp. 128 et 331.

80. On sait que la « société secrète » de Rhodes est devenue la très respectable Rhodes Scholarship Association, dans laquelle, aujourd'hui encore, non seulement des Anglais mais également les membres de toutes les « races nordiques », comme les Allemands, les Scandinaves et les Américains, sont admis.

81. Basil Williams, *op. cit.*, p. 51.

82. Millin, *op. cit.*, p. 92.

83. Cromer, *op. cit.*

84. Dans une lettre de Lord Cromer à Lord Rosebery en 1886. Zetland, *op. cit.*, p. 134.

85. « Le système indien de gouvernement à l'aide de rapports était... suspect [en Angleterre]. Il n'y avait pas de jugements par jury en Inde et les juges étaient tous des serviteurs à la solde de la Couronne, bien souvent révocables à volonté... Les hommes de loi les plus pointilleux éprouaient un certain malaise à propos du succès de l'expérience indienne. "Si, disaient-ils, le despotisme et la bureaucratie fonctionnent si bien en Inde, ne risque-t-on pas un jour ou l'autre de s'en servir pour introduire un système plus ou moins analogue ici ?" Le gouvernement de l'Inde, en tout cas, ne savait que trop bien qu'il aurait à justifier son existence et sa politique devant l'opinion publique anglaise, et il n'ignorait pas que l'opinion publique ne tolérerait jamais l'oppression » (A. Carthill, *op. cit.*, p. 70 et 41).

86. Harold Nicolson dans son *Lord Curzon : The Last Phase, 1919-1925*, Boston-New York, 1934, rapporte l'histoire suivante : « Derrière les lignes, dans les Flandres, se trouvait une grande brasserie dont les simples soldats utilisaient les cuves pour se baigner au retour des tranchées. On amena Curzon assister à ce spectacle dantesque. Il observa avec intérêt ces centaines d'individus nus folâtrant dans la vapeur d'eau. "Mon Dieu !" fit-il, "jamais je n'aurais pensé que les classes inférieures avaient la peau si blanche". Curzon niait l'authenticité de cette anecdote, qu'il aimait cependant. » (p. 47-48.)

87. Carthill, *op. cit.*, p. 88.

88. T.E. Lawrence, *Seven Pillars of Wisdom*, Introduction (1^{re} édition, 1926), qui fut supprimée dans l'édition suivante sur les conseils de George Bernard Shaw. Voir T.E. Lawrence, *Lettres*, éditées par David Garnett, New York, 1939 ; p. 262 sq.

89. Dans une lettre écrite en 1918. *Lettres*, p. 244.

90. T.E. Lawrence, *Seven Pillars of Wisdom*, Garden City, 1938, chapitre I.

91. *Ibid.*

92. L'anecdote suivante donne une idée de l'ambiguïté et de la difficulté que cet effort dut impliquer : « Lawrence avait accepté une invitation à dîner au Claridge et assister ensuite à une soirée chez Mrs. Harry Lindsay. Il ne se montra pas au dîner mais apparut à la soirée vêtu d'une robe arabe. » Cela se passait en 1919. *Lettres*, p. 272, note 1.

93. Lawrence, *op. cit.*, chapitre I.

94. Lawrence écrivait en 1929 : « Quiconque aurait progressé aussi vite que moi... et aurait vu les dessous du sommet du monde aussi bien que moi pourrait facilement en perdre ses aspirations, et trouver fastidieux les motifs ordinaires de l'action, qui l'avaient poussé jusqu'à ce qu'il atteigne le sommet. Je n'étais ni le roi ni le Premier ministre, mais je les avais

fabriqués, ou en avais fait mes jouets, et après cela il ne restait plus grand-chose, dans cette perspective, que j'eusse pu faire » (*Letters*, p. 653).

95. *Ibid.*, p. 244, 447, 450. Comparer en particulier la lettre de 1918 (p. 244) aux deux lettres adressées à George Bernard Shaw, l'une en 1923 (p. 447), l'autre en 1928 (p. 616).

96. George Bernard Shaw, qui demandait à Lawrence, en 1928, « *Quel jeu jouez-vous exactement ?* », émettait l'hypothèse que son rôle dans l'armée ou sa demande d'emploi comme veilleur de nuit (pour lequel il pouvait « fournir de bonnes références ») ne fussent pas authentiques.

97. Garnett, *op. cit.*, p. 264.

98. *Letters*, en 1930, p. 693.

99. *Ibid.*, en 1924, p. 456.

100. *Ibid.*, p. 693.

101. Lawrence, *op. cit.*, chapitre 1.

102. Millin, *op. cit.*, p. 15.

103. Ainsi que le déclara Sir Thomas Watt, citoyen sud-africain d'origine anglaise. Voir Barnes, *op. cit.*, p. 230.

Chapitre IV : L'impérialisme continental : les mouvements annexionnistes

1. Hitler écrit dans *Mein Kampf* : [A Vienne], « j'ai posé les rudiments d'une conception du monde en général et d'une forme de réflexion politique en particulier que j'ai dû plus tard développer en détail, mais qui, par la suite, ne devaient plus jamais m'abandonner » (p. 129)... Staline revint aux slogans panslavistes au cours de la dernière guerre. Le Congrès Panslaviste de 1945, à Sofia, qui avait été réuni par les Russes à la suite de leur victoire, adopta une résolution proclamant que ce n'était « pas seulement une nécessité politique internationale que de déclarer le russe son langage de communication en général, ainsi que la langue officielle de tous les pays slaves, mais une nécessité morale ». (Voir *Aufbau*, New York, avril 1945.) Peu auparavant, la radio bulgare avait diffusé un message du métropolitain Stefan, vicaire du Saint Synode bulgare, dans lequel celui-ci appelait le peuple russe « à se rappeler sa mission messianique » et où il prédisait la proche « unité du peuple slave » voir *Politics*, janvier 1945).

2. On trouvera une présentation et une analyse complètes des Slavophiles chez Alexandre Koyré, *La philosophie et le problème national en Russie au début du XIX^e siècle* (Institut Français de Léningrad, bibliothèque volume X, Paris, 1929).

3. Ernst Hasse, *Deutsche Politik*. Fascicule 4. *Die Zukunft des deutschen Volkstums*, 1907, p. 132.

4. *Ibid.*, 3. Heft. *Deutsche Grenzpolitik*, p. 167-168. Les théories géopolitiques de ce type abondaient parmi les *All-deutschen*, membres de la Ligue pangermanique. Ils comparaient toujours les besoins géopolitiques de l'Allemagne à ceux de la Russie. Les Pangermanistes autrichiens ne firent jamais — et le phénomène est caractéristique — semblable parallèle.

5. L'écrivain slavophile Danilewski, dont le *Russia and Europe* (1871) devint l'ouvrage-type du panslavisme, faisait la louange des « capacités politiques » des Russes pour leur « gigantesque Etat millénaire qui continue à croître et dont la puissance ne s'étend pas, comme le fait la puissance européenne, dans un sens colonial, mais demeure toujours concentrée sur son noyau, Moscou ». Voir K. Staehlin, *Geschichte Russlands von den Anfängen bis zur Gegenwart*, 1923-1939, 5 volumes, IV/1, 274.

6. La citation est de J. Slowacki, journaliste polonais qui a écrit dans les années 40. Voir N.O. Lossky, *Three Chapters from the History of Polish Messianism*, Prague, 1936, International Philosophical Library, II, 9.

Le panslavisme, premier de tous ces mouvements en -isme (voir Hoetzsch, *Russland*, Berlin, 1913, p. 439), a exposé ces théories géopolitiques près de quarante ans avant que le pangermanisme ne commence à « penser en termes continentaux ». Le contraste entre la puissance maritime de l'Angleterre et la puissance continentale était si manifeste qu'il serait vain de chercher à y voir des influences.

7. Reisman-Grone, *Ueberseepolitik oder Festlandspolitik ?*, 1905, *Alldeutsche Flugschriften*, n° 22, p. 17.

8. Ernst Hasse, membre de la Ligue pangermanique, proposait de traiter certaines nationalités (Polonais, Tchèques, Juifs, Italiens, etc.) de la manière dont l'impérialisme colonial traitait les indigènes sur les continents non européens. Voir *Deutsche Politik*, fascicule 1 : *Das Deutsche Reich als Nationalstaat*, 1905, p. 62. C'est la différence capitale entre la Ligue Pangermanique, fondée en 1886, et des sociétés coloniales plus anciennes, telle la *Central-Verein für Handelsgeographie* (fondée en 1863). On trouvera une description très fidèle des activités de la Ligue Pangermanique chez Mildred S. Wertheimer, *The Pan-German League, 1890-1914*, 1924.

9. Emil Deckert, *Panlatinismus, Panslawismus und Pantententismus in ihrer Bedeutung für die politische Weltlage*, Francfort, 1914, p. 4.

10. Avant la Première Guerre mondiale, déjà, les pangermanistes parlaient de la distinction entre « *Staatsfremde* », population d'origine germanique qui se trouvait vivre sous l'autorité

d'un autre pays, et « *Volksfremde* », population d'origine non germanique qui se trouvait vivre en Allemagne. Voir Daniel Frymann (pseudonyme de Heinrich Class), *Wenn ich der Kaiser wär. Politische Wahrheiten und Notwendigkeiten*, 1912.

Lorsque l'Autriche fut englobée dans le Troisième Reich, Hitler s'adressa à la population allemande d'Autriche avec des slogans typiquement pangermanistes. « Où que nous soyons nés », leur dit-il, « nous sommes tous les fils du peuple allemand ». *Hitler's Speeches*, édité par N.H. Baynes, 1942, II, 1408.

11. Th. G. Masaryk, *Zur russischen Geschichts- und Religionsphilosophie* (1913), décrit le « nationalisme zoologique » des Slavophiles depuis Danilewski (p. 257). Otto Bonhard, historien officiel de la Ligue pangermanique, affirmait qu'il existait un rapport très étroit entre son idéologie et le racisme de Gobineau et de H.S. Chamberlain. Voir *Geschichte des alldeutschen Verbandes*, 1920, p. 95.

12. Friedrich Naumann, *Central Europe* (Londres, 1916), est l'une des exceptions : il voulait substituer aux innombrables nationalités d'Europe un seul « peuple économique » uni (*Wirtschaftsvolk*) placé sous l'égide de l'Allemagne. Bien que son livre ait été un best-seller pendant toute la durée de la Première Guerre mondiale, il n'a influencé que le parti social-démocrate autrichien ; voir Karl Renner, *Oesterreichs Erneuerung. Politisch-programmatische Aufsätze*, Vienne, 1916, p. 37 sq.

13. « Avant la première guerre, du moins, l'intérêt des grands partis pour les affaires étrangères avait été atteint par celui qu'ils portaient aux questions intérieures. L'attitude de la Ligue pangermanique est différente et c'est un avantage indubitable pour sa propagande » (Martin Wenck, *Alldeutsche Taktik*, 1917).

14. Voir Paul Molisch, *Geschichte der deutschnationalen Bewegung in Oesterreich*, Iéna, 1926, p. 90 : Il est de fait « que le corps étudiant ne se contente absolument pas de refléter la constellation politique générale ; au contraire, nombre d'opinions pangermanistes de poids sont nées du corps étudiant et, de là, ont trouvé leur voie vers la politique générale ».

15. On trouvera des renseignements précieux sur l'appartenance sociale des membres de la Ligue pangermanique, ses responsables locaux et son état-major chez Wertheimer, *op. cit.* Voir également Lothar Werner, *Der alldeutsche Verband. 1890-1918. Historische Studien*. Fascicule 278, Berlin, 1935, et Gottfried Nippold, *Der deutsche Chauvinismus*, 1913, p. 179 sq.

16. Cité d'après Hans Kohn, « The Permanent Mission », *The Review of Politics*, juillet 1948.

17. Danilewski, *op. cit.*, englobait dans un futur empire russe tous les Balkans, la Turquie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Galicie, ainsi que l'Istrie avec Trieste.

18. Le slavophile K.S. Aksakow, qui écrivait au milieu du XIX^e siècle, prenait le nom officiel de « Sainte Russie » absolument au pied de la lettre, ainsi que le firent par la suite les Panславistes. Voir Th. G. Masaryk, *op. cit.*, pp. 234 sq. On trouve un exemple parfaitement caractéristique de la vague absurdiste du pangermanisme chez Moeller van den Bruck, qui proclame dans son *Germany's Third Empire* (New York, 1934) : « Il n'y a qu'Un seul Empire, tout comme il n'y a qu'Une seule Eglise. Tout ce qui par ailleurs en revendique le titre peut être un Etat, une communauté ou une secte. Il n'existe que L'Empire » (p. 263).

19. George Cleinow, *Die Zukunft Polens*, Leipzig, 1914, II, 93 sq.

20. Au cours de la guerre de Crimée (1853-1856), Michael Pagodin, folkloriste et philologue russe, écrivit au Tsar une lettre dans laquelle il disait des peuples slaves qu'ils étaient les seuls alliés, puissants et sûrs, de la Russie (Staehlin, *op. cit.*, p. 35) ; peu de temps après, le général Nikolai Mouraviev-Amoursky, « l'un des grands bâtisseurs d'empire russes », appelait de ses vœux « la libération des Slaves de l'Autriche et de la Turquie » (Hans Kohn, *op. cit.*) ; et dès 1870, on vit paraître un pamphlet militaire demandant la « destruction de l'Autriche comme l'une des conditions nécessaires en vue d'une fédération panslave » (voir Staehlin, *op. cit.*, p. 282).

21. Voir Otto Bonhard, *op. cit.*, p. 58 sq., et Hugo Grell, *Der alldeutsche Verband, seine Geschichte, seine Bestrebungen, seine Erfolge*, 1898, *Alldeutschen Flugchriften*, N° 8.

22. Selon le programme pangermaniste autrichien de 1913, tiré d'Eduard Pichl (al. Herwig), *Georg Schoenerer*, 1938, 6 volumes, VI, 375.

23. Lorsque dans son admiration pour Bismarck, Schoenerer déclara en 1876 que « l'Autriche en tant que grande puissance devait cesser d'exister » (Pichl, *op. cit.*, I, 90), Bismarck réfléchit et dit à ses admirateurs autrichiens qu'« une Autriche puissante était une nécessité vitale pour l'Allemagne ».

24. Voir le chapitre II de la 1^{re} partie : *Sur l'antisémitisme*, *op. cit.*

25. Pichl, *op. cit.*, I, 26. La traduction est tirée de l'excellent article d'Oscar Karbach, « The Founder of Modern Political Antisemitism, Georg von Schoenerer », *Jewish Social Studies*, Volume VII, N° 1, janvier 1945.

26. Vassili Rozanov, *Fallen Leaves*, 1929, pp. 163-164.

27. Voir C.A. MacCartney, *National States and National Minorities*, Londres, 1934, p. 432 sq.

28. Karl Marx, *Le Dix-Huit Brumaire de Louis Bonaparte*.

29. Voir J.T. Delos, *La Nation*, Montreal, 1944, remarquable ouvrage sur ce sujet.

30. Voir le duc de Rohan, *De l'Intérêt des Princes et Etats de la Chrétienté*, 1638, dédié au cardinal de Richelieu.

31. L'analyse du principe de souveraineté faite par Jean Bodin, *Six Livres de la République*, 1576, demeure l'une des plus révélatrices. On trouvera chez George H. Sabine, *A History of Political Theory*, 1937, un bon exposé et une bonne analyse des principales théories de Bodin.

32. Dans ce contexte, on comprendra l'intérêt des propositions socialistes de Karl Renner et d'Otto Bauer à propos de l'Autriche, visant à séparer entièrement la nationalité de sa base territoriale et à en faire une sorte de statut personnel; ce qui correspondait, bien entendu, à une situation dans laquelle les groupes ethniques étaient dispersés à travers tout l'empire sans pour autant perdre leur caractère national. Voir Otto Bauer, *Die Nationalitätenfrage und die österreichische Sozialdemokratie*, Vienne, 1907, à propos du principe personnel (par opposition au principe territorial), p. 332 sq. et 353 sq. « Le principe personnel veut organiser les nations non en corps territoriaux mais en simples associations de personnes. »

33. Pichl, *op. cit.*, I, 152.

34. Pas un seul mouvement annexionniste à part entière n'a jamais pu se développer en dehors de ces conditions. Le panlatinisme était un abus de langage pour désigner les quelques tentatives avortées faites par les nations latines pour réaliser une sorte d'alliance face au danger allemand, et le messianisme polonais lui-même n'a jamais revendiqué davantage que ce qui, à un moment donné, aurait pu se concevoir comme territoire sous domination polonaise. Voir également Deckert, *op. cit.*, qui déclarait en 1914 « que le Panlatinisme n'a pas cessé de décliner, et que le nationalisme et la conscience d'Etat sont devenus plus forts et ont gardé là un plus grand potentiel que partout ailleurs en Europe » (p. 7).

35. Nicolas Berdiaïev, *The Origin of Russian Communism*, 1937, p. 102. — K.S. Aksakow déclarait le peuple russe le « seul peuple chrétien de la terre » en 1855 (voir Hans Ehrenberg et N.V. Boubnoff, *Oestliches Christentum*, Bd. I, p. 92 sq.), et le poète Tyoutchev proclamait au même moment que « le peuple russe était Chrétien non seulement du fait de l'Orthodoxie de sa foi mais de par quelque chose de plus intime. Il est Chrétien de par cette faculté de renoncement et de sacrifice qui est le fondement de sa nature morale ». Cité d'après Hans Kohn, *op. cit.*

36. Selon Tchaadaïev, dont les *Philosophical Letters*, 1829-1831, ont constitué la première tentative systématique visant à

concevoir l'histoire mondiale comme centrée autour du peuple russe. Voir Ehrenberg, *op. cit.*, I, 5 sq.

37. Discours du 30 janvier 1945, tel qu'il a été rapporté dans le *New York Times* du 31 janvier.

38. Ce sont les propres mots de Luke, archevêque de Tambov, tels qu'ils ont été cités dans *The Journal of the Moscow Patriarchate*, n° 2, 1944.

39. Ce qu'avait déjà reconnu un jésuite russe, le prince Ivan S. Gagarine, dans son pamphlet *La Russie sera-t-elle catholique ?* (1856) où il attaquait les slavophiles parce qu'« ils veulent instaurer l'uniformité religieuse, politique et nationale la plus complète. Dans leur politique étrangère, ils veulent amalgamer tous les Chrétiens orthodoxes quelle que soit leur nationalité, et tous les Slaves quelle que soit leur religion, dans un vaste empire Slave et Orthodoxe ». (Tiré de Hans Kohn, *op. cit.*)

40. « On reconnaîtra que l'homme n'a d'autre destin en ce monde que celui de travailler à la destruction de sa personnalité et à son remplacement par une existence sociale et impersonnelle. » Tchaadaïev, *op. cit.*, tiré d'Ehrenberg, *op. cit.*, p. 60.

41. Le passage suivant, emprunté à Frymann, *op. cit.*, p. 186, est caractéristique : « Nous connaissons notre propre peuple, ses qualités comme ses défauts, mais le genre humain, nous ne le connaissons pas et nous refusons de nous y intéresser ou d'avoir le moindre enthousiasme pour lui. Où commence-t-il, où finit-il, celui que nous sommes supposés aimer parce qu'il fait partie du genre humain?... Le décadent ou quasi bestial paysan russe du *mir*, le nègre d'Afrique de l'est, le métis d'Afrique sud-occidentale allemande, ou encore ces insupportables Juifs de Galicie et de Roumanie sont-ils tous des membres du genre humain?... On peut croire en la solidarité du peuple germanique — tous ceux qui sont en dehors de cette sphère ne nous intéressent pas. »

42. C'est ce rétrécissement des distances géographiques qui s'exprime dans le *Central Europe* de Friedrich Naumann : « Il est loin encore, le jour où il y aura "un seul bercail et un seul berger", mais les jours sont passés où des bergers sans nombre, les uns petits les autres grands, menaient paître sans contrainte leurs troupeaux dans les prairies d'Europe. Un esprit d'industrie à grande échelle et d'organisation supra-nationale s'est emparé de la politique. On pense, comme dirait Cecil Rhodes, "en termes de Continents". » Ces quelques phrases furent citées dans un nombre incalculable d'articles et de pamphlets de l'époque.

43. Les nouvelles théories génétiques de la Russie soviétique sont à cet égard fort intéressantes. La transmission des caractères acquis implique clairement que les populations vivant dans

des conditions défavorables transmettent le patrimoine héréditaire le plus pauvre et *vice versa*. « En un mot, il devrait y avoir un maître inné et des races assujetties. » Voir H.S. Muller, « The Soviet Master Race Theory », *New Leader*, 30 juillet 1949.

44. L'article de G. Fedotov, « Russia and Freedom », publié dans *The Review of Politics*, volume VIII, n° 1, janvier 1946, est un véritable chef-d'œuvre de chronique historique; il retrace pour l'essentiel toute l'histoire de la Russie.

45. N. Berdiaïev, *op. cit.*, p. 29.

46. K.S. Aksakov, dans Ehrenberg, *op. cit.*, p. 97.

47. Voir par exemple Schoenerer, qui reprochait au « *Verfassungspartei* » autrichien de continuer à subordonner les intérêts nationaux aux intérêts de l'Etat (Pichl, *op. cit.*, I, 151). Voir également les passages caractéristiques dans le *Judas Kampf und Niederlage in Deutschland* (1937, p. 39 sq.) de Graf E. Reventlow. Reventlow voyait dans le National-Socialisme la réalisation du Pan-germanisme à cause de son refus d'« idolâtrer » l'Etat, qui n'est que l'un des rouages de la vie populaire.

48. Ernst Hasse, *Deutsche Weltpolitik*, 1897, *Alldeutsche Flugschriften*, n° 5, et *Deutsche Politik*, 1. Heft : *Das deutsche Reich als Nationalstaat*, 1905, p. 50.

49. Wertheimer, *op. cit.*, p. 209.

50. Rozanov, *op. cit.*, p. 56-57.

51. Louis Levine, *Pan-Slavism and European Politics*, New York, 1914, décrit le passage de l'ancienne génération slavophile au nouveau mouvement panslaviste.

53. Oscar Karbach, *op. cit.*

54. A l'origine, le Programme de Linz, qui demeura le programme des Pangermanistes d'Autriche, ne comportait pas le paragraphe sur les Juifs; en 1882, on trouvait même trois Juifs au comité de rédaction. Le paragraphe juif fut ajouté en 1885. Voir Oscar Karbach, *op. cit.*

55. Otto Bonhard, *op. cit.*, p. 45.

56. Ainsi que l'a dit le socialiste Otto Bauer (*op. cit.*, p. 373), qui n'était certainement pas antisémite.

57. L'essai d'A. Steinberg, « Die weltanschaulichen Voraussetzungen der jüdischen Geschichtsschreibung » (*Dubnov Festschrift*), 1930, est très révélateur quant à l'auto-interprétation des Juifs : « Si l'on... accepte le concept de vie tel qu'il s'exprime dans l'histoire juive... alors la question de l'Etat perd de son importance, quelle que soit la réponse que l'on puisse y apporter. »

58. La profonde similitude entre tous ces concepts apparaît

dans le rapprochement suivant, auquel pourraient s'ajouter bien d'autres exemples : Steinberg, *op. cit.*, dit des Juifs : leur histoire se situe en dehors de toutes les lois historiques habituelles; Tchaadaïev déclare les Russes peuple d'exception. Berdiaïev (*op. cit.*, p. 135) affirmait carrément : « le messianisme russe est apparenté au Messianisme juif ».

59. Voir l'antisémite E. Reventlow, *op. cit.*, mais également le philosophe russe pro-sémite Vladimir Soloviov, *Judaism and the Christian Question* (1884) : Entre les deux nations religieuses, les Russes et les Polonais, l'histoire a introduit un troisième peuple religieux, les Juifs. Voir Ehrenberg, *op. cit.*, pp. 314 sq. Voir également Cleinow, *op. cit.*, pp. 44 sq.

60. Voir John S. Curtiss, *The Protocole of Zion*, New York, 1942.

61. Voir Berdiaïev, *op. cit.*, p. 5 : « Dans le royaume moscovite, la religion et la nationalité se sont développées de concert, ainsi qu'elles l'ont fait dans la conscience de l'ancien peuple hébreu. Et tout comme la conscience messianique était un attribut du judaïsme, elle a aussi été un attribut de l'Orthodoxie russe. »

62. On verra dans le passage suivant, dû à Léon Bloy, un exemple surprenant — mais qui n'est pas, heureusement, caractéristique du nationalisme français — de la folie qui animait tout le débat : « La France est tellement la première des nations que toutes les autres, quelles qu'elles soient, doivent se sentir honorées d'être autorisées à manger le pain de ses chiens. Si seulement la France est heureuse, alors le reste du monde peut être satisfait même s'il doit payer pour le bonheur de la France le prix de l'esclavage et de la destruction. Mais si la France souffre, alors Dieu lui-même souffre, le terrible Dieu... C'est aussi absolu et aussi inévitable que le secret de la prédestination. » Cité d'après R. Nadolny, *Germanisierung oder Slavisierung?*, 1928, p. 55.

63. Voir plus spécialement dans *Le Château* (1930), la magnifique histoire des Barnabés, qui se lit comme un étrange pastiche de la littérature russe. Les membres de la famille vivent sous le coup d'un sortilège, traités comme des lépreux au point qu'ils finissent par se sentir tels, pour la simple raison que l'une de leurs ravissantes filles a autrefois osé repousser les avances indécentes d'un important fonctionnaire. Les simples villageois, contrôlés jusque dans le plus petit détail, et asservis jusque dans leur pensée aux volontés de leurs tout-puissants fonctionnaires, ont compris depuis longtemps que, pour eux, avoir raison ou avoir tort est purement une question de « fatalité » à laquelle ils ne peuvent rien changer. Ce n'est pas, comme le croit naïvement, K., l'auteur d'une lettre obscène, qui

est dénoncé, mais le destinataire qui finit par être marqué et souillé. C'est ce que veulent dire les villageois lorsqu'ils parlent de leur « fatalité ». Pour K., « c'est injuste et monstrueux, mais il est le seul du village à exprimer cette opinion ».

64. La déification des hasards fait évidemment office de rationalisation pour tous les peuples qui ne sont pas maîtres de leur propre destinée. Voir par exemple Steinberg, *op. cit.* : « Car c'est le Hasard qui est devenu décisif pour la structure de l'histoire juive. Un Hasard..., dans le langage de la religion, cela s'appelle La Providence. » (P. 34.)

65. Un écrivain russe a dit un jour que le panslavisme « engendre une haine implacable de l'Occident, un culte morbide de tout ce qui est russe ; ... la rédemption de l'univers est encore possible, mais elle ne peut se produire que par l'intermédiaire de la Russie... Les panslavistes, qui voient partout des ennemis de leurs idées, persécutent tous ceux qui ne sont pas de leur avis... » (Victor Bérard, *L'Empire russe et le tsarisme*, 1905). Voir également N.V. Boubnoff, *Kultur und Geschichte im russischen Denken der Gegenwart*, 1927, Osteuropa : Quellen und Studien, fascicule 2, chapitre V.

66. Ehrenberg, *op. cit.*, le souligne dans son épilogue : les idées de Kirijevski, de Chomiakov, de Leontiev « sont peut-être mortes pour la Russie d'après la Révolution. Mais maintenant elles se sont répandues dans toute l'Europe et aujourd'hui, à Sofia, à Constantinople, à Berlin, à Paris, à Londres, elles sont vivantes... Les Russes, et plus précisément les disciples de ces auteurs... publient des livres et éditent des revues qui sont lues dans tous les pays européens ; à travers eux, ces idées — les idées de leurs pères spirituels — s'expriment. L'esprit russe est devenu européen » (p. 334).

67. A propos de la bureaucratisation des appareils des partis, l'ouvrage classique demeure celui de Robert Michels : *Les partis politiques*, Flammarion, 1976.

68. K. Staehlin, « Die Entschung des Panslawismus », *Germano-Slavica*, 1936, Heft 4.

69. Selon M.N. Katkov : « Tout pouvoir tire sa source de Dieu ; néanmoins, le tsar de Russie a été investi d'une signification particulière qui le distingue de tous les autres dirigeants du monde... Il est le successeur des Césars de l'Empire oriental... eux qui ont créé le symbole même de la Foi du Christ... C'est là que réside le mystère de la profonde différence entre la Russie et toutes les autres nations du monde. » Tiré de Salon W. Baron, *Modern Nationalism and Religion*, 1947.

70. Pour Pobyedonostzev, dans ses *Reflections of a Russian Statesman*, Londres, 1898, « le pouvoir n'existe pas pour lui-même

exclusivement, mais pour l'amour de Dieu. C'est un culte auquel les hommes sont voués. C'est de là que provient l'infinie, la terrible force du pouvoir et son infini et terrible fardeau » (p. 254). Ou encore : « La loi devient un traquenard non seulement pour le peuple, mais... pour les autorités mêmes qui œuvrent à son administration... si à chaque pas l'exécuteur de la loi rencontre dans cette loi-même des prescriptions restrictives... alors toute autorité se perd dans le doute, elle est affaiblie par la loi... et broyée par la peur des responsabilités » (p. 88).

71. Selon Katkov, « le gouvernement en Russie implique tout à fait autre chose que ce que signifie ce terme dans les autres pays... En Russie, le gouvernement, au sens le plus élevé du mot, c'est le pouvoir suprême en action... » Moissaïe J. Olgine, *The Soul of the Russian Revolution*, New York, 1917, p. 57. Plus rationnelle dans sa forme on trouve aussi la théorie selon laquelle « des garanties juridiques étaient nécessaires dans les Etats fondés sur la conquête et menacés par la lutte des classes et des races ; ces garanties étaient superflues dans une Russie qui alliait l'harmonie des classes à l'amitié des races » (Hans Kohn, *op. cit.*).

Bien que dans le pangermanisme, l'idolâtrie du pouvoir ait joué un rôle moins déterminant, il y eut toujours une certaine tendance à l'illégalité qui transparaît par exemple très clairement chez Frymann, *op. cit.*, lequel proposait dès 1912 l'introduction de cette « détention protectrice » (*Sicherheitshaft*), à savoir l'arrestation sans raison légale, dont les nazis se sont alors servi pour remplir les camps de concentration.

72. Il existe évidemment une similitude frappante entre l'organisation de la foule française au moment de l'affaire Dreyfus (voir *supra*) et les groupes russes des pogroms comme les « Cent Noires » — dans lesquels se rassemblaient les « rebuts les plus sauvages et les moins cultivés de la vieille Russie et qui restaient en rapport avec la majorité de l'épiscopat orthodoxe » (Fedotow, *op. cit.*) — ou la « Ligue du Peuple Russe » avec ses Escadrons de Combat secrets, recrutés parmi les agents les plus immondes de la police, payés par le gouvernement et menés par des intellectuels. Voir E. Cherkover, « New Materials on the Pogroms in Russia at the Beginning of the Eighties », *Historische Schriften* (Vilna), II, 463 ; et N.M. Gelber, « The Russian Pogroms in the Early Eighties in the Light of the Austrian Diplomatic Correspondence », *ibid.*

73. Delos, *op. cit.*

74. Ainsi que le président des *Kolonialverein* allemands le proclama en 1884. Voir Mary E. Townsend, *Origin of Modern German Colonialism : 1871-1885*, New York, 1921. La Ligue pangermanique n'a jamais cessé d'affirmer qu'elle se situait

« au-dessus des partis ; ce fut et cela demeure une condition vitale pour la Ligue » (Otto Bonhard, *op. cit.*). Le premier véritable parti à s'être voulu davantage qu'un parti, un « parti impérial », fut le parti national-libéral allemand, dont le leader était Ernst Bassermann (Frymann, *op. cit.*).

En Russie, les panslavistes n'eurent qu'à prétendre ne représenter rien de plus qu'un soutien populaire au gouvernement pour se trouver à l'écart de toute compétition avec les partis ; car le gouvernement, en tant que « Pouvoir Suprême en action... ne saurait se concevoir comme apparenté aux partis ». Ainsi parlait M.N. Katkov, proche collaborateur journalistique de Pobiedonostsev. Voir Olgine, *op. cit.*, p. 57.

75. Cela demeurerait manifestement le but des premiers groupes « au-dessus des partis », au nombre desquels on doit compter la Ligue pangermanique jusqu'en 1918. « Situés en dehors de tous partis politiques organisés, nous sommes en mesure de suivre notre voie, une voie purement nationale. Nous ne demandons pas : Etes-vous conservateur ? Etes-vous libéral ? !!! La nation allemande est le point de rencontre où tous les partis peuvent faire cause commune. » Lehr, *Zwecke und Ziele des alldeutschen Verbandes*. Flugschriften, n° 14. Traduction tirée de Wertheimer, *op. cit.*, p. 110.

76. Carl Schmitt, *Staat, Bewegung, Volk* (1934), parle du « monopole de la politique » qu'avait acquis l'Etat au cours des XVII^e et XVIII^e siècles.

77. Wertheimer, *op. cit.*, décrit assez fidèlement la situation lorsqu'il dit : « Prétendre qu'il existait avant la guerre un lien vital entre la Ligue pangermanique et le gouvernement impérial est totalement irrationnel. » Par ailleurs, il est parfaitement vrai que la politique allemande au cours de la Première Guerre mondiale a été influencée de façon décisive par les Pangermanistes, étant donné que le corps des officiers supérieurs était devenu pangermaniste. Voir Hans Delbrück, *Ludendorffs Selbstportrait*, Berlin, 1922. Comparer également son premier article sur ce sujet, « Die Alldeutschen », *Preussische Jahrbücher*, 154, décembre 1913.

78. Sigmund Neumann, *Die deutschen Parteien*, 1932, p. 99.

79. Moeller van den Bruck, *Das dritte Reich*, 1923, p. viii, décrit ainsi la situation : « Lorsque la Guerre mondiale se fut terminée par une défaite... nous rencontrâmes partout des Allemands qui se disaient en dehors de tous les partis, qui parlaient de "se libérer des partis", qui essayaient de trouver un point de vue "au-dessus des partis"... Une totale absence de respect pour les Parlements... qui n'ont jamais la moindre idée de ce qui se passe réellement dans le pays... s'est déjà répandue très largement parmi la population. »

80. Le mécontentement des Britanniques à l'égard du système des *Front Benches* n'a rien à voir avec ce sentiment anti-parlementaire, les Britanniques étant, dans ce cas précis, opposés à tout ce qui empêche le Parlement de fonctionner correctement.

81. Le système de partis britannique, le plus ancien de tous, « n'a commencé à prendre forme... que lorsque les affaires de l'Etat eurent cessé d'être la prérogative exclusive de la couronne... », c'est-à-dire après 1688. « Le rôle historique du roi a toujours été de représenter la nation en tant qu'unité face à la lutte factieuse des partis. » Voir l'article « Political Parties » 3, « Great Britain » de W.A. Rudlin, *Encyclopédie of the Social Sciences*.

82. Dans *The History of Party*, Londres, 1836, la première histoire du parti, Georges W. Cooke le décrit (dans sa préface) comme un système selon lequel « deux groupes d'hommes d'Etat... gouvernement chacun leur tour un puissant empire ».

83. La meilleure analyse de la nature du système des partis continental est celle que donne le juriste suisse Johann Caspar Bluntschli, *Charakter und Geist der politischen Parteien*, 1869. Il dit : « Il est exact qu'un parti n'est que l'une des composantes d'un tout plus important, et jamais ce tout lui-même... Il ne doit jamais s'identifier avec le tout, le peuple ou l'Etat... ; en conséquence, un parti peut combattre d'autres partis, mais il ne doit jamais les ignorer et, d'ordinaire, ne pas chercher à les détruire. Aucun parti ne peut exister seul » (p. 3). La même idée s'exprime chez Karl Rosenkrantz, philosophe allemand de l'école hégélienne, dont le livre sur les partis parut avant que les partis n'existent en Allemagne : *Ueber den Begriff der politischen Partei* (1843) : « Le parti est une partialité consciente » (p. 9) !

84. Voir John Gilbert Heinberg, *Comparative Major European Governments*, New York, 1937, chapitres vii et viii. « En Angleterre, un seul parti politique a généralement la majorité à la Chambre des Communes, et les leaders du parti sont membres du Cabinet... En France, aucun parti politique n'a jamais, dans la pratique, la majorité des sièges de la Chambre des députés, et par conséquent le Conseil des ministres est composé par les leaders d'un certain nombre de groupes de partis » (p. 158).

85. Voir l'Introduction de *Demokratie und Partei*, édité par Peter R. Rohden, Vienne, 1932 : « La caractéristique distinctive des partis allemands est... que tous les groupes parlementaires sont résignés à ne pas représenter la *volonté générale*... C'est pourquoi les partis ont été si embarrassés lorsque la Révolution de Novembre les a conduits au pouvoir. Chacun d'eux était organisé de telle manière qu'il ne pouvait exprimer que des

revendications partielles, c'est-à-dire que chacun comptait toujours sur l'existence d'autres partis représentant d'autres intérêts partiels et trouvait ainsi une limite naturelle à ses propres ambitions » (p. 13-14).

86. Le système des partis continental est très récent. A l'exception des partis français, qui remontent à la Révolution française, aucun pays européen n'a connu de représentation parlementaire avant 1848. Les partis sont apparus dans la foulée des factions qui s'étaient formées au sein du Parlement. En Suède, le parti social-démocrate a été le premier à présenter (en 1889) un programme dûment formulé (*Encyclopedia of Social Sciences, loc. cit.*). A propos de l'Allemagne, voir Ludwig Bergstrasser, *Geschichte der politischen Parteien*, 1921. Tous les partis se fondaient ouvertement sur la protection d'intérêts ; ainsi le parti conservateur allemand se développa-t-il à partir de l'« Association pour la protection des intérêts de la grosse propriété foncière » fondée en 1848. Ces intérêts, toutefois, n'étaient pas nécessairement économiques. Les partis néerlandais, par exemple, se sont constitués « sur les deux questions qui dominent si largement la politique néerlandaise — l'élargissement du droit de vote et la subvention de l'éducation privée, d'ailleurs essentiellement confessionnelle » (*Encyclopedia of the Social Sciences, loc. cit.*).

87. Définition du parti d'Edmund Burke : Le parti est un corps d'hommes unis pour défendre, par leurs efforts conjugués, l'intérêt national, en vertu d'un principe particulier sur lequel ils sont tous d'accord » (*Upon Party*, 2^e édition, Londres, 1850).

88. Arthur N. Holcombe (*Encyclopedia of the Social Sciences, loc. cit.*) a souligné à juste titre le fait que dans le système bipartite, les principes des deux partis « tendent à être les mêmes. S'ils n'avaient pas été les mêmes en substance, se soumettre au vainqueur eût été intolérable pour le vaincu ».

89. Burke, *op. cit.* : « Ils croyaient impossible que des hommes pussent agir efficacement s'ils n'agissaient pas de concert ; impossible que des hommes pussent agir s'ils n'agissaient pas en toute confiance ; impossible que des hommes pussent agir en toute confiance s'ils n'étaient pas liés par des opinions communes, des sympathies communes et des intérêts communs. »

90. Au sujet du concept de citoyen (*Staatsbürger*) par opposition au membre d'un parti, pour l'Europe centrale, voir Bluntschli, *op. cit.* : « Les partis ne sont pas des institutions d'Etat, ni des membres de l'appareil d'Etat, mais des associations sociales libres dont la formation repose sur un ensemble de membres fluctuant et uni par une conviction précise en vue d'une action politique commune. » La différence entre l'intérêt de l'Etat et l'intérêt d'un parti est soulignée à tout propos : « Le parti ne doit jamais se placer au-dessus de l'Etat, il ne doit

jamais faire passer ses intérêts de parti au-dessus de l'intérêt de l'Etat » (p. 9 et 10).

Burke, au contraire, combat le concept selon lequel les intérêts du parti ou l'appartenance au parti font de l'homme un plus mauvais citoyen. « Les Commonwealths sont faits de familles ; les commonwealths de partis aussi ; et l'on pourrait tout aussi bien affirmer que nos amitiés et nos liens de sang naturels tendent inévitablement à faire des hommes de mauvais citoyens à l'instar de ceux qui affirment que nos attaches avec notre parti affaiblissent celles qui nous lient à notre pays » (*op. cit.*). Lord John Russell, *On Party*, 1850, fait même un pas de plus lorsqu'il déclare que le plus important des bienfaits des partis c'est « qu'ils donnent une substance aux opinions fumeuses des politiciens, et qu'il les attache à des principes stables et durables. »

91. Comparer à cette attitude le fait très éloquent qu'en Grande-Bretagne, Ramsay Mac Donald ne put jamais faire oublier sa « trahison » envers le parti travailliste. En Allemagne, l'esprit de devoir civique exigeait de ceux qui appartenaient à la fonction publique de se placer au-dessus des partis. Pour vaincre cet esprit de devoir civique hérité de la vieille Prusse, les nazis affirmèrent la primauté du parti, parce qu'ils voulaient arriver à la dictature. Goebbels demandait explicitement : « Tout membre du parti qui devient fonctionnaire d'Etat doit avant tout rester un national-socialiste... et coopérer étroitement avec l'administration du parti » (tiré de Gottfried Neesse, *Partei und Staat*, 1939, p. 28).

92. Comme le *Kolonialverein*, le *Centralverein für Handelsgeographie*, le *Flottenverein*, ou même la Ligue pangermanique, qui jusqu'à la Première Guerre mondiale n'avait jamais eu le moindre contact avec la grosse finance. Voir Werthiemer, *op. cit.*, p. 73. Les *Nationalliberen* constituaient bien sûr l'exemple typique de cette attitude « au-dessus des partis » de la bourgeoisie ; voir note 75.

93. Erich Ludendorff, *Die überstaatlichen Mächte im letzten Jahre des Weltkrieges*, Leipzig, 1927. Voir également *Feldherrnworte*, 1938, 2 volumes ; I, 43, 55 ; II, 80.

94. Le but primordial de l'Etat corporatif était « de corriger et de neutraliser la situation qu'avait engendrée la révolution industrielle du XIX^e siècle en dissociant dans l'industrie le capital et la main-d'œuvre, donnant naissance d'un côté à une classe capitaliste composée des employeurs de main-d'œuvre, de l'autre à une vaste classe de non possédants, le prolétariat industriel. La juxtaposition de ces classes aboutissait inéluctablement à une confrontation de leurs intérêts contradictoires » (*The Fascist Era*, publié par la Confédération Fasciste des Industriels, Rome, 1939, chapitre III).

95. « Si l'Etat doit vraiment représenter la nation, le peuple qui constitue la nation doit être une partie de l'Etat.

« Comment garantir cela ?

« La réponse des fascistes consiste à organiser le peuple en groupes selon les activités respectives de chacun, des groupes qui, sous l'action de leurs leaders..., s'élèvent par degrés comme dans une pyramide à la base de laquelle il y aurait les masses, et, au sommet, l'Etat.

« Pas de groupe extérieur à l'Etat, pas de groupe contre l'Etat, rien que des groupes au sein de l'Etat... qui... est la nation rendue structurée. » (*Ibid.*).

96. Au sujet des relations entre parti et Etat dans les pays totalitaires, et en particulier l'intégration du parti fasciste dans l'Etat italien, voir Franz Neumann, *Behemoth*, 1942, chapitre 1.

97. Voir le remarquable exposé sur les relations entre parti et mouvement dans le « Dienstvorschrift für die Parteiorganisation der NSDAP », 1932, p. 11 sq., ainsi que celui de Werner Best dans *Die deutsche Polizei*, 1941, p. 107, qui va dans le même sens : « C'est la tâche du Parti... de maintenir la cohésion du mouvement et de lui apporter un soutien et une direction. »

98. Dans son discours du 14 novembre 1933, Mussolini défend sa dictature de parti unique avec des arguments qui sont monnaie courante dans tous les Etats-nations en temps de guerre : Un parti politique unique est indispensable pour « que la discipline politique puisse exister... et que le lien créé par un sort commun puisse unir tout le monde au-dessus des intérêts contradictoires » (Benito Mussolini, *Four Speeches on the Corporate State*, Rome, 1935).

99. L'anecdote suivante, que l'on doit à Berdiaïev, mérite d'être rapportée : « Un jeune Soviétique qui était allé en France... fut interrogé sur l'impression que la France lui avait laissée. Il répondit : " Il n'y a pas de liberté dans ce pays. "... Le jeune homme expliqua son idée de la liberté : ... La soi-disant liberté française était un de ces types de liberté qui laissent les choses inchangées ; chaque jour ressemblait aux précédents ; ... aussi le jeune homme venu de Russie s'était-il ennuyé en France » (*op. cit.*, p. 182-183).

100. L'hostilité des Autrichiens envers l'Etat se retrouvait aussi parfois parmi les pangermanistes allemands, surtout lorsqu'ils se trouvaient être des *Auslandsdeutsche*, comme Moeller van den Bruck.

101. Hitler traduisait parfaitement la situation lorsque, à l'occasion des élections de 1932, il déclara : « Contre le national socialisme, il n'est en Allemagne que des majorités négatives » (tiré de Konrad Heiden, *Der Führer*, 1944, p. 564).

102. A la déclaration de la Deuxième Guerre mondiale, au moins 10 % de la population de la France était étrangère et non naturalisée. Ses mines du nord employaient principalement des Polonais et des Belges, son agriculture du sud des Espagnols et des Italiens. Voir Carr-Saunders, *World Population*, Oxford, 1936, pp. 145-158.

103. « Depuis 1918, aucun des nouveaux Etats n'a produit... un seul parti capable d'englober plus qu'une seule race, une seule religion, une seule classe sociale ou une seule région. L'unique exception est le Parti Communiste de Tchécoslovaquie » (*Encyclopedia of the Social Sciences*, loc. cit.).

104. Voir Karl Marx, *op. cit.*

105. Carl Schmitt, *op. cit.*, p. 31.

106. Vaclav Fiala, « Les Partis politiques polonais », *Monde Slave*, février 1935.

107. Voir l'analyse approfondie de Charles A. Micaud, *The French Right and Nazi Germany, 1933-1939*, 1943.

108. L'exemple le plus fameux fut la division du parti socialiste français, en 1938, lorsque la faction de Blum se retrouva en minorité face au groupe pro-munichois de Déat, lors du Congrès socialiste du département de la Seine.

109. Le parti socialiste allemand avait subi une transformation caractéristique entre le début du siècle et 1933. Avant la Première Guerre mondiale, il n'y avait que 10 % de ses membres qui n'appartenaient pas à la classe ouvrière, tandis que 25 % de ses voix venaient des classes moyennes. Pourtant, en 1930, les ouvriers ne représentaient que 60 % de ses membres environ, alors qu'il trouvait au moins 40 % de ses voix dans les classes moyennes. Voir Sigmund Neumann, *op. cit.*, pp. 28 sq.

110. Schmitt, *op. cit.*

Chapitre V : Le déclin de l'Etat-nation et la fin des Droits de l'Homme

1. Par S. Lawford Childs, « Refugees, a Permanent Problem in International Organization », *War is not Inevitable. Problems of Peace*. 13^e série, Londres, 1938, publié par le Bureau international du travail.

2. La précoce persécution des Juifs par les nazis doit être comprise comme la tentative de répandre l'antisémitisme parmi « ces peuples qui sont disposés à témoigner de l'amitié aux Juifs, en particulier les démocraties occidentales », bien plus que comme un effort pour se débarrasser des Juifs. La circulaire du ministère des Affaires étrangères communiquée à toutes les autorités allemandes à l'étranger peu après les pogroms de no-

vembre 1938 proclamait : « Le seul mouvement d'émigration de 100 000 Juifs a déjà suffi à attirer l'attention de nombreux pays sur le danger juif... L'Allemagne a à cœur de poursuivre la dispersion de la Juiverie... l'affluence des Juifs dans toutes les parties du monde suscite l'opposition de la population d'origine et représente ainsi la meilleure des propagandes pour la politique juive de l'Allemagne... Plus pauvre et donc plus lourd sera l'émigrant juif pour le pays qui l'absorbe, plus vive sera la réaction du pays. » Voir *Nazi Conspiracy and Aggression*, Washington, 1946, publié par le gouvernement des Etats-Unis, VI, 87 sq.

3. Kurt Tremples, « Völkerbund und Völkerfreiheit », *Süd-deutsche Monatshefte*, 26 juillet 1929.

4. La lutte des Slovaques contre le gouvernement « tchèque » à Prague se termina par l'indépendance de la Slovaquie, sous la protection d'Hitler ; la constitution yougoslave de 1921 fut « admise » au Parlement malgré l'opposition de tous les représentants croates et slovènes. Pour un bon résumé de l'histoire yougoslave entre les deux guerres, voir *Propyläen weltgeschichte. Das Zeitalter des Imperialismus*, 1933, chap. 10, 471 sq.

5. Mussolini avait parfaitement raison lorsqu'il écrivit, après la crise de Munich : « Si la Tchécoslovaquie se retrouve aujourd'hui dans ce que l'on pourrait appeler une "situation délicate", c'est parce qu'elle n'était pas uniquement la Tchécoslovaquie, mais la Tchéco-Germano-Polono-Magyar-Ruthéno-Roumano-Slovaquie... » (Tiré de Hubert Ripka, *Munich : Before and After*, Londres, 1939, p. 117.)

6. Otto Bauer a été le premier à créer ce terme ; voir *Die Nationalitätenfrage und die österreichische Sozialdemokratie*, Vienne, 1907.

La conscience historique a joué un grand rôle dans la formation de la conscience nationale. L'émancipation des nations vis-à-vis de la domination dynastique, la nouvelle suzeraineté d'une aristocratie internationale se sont accompagnées de l'émancipation de la littérature vis-à-vis du langage « international » des érudits (d'abord le latin, et plus tard le français) et du développement de langues nationales à partir des idiomes populaires. Il semblait que les peuples dont la langue se prêtait à la littérature eussent atteint leur maturité *per definitionem*. C'est pourquoi les mouvements de libération des nationalités d'Europe Orientale ont débuté par une sorte de renaissance philologique (les résultats ont été tantôt grotesques, tantôt fructueux) ayant pour rôle politique de prouver qu'un peuple qui possédait une littérature et une histoire en propre avait droit à la souveraineté nationale.

7. Bien entendu, il ne s'agissait pas toujours d'une alternative aussi nette. Jusqu'ici, personne ne s'est soucié de chercher les

similitudes caractéristiques entre l'exploitation coloniale et celle des minorités. Seul Jacob Robinson, « Staatbürgerliche und wirtschaftliche Gleichberechtigung », *Süddeutsche Monatshefte*, 26 juillet 1929, remarque en passant : « Un curieux protectionnisme économique apparut, qui n'était pas dirigé contre les autres pays, mais contre certains groupes de la population. Curieusement, on pouvait observer en Europe centrale certaines des méthodes de l'exploitation coloniale. »

8. On a estimé qu'avant 1914, il y avait environ 100 millions d'individus dont les aspirations nationales n'étaient pas satisfaites. (Voir Charles Kingsley Webster, « Minorities : History », *Encyclopedia Britannica*, 1929.) La population des minorités était estimée à environ 25 à 30 millions de personnes (P. de Azcarate, « Minorities : League of Nations », *ibid.*). En Tchécoslovaquie et en Yougoslavie, la situation réelle était bien pire. Dans la première, le « peuple d'Etat » tchèque constituait, avec 7 200 000 personnes, environ 50 % de la population, et dans la seconde les 5 000 000 de Serbes ne représentaient que 42 % de la population totale. Voir W. Winkler, *Statistisches Handbuch der europäischen Nationalitäten*, Vienne, 1931 ; Otto Junghann, *National Minorities in Europe*, 1932. Tramples, *op. cit.*, donne des chiffres légèrement différents.

9. P. de Azcarate, *op. cit.* : « Les traités ne contiennent aucune stipulation quant aux "devoirs" des minorités envers les Etats dont elles font partie. Toutefois, en 1922, la Troisième Assemblée ordinaire de la SDN... a adopté... des résolutions concernant les "devoirs des minorités"... »

10. A cet égard, les délégués français et britanniques parlaient un langage parfaitement clair. Ainsi Briand disait-il : « Le processus que nous devrions viser, ce n'est pas la disparition des minorités, mais une sorte d'assimilation... » Et Sir Austen Chamberlain, le représentant britannique, déclarait même que « l'objet des Traités des Minorités était... de garantir... ces mesures de protection et de justice qui les prépareraient peu à peu à se fondre dans la communauté nationale à laquelle ils appartenaient » (C.A. MacCartney, *National States and National Minorities*, Londres, 1934, p. 276, 277).

11. Il est vrai que certains hommes d'Etat tchèques, les leaders des mouvements nationaux les plus libéraux et les plus démocratiques, avaient caressé le rêve de faire de la république tchécoslovaque une sorte de Suisse. La raison pour laquelle même Benès ne tenta jamais sérieusement de trouver une solution de ce genre à ses écrasants problèmes de nationalités tenait à ce que la Suisse n'était pas un modèle que l'on pût imiter, mais bien plutôt une exception particulièrement heureuse qui prouvait au demeurant une règle établie. Les Etats fraîchement établis ne se sentaient pas assez sûrs pour abandonner un appareil

d'Etat centralisé et ils ne pouvaient pas créer du jour au lendemain ces petits corps de communes et de cantons responsables de leur propre administration et dont les pouvoirs extrêmement étendus constituent la base du système confédéral suisse.

12. Notamment Wilson, qui s'était ardemment battu pour obtenir des « droits raciaux, religieux et linguistiques aux minorités », mais qui « craignait que des "droits nationaux" ne se révèlent d'autant plus nocifs que les groupes minoritaires ainsi marqués comme corps constitués à part deviendraient de ce fait "susceptibles de se montrer jaloux et d'attaquer" » (Oscar J. Janowsky, *The Jews and Minority Rights*, New York, 1933, p. 351). MacCartney, *op. cit.*, p. 4, décrit la situation et le « travail prudent de la Commission internationale des Affaires étrangères » qui s'était si bien employée à éviter le terme « national ».

13. Le terme est de MacCartney, *op. cit.*, *passim*.

14. « Le résultat du règlement de Paix fit que chaque Etat de la ceinture de populations mixtes... se voyait désormais comme un Etat national. Or ils avaient les faits contre eux... Pas un de ces Etats n'était en fait uni-national, tout comme il n'y avait, par ailleurs, aucune nation dont les membres vécussent dans un seul et même Etat » (MacCartney, *op. cit.*, p. 210).

15. En 1933, le président du Congrès soulignait expressément : « Une chose est certaine : nous ne réunissons pas nos congrès uniquement en tant que membres de minorités abstraites ; chacun de nous appartient corps et âme à un peuple spécifique, son propre peuple, et se sent lié au destin de ce peuple pour le meilleur et pour le pire. Aussi chacun de nous est-il ici, si j'ose dire, en tant qu'Allemand pur sang, ou Juif pur sang, en tant que Hongrois pur sang ou Ukrainien pur sang. » Voir *Sitzungsbericht des Kongresses der organisierten nationalen Gruppen in den Staaten Europas*, 1933, p. 8.

16. Les premières minorités sont apparues lorsque le principe protestant de la liberté de conscience est venu marquer la fin du principe du *cujus regio, ejus religio*. Le Congrès de Vienne de 1815 avait déjà pris certaines mesures destinées à garantir certains droits aux populations en Russie, en Prusse et en Autriche, droits qui n'étaient certes pas uniquement « religieux » ; il est toutefois caractéristique que tous les traités ultérieurs — le protocole qui garantit l'indépendance de la Grèce en 1830, celui qui garantit l'indépendance de la Moldavie et de la Valachie en 1856, et le Congrès de 1878 consacré à la Roumanie — ne parlent pas de minorités « nationales », mais de minorités « religieuses », auxquelles on a accordé des droits « civiques » mais non « politiques ».

17. De Mello Franco, représentant du Brésil au Conseil de la Société des Nations, a posé le problème en termes parfait-

tement clairs : « Il me semble manifeste que ceux qui ont conçu ce système de protection n'ont jamais souhaité créer à l'intérieur de certains Etats un groupe d'habitants qui se considéreraient en permanence comme étrangers à l'organisation générale du pays » (MacCartney, *op. cit.*, p. 277).

18. « Le régime de protection des minorités a été conçu pour offrir un remède dans les cas où un règlement territorial était inévitablement imparfait du point de vue de la nationalité » (Joseph Roucek, *The Minority Principle as a Problem of Political Science*, Prague, 1928, p. 29). Malheureusement, cette imperfection du règlement territorial était une erreur non seulement pour l'établissement des minorités, mais aussi pour la mise en place des nouveaux Etats eux-mêmes, étant donné qu'il n'existait dans cette région aucun territoire que plusieurs nationalités ne pussent revendiquer.

19. On peut trouver un témoignage quasi symbolique de ce changement d'attitude dans les déclarations d'Edouard Benès, président de la Tchécoslovaquie, seul pays qui, après la Première Guerre mondiale, se soit soumis de bonne grâce aux exigences des Traités des Minorités. Peu après le début de la Deuxième Guerre mondiale, Benès commença à défendre le principe du déplacement des populations, ce qui devait aboutir à l'expulsion de la minorité allemande et à l'arrivée d'une nouvelle catégorie dans la masse croissante des Personnes Déplacées. A propos de l'attitude de Benès, voir Oscar I. Janowsky, *Nationalities and National Minorities*, New York, 1945, p. 136 sq.

20. « Le problème des apatrides est devenu primordial au lendemain de la Grande Guerre. Avant la guerre, il existait, notamment aux USA, un certain nombre de dispositions en vertu desquelles la naturalisation pouvait être annulée dans les cas où la personne naturalisée cessait de nourrir un attachement authentique envers son pays d'adoption. Toute personne ainsi dénaturalisée devenait apatride. Au cours de la guerre, les principaux Etats européens ont estimé nécessaire d'apporter certains amendements à leurs lois sur la nationalité afin de se donner le pouvoir d'annuler la naturalisation » (John Hope Simpson, *The Refugee Problem*, Institute of International Affairs, Oxford, 1939, p. 231). La classe des apatrides créée par la révocation de leur naturalisation était très peu étendue ; elle établissait néanmoins un précédent commode si bien que, pendant l'entre-deux-guerres, les citoyens naturalisés ont été en règle générale la première fraction de la population à devenir apatride. L'annulation massive des naturalisations, du type de celle que l'Allemagne nazie a introduite en 1933 contre toutes personnes naturalisées allemandes d'origine juive, précéda généralement la dénationalisation des citoyens de naissance dans les

catégories analogues, et l'introduction de lois permettant de procéder à la dénaturalisation par simple décret, comme le firent la Belgique et certaines démocraties occidentales dans les années 30, et procéda généralement à une véritable dénaturalisation de masse; on en trouve un bon exemple dans l'action du gouvernement grec à l'égard des réfugiés arméniens: sur 45 000 réfugiés arméniens, 1 000 furent naturalisés entre 1923 et 1928. Après 1928, la loi qui aurait permis de naturaliser tous les réfugiés de moins de vingt-deux ans fut suspendue, et en 1936 toutes les naturalisations furent annulées par le gouvernement. (Voir Simpson, *op. cit.*, p. 41.)

21. Vingt-cinq années après que le régime soviétique eut refoulé 1,5 million de Russes, on estimait qu'au moins 350 à 450 000 d'entre eux étaient toujours apatrides — ce qui représente un énorme pourcentage si l'on considère que toute une génération s'était écoulée depuis la première émigration, qu'une proportion considérable d'entre eux avait quitté le continent, et qu'une autre part importante avait obtenu la citoyenneté par mariage en divers pays. (Voir Simpson, *op. cit.*, p. 559; Eugène M. Kulischer, *The Displacement of Population in Europe*, Montréal, 1943; Winifred N. Hadsel, « Can Europe's Refugees Find New Homes? », *Foreign Policy Reports*, août 1943, volume X, N° 10.)

Il est vrai que les Etats-Unis ont placé les immigrants apatrides sur un pied d'égalité complet avec les autres étrangers, mais cela n'a pu se faire que parce que ce pays, terre d'immigration *par excellence*, a toujours considéré les nouveaux venus comme ses futurs citoyens, quelque allégeance nationale qu'ils eussent derrière eux.

22. *L'American Friends Service Bulletin* (General Relief Bulletin, mars 1943) publie le rapport complexe d'un de ses correspondants qui a tout d'abord trouvé face au problème d'un homme qui est né à Berlin, Allemagne, mais qui est d'origine polonaise par ses parents et qui se trouve par conséquent... apatride, se déclare de nationalité ukrainienne et que le gouvernement russe réclame pour le rapatrier et l'envoyer servir dans l'Armée Rouge.

23. Lawrence Preuss, « La dénationalisation imposée pour des motifs politiques », *Revue Internationale Française du Droit des Gens*, 1937, volume IV, N° 1, 2, 5.

24. La loi italienne de 1926 contre « l'émigration abusive » semblait annoncer des mesures de dénaturalisation contre les réfugiés anti-fascistes; après 1929, toutefois, la politique de dénaturalisation fut abandonnée et des organisations fascistes furent mises sur pied à l'étranger. Sur les 40 000 membres de l'Unione Popolare Italiana en France, au moins 10 000 étaient d'authentiques réfugiés antifascistes, mais seuls 3 000 d'entre

eux se trouvaient sans passeport. Voir Simpson, *op. cit.*, p. 122 sq.

25. La première loi de ce type a été une mesure de guerre prise par la France en 1915 et qui ne s'appliquait qu'aux citoyens naturalisés d'origine ennemie qui avaient gardé leur nationalité d'origine; le Portugal est allé beaucoup plus loin en promulguant en 1916 un décret qui dénaturalisait automatiquement toutes personnes nées de père allemand. En 1922, la Belgique se donna une loi qui annulait la naturalisation des personnes qui avaient commis des actes antinationaux au cours de la guerre, loi qu'elle conforta en 1934 par un nouveau décret qui, avec cette manière vague, typique de l'époque, parlait des personnes « manquant gravement à leurs devoirs de citoyens belges ». En Italie, depuis 1926, pouvaient être dénaturalisées toutes personnes qui ne « méritaient pas la citoyenneté italienne » ou qui représentaient une menace pour l'ordre social. En 1926 et 1928 respectivement, l'Égypte et la Turquie promulguèrent des lois en vertu desquelles pouvaient être dénaturalisés tous ceux qui menaçaient l'ordre social. La France menaçait de dénaturaliser tous ceux de ses nouveaux citoyens qui commettaient des actes contraires aux intérêts de la France (1927). En 1933, l'Autriche pouvait retirer la nationalité autrichienne à tous ceux de ses citoyens qui avaient servi à l'étranger ou qui avaient participé à une action hostile à l'Autriche. Enfin l'Allemagne, en 1933, suivait de près les divers décrets russes apparus depuis 1921 en établissant que la nationalité allemande pouvait être retirée arbitrairement à toutes personnes « résidant à l'étranger ».

26. Cette citation est tirée d'un arrêté de l'Hauptsturmführer Dannecker daté du 10 mars 1943 et se référant à la « déportation de 5 000 Juifs de France, contingent 1942 ». Le document (photostat du Centre de documentation juive de Paris) fait partie des *Documents de Nuremberg*, N° RF. 1216. Les Juifs bulgares furent l'objet de semblables arrêtés. Cf. *ibidem* le memorandum de L.R. Wagner s'y référant, daté du 3 avril 1943, Document NG 4180.

27. S. Lawford Childs, *op. cit.*, déplore que le pacte de la SDN n'ait prévu « aucune charte en faveur des réfugiés politiques, aucune compensation en faveur des exilés ». La dernière tentative en date faite par les Nations unies pour obtenir, au moins pour un petit groupe d'apatrides — les fameux « apatrides de jure » —, un meilleur statut juridique, n'aura été qu'un simple geste: officiellement destiné à réunir les représentants d'au moins vingt pays, mais avec la garantie implicite que leur participation à cette conférence n'entraînerait de leur part aucune obligation. En dépit de ces restrictions, il demeure extrêmement douteux que cette conférence se tienne. Voir l'article du *New York Times* du 17 octobre 1954, p. 9.

28. Les seuls défenseurs du droit d'asile étaient les quelques associations qui avaient précisément pour but la protection des Droits de l'Homme. La plus importante d'entre elles, la Ligue des droits de l'homme cautionnée par la France, qui avait des prolongements dans tous les pays démocratiques d'Europe, se comportait comme s'il ne s'agissait toujours que de sauver les individus persécutés à cause de leurs convictions et de leurs activités politiques. D'ores et déjà vaine dans le cas des millions de réfugiés russes, cette hypothèse devenait tout simplement absurde quant aux Juifs et aux Arméniens. La Ligue ne possédait ni les armes idéologiques ni les armes administratives nécessaires pour pouvoir régler les problèmes nouveaux. Du fait qu'elle refusait de regarder la nouvelle situation en face, elle s'englua dans des fonctions dont s'acquittaient mille fois mieux les innombrables œuvres de charité que les réfugiés avaient organisées eux-mêmes avec l'aide de leurs compatriotes. Si les Droits de l'Homme devenaient l'objet d'un organisme de charité particulièrement inefficace, le concept de Droits de l'Homme ne pouvait qu'en être encore un peu plus discrédité.

29. Les efforts multiples et répétés des hommes de loi visant à simplifier le problème en établissant une différence entre l'apatride et le réfugié — garantir par exemple « que le statut de l'apatride est caractérisé par le fait qu'il ne possède pas de nationalité, tandis que celui du réfugié est déterminé par sa perte de toute protection diplomatique » (Simpson, *op. cit.*, p. 232) — ont toujours été déjoués par le fait que « dans la pratique, les réfugiés sont tous des apatrides » (Simpson, *op. cit.*, p. 4).

30. C'est à R. Yewdall Jermings (« Some International Aspects of the Refugee Question », *British Yearbook of International Law*, 1939) que nous devons la présentation la plus ironique de cette attente générale : « Le statut d'un réfugié n'est évidemment pas un statut permanent. L'idée est qu'il se débarrasse de ce statut le plus vite possible, soit par rapatriement soit par naturalisation dans le pays d'accueil. »

31. Seuls les Russes, qui constituaient à tous égards l'aristocratie de la population apatride, et les Arméniens, qui étaient assimilés au statut russe, ont de tout temps été reconnus officiellement comme « apatrides », placés sous la protection du bureau Nansen de la SDN, et munis de papiers leur permettant de voyager.

32. Childs, *op. cit.* Cet effort désespéré pour faire au plus vite venir de ce que tous les gouvernements craignaient que même le plus petit geste positif « pût encourager les pays à se débarrasser de leurs indésirables et pousser nombre d'entre eux à émigrer, alors qu'autrement ils resteraient dans leurs pays

même en cas de grave dénuement juridique » (Louise W. Holborn, « The Legal Status of Political Refugees, 1920-1938 », *American Journal of International Law*, 1938).

Voir également Georges Mauco (*Esprit*, 7^e année, n° 82, juillet 1939, p. 590) : « Assimiler les réfugiés allemands au statut d'autres réfugiés dont le sort avait été réglé par le bureau Nansen aurait naturellement été la solution la plus simple et la meilleure pour les réfugiés allemands eux-mêmes. Mais les gouvernements ne voulaient pas étendre les privilèges déjà accordés à une nouvelle catégorie de réfugiés dont le nombre menaçait au demeurant d'augmenter indéfiniment. »

33. Aux 600 000 Juifs d'Allemagne et d'Autriche qui étaient en 1938 des apatrides en puissance, il faut ajouter les Juifs de Roumanie (le président de la Commission fédérale roumaine aux minorités, le professeur Dragomir, venait d'annoncer au monde la révision imminente de la citoyenneté de tous les Juifs roumains) et de Pologne (le ministre des Affaires étrangères, Beck, avait déclaré officiellement que la Pologne comptait un million de Juifs de trop). Voir Simpson, *op. cit.*, p. 235.

34. Il est difficile de dire ce qui l'emportait, de la répugnance des Etats-nations à naturaliser les réfugiés (la pratique de la naturalisation devenait de plus en plus restreinte et la pratique de la dénaturalisation de plus en plus courante à mesure que les réfugiés arrivaient) ou de la répugnance des réfugiés à accepter une autre citoyenneté. Dans les pays qui comptaient des populations minoritaires, comme la Pologne, les réfugiés (russes et ukrainiens) avaient nettement tendance à s'assimiler aux minorités sans toutefois demander la citoyenneté polonaise (voir Simpson, *op. cit.*, p. 364).

Le comportement des réfugiés russes est absolument caractéristique. Le passeport Nansen décrivait son titulaire comme « personne d'origine russe », parce que « nul n'aurait osé dire à l'émigré russe qu'il était sans nationalité ou de nationalité douteuse ». (Voir Marc Vichniac, « Le statut international des apatrides », *Recueil des Cours de l'Académie de Droit International*, volume XXXIII, 1933.) La tentative de munir tous les apatrides de cartes d'identité uniformes fut amèrement critiquée par les titulaires du passeport Nansen, qui affirmaient que leur passeport était « la preuve que leur statut étranger était juridiquement reconnu ». (Voir Jermings, *op. cit.*) Avant la déclaration de guerre, les réfugiés d'Allemagne, même eux, n'avaient pas la moindre envie de se confondre avec la masse des apatrides et ils préféraient le terme de « réfugié en provenance d'Allemagne », dans lequel subsistaient au moins des traces de nationalité.

Les plaintes des pays européens quant à la difficulté d'assimiler les réfugiés sont moins convaincantes que les déclarations des pays d'outre-mer, qui conviennent avec les premiers que « de

routes les classes d'immigrants européens, les moins faciles à assimiler sont les Européens du Sud, de l'Est et du Centre ». (Voir « Canada and the Doctrine of Peaceful Changes », publié par H.F. Angus, *International Studies Conference: Demographic Questions: Peaceful Changes*, 1937, pp. 75-76.)

35. Jermings, *op. cit.*

36. La circulaire du 7 mai 1938 émise par les autorités hollandaises considérait expressément tout réfugié comme « étranger indésirable », et définissait le réfugié comme un « étranger qui a quitté son pays sous la pression des circonstances ». Voir « L'émigration, problème révolutionnaire », *Esprit*, n° 82, juillet 1939, p. 602.

37. Lawrence Preuss, *op. cit.*, décrit le développement de l'illegalité comme suit : « L'acte illégal initial du gouvernement qui dénationalise... place le pays qui expulse dans une position de transgresseur du droit international, parce que ses autorités violent les lois du pays dans lequel l'apatride est déporté. A son tour, ce pays ne peut plus s'en débarrasser... si ce n'est en violant... les lois d'un troisième pays... L'apatride se retrouve dans l'alternative suivante : ou bien il viole les lois du pays dans lequel il réside... ou bien il viole les lois du pays dans lequel il est déporté. »

Sir John Fischer Williams (« Denationalisation », *British Year Book of International Law*, VII, 1927) conclut de cette situation que la dénationalisation est contraire au droit international ; en 1930, pourtant, lors de la Conférence de La Haye pour la codification du droit international, il ne s'est trouvé que le gouvernement finlandais pour soutenir que « la perte de nationalité... ne devrait jamais constituer une punition... ni être prononcée dans le but de se débarrasser d'une personne indésirable en l'expulsant ».

38. Parvenu à la triste conclusion que « la réelle difficulté d'accueillir un réfugié, c'est que s'il tourne mal... il n'existe aucun moyen de s'en débarrasser », Childs, *op. cit.*, proposait des « centres de transit » dans lesquels le réfugié pourrait être renvoyé même de l'étranger, ce qui, autrement dit, tiendrait lieu de pays natal pour les besoins de la déportation.

39. Il se produisit au Proche-Orient deux exemples de naturalisation massive exceptionnels : le premier est celui des réfugiés grecs en provenance de Turquie que le gouvernement grec naturalisa *en bloc* en 1922 parce qu'il s'agissait en fait de rapatrier une minorité grecque et non pas d'accueillir des citoyens étrangers ; le second intervint en faveur des réfugiés arméniens venus de Turquie et cantonnés en Syrie, au Liban et dans d'autres pays anciennement turcs, c'est-à-dire une population avec laquelle, quelques années plus tôt, le Proche-Orient partageait une citoyenneté commune.

40. Lorsqu'une vague de réfugiés rencontraient des membres de leur propre nationalité déjà établis dans le pays où ils immigraient — comme cela se produisit pour les Arméniens et les Italiens en France, par exemple, et pour les Juifs dans tous les pays du monde — on constatait une certaine régression de l'assimilation des premiers arrivés. Car il n'était possible de mobiliser leur aide et leur solidarité qu'en faisant appel à la nationalité d'origine qu'ils partageaient avec les nouveaux venus. Cet argument présentait un intérêt direct pour les pays qui étaient submergés de réfugiés et qui ne pouvaient ou ne voulaient pas leur accorder une aide directe ou le droit au travail. Dans tous ces cas, les sentiments nationaux du groupe le plus ancien se révélaient être « l'un des facteurs primordiaux pour la réussite de l'établissement des réfugiés » (Simpson, *op. cit.*, pp. 45-46), mais en faisant appel à cette conscience et à cette solidarité nationales, les pays d'accueil accroissaient naturellement le nombre des étrangers non assimilés. Pour prendre un cas particulièrement intéressant, il a suffi de 10 000 réfugiés italiens pour reculer indéfiniment l'assimilation de près d'un million d'immigrants italiens en France.

41. Le gouvernement français, et après lui certains pays occidentaux, introduisit pendant les années 30 un nombre croissant de restrictions concernant les citoyens naturalisés : ils étaient éliminés de certaines professions jusqu'à 10 ans après leur naturalisation, ils n'avaient pas de droits politiques, etc.

42. Simpson, *op. cit.*, p. 289.

43. En termes clairs, cette sentence prononcée contre lui sera moins grave qu'un ordre d'expulsion, l'annulation de son permis de travail ou un décret l'expédiant dans un camp d'internement. Un Américano-Japonais de la côte ouest qui se serait trouvé en prison lorsque l'armée avait ordonné l'internement de tous les Américains d'ascendance japonaise n'aurait pas été contraint de liquider ses biens à n'importe quel prix ; il serait resté en droit là où il était, armé d'un avocat pour s'occuper de ses intérêts ; et s'il avait eu la chance d'être condamné à une longue peine, il aurait pu retourner en toute légalité comme en toute tranquillité à ses affaires et à son métier d'avant, fussent-ils ceux d'un voleur professionnel. Sa peine d'emprisonnement lui garantissait les droits constitutionnels que rien d'autre — ni protestations de loyauté ni appel — n'aurait pu lui obtenir une fois sa citoyenneté devenue douteuse.

44. Le fait que le même principe de formation d'une élite a souvent fonctionné dans les camps de concentration totalitaires où l'« aristocratie » se composait d'une majorité de criminels et de quelques « génies », c'est-à-dire d'amuseurs et d'artistes, montre à quel point les positions sociales de ces groupes sont liées.

45. En France, par exemple, il allait de soi qu'un ordre d'expulsion émanant de la police était beaucoup plus sérieux que s'il était « simplement » lancé par le ministère de l'Intérieur, et que le ministère de l'Intérieur ne pouvait annuler une expulsion ordonnée par la police que dans de très rares cas, alors que l'inverse n'était souvent qu'une simple affaire de corruption. D'après la Constitution, la police n'en est pas moins placée sous l'autorité du ministère de l'Intérieur.

46. En février 1938, le Reich et le ministère prussien de l'Intérieur présentèrent un « projet de loi concernant l'acquisition et la perte de la nationalité allemande » qui allait bien plus loin que la législation de Nuremberg. Ce projet de loi stipulait que tous les enfants de « Juifs, Juifs de sang mêlé ou autres personnes de sang étranger » (qui de toute manière ne pouvaient en aucun cas devenir citoyens du Reich) n'avaient plus droit à la nationalité eux non plus, « même si le père possède la nationalité allemande de naissance ». Ces mesures ne s'appliquaient pas uniquement à la législation anti-juive, ainsi que le montre clairement l'opinion exprimée le 19 juillet 1939 par le Ministre de la Justice, qui suggère que « les mots de Juif et de Juif de sang mêlé soient autant que possible absents de la loi, pour être remplacés par " personnes de sang étranger " ou " personnes de sang non allemand ou non germanique [*nicht atverwandt*] » ». La préparation de cette extraordinaire expansion de la population apatride dans l'Allemagne nazie a un aspect assez intéressant pour ce qui concerne les enfants trouvés, qui sont explicitement considérés comme apatrides, à moins que « l'on puisse procéder à des recherches sur leurs caractéristiques raciales ». Le principe selon lequel tout individu naît avec des droits inaliénables garantis par sa nationalité est ici complètement renversé : tout individu naît sans droits, autrement dit apatride, à moins que l'on n'en arrive ultérieurement à une conclusion différente.

On pourra consulter le dossier original relatif à ce projet de législation, y compris les opinions de tous les ministères et du Haut Commandement de la *Wehrmacht*, dans les archives du Yiddish Scientific Institute de New York (G 75).

47. Sur le rôle des Juifs dans la formulation des Traités des Minorités, voir MacCartney, *op. cit.*, p. 4, 213, 281 et *passim*; David Erdstein, *Le Statut juridique des Minorités en Europe*, Paris, 1932, p. 11 sq.; Oscar J. Janowsky, *op. cit.*

48. Cette théorie n'était absolument pas le fait de la seule Allemagne nazie, bien que seul un auteur nazi ait osé l'exprimer : « Il est vrai que la question des réfugiés continuera d'exister même lorsqu'il n'y aura plus de question juive; mais étant donné que les Juifs représentent un pourcentage si élevé parmi les réfugiés, la question des réfugiés s'en trouvera considéra-

blement simplifiée » (Kabermann, « Das internationale Flüchtlingsproblem, *Zeitschrift für Politik*, fascicule 3, 1939).

49. Il y eut des exemples pathétiques de cette confiance totale dans les droits nationaux : ainsi, avant la Deuxième Guerre mondiale, l'acceptation de près des trois quarts de la minorité allemande du Tyrol italien à quitter leurs maisons pour aller se réinstaller en Allemagne; ainsi le rapatriement volontaire d'un îlot allemand de Slovénie qui existait depuis le XIV^e siècle, ou encore, tout de suite après la guerre, les réfugiés juifs d'un camp de déportation italien qui repoussèrent la proposition du gouvernement italien de les naturaliser en bloc. Au regard des expériences vécues par les peuples européens entre les deux guerres, ce serait une grave erreur d'interpréter simplement cette attitude comme un exemple de plus du fanatisme du sentiment national; les gens ne se sentaient plus sûrs de leurs droits élémentaires si ceux-ci n'étaient pas protégés par un gouvernement auquel ils appartenaient de naissance. Voir Eugène M. Kulisher, *op. cit.*

50. Les quelques chances de réintégration offertes aux nouveaux émigrants reposaient essentiellement sur leur nationalité : les réfugiés espagnols, par exemple, étaient relativement bien accueillis au Mexique. Au début des années 20, les USA adoptèrent un système de quota selon lequel toute nationalité déjà représentée dans le pays recevait pour ainsi dire le droit d'accueillir une certaine proportion de ses anciens compatriotes selon son importance numérique dans la population totale.

51. Le danger qu'il peut y avoir à être innocent du point de vue du gouvernement persécuteur est devenu très clair lorsque, pendant la dernière guerre, le gouvernement américain a offert le droit d'asile à tous les réfugiés allemands qui se trouvaient sous le coup du paragraphe sur l'extradition contenu dans l'Armistice franco-allemand. La condition était bien entendu que le postulant réussisse à prouver qu'il avait agi contre le régime nazi. La proportion de réfugiés allemands capables de satisfaire à cette condition était infime et, chose curieuse, ils n'étaient pas le groupe le plus menacé.

52. Même dans les conditions de la terreur totalitaire, les camps de concentration ont parfois été le seul endroit où existaient encore quelques traces de liberté de pensée et d'expression. Voir David Rousset, *Les Jours de notre mort*, Paris, 1947, *passim*, à propos de la liberté d'expression à Buchenwald, et Anton Ciliga, *The Russian Enigma*, Londres, 1940, p. 200, à propos des « îlots de liberté », de « la liberté de pensée » qui régnaient dans certains lieux de détention soviétiques.

53. Edmund Burke, *Reflections on the Revolution in France*, 1790, publié par E.J. Payne, Evryman's Library.

54. Robespierre, *Discours*, Discours du 24 avril 1793.

55. Introduction à Burke de Payne, *op. cit.*

56. Cette moderne expulsion hors de l'humanité a des conséquences beaucoup plus radicales que l'ancienne coutume de proscription médiévale. La proscription, qui était sans doute le « sort le plus terrible que la loi primitive pût infliger » et qui plaçait la vie du proscrit à la merci de tous ceux qu'il rencontrait, a disparu avec l'établissement d'un système efficace de mise en application de la loi et a finalement été remplacé par des traités d'extradition entre nations. La proscription était à l'origine un substitut aux forces de police, destiné à forcer les criminels à se rendre.

Le Moyen Age semble avoir été très tôt conscient du danger impliqué par la « mort civile ». Dans l'Empire romain finissant, l'excommunication signifiait la mort religieuse, mais laissait à la personne qui avait perdu son appartenance à l'Église une liberté totale à tous autres égards. La mort civile et la mort religieuse ne sont devenues identiques qu'à l'époque mérovingienne, et l'excommunication devint alors « limitée dans la pratique courante au retrait momentané ou à la suspension de droits communautaires qui pouvaient se recouvrer ». Voir les articles « Proscription » et « Excommunication » dans l'*Encyclopedia of Social Sciences*. Voir également l'article « Friedlosigkeit » dans le *Schweizer Lexikon*.

TABLE DES MATIERES

1 — L'émancipation politique de la bourgeoisie	11
I — L'expansionnisme et l'Etat-nation	13
II — Le pouvoir et la bourgeoisie ..	28
III — L'alliance entre la foule et le capital	50
2 — Penser la race avant le racisme	69
I — Une « race » d'aristocrates contre une « nation » de citoyens	74
II — L'unité de race comme substitut à l'émancipation nationale	80
III — La nouvelle clé de l'histoire ..	89
IV — Les « Droits de l'Anglais » contre les Droits de l'Homme	97
3 — Race et bureaucratie	111
I — Le monde fantôme du continent Noir	113
II — L'or et la race	131
III — Le personnage impérialiste	145

4 — L'impérialisme continental : les mouvements annexionnistes	171
I — Le nationalisme tribal	178
II — L'héritage de l'illégalité.....	202
III — Parti et Mouvement	213
5 — Le déclin de l'Etat-nation et la fin des Droits de l'Homme	239
I — La « nation des minorités » et les peuples sans état	243
II — Sur la complexité des Droits de l'Homme	271
NOTES	293